

Les défis pour la société européenne à l'aube de l'an 2000

**Rôle et représentation des femmes
dans la politique d'aménagement du territoire
visant un développement durable**

Les défis pour la société européenne à l'aube de l'an 2000

Rôle et représentation des femmes dans la politique d'aménagement du territoire visant un développement durable

Rapports et conclusions du colloque
organisé par le Conseil de l'Europe
dans le cadre des travaux de la Conférence européenne des ministres
responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT),
en collaboration avec le ministère suédois de l'Aménagement du territoire

Örnsköldsvik, 24-26 mars 1994

Aménagement du territoire européen, n° 56

Les éditions du Conseil de l'Europe, 1994

Edition anglaise:

The challenges facing European society with the approach of the year 2000: role and representation of women in urban and regional planning aiming at sustainable development

ISBN 92-871-2501-5

Publications éditées dans la même série:

Les défis pour la société européenne à l'aube de l'an 2000: stratégies pour un tourisme durable et de qualité, n° 53

ISBN 92-871-2132-X

Les défis pour la société européenne à l'aube de l'an 2000: prospective et enjeux de l'aménagement du territoire dans une optique de développement durable, n° 54

ISBN 92-871-2213-X

Les défis pour la société européenne à l'aube de l'an 2000: la coopération transfrontalière dans le cadre de l'aménagement du territoire en Europe centrale, n° 55

ISBN 92-871-2288-1

Service de l'édition et de la documentation
Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex

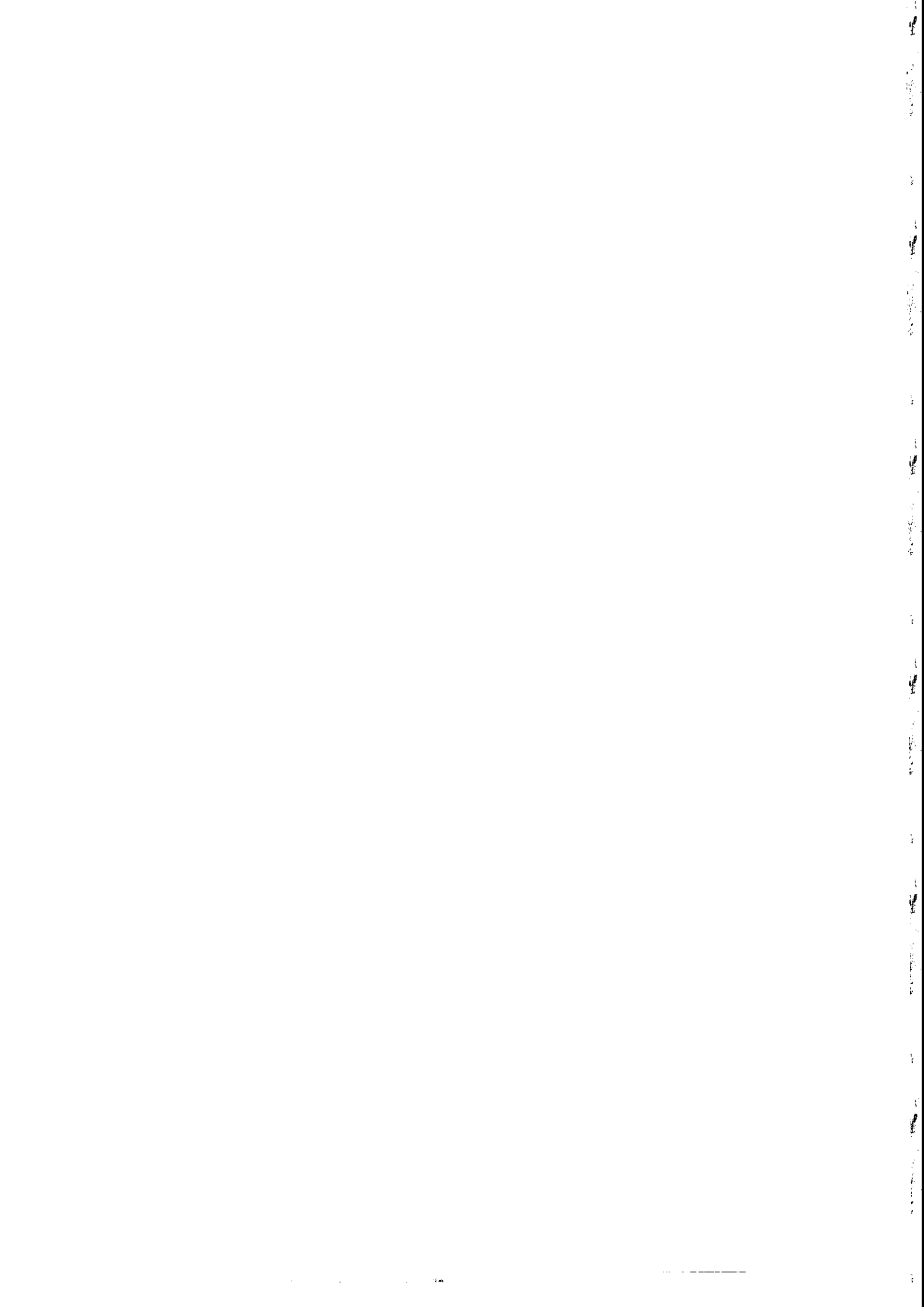
ISBN 92-871-2500-7

© Conseil de l'Europe, 1994

Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe

TABLE DES MATIERES

	Page
AVANT-PROPOS	5
ALLOCUTION D'OUVERTURE prononcée par Mme Görel THURDIN Ministre suédois de l'Aménagement du Territoire	7
Thème 1: Démocratie paritaire et développement durable dans le contexte de l'aménagement du territoire et de l'espace européen	9
Thème 2:	
1er point: Aménagement et développement des zones urbaines et rurales en fonction de divers modes de vie - questions d'infrastructure	69
2e point: Aménagement et développement des zones urbaines et rurales en fonction des modes de vie - Perspectives sur les transports considérant les préférences des hommes et des femmes	129
Thème 3: Stratégies pour l'application des conceptions féminines de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme	161
CONCLUSIONS de Mme Görel THURDIN Ministre suédois de l'Aménagement du Territoire	243



AVANT-PROPOS

La Conférence européenne des Ministres responsables de l'Aménagement de Territoire (CEMAT) s'est réunie pour la première fois en 1970 et depuis lors elle a essayé d'apporter une contribution à la mise en oeuvre progressive d'une politique européenne d'aménagement du territoire. La Charte européenne de l'Aménagement du Territoire adoptée à Torremolinos en 1983, définit sur le plan européen les grands objectifs qui devraient orienter les politiques d'aménagement du territoire, d'amélioration du cadre de vie et d'organisation des activités humaines sur notre continent.

L'internationalisation croissante non seulement de l'économie mais de tout les autres facteurs qui façonnent notre vie et préparent la vie des citoyens de l'Europe de demain ne permettent plus d'aborder à l'échelle nationale seulement les problèmes concernant l'aménagement du territoire.

La CEMAT, lors de sa dernière session de novembre 1991, a adopté un programme d'activité orienté vers une analyse prospective des tendances et des développements à long terme aux plans politique, économique, écologique, etc. Dans un monde en constante et rapide évolution, la recherche prospective, même si elle devait parfois se traduire par des représentations erronées de l'avenir, est une nécessité incontournable pour les responsables gouvernementaux.

La mise en oeuvre de ce programme d'activités devrait permettre d'apporter aux responsables et aux instances décisionnelles les éléments dont ils ont besoin pour prendre maintenant de bonnes décisions qui engagent l'avenir.

La recherche de stratégies de coordination des différentes actions et politiques sectorielles qui prennent en compte d'une part les droits des générations futures et, d'autre part, le fait que bon nombre de ressources naturelles sont limitées et souvent irremplaçables, sont les socles sur lesquels s'appuient les travaux de la CEMAT et de son Comité de Hauts Fonctionnaires qui a la tâche de préparer ces travaux.

La session de 1994 de la CEMAT aura pour thème principal "Stratégies pour un développement durable dans le cadre de l'aménagement du territoire en Europe au delà de l'an 2000.

Le colloque dont les rapports sont publiés dans ce volume, avait pour objet d'analyser la présence et l'incidence des différences entre les sexes dans le processus d'aménagement du territoire et de l'urbanisme, et de chercher à définir des stratégies communes orientées vers un développement durable pour les hommes et les femmes, les personnes âgées et les enfants.

La session de 1994 de la CEMAT aura pour thème principal "Stratégies pour un développement durable dans le cadre de l'aménagement du territoire en Europe au delà de l'an 2000".

ALLOCUTION D'OUVERTURE

prononcée par Mme Görel THURDIN

Ministre suédois de l'Aménagement du Territoire

Chers amis d'ici et d'ailleurs, je suis heureuse de vous rencontrer, vous qui êtes venus de tous les coins du monde pour participer à ce séminaire sur le développement durable.

Nous devons être fiers de participer à la préparation de l'avenir, car prévoir un développement durable est l'un des principaux enjeux dans le monde d'aujourd'hui.

La façon d'aménager et d'utiliser le territoire a une incidence sur notre bien-être et celui de nos enfants. Le sort réservé aux zones rurales et urbaines influe aussi grandement sur la confiance que nous inspire le système dans lequel nous vivons. La démocratie doit irriguer l'ensemble du système politique.

Nous savons que les femmes occupent une position modeste dans la société de nombreux pays. Elles restent souvent cantonnées aux activités du foyer. Ceci est également vrai en Suède où, dans beaucoup de petites entreprises, l'homme a la charge des affaires et la femme tient la comptabilité. On laisse fréquemment les femmes s'occuper seules des enfants, des personnes âgées et des malades.

On prétend parfois que les femmes possèdent des caractéristiques particulières: une grande capacité à mener de front diverses activités, une intuition féminine, une très grande aptitude à comprendre la situation d'autrui. Je ne prétends pas que les femmes soient meilleures que les hommes, mais ce qui est sûr, c'est que nous sommes aussi nombreuses qu'eux. Il reste - j'en suis convaincue - que les femmes organiseront la société de façon différente, et c'est une bonne raison de nous écouter, nous autres femmes.

Le souci de l'environnement dans son ensemble doit former la base des politiques économiques nationales et de la coopération internationale en matière économique et commerciale. Mais il faut pour cela que les habitants connaissent les enjeux. L'éducation et la sensibilisation doivent se voir accorder la plus grande priorité, ce qui permettra à chacun de vivre dans un milieu sûr et sain. Ceci est également important pour la paix. Les femmes doivent être considérées comme un élément moteur de la protection de l'environnement. De fait, leur rôle particulier a déjà été souligné dans l'Agenda 21 de la Conférence de Rio.

Ce séminaire examinera, exemple à l'appui, la façon dont les femmes peuvent contribuer à un développement plus durable. Nous sommes ici, non seulement pour cerner les problèmes,

mais également pour proposer des solutions à la fois concrètes et novatrices, qui tiennent pleinement compte du point de vue des femmes. Les solutions que nous devons rechercher ne seront pas être nécessairement compliquées ou coûteuses. Si de plus grands efforts sont déployés pour étudier les problèmes dans la perspective des ménages, elles seront plus faciles à trouver.

En cette période de mutation, il est significatif que participent à ce séminaire des hauts fonctionnaires des services de la Commission de l'Union européenne de Bruxelles, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, de l'OCDE, du Centre des établissements humains des Nations Unies et d'autres organisations dont vous êtes peut-être les représentants. La constitution de réseaux est pour nous autres femmes une méthode bien connue.

La date de ce séminaire ne pouvait pas être mieux choisie. Cette année marque en effet le centenaire de la ville d'Örnköldsvik. Les Nations Unies l'ont proclamée année de la famille. Dans les années à venir, de nombreuses conférences de l'ONU auront lieu dans les domaines de la population et du développement, des femmes, des établissements humains et des questions sociales. Ces conférences ont besoin d'une vision féminine.

Le séminaire d'Örnköldsvik pourrait donc devenir un point de référence important dans une perspective nationale, régionale et mondiale. Je me félicite que le Conseil de l'Europe ait souhaité relever les défis auxquels est confrontée la société en cette fin de siècle, en accordant une attention particulière au rôle et à la représentation des femmes, et, en tant que ministre et membre du Gouvernement suédois, mais également en tant que femme, j'attends avec intérêt les conclusions qui seront présentées demain, lors de la séance de clôture. Je suis optimiste par nature, tout en étant consciente des immenses problèmes qui nous attendent. La Conférence de Rio nous a ouvert les yeux sur l'interdépendance extrême des nations. Il nous faut maintenant réagir en conséquence.

Je vous souhaite un travail intensif, des discussions enrichissantes, mais également, de temps à autre, des moments agréables de loisir et de découverte de cette admirable partie de la Suède, qui a revêtu pour vous les couleurs du printemps naissant et de l'espoir.

Vous êtes ici chez vous!

THEME 1

**DEMOCRATIE PARITAIRE ET DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE CONTEXTE
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ESPACE EUROPEEN**

PRESIDENT DE SEANCE: Mme Maria Regina TAVARES DA SILVA
Membre du Comité Directeur pour
l'Égalité entre les femmes et les hommes (CDEG)
Lisbonne

RAPPORTS PRESENTES PAR:

Dr Dina VAIYOU Université technique nationale d'Athènes Athènes	11
Mme Narciza NICA Institut "Urbanproject" Bucarest	21
Mme Elka Velinova PENEVA Ph.D. Architecte Sofia	31
Mme Tora FRIBERG Université de Lund Lund	49

DEMOCRATIE PARITAIRE ET DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE CONTEXTE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ESPACE EUROPEEN

Nécessité d'une participation et d'un engagement des femmes dans les processus de décision et d'aménagement - une comparaison à l'échelle de l'Europe

Dr Dina VAIYOU
Université technique nationale d'Athènes
Athènes (Grèce)

1. Introduction

Après deux décennies d'écrits féministes sur la "question urbaine", il ne devrait pas être nécessaire d'engager le débat en soulignant l'absence d'une perspective féminine dans la manière d'analyser et d'aborder l'urbanisme. Et pourtant, l'influence de ces écrits sur la manière de percevoir la conception du milieu urbain a été minime, alors que les projets d'urbanisme continuent de reposer sur des hypothèses qui marginalisent et rendent invisibles la vie et l'expérience de tous les jours qui sont celles des femmes dans la ville. La notion universelle d'"intérêt public", qui est l'une des pierres angulaires de l'aménagement, n'a jusqu'ici pas tenu compte des femmes dans les définitions du terme "public".

Il existe désormais une littérature abondante à l'appui de l'idée que les femmes et les hommes ont des styles de vie et des modes d'intégration dans la division du travail au sein de la société qui sont différents, bien que se recoupant et s'opposant parfois. La vie quotidienne des hommes s'articule autour d'un emploi rémunéré, dans des lieux de travail distincts du foyer et le temps qui n'est pas consacré au travail (loisirs ou repos) est passé à la maison ou dans des lieux publics. Même lorsque cela ne correspond pas à la réalité dans les faits (par exemple en période de chômage ou lorsque les hommes assument une partie des soins à la famille), cela n'en demeure pas moins une représentation très nette et quasiment obligée et un élément important de l'identité masculine.

En revanche, la vie quotidienne des femmes, leur emploi du temps et leur utilisation de l'espace sont beaucoup moins clairement définis. En règle générale, l'expérience des femmes consiste en partie à s'occuper de la maison et de la famille, à accomplir un travail rémunéré à domicile ou dans un lieu de travail distinct, à accompagner les enfants à l'école ou à des activités post-scolaires et à aller les rechercher, à faire les courses sur le chemin du travail ou en rentrant chez elles, à acquitter des factures pendant les moments de pause dans leur travail, à soigner et à garder un membre de la famille qui tombe malade, parmi bien d'autres

activités encore. Ainsi donc, leur expérience va au-delà des limites des dichotomies telles que foyer-lieu de travail, loisirs-emploi, repos-travail, domaine privé-domaine public qui sous-tendent la façon de comprendre et de concevoir l'urbanisme.

La teneur exacte de cette expérience varie en fonction des lieux, des cultures et des classes sociales, ou encore des catégories de revenus. C'est ainsi par exemple que différentes traditions de protection sociale déplacent la ligne de démarcation entre ce qui doit être fait au sein de la famille, ce qui peut être acheté sur le marché et ce qui fait partie de la prise en charge par l'Etat; différentes traditions en matière de division du travail déterminent ce que font ou assurent les hommes ou les femmes; la nature et les conditions du travail rémunéré sont très différentes pour un ouvrier d'usine ou pour un cadre d'entreprise; l'équipement disponible dans une maison peut modifier la nature des travaux domestiques; les réseaux familiaux peuvent jouer un rôle plus ou moins important pour la survie au niveau du quotidien.

L'urbanisme et l'aménagement de l'espace dans les villes fournissent le cadre dans lequel s'insèrent ces modes de vie, dont ils constituent un élément important; de ce point de vue, il est donc capital d'arriver à comprendre les divisions de la société basées sur le sexe. L'espace urbain, dans son acception large au regard des relations sociales, agit différemment sur les femmes et sur les hommes, même si ces grandes divisions fondées sur le sexe doivent être nuancées pour tenir compte de différences de lieu, de classe, de race et de culture.

Les activités en apparence banales et triviales de tous les jours et l'ordonnement de l'espace dans lequel elles se déroulent par définition s'inscrivent dans une structure du pouvoir qui tendent à reproduire les rapports entre les sexes et à créer des conditions et des débouchés différents pour les femmes et les hommes dans les villes. Toutefois, si nombreux sont ceux qui ont affirmé que l'espace joue un rôle fondamental dans l'exercice du pouvoir, rares sont ceux qui sont prêts à admettre que le pouvoir lié au sexe n'échappe pas à cette règle.

Dans ce contexte, les décisions qui ont trait au milieu urbain ne sont pas sans importance pour la lutte menée par les femmes pour contester les rapports d'autorité. La participation des femmes n'a cependant jusqu'ici pas été aussi décisive que cette observation pourrait le donner à penser:

- a) les femmes ne sont que marginalement représentées dans le processus de décision et ne sont pas toujours au courant des questions de sexe que ce processus implique.
- b) l'urbanisme est l'un des domaines dans lesquels les préoccupations féminines n'ont pas été prises en considération et où les connaissances et la pratique sont axées sur les hommes, bien qu'ayant soi-disant un caractère général et neutre. Ce sont les styles de vie et les priorités des hommes plutôt que des femmes qui servent à définir les problèmes ou les questions en matière d'urbanisme (tout autant que dans d'autres domaines), de même que les objectifs à atteindre et les méthodes d'intervention à utiliser.
- c) mises à part celles menées dans les années 70, les campagnes de sensibilisation des femmes n'ont porté qu'indirectement sur les questions d'urbanisation et les conditions de vie en milieu urbain.

Je me propose d'examiner brièvement ci-après la manière dont les décisions prises en matière d'urbanisme ont ou n'ont pas tenu compte de ces préoccupations en me fondant sur les conclusions d'un travail de recherche mené dans six pays de la Communauté européenne: Allemagne, Belgique, Danemark, France, Grèce et Royaume-Uni. Il s'agit de pays qui diffèrent par leurs traditions de protection sociale, leurs systèmes d'urbanisme, leurs divisions du travail entre les sexes et leurs méthodes de sensibilisation des femmes. A cet égard, ils offrent donc différents contextes pour étudier les questions qui nous intéressent. Je m'attacherai dans ma présentation à deux domaines particuliers: l'enseignement supérieur où sont formés les "experts" des questions d'urbanisme, et la fonction publique, qui se charge d'arrêter et de mettre en oeuvre la politique dans ce domaine.

2. Quelques chiffres concernant les femmes

Dans les six pays étudiés, l'urbanisme au niveau de l'enseignement supérieur constitue un domaine d'étude distinct (Allemagne, France, Royaume-Uni) et/ou une section des départements (ou des écoles ou des instituts) d'architecture (dans les six pays). Ce rapport étroit avec l'enseignement de l'architecture explique au moins en partie le rôle de premier plan accordé à la planification physique, qui caractérise non seulement l'enseignement mais aussi l'orientation de la politique.

Les femmes représentent environ 40% des étudiants en architecture et en urbanisme. Le pourcentage le plus élevé a été observé en Grèce (56%) et le plus faible au Royaume-Uni (32%), tandis qu'en Allemagne on note une différence entre les universités et les collèges techniques (38% et 40% de femmes respectivement) (tableau 1). Ces chiffres représentent déjà une amélioration considérable par rapport au passé, si l'on se réfère par exemple à la composition des associations professionnelles, où la proportion des femmes est inférieure à 20% (la Grèce se distingue là encore puisque les femmes représentent environ un tiers des membres de ces associations).

Au niveau du personnel enseignant, les femmes sont nettement minoritaires: elles ne représentent en effet pas plus de 25% des enseignants à plein temps et à peine 25% des enseignants à temps partiel. Là encore, la Grèce fait exception avec 42% de femmes parmi les enseignants. Toutefois, la situation se détériore partout si l'on considère les postes de haute responsabilité (professeurs et titulaires de contrats fixes). Dans cette catégorie, les femmes représentent moins de 10% des effectifs, ce qui signifie en pratique une femme ou pas du tout par département, les professeurs n'étant de toute façon pas très nombreux. C'est l'inverse qui se produit pour le personnel administratif, secteur où les femmes dominent comme dactylographes et bibliothécaires en particulier (tableau 1).

La proportion des femmes parmi les professeurs d'urbanisme est généralement inférieure à leur représentation moyenne dans le personnel enseignant. Elles sont plus nombreuses parmi les enseignants de sciences sociales et n'ont qu'une représentation marginale dans les cours d'économie et de matières techniques. Très rares sont les départements qui ont inclus dans leurs programmes d'études des cours qui offrent une perspective explicitement féminine (ou féministe) de la question étudiée.

Sauf au Royaume-Uni et en Allemagne, très rares sont les départements qui adoptent dans leurs méthodes de recrutement et de notation une politique d'égalité des chances. Les réponses obtenues des départements interrogés varient. Certains reconnaissent que l'équilibre des sexes pourrait être amélioré, mais sans accepter l'existence d'inégalités ou d'une discrimination à l'égard des femmes. Aucun ne reconnaît la nécessité d'adopter des mesures positives, étant donné que seuls les critères d'excellence académique doivent être considérés. En tout état de cause, ces mesures ne sont pas jugées nécessaires étant donné que la représentation des femmes s'améliore progressivement à mesure que les préjugés disparaissent et qu'un plus grand nombre de femmes se spécialisent dans les domaines considérés.

Un autre jeu d'"explications" du déséquilibre numérique au détriment des femmes fait intervenir la "réticence" des femmes à pénétrer dans le monde académique ou même à poser leur candidature pour les vacances de postes annoncées. Pour la plupart des universitaires, la discrimination désigne uniquement la discrimination officielle ou déclarée et non pas toutes les formes indirectes ou cachées que comportent les échelons inférieurs de la société. D'après bon nombre des personnes interrogées, étant donné que les annonces de postes vacants restent neutres quant au sexe des candidats, c'est aux femmes qu'il appartient d'améliorer la situation.

Dans le secteur de la fonction publique des six pays étudiés, comme dans le reste de la Communauté européenne, il n'existe aucune discrimination officielle contre les femmes depuis que les législations nationales ont été adaptées au Traité de Rome. Toutefois, la présence de femmes dans les secteurs de la fonction publique chargés de prendre des décisions en matière de milieu urbain demeure très limitée (tableau 2).

Toutes les catégories et tous les niveaux d'employés entrent dans la composition des chiffres globaux et, dans ce cas, la proportion des femmes se situe entre 25 et 56%. Mais si l'on considère les catégories supérieures de fonctionnaires, c'est-à-dire si l'on exclut les fonctions d'administration et de secrétariat où les femmes représentent une majorité écrasante, la situation apparaît moins prometteuse. C'est notamment le cas pour les postes de haut niveau dotés d'un plus grand pouvoir de décision. En France par exemple, moins de 2% de femmes figurent parmi les "chefs d'équipe" tandis qu'au Danemark, les conseils créés par le Ministère de l'habitat comptent 31 femmes pour 121 hommes; en Grèce en revanche, sur les 13 directeurs du Ministère de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des travaux publics, 7 sont des femmes, et on compte 19 femmes parmi les 32 chefs de départements.

Là encore, le déséquilibre observé au détriment des femmes est mis sur le compte de l'absence de vocation des femmes à l'égard de leur carrière - élément qui compte plus dans les échelons élevés de la hiérarchie. Les femmes "choisissent" de ne pas accepter de fonctions comportant des responsabilités accrues -et aussi en vérité un pouvoir de décision- car elles sont plus préoccupées par leur vie privée et leur famille. Les hommes, en revanche, s'intéressent plus à leur travail et peuvent passer de plus longues heures sur leur lieu de travail.

Toutefois, les femmes elles-mêmes déclarent ne pas être appuyées, elles parlent de la remise en cause de leurs qualifications, de la nécessité de modérer leurs ambitions afin de pouvoir assumer des tâches multiples, du soin que leurs collègues masculins prennent à établir des relations et à consolider leur position dans leur emploi - tous ces arguments laissant entrevoir des explications différentes, très éloignées de l'idée d'un "choix", aux inégalités numériques observées.

Il est intéressant de relever que dans des pays qui diffèrent par les attitudes sociales dominantes sur l'égalité entre hommes et femmes, par le degré de reconnaissance de l'inégalité entre les sexes et par la mobilisation en faveur de la présence des femmes, des attitudes très semblables se retrouvent en matière d'urbanisme, qui demeure partout un fief masculin. C'est le cas pour le processus de décision aussi bien dans la fonction publique que dans l'enseignement supérieur où sont formés les urbanistes de demain.

3. La question de sexe

Dans les contextes différents qu'offrent les pays étudiés, on peut dire sans exagération que la question de sexe n'est pas jugée pertinente ou importante en matière d'analyse, de logement et d'aménagement au niveau des villes. Dans la conception de l'urbanisme sous forme de projets techniques axés sur les infrastructures, les différences de sexe sont totalement ignorées. Mais la méconnaissance des sexes propre à bon nombre de discussions théoriques et d'activités spécialisées est aussi profondément ancrée dans une tradition humaniste de l'urbanisme. A ce niveau, les différences et les inégalités s'estompent sous l'appellation universelle "Homme", supposée représenter tous les êtres humains ou la personne humaine moyenne. Ces différences et ces inégalités se cachent aussi derrière la conviction de l'existence possible d'un "intérêt public" unique.

La notion d'intérêt public s'est toutefois évaporée face aux contradictions engendrées par la restructuration économique et l'apparition d'intérêts contradictoires au niveau de la ville et des conceptions de l'espace urbain; l'"ordonnancement rationnel de l'espace" est très souvent resté lettre morte et, dans le pire des cas, a encore aggravé les inégalités entre zones urbaines et groupes sociaux. Dans la nouvelle Europe qui se crée, les objectifs et les priorités en matière de contrôle et de prévision qui avaient cours ont été remplacés par la volonté d'attirer, d'encourager, de faciliter et, si possible, de canaliser les investissements au profit de lieux déterminés.

Malgré des transformations aussi fondamentales, l'enseignement de l'urbanisme colle toujours à son passé récent, dans une large mesure, alors que la nature et les objectifs de l'urbanisme sont de plus en plus déterminés par le marché et ignorent les différences entre les sexes. Dans ce contexte, les réponses aux enquêtes menées dans différents pays concordent sur un certain nombre de points qui tendent à rendre les femmes et la notion de sexe invisibles, ou à en faire une préoccupation tout au plus secondaire.

- a) L'"Homme" omniprésent est supposé être asexué. Ses habitudes de vie quotidiennes constituent implicitement ou explicitement la norme et ses besoins sont supposés être aussi bien ceux des hommes que ceux des femmes.
- b) On ne pense pas seulement qu'il existe un seul "intérêt public" commun aux femmes et aux hommes, aux blancs et aux noirs, aux employeurs et aux travailleurs, mais aussi que les urbanistes peuvent en fait définir cette notion et en tenir compte dans l'élaboration de leurs plans pour répondre à un ensemble de "besoins humains" quasiment indifférenciés.
- c) Les questions telles que la violence, la prévention, la sécurité, l'accès aux espaces publics et leur contrôle sont étudiées sans tenir compte des différences de sexe, bien qu'elles intéressent de manière très différente la vie quotidienne des femmes et des hommes et la vie dans les villes.

Ainsi donc, il est rarement tenu compte de la multiplicité des catégories d'êtres humains et des différences qui les séparent - qu'il s'agisse de classe, de culture, d'ethnicité, de sexe - et qui débouchent sur une organisation différente du temps et de l'espace au niveau du quotidien et laissent donc apparaître des besoins différents. Lorsque ces différences sont analysées, ce sont plus probablement des questions d'âge (enfants et personnes âgées) ou d'aptitudes physiques (personnes handicapées) qui retiennent une attention spéciale dans l'enseignement ou les propositions d'urbanisme. Ou encore, dans la conception traditionnelle de la ville et de la création d'espaces urbains acceptée par la gauche, les divisions entre les classes sociales sont étudiées, mais non les inégalités fondées sur le sexe.

Les réponses recueillies au Danemark donnent l'impression générale que ces questions ont déjà été abondamment traitées et qu'un degré d'égalité suffisant a été atteint dans la société, ce qui justifie que la question soit abordée en fonction des "besoins humains" et non pas des besoins liés à un sexe ou à un autre. Il est pourtant également admis que les femmes doivent réussir beaucoup mieux que les hommes pour arriver aux mêmes résultats, et aussi que les changements n'interviennent que lentement et que des rôles différents subsistent dans la pratique.

Dans le cas de l'Allemagne, on observe des différences sensibles entre les réponses des hommes et celles des femmes au niveau de la pertinence des questions de sexe dans l'enseignement et la pratique de l'urbanisme. On observe la même chose dans les interviews effectuées en Grèce; dans ce cas, des réserves sont exprimées, par des femmes au besoin, quant au risque que l'insistance sur les différences entre les sexes conduise à considérer les femmes comme "des personnes handicapées". La plupart des personnes interrogées en Belgique et en France reconnaissent l'importance des différences de sexe, mais en estimant que ce sont là des questions secondaires qui passent après des questions plus importantes ou plus générales qui occupent le premier plan, aussi bien dans l'enseignement que dans la profession.

4. A titre de conclusion

L'image qui se dégage de ce bref exposé est loin d'être encourageante, qu'il s'agisse de la participation des femmes au processus de décision ou de la manière dont les considérations de sexe influent sur la teneur des programmes de cours et des politiques d'urbanisme. Il est vrai que le caractère centralisé de la fonction publique ne constitue pas un cadre favorable à la participation des femmes et va à l'encontre de l'adoption de thèmes et de perspectives d'un caractère nouveau. Lorsque les décisions en matière d'environnement sont prises dans un contexte plus décentralisé, les femmes ont tendance à participer plus activement. Les difficultés sont tout aussi grandes au niveau de l'enseignement supérieur, caractérisé par une longue tradition d'autorité masculine et par l'adoption de la condition masculine à la fois comme sujet et comme objet de la recherche scientifique et de l'enseignement. Les mesures d'intervention à prendre sont donc multiples, que ce soit au niveau des institutions ou au niveau de l'organisation autonome et de l'action.

a. Reconnaissance des femmes

La discrimination ayant en théorie été effectivement abolie, la difficulté subsiste de savoir comment faire passer le message. Dans une perspective immédiate et à court terme, la révision des méthodes de recrutement et de licenciement, des stratégies de promotion et de la division des pouvoirs contribuerait à donner aux femmes une place plus équitable dans

la fonction publique et dans les universités, comme sur le lieu de travail. En dépit des controverses que soulève la notion d'égalité, ces pratiques ont un rôle à jouer pour officialiser la question et rendre visibles les divisions basées sur le sexe.

Il ne s'agit pas ici de rattacher l'égalité à une notion quelconque de "Femme" unique et universelle qui serait l'égal de l'"Homme". Il s'agit plutôt de souligner la nécessité de reconnaître, d'apprécier et de respecter la diversité de l'histoire, de l'expérience et des perspectives des femmes, qui sont différentes mais tout aussi importantes que celles des hommes. L'intervention des institutions dans ce sens n'aura que peu de chances de réussir (ou même d'être tentée) si la lutte n'est pas menée par les campagnes et les réseaux féminins. Les initiatives existantes doivent être réactivées, élargies, systématiquement rattachées à d'autres afin d'élargir leur portée et leur potentiel. Et cela ne nécessite pas seulement la participation des femmes, mais aussi l'engagement de ressources pour assurer la survie de ces initiatives.

b. Rôle des femmes dans les organes de direction

Aux échelons inférieurs du processus d'urbanisation et dans de petites unités géographiques (par exemple autorités locales, voisinage, ensemble immobilier), les femmes semblent offrir de meilleures chances, aussi bien en qualité d'experts qu'en qualité d'usagers, de parvenir à des propositions et à des processus de décision alternatifs. A ces niveaux, il serait peut-être possible de dégager des principes qui inspireraient la politique suivie en matière d'urbanisme. A court et à moyen terme, ces solutions alternatives pourraient contribuer à abaisser les obstacles qui se posent aux modes d'activité des femmes et à accroître les choix et les débouchés qui leur sont offerts. Cela pourrait aussi amener les femmes à s'intéresser aux problèmes urbains, qu'il s'agisse de définir les problèmes ou les méthodes à explorer pour leur apporter une solution. Au niveau de la prise de conscience, les différences entre les sexes pourraient, à long terme, influencer sur la politique d'une manière plus fondamentale.

c. Noyautage des universités

Dans ce domaine, beaucoup de chemin reste encore à parcourir avant que les femmes deviennent visibles et que les divisions en fonction des sexes prennent leur place dans l'élaboration des théories et dans l'enseignement. Un effort de sensibilisation, à divers degrés, dans chaque pays et dans chaque institution, semble une première étape indispensable aussi bien parmi les femmes que parmi les hommes. Un effort considérable devra être déployé dans ce sens pour faire redécouvrir le rôle historique des femmes dans la construction des villes, pour mettre en lumière le côté sexiste des catégories dites "neutres", pour préparer à l'intention des étudiants et des enseignants des documents appropriés en vue d'élargir et de renforcer les réseaux existants, pour présenter des propositions et les résultats obtenus dans le domaine de la recherche. Grâce à des efforts conjugués pour conférer des pouvoirs aux femmes dans le monde universitaire et pour influencer sur la teneur de l'enseignement qui y est donné, l'interdépendance des rapports entre les sexes créés par la trame sociale et des milieux urbains créés par la société pourrait un jour sortir de l'ombre.

Les efforts requis pour obtenir les changements nécessaires sont largement subordonnés à la mise en place et au renforcement progressif, par les femmes elles-mêmes, de mécanismes plus permanents pour faire entendre leur voix et représenter leurs perspectives propres. En effet, aucune victoire n'est permanente et tout changement doit être sans arrêt renégocié et reformulé. Il s'agit sans doute là de l'enjeu le plus considérable dans l'évolution d'une Europe sur la voie de l'unification.

Tableau 1: Présence des femmes et des hommes dans les départements d'architecture et d'urbanisme

	B	ALL	DK	F	GR	RU
Nombre de départements	16	58	2	24	2	52
Départements interrogés	6	19	2	7	2	11
Pourcentage de femmes:						
Etudiants	43	38/40*	49	41	56	32
Enseignants	19	25/11*	18	12	42	17
Services administratifs	...	67	74	67	95	85
Cours sur les sexes	N	Y	N	N	Y	Y
Politique d'égalité des chances	N	Y	N	N	N	Y

B: Belgique; All: Allemagne; DK: Danemark; F: France; GR: Grèce, RU: Royaume-Uni.

* universités/collèges techniques

Source: Habitat et participation (1993).

Tableau 2: Les femmes dans la fonction publique

Type d'institution	B	DK	F	GR	RU
	Ministère de la Région wallonne	Ministère de l'Habitat	Ministère de l'Équipement	Ministère de l'Environnement, de l'aménagement et des travaux publics	Pouvoirs locaux
Pourcentage de femmes:					
. chiffre global	35	56	25	53*	38
. échelons supérieurs	23**	25	22**	54	9
Politique d'égalité des chances	N	Comité sur l'égalité	N	N	Fonctionnaire responsable de l'égalité des chances

* personnel scientifique uniquement

** catégorie A ou I

Source: Habitat et participation (1993)

Bibliographie

1. For a detailed discussion see, among many: de Ridder, L., Modderman, E.JE. (1990) "Regional Planning and Women: taking stock of ways in which women's interests are represented", paper presented at the Council of Europe Seminar on Participation by Women in Decisions concerning Regional and Environmental Planning, Athens;

Huxley, M. (1991) "Planning as a framework of power: some speculative hypo-theses", Proceedings, Eighth Urban Change and Conflict Conference, Lancaster, Sept. 10-13;

Rakodi, C. (1989) "Cities and people: towards a gender-aware urban planning process", paper presented at the Commonwealth Geographical Bureau Workshop on Gender and Development, Newcastle, April 16-21;

Vaiou, D. (1992) "Gender divisions in urban space: beyond the rigidity of dualist classifications", Antipode, 24:4 (pp. 247-262)

2. For a discussion of the literature see Vaiou, D. (1990) Gender Relations in Urban Development. An alternative framework of analysis in Athens, Greece, unpublished ph. D. dissertation, University of London (chapt. 2)

3. Most notably H. Lefebvre and D. Harvey. See for example:

Lefebvre, H. (1973) La survie du Capitalisme, Paris: Anthropos or (1974) La Production de l'espace, Paris: Anthropos;

Harvey, D. (1973) Social Justice and the City, Baltimore: The Johns Hopkins University Press or (1985) Consciousness and the Urban Experience, Oxford: Basil Blackwell

4. See on this Massey, D. (1991) "Flexible Sexism, Society and Space, 9:1 (pp. 31-58)

5. Habitat et Participation (1993) Gender Issues in the Decision Making Process with regard to Urban Space and Housing, Final Report, by R. Mayerl (coordinator, F & B), U. Beik & U. Heiler (D), K. Zahle & K. Woodward (DK), D. Vaiou & A. Vrychea (Gr), G. Wamua & A. de Graft Johnson (UK), Commission of the EC, DG V, Equal Opportunities Unit

6. See Ascher, F. (1985) "Espaces et crise. De la ville fordienne à la ville flexible?", Proceedings, Lesvos Seminar on Spatial Structure and Social Process, Lesvos, Greece;

Brindley, T., Rydin, Y., Stocker, G. (1989) Remaking Planning, London: Unwin Hyman;

Dear, M. (1986) "Postmodernism and Planning", Society and Space, 4:3 (pp. 367-384)

7. See, for example, Little, J., Peake, L., Richardson, P. (eds) (1988) Women in Cities. Gender and the Urban Environment, London: Macmillan;

Bagguley, P. et al (1990) Restructuring. Place, Class and Gender, London: Sage

8. See also Matrix (1984) Making Space. Women and the man-made environment, London: Pluto Press;

Roberts, M. (1991) Living in a man-made world, London: Routledge

Storelli, C. (1990) "Les stratégies pour améliorer le processus de la prise de décision en manière d'aménagement du territoire au point de vue de la situation et des intérêts des femmes", paper presented at the Council of Europe Seminar on Participation by Women in Decisions concerning Regional and Environmental Planning, Athens

9. See Barrett, M., Phillips, A. (eds) (1992) Destabilising Theory. Contemporary Feminist Debates, Cambridge: Polity Press;

Bordo, S. (1990) "Feminism, Pastmodernism and Gender-Scepticism", L. Nicholson (ed) Feminism / Postmodernism, New York: Routledge (pp. 133-156)

DEMOCRATIE PARITAIRE ET DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE CONTEXTE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ESPACE EUROPEEN

Particularités de la structure de la population féminine en Roumanie - Facteur important pour établir des priorités d'action dans l'aménagement du territoire

**Mme Narciza NICA
Institut "Urbanproject"
Bucarest (Roumanie)**

INTRODUCTION

Le thème de cette réunion exprime l'intention de traiter le plus nuancé possible les problèmes du développement territorial, sur le fond de la solution des problèmes fondamentaux de l'existence de la société.

La Roumanie, comme les autres pays de l'Europe de l'Est, se confronte dans cette période d'après l'effondrement du communisme, avec des changements des fondements économiques et sociaux. La rapidité de ces changements a eu pour effet une certaine crise de la réflexion à longue échéance. L'aménagement du territoire est une activité par excellence prospective. C'est pourquoi, les préoccupations pour la politique régionale sont, en ce moment, singuliers et éloignés du contexte politique où les débats sur les aspects macro-économiques et la survivance de l'économie continuent. Mais la recherche dans le domaine de l'aménagement du territoire devance les préoccupations des facteurs de décision.

Le thème proposé à la présente réunion a été un stimulant et une bonne occasion pour nous, les chercheurs scientifiques, de réfléchir sur la manière dont la stratégie de développement régional doit tenir compte des problèmes actuels et futurs d'une surpopulation qui représente plus de la moitié de la population du pays.

Le thème proposé peut être considéré comme un aspect particulier d'un des buts de l'aménagement du territoire formulé par les spécialistes du Conseil de l'Europe - ordonner l'utilisation du territoire par l'homme et pour l'homme. Dans notre cas, par les femmes et pour les femmes. On propose donc un débat sur le rôle des femmes vu dans une double perspective : le sujet et l'objet de la politique régionale.

En ce qui concerne le premier aspect, la formulation des opinions par une femme en qualité d'acteur dans la politique régionale, comme dans le cas présent, n'est pas une première ou un cas singulier pour la Roumanie. Dans notre pays, un nombre important de femmes travaillent dans les collectifs qui s'occupent des problèmes d'aménagement du territoire. Ces femmes ont diverses spécialisations : architecture, économie, sociologie, géographie, sciences. Elles travaillent dans le domaine de la recherche, le procès de décision à l'échelon central ou local - dans l'enseignement supérieur qui forme des cadres spécialisés dans ce domaine. On peut dire que l'actuelle conception roumaine sur l'aménagement du territoire contient autant d'opinions formulées par des femmes que par des hommes. C'est pour cette raison que nous considérons que dans notre pays il est actuellement nécessaire de tenir compte non seulement des opinions nuancées des femmes, mais aussi de celles exprimées par un grand nombre de spécialistes dans le domaine social : démographes, sociologues, anthropologues et psychologues. La participation de ces spécialistes a été insignifiante jusqu'à présent du fait que l'enseignement supérieur a été supprimé il y a quelques années. Après 1989, cet enseignement a de nouveau été institué et d'ici deux, trois ans, nous aurons de nouveaux spécialistes. Nous espérons que certains opteront pour le domaine de l'aménagement du territoire. Leur présence et leur activité conféreront le vrai caractère démocratique de l'aménagement du territoire. Ils permettront la connaissance et la consultation de chaque catégorie de population car une pareille préoccupation dans notre pays était presque inexistante.

Le thème proposé au séminaire est d'une grande actualité et d'un grand intérêt pour nous, la population féminine ayant des problèmes particuliers à soulever concernant l'aménagement du territoire.

L'approche de ce problème doit partir du fait que la population est l'élément de base du développement durable. C'est lui qui constitue le point de repère du développement.

La population féminine représente une partie importante de la population de chaque pays, non seulement par son nombre mais aussi par ses fonctions particulières dans le système socio-économique. C'est la manière d'accomplissement de reproduction de la population, de la fonction sociale et éducative, de la fonction économique qui décident en grande partie de l'avenir d'une société. C'est pourquoi l'apport de la population féminine doit être regardée dans le contexte du besoin de l'équilibre et de la stabilité de chaque pays.

Cadre général

Les problèmes de la population féminine de Roumanie se manifestent par un héritage négatif: une structure économique et sociale dénaturée par la politique d'industrialisation exagérée et le collectivisme agraire exagéré ; le sous-développement des infrastructures ; l'insuffisance des services et des équipements urbains ; le décroissement inquiétant de la population dans certaines zones rurales (surtout dans la plaine où le collectivisme a engendré des exodes massifs vers les villes et dans les zones de montagne privées d'infrastructures et d'équipements).

Nous sommes un des pays où le rapport entre le développement et l'environnement est loin d'être en équilibre (une pollution excessive existe dans certaines villes et zones industrielles où l'espérance moyenne de vie est inférieure à 10-12 ans au niveau de la moyenne nationale, également faible).

La compréhension de ces réalités négatives offre la chance d'affirmer une volonté politique d'engager le développement du pays vers un développement durable. Ce sont les actions réparatrices qui seront prioritaires pour reconstruire l'environnement urbain, revitaliser certaines zones rurales, réhabiliter les zones naturelles dégradées.

La question de la population féminine

L'orientation de la question féminine vers un développement durable doit s'appuyer sur trois principes : le respect des droits des femmes de vivre et de travailler dans un milieu approprié, la garantie d'une justice territoriale pour permettre à toutes les femmes de bénéficier de conditions honorables de vie et de travail, la création de conditions pour l'exercice du droit des femmes à l'autodétermination.

D'un point de vue théorique, une pareille approche n'est pas entièrement nouvelle dans la politique régionale de la Roumanie du fait que la propagande communiste a toujours décrété le bien-être de la population comme le but fondamental du développement. Mais une séparation a toujours existé entre ce que l'on déclarait et ce que l'on réalisait. C'est pourquoi, du point de vue théorique, nous sommes dans la situation de restituer le sens réel aux concepts déformés pendant les dernières quarante-cinq années.

Du point de vue pratique, on attend la réalisation d'une justice sociale car l'histoire récente a démontré une série d'agressions contre les femmes, accomplies par un système coercitif indirect:

- . lorsqu'une main-d'oeuvre en grand nombre et mal payée s'avérait nécessaire, les femmes ont été obligées de quitter leurs foyers et sont devenues des travailleuses;
- . lorsque l'industrie s'est développée excessivement, les femmes (la plupart des paysannes) ont été embauchées pour des métiers difficiles ;
- . lorsqu'une population plus nombreuse a été envisagée, les femmes ont été obligées, par des décisions humiliantes, à donner naissance à plusieurs enfants.

La nouvelle conception de développement territoriale est tenue à adopter une perspective multidimensionnelle pour corriger la condition de la femme.

Les niveaux d'actions sont les suivants : à l'échelon national pour les questions d'intérêt général et à l'échelon régional pour les aspects intéressant uniquement la population de certaines zones.

Quel que soit le niveau, les questions spécifiques féminines présenteront un intérêt pour la politique régionale, notamment sur trois aspects : démographique, de l'emploi et de la qualité de la vie.

Aspects démographiques

La population féminine de la Roumanie représentait environ 11,5 millions en juillet 1993, ce qui représente 51 % de la population totale. Dans la courbe d'évolution de cette population, 1990 représente un point d'inflexion et une tendance de diminution du chiffre.

Si dans certains pays le développement durable est considéré être en péril du fait du rythme croissant de la population supérieure, en Roumanie c'est l'accroissement durable de la population qui est en péril. Une population qui commence brusquement à décroître est capable de compromettre le développement d'un pays par les déséquilibres fonctionnels qui peuvent se produire dans le temps. La réduction est d'autant plus inquiétante lorsqu'elle se produit par des causes économiques, comme c'est le cas en Roumanie.

La cause directe de la réduction de la population est bien sûr le rétablissement, après 1989, du droit de la femme de décider elle-même de la dimension de sa famille. On a annulé le Décret de 1966 qui interdisait les avortements ; le nombre des avortements a dépassé le nombre des naissances durant les quatre dernières années.

Les femmes ne disposent pas d'une réelle liberté de choisir la taille de leur famille. La plupart d'entre elles sont contraintes de limiter le nombre de naissances par des privations économiques et sociales et les méthodes modernes du planning familial sont peu utilisées. Il reste de grands efforts à faire dans le domaine éducatif pour que les femmes comprennent et acceptent une planification raisonnable du nombre des naissances.

Si la tendance actuelle continue, nous constaterons un vieillissement accéléré de la population féminine, uniquement en raison de la baisse de la natalité et du niveau élevé de la mortalité infantile (24 %), la mortalité générale continuant d'accroître ces dernières années.

Pour assurer un redressement de la population, il est nécessaire d'avoir une politique démographique qui soit en corrélation avec d'autres programmes économiques, sociaux (éducatifs, de santé, de protection de l'enfant - qui est encore très faible en Roumanie).

Plus grave que la décroissance elle-même de la population, c'est la répartition inégale de la décroissance sur le territoire. Il existe des zones, la plupart rurales, où la baisse est aiguë et ancienne. Dans ces zones, en général montagneuses, la proportion des femmes est devenue inférieure à celle des hommes et les déséquilibres structurels sont déjà irréversibles par endroits. Le maintien de ces situations représente une source de déséquilibres régionaux qui entretiennent des flux d'émigration vers d'autres régions.

La structure par âges montre une population féminine plus âgée que la population masculine (les femmes âgées de 60 ans représentent 18,6 %, les hommes représentent 16 %). La proportion plus grande des femmes âgées est due au fait que leur longévité est supérieure (l'espérance moyenne de vie est de 73,2 ans pour les femmes et de 66,5 ans pour les hommes). Par conséquent, dans la population âgée de plus de 70 ans, la proportion des femmes dépasse 60 % ; parmi ces femmes, 3/4 sont des personnes seules (célibataires, veuves, divorcées).

Cette prédominance des femmes âgées, dont beaucoup vivent seules, rend nécessaire un accroissement de la préoccupation de la part de la société qui est tenue de leur assurer une protection spéciale. A l'heure actuelle, cela se limite uniquement à la pension et à quelques facilités de paiement. Il serait urgent et utile de créer des réseaux spéciaux de services de santé et d'approvisionnement pour les personnes âgées. La corrélation entre la solitude des femmes âgées et le grand nombre d'enfants orphelins ou handicapés serait positive. Une structure et un cadre où les femmes âgées pourraient exercer leur rôle éducatif et affectif de "grands-mères" d'enfants seuls devraient être créés.

Une attention spéciale devrait être accordée aux localités rurales. Actuellement, un quart du nombre des femmes qui y vivent a dépassé 60 ans ; dans les zones dépeuplées, cette proportion dépasse la troisième partie. Leurs besoins sanitaires vont croissant et vont exiger un réel accroissement du réseau et du personnel sanitaires.

La distribution spatiale de la population féminine présente un intérêt tant pour la politique régionale que pour la politique sectorielle. Cette distribution est pour la plupart le résultat de l'intervention puissante exercée par l'Etat durant les dernières décennies.

Le fort accroissement de l'industrie dans les villes et le collectivisme total de l'agriculture dans les zones de plaine et de colline a entièrement changé la carte démographique du pays. La population rurale, prédominante en 1945 (77 % du total) est devenue minoritaire. Aujourd'hui, elle ne représente que 45% de l'ensemble de la population.

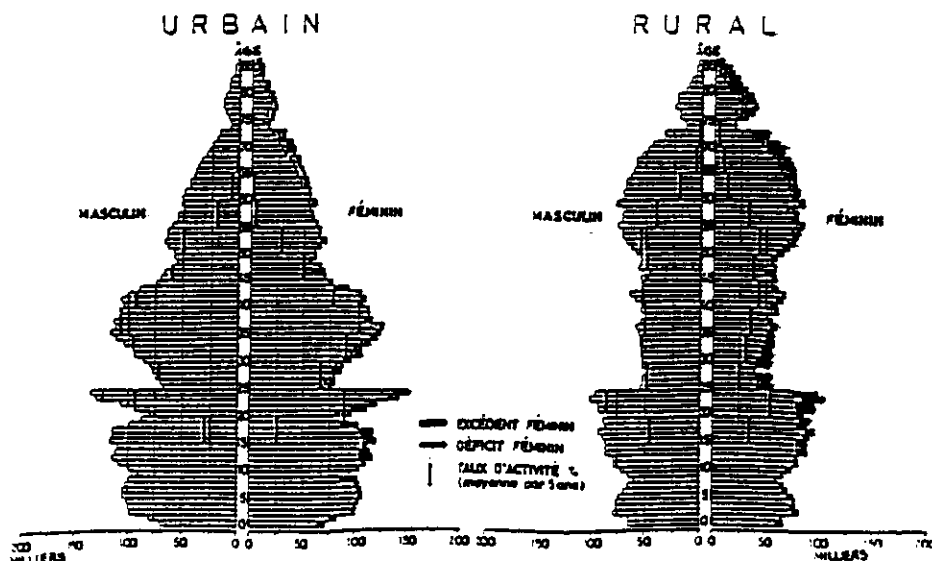
La population urbaine s'est beaucoup développée, particulièrement dans les villes les plus grandes. Dans les régions rurales du nord-est du pays, surpeuplées par rapport à leur possibilité d'emploi, des flux puissants d'émigrants se sont formés vers les régions industrielles plus développées du sud, du centre et du sud-ouest du pays.

Ces mouvements de la population ont conduit à une distribution spatiale insatisfaisante. Par conséquent, du dépeuplement sélectif du milieu rural et de l'orientation préférentielle vers certains centres urbains ont surgi certaines distorsions dans les structures de la population par sexe et par âge.

La population féminine s'est révélée la plus impliquée dans le mouvement migratoire et plus mobile que la population masculine. La proportion des femmes qui vivent en ce moment dans les villes mais nées dans une autre localité (particulièrement rurale) est supérieure à celle des hommes.

Une situation différente de celle connue dans d'autres pays est constatée dans notre pays où l'émigration a engendré la féminisation de la jeune population rurale. Lors des deux dernières décennies, on a constaté dans le milieu rural de la Roumanie l'apparition d'un surprenant et considérable déficit des personnes de sexe féminin de 15 à 40 ans. Par contre, dans le milieu urbain, il y a un excédent féminin dans cette tranche d'âges. On peut constater cette distorsion dans la distribution par milieux, sexes et âges sur la pyramide des âges ci-dessous.

LA STRUCTURE DE LA POPULATION DE LA ROUMANIE PAR SEXES, PAR AGES - 1992



Les implications sur la vie sociale sont importantes parce qu'elles prennent en compte la nuptialité, l'évolution démographique, l'emploi des femmes et les besoins des services spécifiques.

Le processus de féminisation de la population entière des villes est en cours d'élargissement vers la plupart des villes. Le plus haut degré de féminisation se trouve dans les villes de plus de 100.000 habitants. Ce sont les activités industrielles accessibles pour les femmes et un secteur tertiaire mieux développé qui ont attiré le plus grand nombre de femmes. Les villes de petite taille, avec un profil économique non différencié ou mono-industriel, n'ont pas attiré un grand nombre de femmes. La population féminine représente 47 à 48 % de la population.

La distribution déséquilibrée de la population dans le territoire a paru malgré les tentatives passées de maîtriser les mouvements de population. Le fait que les résultats n'ont pas été ceux auxquels on s'attendait prouve que les mesures administratives et centralisées ne sont pas efficaces. Il est urgent d'avoir un système de leviers économiques et sociaux pour influencer la population vers la localisation dans certaines villes.

Les aspirations et les besoins de la population féminine qui a fixé sa résidence dans les villes ont été partiellement satisfaits par le problème de l'habitat et les services.

Même si les femmes habitent dans une agglomération urbaine de 5.000, 50.000 ou 250.000 habitants, elles vivent dans un patrimoine urbain fortement dégradé, donc dans des conditions matérielles de vie pas trop différentes. Toutefois, dans les grandes agglomérations urbaines, le contact avec le milieu naturel est plus difficile et le degré de pollution est plus élevé. C'est pourquoi la stimulation de l'attraction des petites villes pour la population féminine serait une préoccupation digne du développement durable. On peut y améliorer plus vite et plus facilement les conditions de vie que dans les grandes villes où les équipements ne se sont pas développés. L'équilibre des structures territoriales sera une conséquence favorable.

Dans les conditions économiques et sociales actuelles, il est également très important que le milieu rural retrouve son équilibre et que les établissements ruraux soient revitalisés. La population féminine du milieu rural peut être une chance, grâce aux effectifs très nombreux des contingents de 10 à 25 ans. Si des conditions favorables sont créées pour que ce potentiel de procréation soit rendu stable dans le milieu rural, on peut espérer un rajeunissement et une revitalisation par l'intérieur du milieu rural. Des programmes complexes économiques, d'infrastructures, d'équipements, d'instruction scolaire et professionnelle appropriée aux besoins locaux sont nécessaires. Des politiques différenciées seront conçues et les régions plus marquées par la crise seront prioritaires.

Le marché du travail

La Roumanie a le plus haut taux d'activités des femmes en Europe, environ 40 %. Il y a quelques années ce taux était plus élevé. Les femmes représentent environ la moitié de la population active du pays (45 %). La population féminine de Roumanie constitue un potentiel économique très important, non seulement par son nombre mais aussi par ses caractéristiques structurelles liées au niveau d'instruction, de qualification, du domaine d'activités et surtout de la répartition dans le territoire.

Deux facteurs ont déterminé la présence des femmes, de tous âges, en grand nombre sur le marché du travail: d'une part une propagande pour l'émancipation des femmes, pour des raisons idéologiques et, d'autre part, les privations économiques ont incité les femmes à entrer dans la vie économique afin de faire l'appoint des revenus des époux.

Il existe des différences importantes entre les caractéristiques du potentiel des localités urbaines et rurales, des localités d'importance locale et d'importance zonale. La population active des villes est jeune (1/3 a moins de 30 ans) avec un niveau d'instruction élevé et une qualification diversifiée ; celle des localités rurales est âgée (la moitié environ dépasse 50 ans), a un niveau d'instruction très bas et appartient à la catégorie professionnelle des agriculteurs. Ce sont des éléments très utiles pour toutes les actions dans la politique régionale ou sectorielle qui doit connaître les disponibilités de chaque territoire.

La promotion des activités économiques nouvelles et de performance ne peut se réaliser sans tenir compte du niveau d'instruction et de qualification de la population féminine active qui est supérieur à celui des hommes (40 % des femmes actives ont une formation moyenne et supérieure par rapport à 33 % des hommes).

Pour restructurer ou reconvertir l'économie, la répartition par branches de la population féminine active peut être une soupape de réglage. Les femmes de Roumanie sont présentes dans les branches les plus difficiles et les plus diversifiées : dans l'industrie extractive (de l'extraction du charbon à l'extraction et la préparation des minéraux ferreux, non ferreux et même radio-actifs), dans l'usinage du combustible nucléaire, dans l'industrie du caoutchouc. Au total, 4 % des femmes actives travaillent dans ces secteurs.

C'est un contexte favorable pour décourager le développement de l'industrie aux dimensions, à la structure, à la technologie et au besoin des ressources actuelles. C'est le moment de penser à un développement durable.

La réduction des emplois nuisibles pour les femmes peut être subordonnée aux actions de conversion de certaines zones sous la devise "la redistribution de la main-d'oeuvre". Mais la redistribution et la restructuration de la main-d'oeuvre doivent se faire tout d'abord avec le souci de protéger les corps professionnels. Ensuite, il faut penser aux raisons qui ont amené beaucoup de femmes en activité et à l'idée de travailler en-dehors du foyer. Il serait intéressant de voir s'il est plus économique d'accorder une aide aux femmes au chômage (actuellement elles représentent 60 % du nombre de chômeurs) ou s'il faut créer des conditions favorables à l'augmentation des revenus des époux.

Dans le contexte de la redistribution de l'emploi féminin, il faut juger aussi le développement du secteur tertiaire qui, en Roumanie, comme dans les autres pays de l'Est, est très peu développé. Son extension - absolument nécessaire dans les conditions actuelles de notre pays - présente un intérêt pour les femmes pour deux raisons évidentes.

Le secteur tertiaire est capable d'assimiler une grande partie du personnel féminin mis au chômage par d'autres branches d'activités, mettant ainsi en valeur leur potentiel intellectuel et professionnel, notamment dans le domaine du tourisme ; une grande surface de notre pays dispose de valeurs touristiques (la zone montagneuse très étendue, la zone littorale de la Mer Noire, de nombreuses zones historiques ainsi que des zones balnéaires et climatiques).

Le développement des services constitue aussi une grande nécessité pour la vie des femmes et cela comblerait le vide du passé concernant la protection des femmes. L'insuffisance des services sanitaires, de soins et l'éducation des enfants, de l'aide ménagère et d'autres services complémentaires ont enfermé la femme dans un "esclavage" moderne de la famille, en réduisant considérablement la qualité de leur contribution dans la vie de la société. Dans chaque localité du pays, petite ou grande, urbaine ou rurale, il est possible que la population féminine participe à l'essor du secteur tertiaire.

Aspect social

La Charte de Torremolinos souligne la nécessité de satisfaire les besoins des différentes couches de la population par des actions d'aménagement du territoire. La population féminine en est la plus nombreuse et la plus importante par ses particularités. La question féminine doit être regardée par la perspective d'un des objectifs fondamentaux de l'aménagement du territoire, celui de l'amélioration de la qualité de la vie. Elle n'a pas constitué une réelle préoccupation pour ceux qui construisent le cadre de vie dans notre pays. C'est pourquoi les nouvelles approches doivent impliquer des programmes de développement social en améliorant le statut de la femme dans la société avec leurs nombreuses qualités.

En qualité de mère, le comportement procréateur de la population féminine de Roumanie appartient au modèle démographique du sud-est de l'Europe, caractérisé traditionnellement par une haute fécondité. C'est pourquoi dans les programmes concernant le développement local, une série de services pour aider ou même stimuler les femmes à devenir mères sont nécessaires. Dans le milieu rural, les services pour les mères et leurs enfants sont très importants afin d'offrir aux futures mères un savoir-faire dans les domaines de l'hygiène et de la pédagogie, afin de réduire la mortalité infantile qui y est la plus élevée d'Europe.

En qualité de travailleuse, la participation des femmes au marché du travail est la plus importante dans la tranche d'âge 25 à 40 ans, alors que la nuptialité et la fécondité sont les plus élevées. Pour que la femme puisse accomplir les deux fonctions importantes - travail et mère - il est nécessaire d'organiser sur de nouvelles bases les services de soin et d'éducation des enfants. La baisse inattendue de la natalité au cours des dernières quatre années peut être considérée comme une réaction des mères potentielles aux désordres parus dans le système institutionnel des services pour enfants.

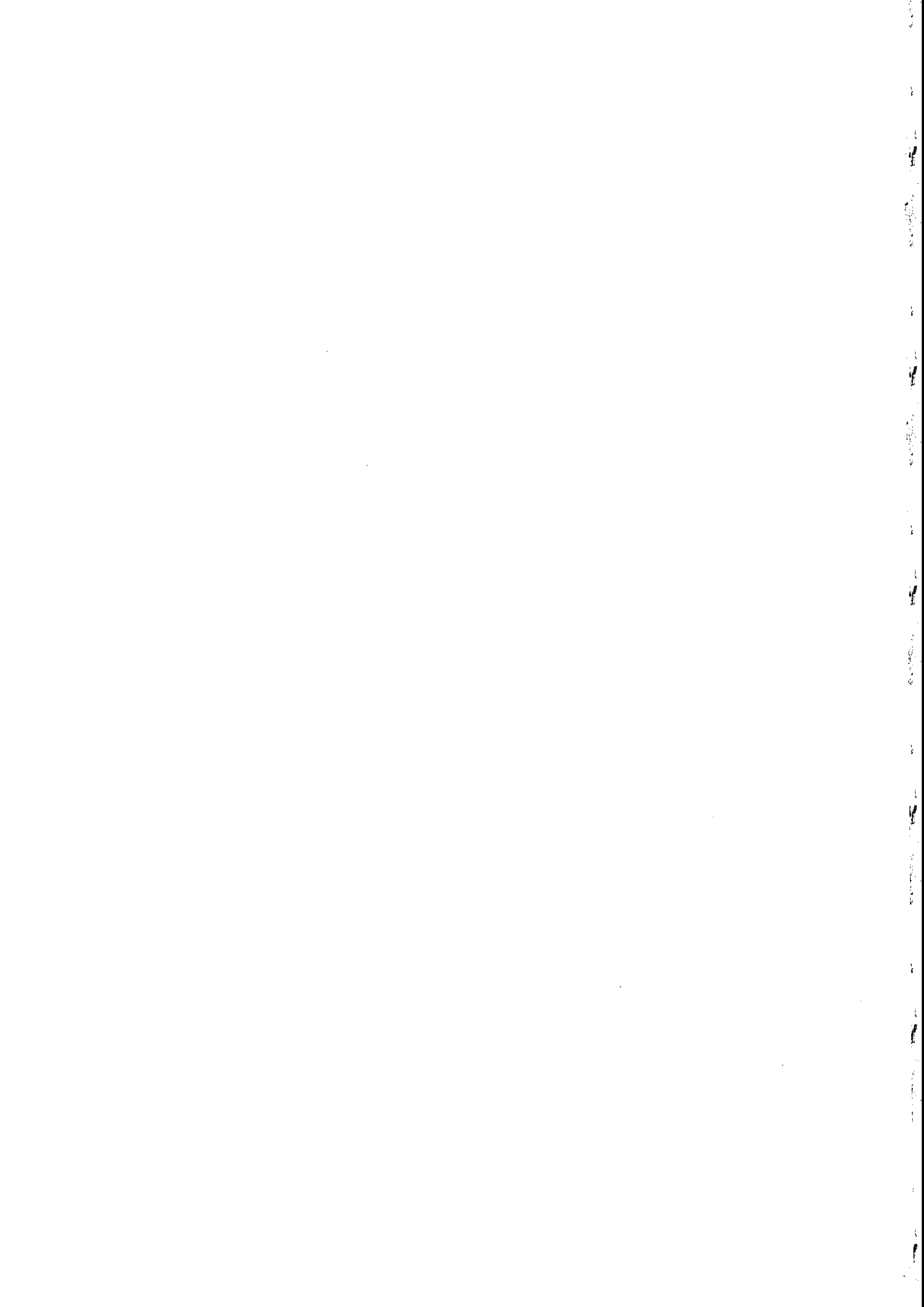
Dans les agglomérations urbaines, cette question est la plus importante du fait que le taux d'activité des jeunes femmes atteint 87 %. Dans le milieu rural, la participation des femmes à l'activité est moins importante (en-dessous de 70 %). A l'avenir, il faut également penser à un système de ces services dans le milieu rural si l'on veut le rajeunissement de sa population.

Au cours des dernières décennies, la population féminine de Roumanie a considérablement progressé dans la mobilité sociale et professionnelle : la maîtresse de maison est devenue une personne active, la paysanne est devenue ouvrière ou employée. La mobilité des femmes est un secteur qui doit être suivi à l'avenir ainsi que l'ajustement du cadre de vie aux nouveaux besoins.

En qualité de maîtresse de maison, dans une société où la plupart des travaux ménagers revient aux femmes, l'amélioration des équipements collectifs doit être revue afin d'alléger le travail des femmes au foyer.

Actuellement le développement d'une gamme variée de services s'avère nécessaire pour offrir une aide substantielle aux travaux domestiques - domaine complètement négligé chez nous. Cette aide apportée aux femmes leur permettra de s'affirmer conformément à leurs compétences et à leurs aspirations.

Il y a tout de même peu de chances que les objectifs présentés ci-dessus soient accomplis dans le cadre d'une politique régionale à brève échéance. Actuellement, les mécanismes spécifiques pour stimuler le développement des zones vulnérables font défaut et les autorités locales ne disposent pas encore de ressources budgétaires parce que la législation est en retard.



DEMOCRATIE PARITAIRE ET DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE CONTEXTE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ESPACE EUROPEEN

Passage à l'économie de marché - Une chance ou une menace pour l'aménagement bulgare dans l'optique des contributions respectives de l'homme et de la femme

Mme Elka Velinova PENEVA
Architecte Ph.D.
Sofia (Bulgarie)

1. PHILOSOPHIE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

1.1. Nature de l'aménagement du territoire

Alors que les pays d'Europe occidentale sont frappés par le doute et craignent de ne jamais pouvoir relever les défis des bouleversements économiques, les pays d'Europe orientale découvrent un nouveau mode de vie qui leur permet de sortir d'une longue période d'inactivité silencieuse et de retrouver dignité et respect de soi, qui sont les valeurs de base de la démocratie.

La réforme en Bulgarie se fonde sur le passage d'une planification autoritaire à une politique d'aménagement coordonnée, qui est un processus complexe.

En effet, si, dans le premier cas, l'aménagement du territoire relève uniquement du gouvernement, dans le second cas, il est nécessaire de coordonner les investissements de l'Etat et ceux du secteur privé naissant.

Actuellement, l'aménagement du territoire, qui était un processus statique, est en passe de devenir un phénomène dynamique garantissant le respect de deux droits fondamentaux de l'homme: le droit à un territoire aménagé et à un environnement harmonieux et le droit à la propriété.

1.2. Objectifs de l'aménagement du territoire

Parmi les objectifs de la politique d'aménagement du territoire à poursuivre pendant toute la période de transition figurent:

1.2.1. L'établissement de relations optimales entre les structures de l'Etat et celles du marché afin d'aborder les problèmes "d'en haut", ce qui est, théoriquement, chose entendue, et "d'en bas", ce qui suppose que les collectivités locales assument à présent de nouvelles responsabilités et obligations.

1.2.2. L'élimination d'une centralisation excessive, des normes, critères et directives absolutistes, qui sont causes des distorsions actuelles entre les régions.

1.2.3. L'application d'une politique écologique dans l'aménagement du territoire et la création de conditions favorables à un développement équilibré et stable en lieu et place de solutions momentanées et palliatives.

1.2.4. L'adoption d'une démarche objective et de critères efficaces dans l'élaboration de l'infrastructure régionale.

1.2.5. La redéfinition de priorités: la sphère sociale cède le pas à la sphère économique, ce qui signifie que l'on remplace les anciennes méthodes "d'égalisation" par des mesures de "stimulation du marché privé", qui constituent aujourd'hui le principal moteur des collectivités.

1.2.6. Une politique axée sur les problèmes concrets de notre pays, concernant les régions agricoles, d'une part, et, d'autre part, les loisirs, le tourisme, l'écologie et la sauvegarde des ressources.

1.2.7. Parallèlement à l'attention apportée aux problèmes locaux, la mise en oeuvre de tous les moyens pour s'intégrer dans le concert des Etats d'Europe et dans le monde.

1.2.8. Conformément à la Déclaration sur l'interdépendance pour l'édification d'un avenir sûr, adoptée par l'Union internationale des architectes (UIA) à Chicago en 1992, l'environnement conçu et créé par l'homme demeure une richesse fondamentale, tout comme il peut s'avérer essentiel pour l'avenir de la planète. Partant, l'aménagement du territoire suppose responsabilité et équilibre entre des intérêts divergents.

2. CONTEXTE ACTUEL

2.1. Eléments subjectifs

2.1.1. Structure démographique selon l'âge et le sexe

La Bulgarie compte 8 989 165 habitants, la composition ethnique de sa population étant relativement homogène. Les femmes représentent un peu plus de la moitié de la population.

2.1.2. Eléments démographiques

La mortalité dans la population active a augmenté de 0,1%. L'espérance de vie diminue, elle est de 5 à 7 ans inférieure à celle des pays d'Europe occidentale. La natalité reste faible. En conséquence, la croissance démographique connaît une chute spectaculaire.

2.1.3. Etat de santé

L'état de santé des hommes comme des femmes se dégrade, les maladies cardio-vasculaires en particulier se généralisent, elles représentent 22% des causes de décès et sont à l'origine d'invalidité dans 70% des cas.

2.1.4. Occupation professionnelle et chômage

Si en 1987 la Bulgarie connaissait une situation de plein emploi, on compte aujourd'hui 600 000 chômeurs officiels, parmi lesquels 120 000 sont des personnes hautement qualifiées.

Les données de l'emploi par secteur professionnel indiquent qu'il existe un chômage dans les branches techniques qui affecte plus particulièrement les femmes.

Contrairement à l'inflation qui frappe toutes les couches de la société, le chômage n'affecte pas les femmes et les hommes dans les mêmes proportions, ni pour la même durée.

2.2. Eléments objectifs

2.2.1. La crise économique

La Bulgarie traverse une période de crise économique profonde, qui se caractérise par l'effondrement de l'industrie (chute de 22% en 1990), un taux d'inflation élevé, une industrie du bâtiment en perte de vitesse, un manque d'investissements et une hausse de la spéculation sur le prix des terrains à bâtir. Une telle situation freine considérablement l'aménagement des zones construites.

2.2.2. Restitution

Le retour à la propriété privée dans les villes et leurs agglomérations favorise la croissance du secteur du bâtiment, mais crée également de nombreux problèmes. La restitution de la propriété foncière remet en question la construction de bâtiments publics colossaux, car les municipalités ne peuvent aujourd'hui exproprier, elles ne peuvent qu'acheter aux propriétaires les terrains aux prix du marché.

2.2.3. La privatisation

La privatisation est la suite logique de la restitution des terres et conduit au rétablissement de la propriété privée. Elle commence à exercer une influence favorable sur les zones urbaines où différentes activités d'utilité publique font leur apparition. Il va de soi que les changements apportés ne sont pas toujours esthétiques et conformes aux souhaits des architectes.

3. LES PROBLEMES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE AU MOMENT DU PASSAGE A L'ECONOMIE DE MARCHE DANS L'OPTIQUE DES CONTRIBUTIONS DE L'HOMME ET DE LA FEMME

3.1. L'aménagement du territoire en période de transition

Les quatre dernières années nous ont coupé de notre passé idéaliste et nous ont ôté la tentation d'appliquer des modèles idéologiques à l'aménagement du territoire.

A l'évidence, la complexité croissante des processus politiques est un frein aux initiatives économiques en matière d'aménagement. Les structures de base de l'économie de marché nous font défaut, telles que le marché des produits de base, des capitaux et en partie le marché du travail.

Il nous manque également une vision de la dimension, des compétences et de l'importance des structures régionales. Les mécanismes de gestion ne sont pas adaptés aux conditions du marché.

Les structures régionales formelles (les municipalités) et informelles (la côte de la Mer Noire, la rive du Danube, les régions montagneuses, les alentours des villes) doivent être restructurées, redéfinies géographiquement et dans leurs fonctions.

Les manoeuvres politiques qui peuvent, lorsque la situation s'y prête, se faire au détriment de toute considération professionnelle en matière d'urbanisme constituent un danger potentiel. Ainsi, il s'agit à présent avant tout d'empêcher que la corruption ne devienne une caractéristique de l'aménagement du territoire pendant la période de transition.

3.2. Les femmes et l'aménagement du territoire

3.2.1. Les participants à l'aménagement du territoire

La conception orthodoxe de la collaboration professionnelle, qui est typique de la région des Balkans, remet en cause l'idée de l'égalité des sexes dans la profession d'architecte. Cette constatation est d'autant plus vraie à l'heure où l'offre de travail diminue.

Il est possible de classer les participants aux processus d'aménagement du territoire à proprement parler en trois groupes:

- Le groupe le plus important par la taille se compose des non-professionnels, les clients. Ceux-ci, pendant la période de transition, tendent à appliquer les anciens stéréotypes et associent souvent aménagement du territoire et pouvoirs publics.

La politique d'aménagement du territoire dans les sociétés démocratiques, à laquelle nous aspirons, est sans doute plus élaborée et davantage sensible aux besoins des clients, femmes et hommes;

- La mise en oeuvre d'une politique adaptée à l'homme et à la femme joue également un rôle considérable pour le second groupe, à savoir les professionnels.

Les hommes doivent abandonner leur ton professoral et leur désir irrésistible de domination. Ils pourraient, en considérant la possibilité de déléguer certaines tâches, partager les responsabilités avec leurs collègues du sexe féminin.

Les compétences professionnelles du personnel, surtout à l'échelle locale, sont insuffisantes pour mener à bien les fonctions exercées.

En cette période de transition, les problèmes liés à l'aménagement du territoire doivent également figurer à l'ordre du jour. Libérée de ses racines idéologiques, la science de l'aménagement du territoire est à la recherche de son identité. Les activités scientifiques, en Bulgarie, sont représentées par des professeurs célèbres et des scientifiques sérieux, parmi lesquels figurent un grand nombre de femmes.

Pourtant, il n'existe aucun groupe de pression regroupant des femmes dans les milieux scientifiques et universitaires.

Peu nombreuses sont celles qui manifestent un intérêt pour une forme de collaboration avec les mouvements féministes. Les relations entre l'Union des Architectes en Bulgarie et l'Union internationale des femmes architectes sont épisodiques.

- Enfin, le troisième groupe, les responsables de la gestion à l'échelle locale et nationale, n'a pas encore imposé le dialogue comme méthode démocratique pour résoudre les problèmes.

Une telle méthode n'avait pas la faveur de l'ancien régime politique. C'est pourquoi tout est mis en oeuvre actuellement pour maîtriser cette méthode et l'appliquer.

Les femmes, toutes des spécialistes diplômées de l'enseignement supérieur, représentent une proportion considérable de l'intelligentsia du pays du fait des priorités des anciennes autorités.

Sous la pression de la situation économique et sociale actuelle, ce pourcentage ne cesse de diminuer.

3.2.2. La dynamique de l'éducation et l'intérêt porté à la profession d'architecte

Pendant la seconde guerre mondiale et la période d'après-guerre, les femmes architectes étaient deux fois moins nombreuses que les hommes.

A la suite de la forte croissance dans le secteur du bâtiment, le nombre des étudiants en architecture va connaître une ascension fulgurante dans les années soixante. Le nombre des spécialistes diplômés est alors multiplié par quatre.

Les années soixante-dix sont marquées par la stabilisation du régime totalitaire qui s'appuie sur le potentiel professionnel que représentent les femmes. La proportion de diplômés et de femmes dans la profession est, cependant, proche de celle qui prévalait dans les années d'avant-guerre.

Puis, dans les années 80, une nouvelle vague d'intérêt pour la profession déferle, conduisant à une féminisation de la profession, le nombre des femmes dépassant de 30% celui des hommes, un phénomène typique dans les pays socialistes qui affecte un certain nombre de professions.

Juste avant les changements démocratiques dans les années 90, l'intérêt pour la profession d'architecte décline fortement chez les femmes comme chez les hommes. Cette baisse est particulièrement sensible chez les hommes. Enfin, une analyse détaillée de l'emploi selon les sexes en 1989 révèle l'existence d'un chômage "féminin" en Bulgarie, qui frappe notamment les diplômés de l'enseignement supérieur de plus de trente ans, qui représentent 26,2% de l'ensemble des chômeurs.

3.2.3. Emploi et chômage chez les femmes architectes

La multiplication des obligations professionnelles et familiales et les difficultés économiques auxquelles le pays est confronté ont pour conséquence une baisse continue du niveau de vie, notamment des femmes qui ont une profession. Celles-ci ne peuvent s'offrir le luxe de choisir de rester à la maison. Elles sont ainsi confrontées à une double difficulté. D'une part, elles doivent trouver et garder un emploi, d'autre part, elles doivent remplir leurs obligations familiales et sociales.

Si l'aménagement du territoire relève de la compétence de l'Etat, pour la conception de projets spécifiques, un certain nombre de femmes travaillent dans le secteur privé. Rares sont les femmes qui sont à la tête d'une entreprise (5,5% seulement des entreprises privées sont dirigées par des femmes). Dans la plupart des cas, elles travaillent à leur compte.

3.2.4. Les femmes architectes dans le secteur privé

Avec l'émergence d'un secteur privé dans le domaine de l'architecture, la quantité de travail exigée par les employeurs s'est considérablement accrue. Ainsi, on préférera engager un homme en raison des obligations traditionnelles des femmes liées à la maternité et à l'éducation des enfants et de la longue absence qui s'ensuit. En outre, les entreprises privées exigent de plus vastes compétences professionnelles, notamment dans le domaine de l'informatique et de la gestion, que les femmes très souvent ne possèdent pas.

Le nombre des femmes architectes aux postes de direction ou dans les organes de décision est très faible.

Compte tenu des types de comportement établis, les femmes architectes en Bulgarie sont moins disposées que les hommes à prendre des risques.

Grâce à leurs compétences professionnelles reconnues, les femmes sont en permanence présentes sur le marché du travail bien qu'elles soient essentiellement employées comme simples exécutantes, contrairement aux hommes que l'on préfère dans le rôle de dirigeant d'entreprises d'architecture et de construction.

3.2.5. Les droits des femmes architectes

En cette période de transition, les femmes ont pour mission de:

- défendre le droit à un libre choix afin de mettre en valeur l'utilité sociale de leur activité et ses buts concrets ;
- assumer leurs responsabilités en ayant conscience qu'elles ont pour devoir et pour vocation de contribuer à dépasser la phase critique du passage à l'économie de marché et de favoriser la poursuite des processus démocratiques;

- considérer l'égalité comme un moyen définitif de mettre fin aux discriminations en permettant aux femmes de faire montre de leurs aptitudes à tous les niveaux de la profession d'architecte;
- défendre la moralité et l'éthique de la profession d'architecte en tant que vertu permanente de la femme bulgare.

A l'époque du gouvernement précédent, la présence des femmes architectes à des postes clés était due à l'application du principe idéologique des quotas.

L'exemple des pays scandinaves démontre que ce principe représente encore aujourd'hui un moyen efficace d'accroître l'influence des femmes architectes.

Jusqu'à une période récente, les femmes actives usaient de certains privilèges, comme celui des congés de maternité ou d'éducation des enfants, de la retraite anticipée, etc.

Dans le contexte de l'économie de marché, et notamment dans le secteur privé, ces avantages ont été abolis tacitement.

Depuis le début de la période de transition, les femmes actives sont de plus en plus soucieuses de préserver leurs droits.

Des études montrent que les intérêts des femmes architectes ne coïncident pas toujours avec ceux des hommes et nécessitent donc d'autres mesures de protection.

Du fait même de leur nature biologique, les femmes architectes ont certaines connaissances qui les aident dans cette profession. En effet, l'architecture est souvent liée à la conception, à la grossesse et à la procréation.

Qui d'autre mieux que la femme connaît cela?

D'aucun qualifie l'aménagement du territoire d'art des compromis entre des faits objectifs et des éléments subjectifs coexistants.

Qui d'autre mieux que la femme mariée connaît l'art des compromis?

Les femmes, plus que les hommes, manifestent de l'intérêt pour les problèmes écologiques mondiaux dans la gestion de l'environnement, et elles ont la volonté et la patience de se battre pour leurs solutions.

4. STRATEGIES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE PENDANT LA PERIODE DE TRANSITION

Pour s'affirmer, les femmes architectes ont besoin d'un cadre structurel, institutionnel et juridique qui leur permette de faire face à leurs obligations professionnelles et personnelles.

La stratégie actuelle, nécessaire à la protection économique et sociale des femmes dans le contexte de l'économie de marché, suppose le respect total de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et celle relative aux droits de l'enfant.

- La formation et le recyclage doivent encourager les femmes à prendre des initiatives économiques.
- Il convient d'améliorer les perspectives de promotion des femmes dans le domaine de la formation et de la recherche scientifiques. A cette fin, les autorités responsables doivent renforcer la position des femmes et leur confier des postes d'experts, de chargés de cours et de chercheurs.
- Les femmes architectes doivent être présentes dans une plus large mesure à tous les niveaux des structures publiques et gouvernementales.
- Il convient de juguler le chômage et d'éliminer tous les obstacles à l'emploi professionnel des femmes.
- Il faut encourager les femmes architectes à se lancer dans les affaires en développant leur confiance en elles-même et leur indépendance.
- Il convient d'entretenir l'intérêt des femmes architectes pour des domaines d'activité qui font traditionnellement partie de la profession, tels que les établissements destinés aux soins de santé, le logement, les écoles, les jardins d'enfants.
- Parallèlement, il faut inciter les femmes architectes à se préoccuper de rendement énergétique, de gestion des écosystèmes et autres domaines visant à empêcher la détérioration de l'environnement.
- Il est souhaitable d'encourager les femmes architectes à créer et diriger des entreprises de construction.

5. DEFIS LIES AU PASSAGE A L'ECONOMIE DE MARCHE

Le défi majeur à l'heure actuelle est de redéfinir les orientations économiques, sociales et politiques de l'urbanisme et de la planification régionale en Bulgarie dans l'optique d'un développement stable. Toute prise de décision doit à tout prix tenir compte de ce concept fondé sur une vision économique et écologique complexe.

Le peuple bulgare n'est pas encore suffisamment sensibilisé aux problèmes écologiques pour faire face aux défis liés à la difficile situation économique et financière du pays.

Malheureusement, il y a même chez les professionnels des personnes qui considèrent que la croissance économique est indispensable aujourd'hui alors que la question de l'environnement peut attendre que notre société soit en mesure de consentir les dépenses nécessaires à cet effet.

Or, le manque de coordination entre les politiques économiques et les politiques environnementales dans le cadre de l'aménagement du territoire présente un danger et peut avoir des répercussions négatives sur l'urbanisme et l'aménagement des régions.

Se préoccuper davantage d'éducation - l'activité humaine la plus positive en tant que facteur de développement - est un autre défi qui doit être relevé pendant la période de transition. A cette fin, la formation et la spécialisation sont indispensables. Les femmes architectes doivent recevoir une formation spécialisée et non globale, qui mette l'accent sur leur individualité et leur créativité.

En outre, il est nécessaire de considérer la profession d'architecte comme un processus d'apprentissage permanent se poursuivant tout au long de la vie.

Le défi de l'interaction entre l'individu et la collectivité, composante fondamentale de toute société démocratique, ne peut être relevé uniquement à l'aide du principe "soit/soit", mais sur la base de la convergence des intérêts.

La femme architecte, en tant que composante de la société, a besoin du soutien de ses pairs, mais ses initiatives, sa créativité et l'expression de celles-ci relèvent essentiellement de ses efforts individuels.

Après des générations de femmes obéissantes, celles de nos grands-mères et de nos mères, est apparue notre génération de femmes ayant une profession. Nos parents ont investi dans notre éducation et voulu notre réussite.

Sans se laisser aller à l'autosatisfaction devant nos humbles réalisations, et sans jouer aux martyrs glorieux, nous sommes convaincues d'une chose: ce sont nous les femmes qui devons prendre en main le passage de l'aménagement autoritaire à l'aménagement démocratique du territoire.

Par conséquent, c'est de notre professionnalisme que dépend la durée et la difficulté de cette période de transition.

Le message à nos enfants est le suivant: c'est grâce à la connaissance de leurs facultés qu'ils formeront une génération équilibrée consciente que la défense des droits de l'homme ne peut être assurée que par une lutte de tous les instants.

BIBLIOGRAPHIE

1. Atanasov Atanas, (1992). Regional policy in Republic of Bulgaria into the Transition Period. Bulletin of the Ministry of Territorial Planning and Housing Policy. December 1992, Sofia, Bulgaria.
2. Central Statistical Office for Bulgaria, 1992.
3. Dikov Petar, Territorial and Urban Planning as an early stage of the Investigation Process, Paper presented on the Conference of Scientific and Technical Union, March 1993, Sofia, Bulgaria.
4. Dikov Petar, (1993), The urbanities in the period of transition, Paper presented on the National Conference of Urban Planning, 20 April 1993, Union of Architects of Bulgaria, Sofia.
5. Kostova Dobrinka, (1993), Women in Bulgaria in Employment and Political Involvement at the Beginning of the 1990s , Paper delivered at the annual convention of the American Sociological Association, Miami Beach, USA, August 13-17, 1993
6. Lekov Kostadin, Professional Occupancy of Technical and Economical Intellectuals, Paper presented on the Conference at Scientific and Technical Union, March 1993, Sofia, Bulgaria.
7. Lovenduski Joni (1993), Report on the Roles of National and International Machinery for Gender equality in the Transition Period in East and Central Europe, International Workshop on the Problem of Equality in the Current Period of Transition, Sofia, 13-15 December 1993.
8. Masslarova Emilia (1993), Conclusions of the Chief Reporter of the International Workshop on the Problems of Equality in the Transition Period in Central and East Europe, Sofia, Bulgaria, 13-15 December 1993.
9. Mollov Belin (1993), Preparation of the Administrating and Territorial Reforms in Bulgaria, Paper delivered at the Bulgarian - Danish Seminar, 5-8 November 1993, Sofia, Bulgaria.
10. Peneva Elka, 1991, Hospital Planning in Bulgaria - from static to dynamic, Paper for the International Union of Architects, Public Health Group, 16 Hospital Conference, Dusseldorf, 26 April 1991.
11. Pettersen Kjellang (1993), The Equality of Women and Men in the Context of Human Rights in the Transition Period in the Countries of Central and East Europe. Looking to the Future; achieving real equality, Sofia, Bulgaria, 13-15 December 1993.
12. Pissarski M., Klassanov M., Todorova M., Voinikov Tz., Tenev U., Avramova A., Statistics of the Higher Institute of Civil Engineering, Sofia, 1993.
13. Siemenska Renata, 1993, The impact of political and economic changes on the status of women in Central and Eastern Europe, International Workshop on the Problems of Equality in the Transition Period in Central and East Europe, Sofia, Bulgaria, 13-15 December 1993.
14. Spiridonova Julia, (1992), General Approaches and Realization techniques applied to the Policies in European Countries, Bulletin of the Ministry of Territorial Planning and Housing Policy, December 1992, Sofia.

Figure 1

DEMOGRAPHY

Fig. 1.1 POPULATION PYRAMID (1992)

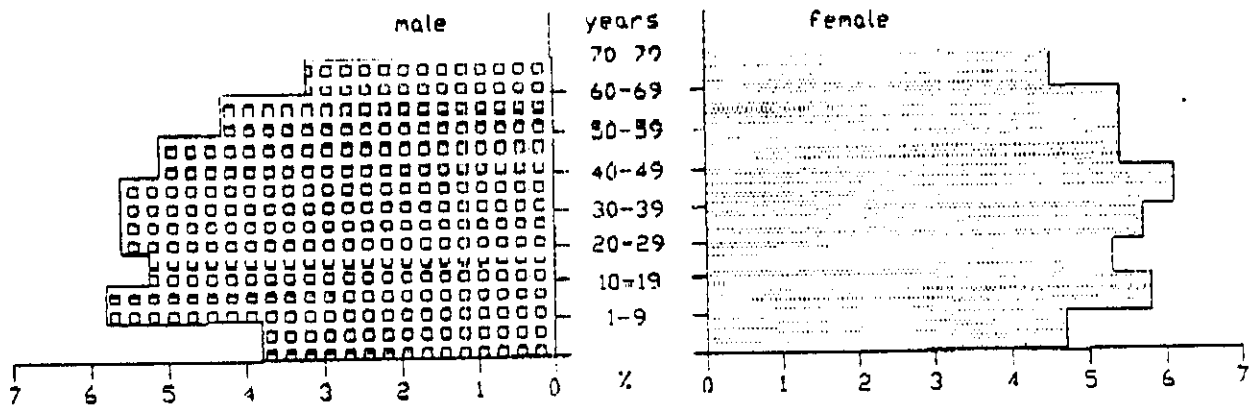


FIG.1 LIVE BIRTHS, DEATHS AND NATURAL GROWTH

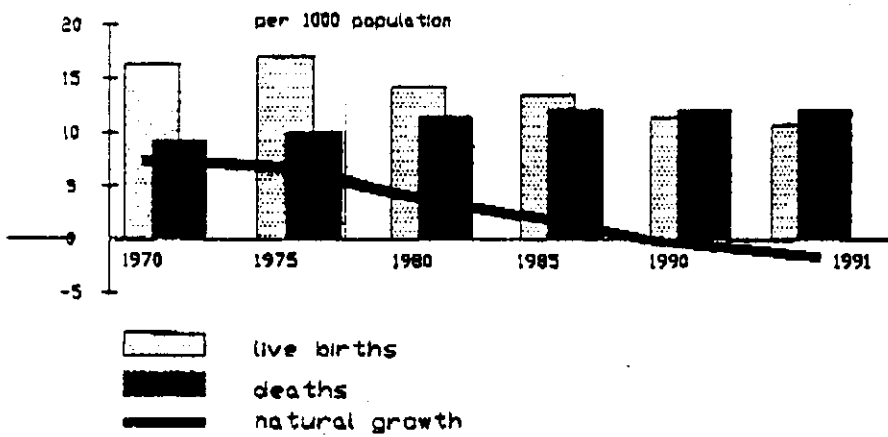


Figure 2

HEALTH STATUS

Fig. 2.1 REGISTERED CASES OF DISEASES IN HEALTH ESTABLISHMENTS

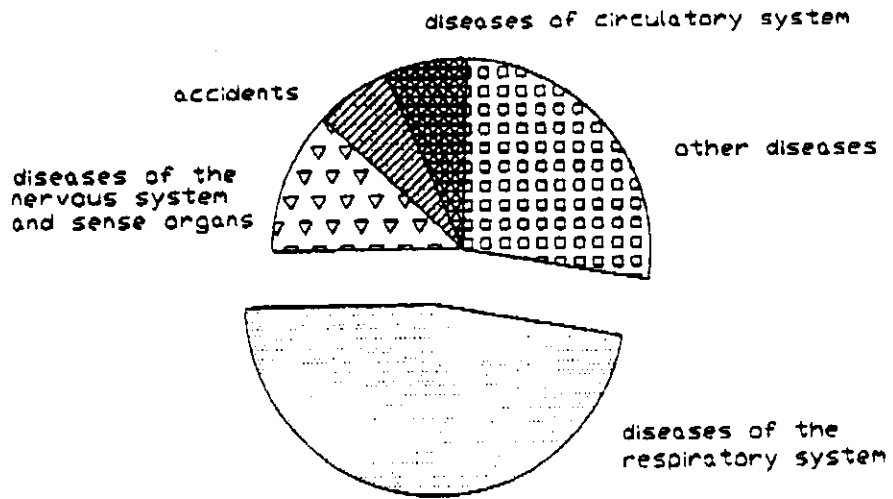


FIG.2.2 MORTALITY BY CAUSES

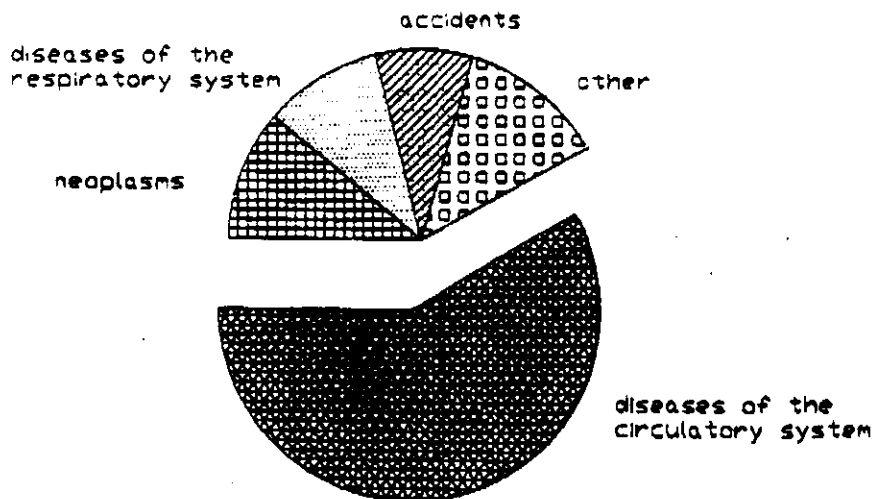


Figure 3

OCCUPANCY AND UNEMPLOYMENT

FIG.3.1 PERSONNEL BRANCH STRUCTURE

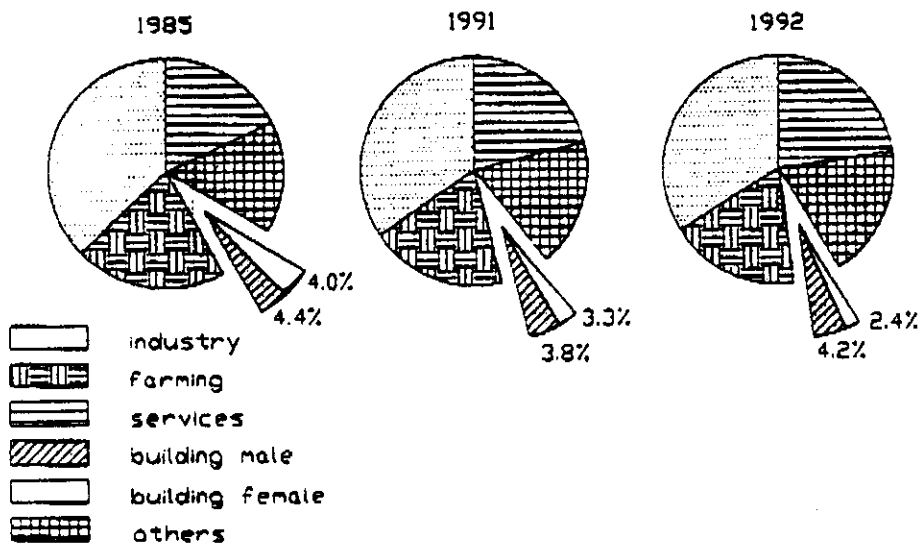


FIG.3.2 OCCUPANCY OF HIGHLY EDUCATED PROFESSIONALS

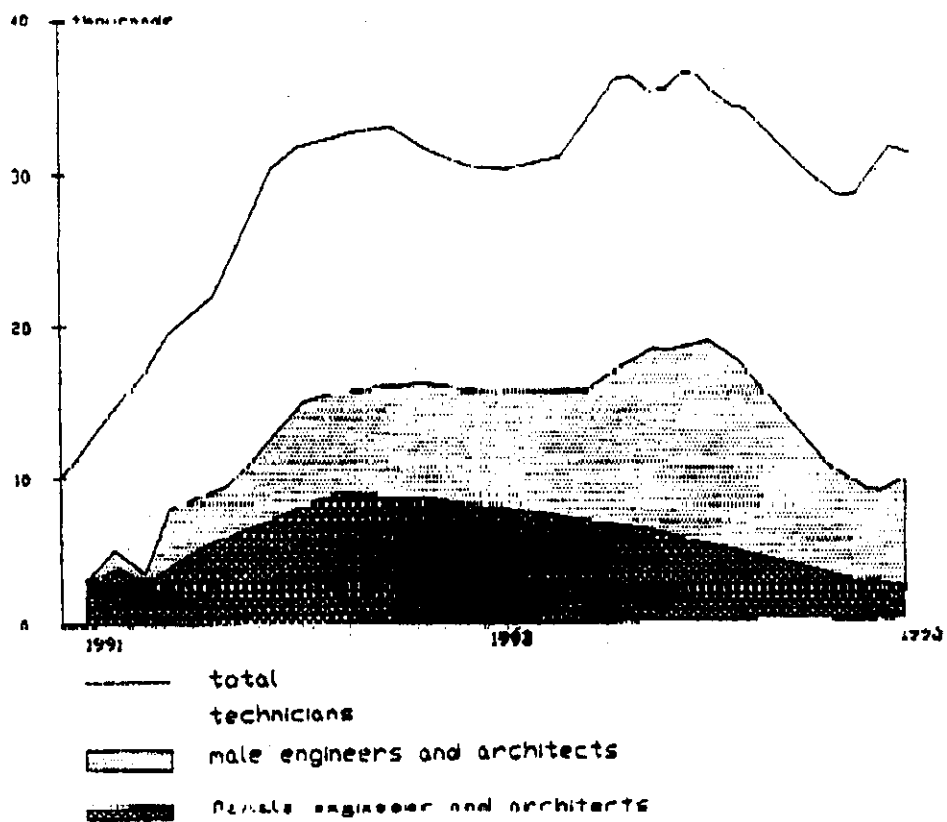


Figure 4 ECONOMY

FIG.4.1 GENERAL PRODUCT AND NATIONAL INCOME INDEXES

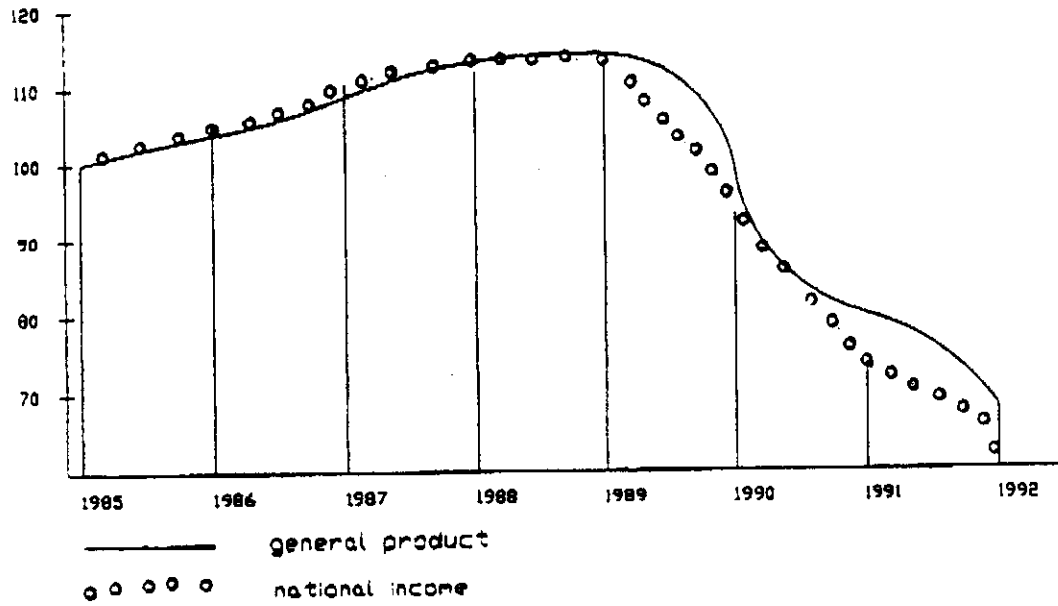


FIG.4.2 BUILDING INDUSTRY DYNAMICS

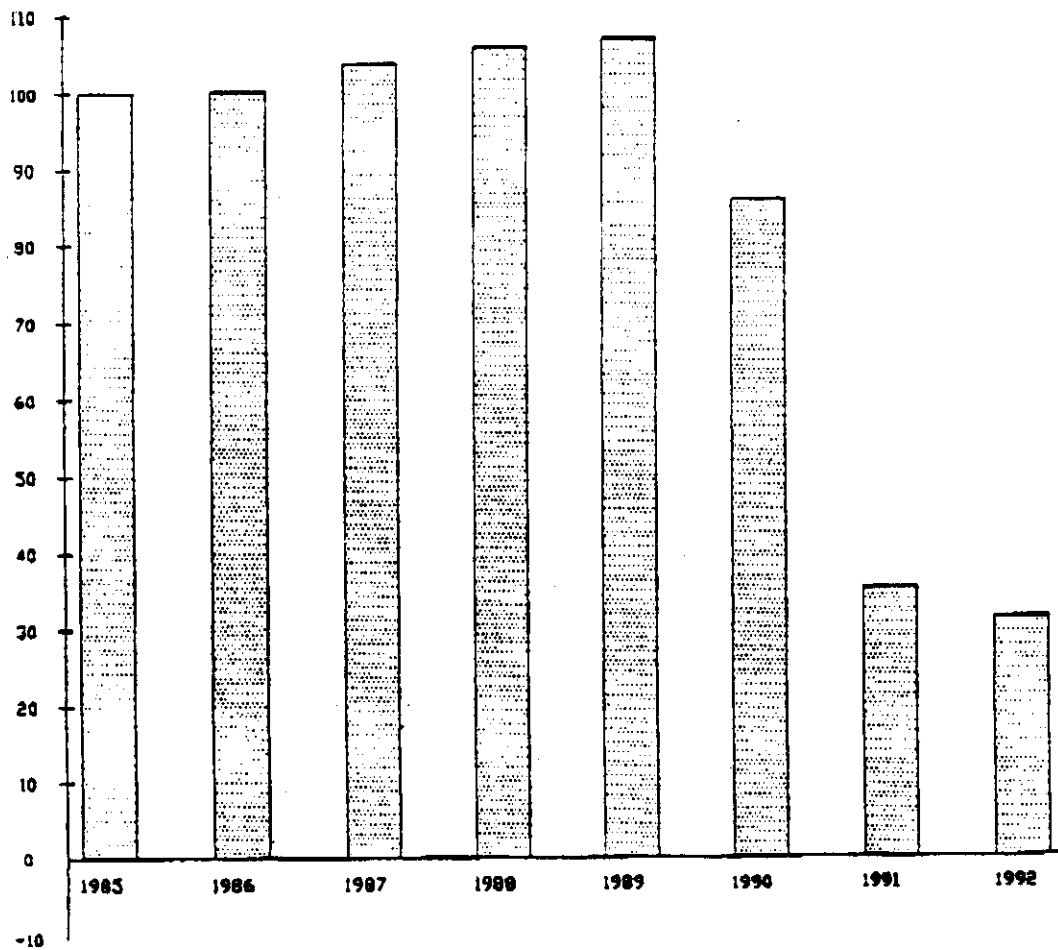


Figure 4

ECONOMY

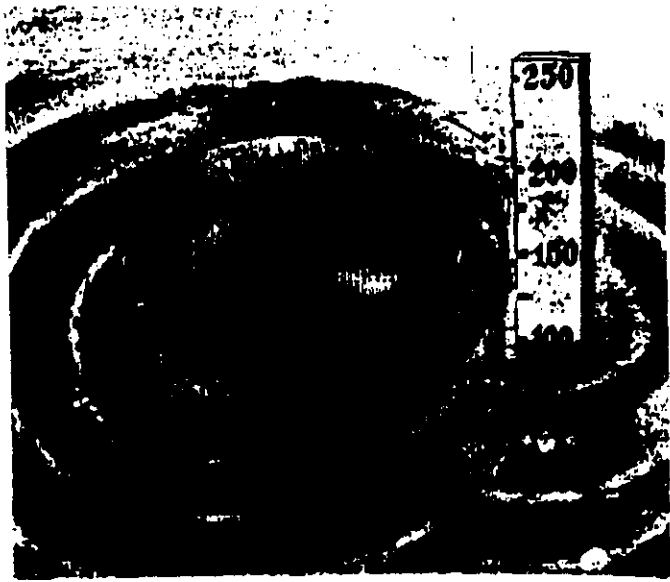


FIG.4.3 LIVING STANDARD INDEXES

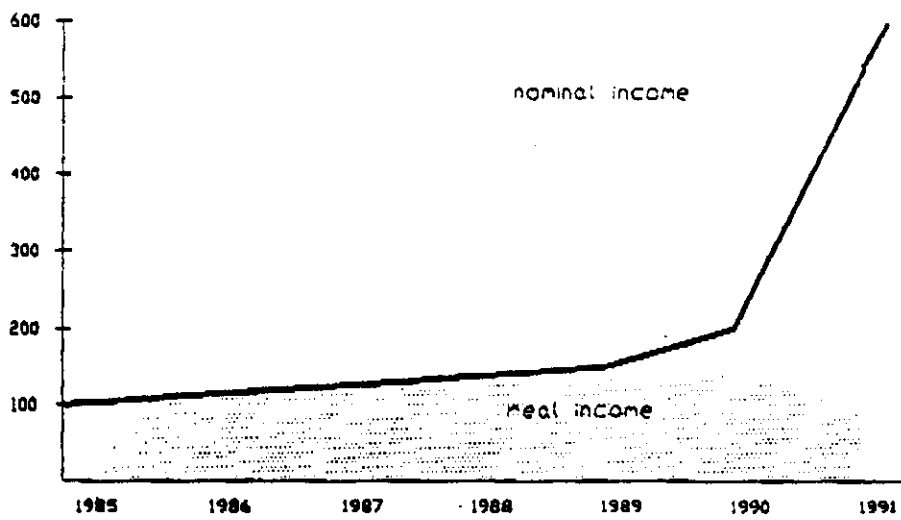


Figure 5

PLANNING

Fig. 5.1 PROFESSIONALS IN PLANNING

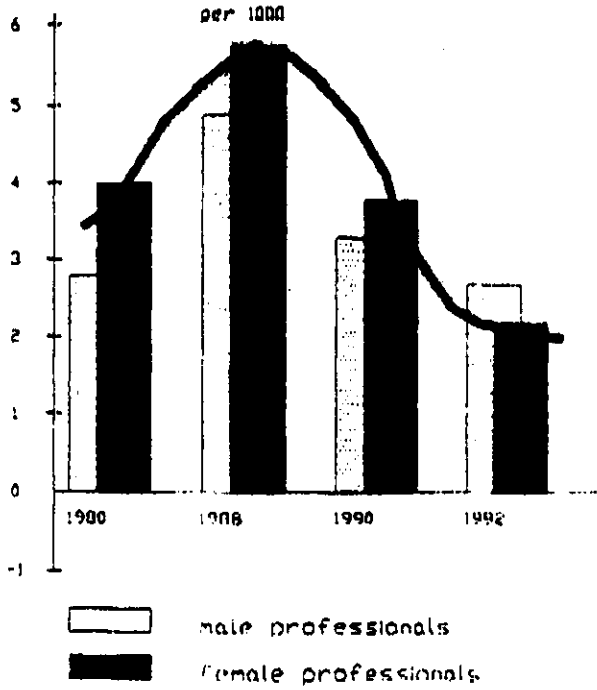


FIG.5.2 INTEREST TO THE ARCHITECTURAL PROFESSION

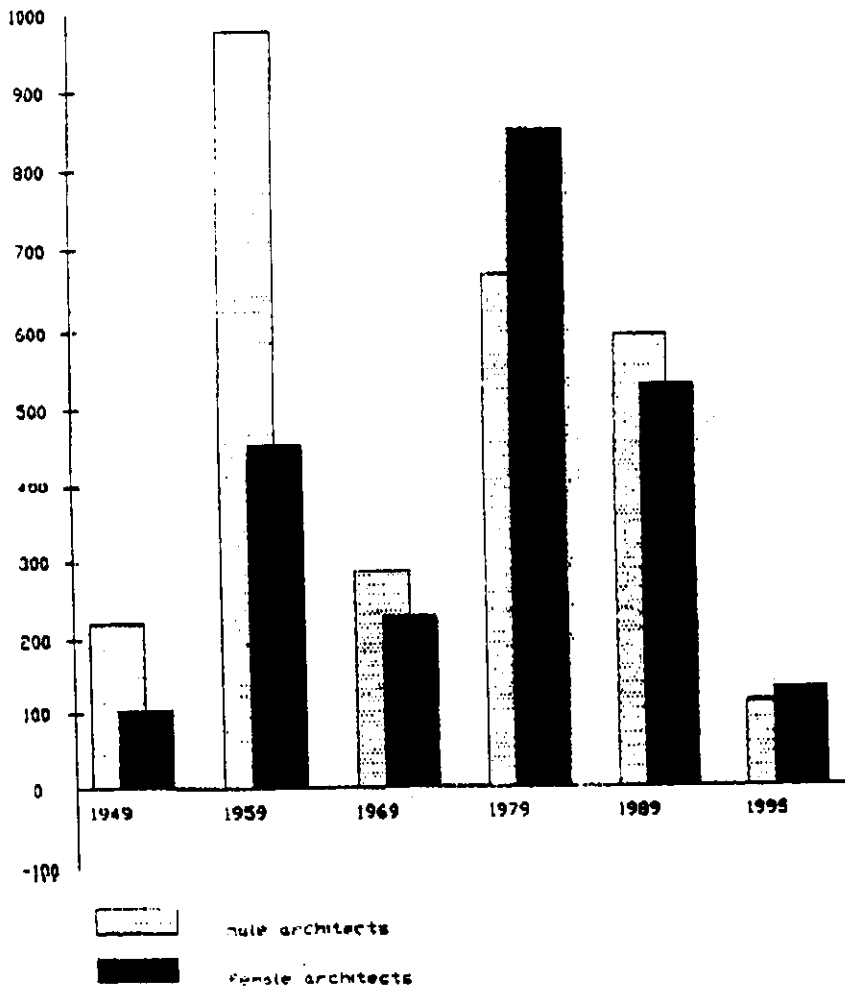


Figure 5 PLANNING

FIG.5.3 PRIVATE SECTOR PERSONNEL

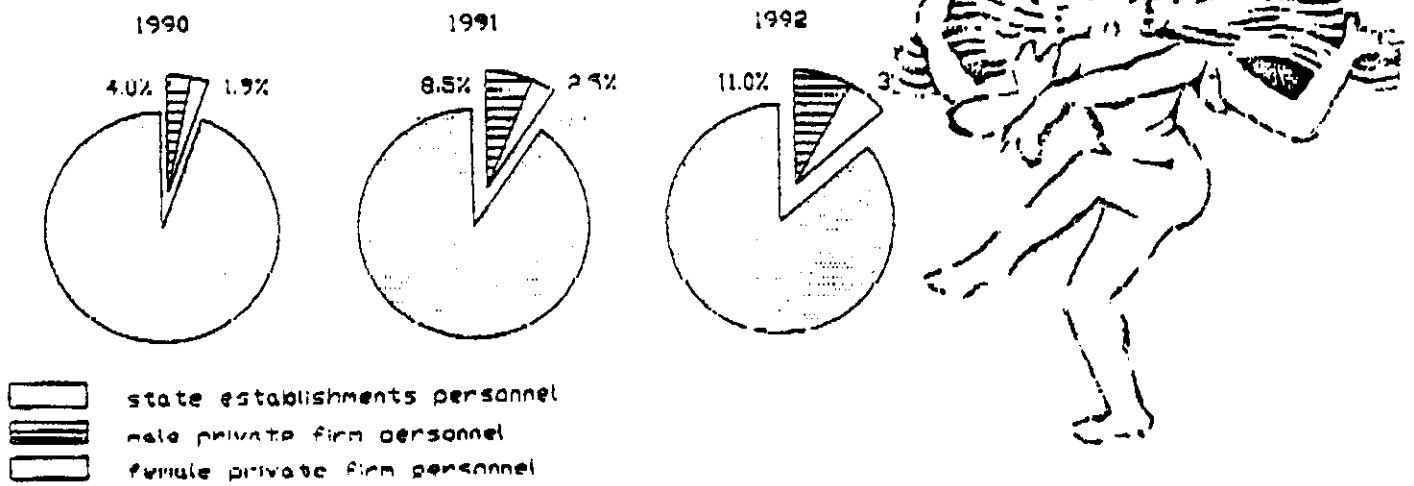
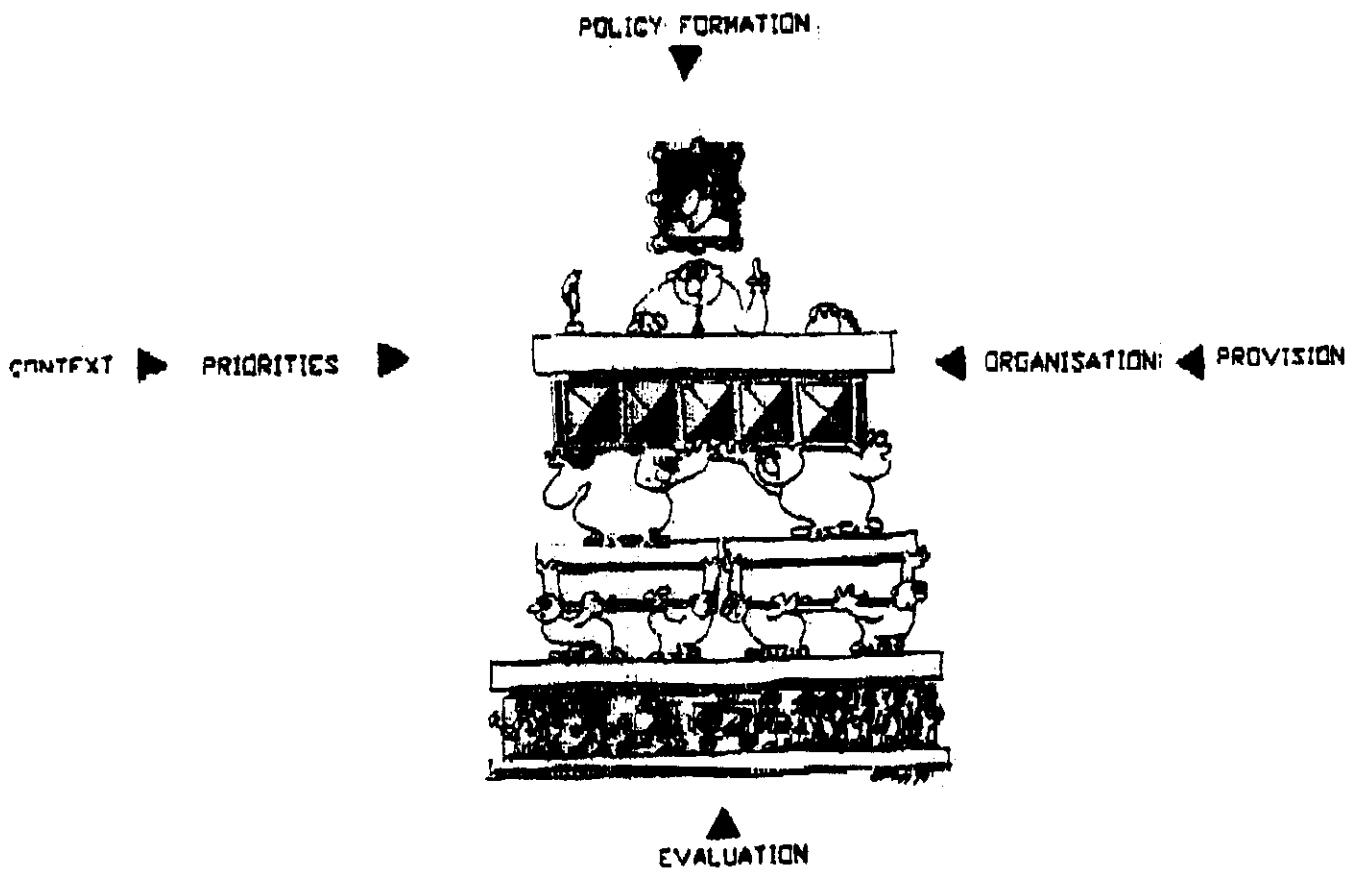
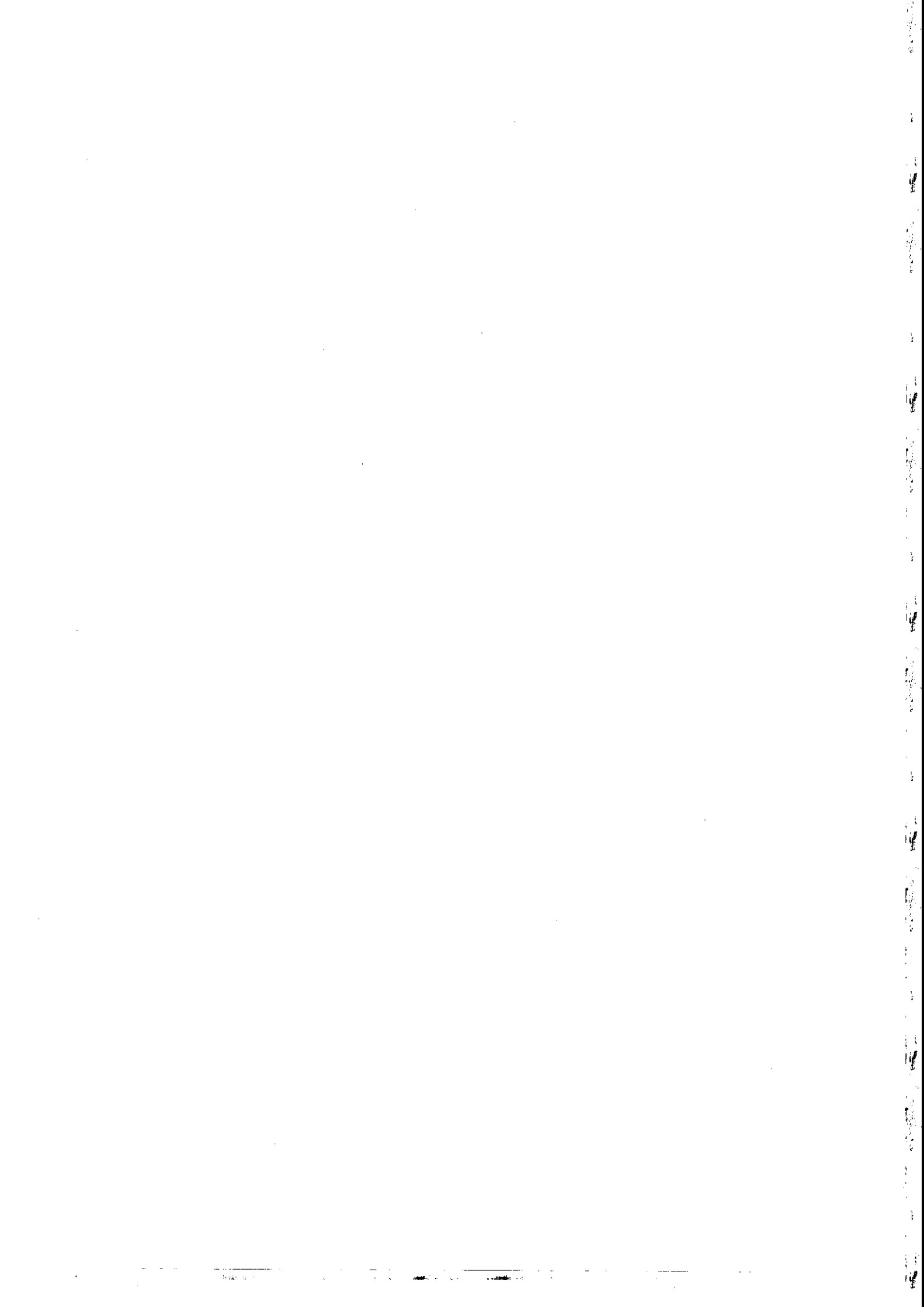


FIG.5.4 ACTUAL PLANNING PROCESS





DEMOCRATIE PARITAIRE ET DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LE CONTEXTE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ESPACE EUROPEEN

Les processus d'aménagement envisagés sous l'angle de la situation, des opinions et des attentes des femmes

Mme Tora FRIBERG
Université de Lund (Suède)

La société suédoise a l'intention manifeste d'aplanir les différences entre les femmes et les hommes. Elle n'a pas réussi à exercer une large influence sur la politique régionale bien que cela ait été un de ses objectifs. Tenant compte de cette intention, il nous faut donc revoir d'un oeil critique la politique régionale depuis la façon dont les politiques envisagent les problèmes et les objectifs jusqu'aux effets des mesures prises en passant par les moyens disponibles. Cela nous amène à la question générale de savoir de qui la politique régionale s'efforce effectivement de traiter les problèmes. Des femmes? Des hommes? Dans quels rôles? Le ministre du Travail qui est responsable de la politique régionale en Suède a annoncé que le parlement prendra une nouvelle décision sur la politique régionale au cours de la première moitié de l'année. C'est donc un sujet politique d'une grande actualité.

Donner une dimension féminine à la politique régionale comme nous le faisons ici équivaut à nous placer dans la réalité des femmes. Ainsi nous ne pouvons éviter de remarquer qu'il y a une différence de statut et de pouvoir entre les sexes et que les hommes jouissent de la position avantageuse. Il est nécessaire de mettre fin à cet ordre et d'établir de nouvelles relations entre les sexes.

Une version "masculine" de la "nouvelle" politique régionale

Un certain nombre de contributions au débat sur la politique régionale ces dernières années semble être typique du début de ce siècle. J'ai fait un petit choix parmi plusieurs visions et contributions et les tendances montrent un rejet de la politique régionale en tant qu'instrument de dissémination de la prospérité. Le principal message des participants actuels au débat est que la politique régionale devrait être rognée et devrait se concentrer sur la croissance économique et les investissements d'infrastructure.

Selon eux, par suite de la sélection diversifiée des objectifs mise au point au cours des années 70 et 80, l'énergie est mal dépensée. Afin de stimuler l'investissement industriel, il est proposé que l'Etat se concentre sur l'amélioration des infrastructures physiques: routes, chemins de fer, aéroports et télécommunications. L'éducation et la recherche sont parfois incluses dans les suggestions. Certains évoquent des apports généraux dans l'enseignement tertiaire et la recherche. D'autres accordent la priorité à la recherche appliquée dans le secteur de la technologie sous forme de centres régionaux de technologie qui peuvent soutenir les petites entreprises et les inventeurs. Parfois un débattre fait observer que les apports dans le domaine de la culture créent un milieu attrayant dans lequel vivre. Le cœur du message est que l'Etat devrait créer un ensemble de possibilités afin d'attirer les industries.

La tâche la plus importante des collectivités locales est de faciliter le commerce et l'industrie. Elles doivent veiller à la mise en place de l'infrastructure locale pour les sites industriels, de locaux de bureaux, d'un cadre de vie attrayant, d'hôtels, de restaurants et d'une main-d'œuvre ayant reçu une formation professionnelle. Il est également important de rechercher les acteurs - les entreprises - qui peuvent utiliser ces possibilités. De fortes pressions s'exercent sur chaque région pour qu'elles se vendent au plan international.

Un point controversé dans le débat est de savoir si toutes les régions devraient être soutenues ou seulement les quelques régions où le potentiel de croissance industrielle est jugé particulièrement favorable. Pendant les périodes précédentes, l'Etat s'est attaché à délimiter la zone de Suède septentrionale qui reçoit une aide dans le but de soutenir la transformation industrielle. Il s'agissait d'un investissement dans des régions défavorisées. Une nouvelle contribution au débat veut que ce soient les régions puissantes, avec des avantages de situation et de bonnes perspectives qui fassent l'objet des investissements. Cela serait un avantage pour ces régions elles-mêmes et entraînerait aussi des effets de dissémination pour toutes les autres. Il faut pour cela que l'Etat veille à ce qu'un certain nombre de goulots d'étranglement disparaissent, c'est-à-dire que certaines grandes routes et autres voies de communication en Suède méridionale et centrale soient améliorées.

L'appel à la compétition entre les régions a fait que l'on s'est polarisé sur la dimension et les limites des régions. Le rapport d'une commission spéciale a été présenté qui comporte plusieurs propositions de délimitation (SOU 1992: 63). Une nouvelle commission d'enquête a commencé à travailler. Une des questions sur lesquelles elle doit se prononcer est de savoir si l'on peut permettre que les nouvelles formations régionales aient un statut et un aspect différenciés. Le débat est fortement influencé par les solutions organisationnelles. En plusieurs endroits du pays, par exemple Skåne, la région du lac Malaren, le Jamtland et la Suède occidentale, l'aménagement coordonné a fait des progrès considérables. Ses partisans soulignent qu'il faut cette fois-ci que l'initiative provienne de ceux qui sont directement impliqués dans les nouvelles formations régionales et non pas de l'Etat central.

Il est évident que dans ces déclarations sur l'avenir, la politique régionale centrale est ramenée à deux grands secteurs dans lesquels on observera les résultats régionaux. Les objectifs sont identifiés dans les politiques industrielles et commerciales: favoriser la croissance. Les moyens politiques de les réaliser sont principalement l'investissement dans les routes, les télécommunications, les aéroports, c'est-à-dire les communications. Ici finit la responsabilité à l'échelon national. Chaque région doit ensuite se lancer dans une politique de développement régional indépendante qui présuppose que les régions se développeront et se feront concurrence. Les collectivités locales de chaque région les soutiendront en rendant les choses aussi attrayantes que possible pour le secteur privé.

Selon cette théorie, la tâche de la politique régionale n'est pas ambiguë; créer une croissance commerciale et surtout une expansion industrielle. Cela nécessite que des ressources soient consacrées à cet objectif ce qui signifie évidemment que d'autres objectifs doivent être écartés. Les autorités nationales et locales devraient orienter leurs efforts vers la modernisation et l'extension des différents types d'infrastructure. Les investissements devraient être faits là où il y a un rendement du capital. La politique devrait créer les conditions préalables à cet effet. Les résultats dépendent de la façon dont les entreprises choisissent d'agir. Cela englobe le secteur public lequel va connaître de sévères réductions pendant la présente décennie, ce qui en soi aura des effets négatifs sur l'équilibre régional.

Qu'est-il arrivé aux femmes?

Je n'ai pas l'intention de faire une déclaration catégorique sur le point de savoir si cette orientation de la "nouvelle" politique régionale est "bonne" ou non. Néanmoins il est évident que le débat est mené à un niveau abstrait où la relation avec le bien-être des gens est mécanique et non problématique. Autrement, de simples faits comme le fait que deux tiers des employés du secteur public sont des femmes auraient été mentionnés. De même, les femmes des zones rurales dépendent particulièrement des possibilités d'emploi dans le secteur public. Parmi les pièces manquantes figure notamment le fait que le secteur public comporte de nombreuses parties différentes et que les parties s'occupant des soins font l'objet d'une réorganisation et de compressions lesquelles frapperont les postes de travail des femmes. Les réductions dans le secteur public signifient probablement la compression de la main-d'œuvre féminine.

Les gens sont mentionnés en tant qu'acteurs, chercheurs d'emploi, politiciens et directeurs de société. Ils figurent en tant que décideurs financiers et rationnels (l'homme économique) enfermés dans une coquille de sexe neutre. Lorsque celle-ci craque, on constate généralement qu'un homme y était enfermé. Rien n'indique que la société est organisée en sexes, ce qui signifie que les rôles des hommes et des femmes restent largement distincts.

"L'égalité des chances" ne jouit pas d'un statut élevé et n'a pas laissé de traces profondes dans le monde des idées masculin, du moins pas dans le débat sur la politique régionale. Derrière les contributions se trouvent des auteurs masculins qui laissent généralement leur marque sur les rapports officiels, les projets de loi, les directives, les commissions d'enquête, les projets, les contributions aux débats etc., dans le domaine de la politique régionale. Les mots femme et homme sont rarement mentionnés sauf dans les rapports statistiques sur la population et les actifs. Encore plus rares sont les mentions du système des sexes ou la problématisation des variations régionales. Malgré cela, un des principaux sujets de discussion au sein de nombreuses collectivités locales, par exemple en Suède septentrionale, est la répartition démographique inégale due à l'excédent d'hommes et au fait que les jeunes femmes ont tendance à partir.

Les femmes ne sont pas davantage mentionnées en tant que facteur lors du choix d'un site, bien qu'il soit évident que les femmes de la population active sont censées avoir des qualifications particulières qui les rendent aptes à certains types d'emploi. Lorsque "les femmes" sont citées, elles sont souvent placées dans leur propre wagon qui est aiguillé sur un embranchement qui ne rejoint pas la voie principale. On est fondé à mettre en question le lien simplifié entre croissance, investissement dans les infrastructures et bien-être des gens. La politique régionale doit-elle uniquement se concentrer sur la croissance commerciale ou

doit-elle aussi inscrire "la qualité de la vie" à l'ordre du jour? Cette dernière ne découle pas nécessairement de la première. C'est également une question de modalité d'utilisation des ressources naturelles et de répartition de la prospérité entre les régions et les populations et entre les femmes et les hommes. Avant de poursuivre la présente analyse, il convient de faire une digression pour exposer succinctement la situation des femmes suédoises et la façon dont le travail est réparti entre les sexes.

La division par sexe du travail

Il ne fait aucun doute que la femme suédoise est devenue une femme active. La population active compte désormais à peu près autant de femmes que d'hommes. En Suède, plus de femmes exercent une activité rémunérée que dans les autres pays européens et elles donnent naissance à davantage d'enfants (à l'exception de l'Irlande et de l'Islande). En moyenne, une suédoise a deux enfants rapprochés soit plus que ses sœurs d'Allemagne et d'Italie. Lorsque les enfants sont en bas âge, elle préfère travailler à temps partiel "dans l'intérêt des enfants". Elle a la possibilité de conserver ses liens avec le marché du travail grâce au congé parental, qui est d'une longue durée selon les normes internationales, et au travail à temps partiel. Une condition préalable est l'existence de nombreux services de garde des enfants.

Dans l'ensemble, les femmes et les hommes se trouvent dans leur propre section du marché du travail. Les hommes sont plus largement liés à l'industrie et les femmes au secteur des services. Les travailleuses de l'industrie se rencontrent souvent dans les industries alimentaires, textiles et électroniques où elles sont occupées à des emplois de montage et d'emballage. Les hommes prédominent dans les industries minières et du bâtiment ainsi que dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche. Dans le secteur des services, on trouve une répartition relativement égale des sexes dans les branches comme l'hôtellerie et la restauration, la banque et l'assurance. Près de la moitié des femmes sur le marché du travail travaillent dans l'enseignement ou les soins de santé dans le secteur public. Il est clair que les femmes prédominent dans le secteur public et les hommes dans le secteur privé.

La répartition en féminin et masculin est confirmée si l'on compare les métiers des femmes et des hommes. L'emploi le plus courant pour une femme est un travail de bureau général c'est-à-dire un travail de secrétariat ou d'administration. Les femmes sont également souvent assistantes-infirmières, aides-soignantes, nettoyeuses, assistantes maternelles, enseignantes préscolaires, monitrices de loisirs etc. Les hommes prédominent dans les métiers d'agriculteurs, d'ingénieurs, de techniciens, de réparateurs, de chauffeurs, de mécaniciens, de travailleurs de l'industrie et du bâtiment (Annexe I). Le tableau général englobe les hommes occupant des postes élevés. Si l'on compare la façon dont le travail des hommes et des femmes est apprécié en termes de feuille de paie, on constate que les hommes ont des revenus plus élevés que les femmes (Friberg, 1993; SCB, 1990).

Selon la plus récente étude statistique suédoise de l'emploi du temps, les femmes et les hommes accomplissent la même quantité de travail (Rydenstam, 1992). La différence tient au fait que les hommes consacrent la majeure partie du temps à une activité rémunérée et que les femmes passent la plupart de leur temps au travail ménager. Les apports des hommes dans la maison sont plus visibles et ont des limites claires. Les hommes sont souvent principalement responsables des réparations, de la réfection de la maison et des travaux de jardinage lourds comme la tonte du gazon et le bêchage du jardin, ainsi que des petites réparations sur la voiture. Les femmes consacrent une moyenne de deux à trois fois plus de temps aux travaux ménagers que les hommes. Les activités ménagères représentent la

majeure partie du travail que les femmes font à la maison, soit 17,5 heures sur un peu plus de 33 heures par semaine. Sur les 20 heures que les hommes consacrent au travail au foyer, 6,5 heures consistent en travaux ménagers. Les femmes assument donc encore la principale responsabilité de la maison ce qui, en plus des corvées, comprend l'organisation des activités des membres de la famille. Elles "administrent" leur famille et doivent veiller à ce que les pièces du puzzle familial soient placées au bon endroit. Si un ménage peut être assimilé à une entreprise, alors la femme est souvent simultanément la directrice exécutive, la directrice du personnel et l'assistante du personnel.

A côté du travail, il y a les loisirs. C'est le temps nécessaire pour récupérer, dormir, manger, mener une vie sociale et se consacrer à différentes activités. Pour beaucoup, les loisirs sont le temps pendant lequel ils mènent leur vie réelle. Le travail est quelque chose que l'on fait pour de l'argent. D'autres trouvent le sens de leur vie dans le travail et leurs loisirs sont aménagés de manière à faciliter leur travail. Entre activités de loisir et travail non rémunéré la frontière est estompée. De nombreuses activités pourraient entrer dans les deux catégories. Beaucoup pensent que la pêche, la chasse et la réparation de la maison sont utiles et agréables de même que la couture, le tricot ou la cueillette des baies et des champignons. La première liste est typique des activités masculines, la deuxième des activités féminines.

Les femmes et les hommes ne font pas que des choses différentes. Leur principale activité de loisir commune consiste à regarder la télévision. Les hommes y consacrent en moyenne 13 heures par semaine et les femmes 10 heures. Cultiver les rapports sociaux est l'activité qui absorbe ensuite le plus de temps. Les femmes consacrent 8 1/2 heures à leurs rapports sociaux et les hommes un peu plus de 7 heures. Les femmes passent plus de temps au téléphone ce qui est une façon de maintenir intact leur propre réseau social et celui de la famille.

Dans l'ensemble, les hommes ont plus de temps libre que les femmes, environ deux heures et demi de plus par semaine. Les femmes ont en moyenne 33 heures de loisir et les hommes plus de 35 heures. Les loisirs des femmes sont caractérisés par un aspect "de garde". Elles sont en effet prêtes à les interrompre et à intervenir quand quelque chose doit être fait à la maison. Leurs loisirs sont généralement divisés en épisodes plus courts et plus fréquents que ceux des hommes tant les jours de semaine que les week-ends. Il s'agit davantage de miettes grappillées par-ci par-là. Les femmes ne jouissent pas du même degré de liberté dans les loisirs que les hommes car davantage de conditions y sont attachées.

Les femmes qui sont sur un pied d'égalité

Selon un rapport des Nations Unies, les femmes de Suède ont les meilleures conditions de vie du monde (1992). Peut-être sont-elles un exemple de ce à quoi l'émancipation féminine et une organisation sociale telle que celle du modèle suédois peuvent aboutir? Pourtant, je sais d'après mes propres recherches que la vie est loin d'être dégagée de tout problème pour les femmes suédoises qui occupent généralement, un emploi rémunéré et ont des enfants. Elles pensent souvent qu'elles ne peuvent pas réussir à faire tout ce qu'elles voudraient. Elles ne disposent pas de suffisamment de temps. Elles n'ont pas l'énergie. Elles s'inquiètent pour les enfants. Les enfants sont très importants. L'emploi est très important. Peut-être que le véritable problème est que les femmes aujourd'hui constatent qu'il y a tellement de choses dans les limites du possible. Elles doivent faire leur choix, ce qui peut être douloureux. Les femmes d'autrefois avaient d'autres personnes (père, mari) qui choisissaient pour elles dans une bien plus grande mesure ce qui pouvait susciter un autre type de souffrance.

Légalement, l'Etat a appuyé le combat des femmes pour l'indépendance. L'imposition individuelle des revenus, l'assurance parentale, un accord sur l'égalité des possibilités ont vu le jour (SCB, 1990). Le régime de sécurité sociale est fondé sur l'individu et diffère en cela des

systèmes fondés sur la famille dans les autres pays. Il appuie la femme dans ses efforts d'indépendance à l'égard d'un homme donné mais cela signifie qu'elle doit être sûre de sa propre capacité de gain.

Le montant de sa pension est fonction de son propre revenu pendant sa vie. Si elle divorce, elle doit assurer elle-même sa subsistance, indépendamment de la quantité de travail et de temps qu'elle a consacrée à son mari, à ses enfants et à leur foyer commun. Elle a de fortes chances d'être à nouveau seule, du moins pendant une certaine période de la vie, étant donné qu'il y a environ 18 000 divorces par an. Elle a également une chance de vivre longtemps. A la naissance, elle a une espérance de vie de 81 ans, ce qui signifie qu'elle peut compter vivre environ 6 années de plus que son mari s'ils ont le même âge. Elle restera vraisemblablement seule pendant plus longtemps étant donné que la femme est généralement plus jeune que son mari.

Un choix crucial dans la stratégie "habituelle" de la femme est de savoir comment combiner une famille - peu nombreuse - avec une activité rémunérée. En même temps qu'elle innove, son choix d'une voie l'entraîne sur un sentier battu par les femmes. Conquérir entièrement les domaines masculins n'est pas souhaitable et ne rentre peut-être pas dans les limites du possible.

Les nombreuses vies différentes des femmes

Lorsque les femmes sont ainsi décrites à l'aide des moyennes statistiques, on risque de perdre de vue les variations individuelles. Il devient nécessaire de procéder à un certain regroupement, par exemple par âge, situation de famille, nombre d'enfants, secteurs professionnels, niveau d'instruction, groupe social, classe ou zone résidentielle géographique. Immédiatement, le tableau de la femme ordinaire se nuance et il en ressort clairement que les femmes n'ont pas une seule et même façon d'organiser leur vie.

Si nous supposons que la politique régionale porte sur la façon dont les gens gagnent leur vie et sur leur bien-être, il peut être intéressant de parler de gens vivant selon un mode de vie différent. Le système en vertu duquel un ménage subvient à ses propres frais est au centre d'un mode de vie. La composition du commerce et de l'industrie dans la localité où le ménage est situé est cruciale. Les conditions économiques, les normes, les attitudes et les schémas d'action sont étroitement liés. Dans l'analyse des modes de vie, différentes sphères de la vie sont reliées. La théorie s'efforce de comprendre la totalité du sens de la vie pour les individus (Hojrup, 1983; Björnberg et Bäck-Wiklund, 1987; Friberg, 1990, 1993).

Le *mode de vie axé sur la carrière* est un mode de vie qui est ostentatoire. Le nom donne les associations avec le type d'existence qui est en question. Les professions qui rentrent dans cette catégorie sont celles de juriste, d'administrateur du personnel, de directeur général, de médecin conseil principal, de médecin, de chef de service, etc. Aux yeux des hommes et des femmes qui ont une carrière, il est évident que leur participation à une activité rémunérée contrôle rigoureusement leur vie. Ils vivent pour leur travail. Les loisirs soutiennent et sont adaptés à l'emploi. Dans ce mode de vie, l'objectif d'une femme n'est à aucun prix de devenir un patron; au contraire, elle s'efforce surtout de trouver des moyens de s'épanouir. Par

manque de temps et de bonnes solutions pratiques, la femme peut être assujettie à de fortes pressions de temps. Contrairement à l'homme, la femme n'a pas une famille pour la soutenir et l'aider à résister à ces pressions. Elle est contrainte de préciser clairement ses priorités et veut que son mari partage la responsabilité de s'occuper du foyer et des enfants. Peut-être emploie-t-elle une femme de ménage pour la soulager. Toutefois, elle ne s'abstient pas d'avoir des enfants et un foyer. Les enfants sont très importants dans son projet de vie et elle attend beaucoup d'eux.

Dans le *mode de vie salarié*, la façon dont les gens gagnent leur vie laisse également sa marque sur leur mode de vie. Parmi ces métiers figurent la travailleuse de l'industrie, la vendeuse, la nettoyeuse, l'aide-ménagère, l'assistante-infirmière, etc. Pour la femme, l'activité rémunérée est dans une large mesure une source de soutien purement économique, alors que la vie réelle se déroule pendant les loisirs. Au travail, une bonne camaraderie et un supérieur équitable sont des qualités qu'elle apprécie hautement et qui peuvent déterminer si elle prend ou non plaisir à son travail. L'activité rémunérée assure à la femme son propre revenu et, pour son amour-propre, il est important qu'elle dispose de son propre argent. Le temps libre est occupé par les travaux ménagers nécessaires qu'elle sauvegarde souvent et qui lui donnent son identité. Les tâches au foyer ne sont pas ressenties comme ennuyeuses, pénibles ou monotones. Elles font simplement partie de la vie elle-même.

Ces modes de vie sont à l'opposé l'un de l'autre et nombre de femmes ne s'identifient ni avec l'un ni avec l'autre. Aussi pouvons-nous également parler d'un mode de vie qui comporte des éléments des deux mais qui a son propre profil particulier lequel est caractérisé par le fait que les femmes s'efforcent de trouver un juste équilibre entre l'activité rémunérée, le travail ménager et les loisirs - *le mode de vie intermédiaire*. Dans cette catégorie rentrent les infirmières, les enseignantes du préscolaire et du primaire et les administratrices. L'activité rémunérée est nécessaire en tant que source de revenu mais le contenu du travail a sa propre valeur intrinsèque. Elle favorise le développement et est stimulante mais la femme ne la laisse pas occuper tout son temps. Il faut garder de l'énergie pour la famille. Cette femme assume aussi une grande part de responsabilité à l'égard du foyer et des enfants. Cela nous amène à l'associer à la ménagère traditionnelle qui assume une responsabilité personnelle et est fière des enfants et du foyer, lequel doit être en bon état. Afin d'y parvenir, cette femme est heureuse de travailler à temps partiel lorsque les enfants sont petits et elle projette de s'investir davantage dans son travail lorsque les enfants auront grandi. C'est là un mode de vie auquel nombre de femmes aspirent dans la pratique, à savoir pouvoir avoir un emploi et un foyer et des enfants à des conditions raisonnables. Elles combinent un ancien schéma de rôle des sexes avec un nouveau. Elles s'efforcent d'équilibrer les diverses sphères de la vie entre elles afin que ces dernières soient en harmonie. Il s'agit d'un modèle de rôle effectif pour la femme moderne qui ressort de la praxis féminine.

Pourtant, les femmes n'ont pas toutes un emploi permanent et ne travaillent pas toutes pour un salaire. Certaines dirigent leur propre entreprise ou aident dans une entreprise familiale. Elles mènent *le mode de vie entreprise familiale ou travail indépendant*. Le travail est libre en ce sens que les gens le font eux-mêmes et contrôlent et sont responsables de l'intégralité du processus de travail. Le travail est en permanence présent et donne son sens à l'existence. Une femme peut être une assistante. Par exemple, qu'elle et son mari peuvent posséder une exploitation agricole. Le partage du travail entre eux est évident. Elle s'acquitte des tâches intérieures telles que s'occuper des enfants et des animaux, assurer la comptabilité et donner un coup de main en cas de besoin. La situation peut être telle qu'en plus elle exerce un emploi rémunéré, gagnant ainsi de l'argent pour l'économie commune. La puissance de travail des femmes est extrêmement flexible. Elles constituent un complément et un tampon

en faisant un travail nécessaire mais souvent subordonné et invisible. Les femmes elles-mêmes peuvent également être inscrites comme travailleuses indépendantes, ce qui représente environ 4 % de toutes les femmes exerçant une activité rémunérée. Les boutiques et les salons de coiffure sont parmi les entreprises que possèdent le plus couramment les femmes. L'esprit d'entreprise des femmes est bien adapté à la famille. L'impression durable est que les femmes n'essaient pas d'étendre leurs entreprises et d'en tirer des bénéfices à tout prix mais préfèrent travailler à quelque chose d'intéressant dont elles peuvent tirer un revenu (Sundin & Holmquist, 1989; Hellberg, 1990; Friberg, 1991).

Etant donné que la majorité des femmes suédoises ont au moins un pied sur le marché du travail, voilà les quatre modes de vie qui prédominent. Où donc devrait-on placer les femmes qui accomplissent des travaux ménagers à plein temps? Aujourd'hui elles sont peu nombreuses mais en principe l'on peut distinguer entre la femme d'un salarié (*mode de vie de la femme au foyer*) et la femme d'un homme ayant une carrière (*mode de vie de soutien*). Leurs existences sont liées à celle de leur mari soit dans un projet de vie commun soit dans des projets complémentaires, auquel cas elles font ce qui est traditionnellement considéré comme un travail de femme au foyer (Rahbeck, 1987).

Si l'on classe la main-d'œuvre féminine d'après ces modes de vie, près de 50 % sont dans le mode de vie salarié, quelque 40 % dans le mode de vie intermédiaire, moins d'un dixième dans le mode de vie axé sur la carrière et encore un plus faible pourcentage dans le mode de vie travail indépendant. La Suédoise "ordinaire" se trouve donc dans le mode de vie salarié ou intermédiaire.

Où peut-on mener ces existences? Les femmes des zones urbaines sont-elles axées sur la carrière et les femmes des zones faiblement peuplées sont-elles des assistantes dans les entreprises familiales? Avec des lunettes géographiques nous observons que des femmes aux modes de vie différents coexistent dans les divers endroits. Nous ne pouvons pas associer les vastes communautés urbaines, les villages industriels ou les zones rurales à un mode de vie particulier. En même temps, il est évident que l'un ou l'autre mode de vie peut prédominer. La question en matière de bien-être qui éclipse toutes les autres à l'heure actuelle est que le chômage grandissant a jusqu'ici principalement frappé le monde rural mais maintenant les femmes des villes commencent aussi à le ressentir. Aussi devons-nous veiller à ne pas opposer de façon stéréotypée les femmes des zones rurales aux femmes des zones urbaines ni les femmes du sud-est de la Suède ou de l'intérieur du Norrland aux femmes du centre ou du sud-ouest de la Suède.

Les cartes figurant aux annexes 2 à 4 montrent le tableau régional de l'activité rémunérée et du chômage des femmes ainsi que de la mesure dans laquelle elles ont fait des études supérieures. Sur la base de ces cartes, il n'est pas possible de dire que les femmes d'une région du pays sont sensiblement moins occupées à une activité rémunérée que les femmes d'une autre région ou qu'elles sont nettement plus affectées par le chômage. Si l'on groupe les collectivités locales en fonction de leur type, par exemple communes urbaines ou collectivités locales rurales, il apparaît que les femmes des villes sont un peu plus occupées à une activité rémunérée que les femmes des zones rurales et des villages industriels. Le chômage affecte les femmes à peu près dans la même mesure dans tous les types de collectivités locales, peut-être davantage dans les villes. La différence la plus manifeste est que les femmes des grandes villes sont considérablement plus instruites que celles vivant dans les villages et dans les zones rurales. Cela indique que dans les villes il y a relativement plus de femmes qui mènent un mode de vie axé sur la carrière.

Dans l'ensemble, les problèmes des femmes sont semblables mais ils s'expriment différemment et exigent des solutions différentes suivant l'endroit où elles vivent. Toutefois, le problème de l'existence d'un nombre insuffisant de places de garde des enfants se rencontre aussi bien dans les zones rurales que dans les grandes villes. Le marché du travail pour les femmes est identique, quel que soit le lieu où elles vivent. Les femmes travaillent souvent dans les secteurs des services et des soins. Un très grand nombre d'entre elles sont employées dans le secteur public, quel que soit le lieu où elles vivent. Le chômage affecte certains groupes plus durement que d'autres. Il y a une tendance qui mérite une attention particulière, à savoir que les différences entre les femmes paraissent être plus importantes qu'auparavant ce qui tient aux conditions matérielles au sein des modes de vie. Autrement dit, les différences de classe s'accroissent.

La base de la politique - la problématisation

La division du travail par sexe, les différents modes de vie des femmes et bien d'autres éléments retiennent notre attention dès que nous tenons compte dans nos analyses du fait que le monde des femmes et celui des hommes ne sont pas identiques. Si cela est tellement évident, pourquoi la perspective féminine a-t-elle eu tellement de mal à exercer une influence sur la politique régionale?

L'explication peut être en partie cherchée dans l'interprétation de la réalité, autrement dit dans la façon dont les problèmes sont formulés dans la politique régionale. La problématisation est un terme important dans la terminologie de la politique régionale. C'est un tableau tamisé de la réalité sur lequel se dégagent les politiques de base. La problématisation de la politique régionale, qui a été la plus pénétrante, présente un profil économique et commercial, les gens étant soit des hommes d'affaires et des chefs d'entreprise soit une masse de main-d'œuvre. Ici, on ne se sert que d'un seul œil; on ne voit qu'un côté de la médaille.

Si la politique régionale s'intéresse à la politique sociale, en fin de compte elle s'intéresse à la vie quotidienne des gens. Les gens ne sont pas semblables. Ils ne sont pas assujettis aux mêmes conditions. Il existe différents modes de vie de même qu'il existe des différences entre les femmes et les hommes. Les possibilités ne sont pas les mêmes dans les 286 collectivités locales du pays. Il convient d'examiner et d'évaluer la politique régionale en termes de bien-être. Voilà l'autre côté de la médaille.

Ainsi, sur un des côtés de la médaille on trouve les relations structurelles concernant la production et l'esprit d'entreprise. L'autre côté de la médaille s'occupe des gens – femmes et hommes – et de leur bien-être. Les deux côtés devraient être inclus dans les politiques qui prétendent traiter de «l'existence» des régions. Ne s'attacher qu'à l'un des deux montre que l'on utilise seulement un œil.

L'orientation des politiques – les objectifs

Où les gens veulent-ils se sentir chez eux? Où est-il possible de créer une bonne qualité de vie? Dans les grandes villes, dans les universités, dans les faubourgs, dans les petites villes, dans les centres industriels, en Suède septentrionale ou à la campagne? La réponse dépend naturellement du lieu où nous sommes nés et où nous avons nos racines mais aussi du type de vie que nous menons. Cela concerne nos origines, notre mode de vie et la nécessité de

subvenir à nos propres besoins. Voilà l'esprit de la politique régionale: les gens ont de nombreuses raisons de choisir de résider et de travailler dans telle ou telle région du pays et l'intention de l'Etat est de leur permettre de le faire.

Un projet de loi du gouvernement déclare que «la politique régionale ... doit assurer aux gens l'accès au travail, aux services et à un environnement agréable indépendamment de la région du pays où ils vivent. Les politiques doivent promouvoir une juste distribution du bien-être entre la population des différentes régions du pays et un développement démographique équilibré de manière à parvenir à une grande liberté de choix en matière de résidence. En outre, la politique régionale doit faciliter l'emploi des ressources collectives du pays et la production rationnelle afin de réaliser la croissance économique» (1992/93:100, annexe XI). Que faut-il ajouter ou reformuler pour créer une base idéale, idéationnelle d'une politique régionale qui soit favorable aux femmes? Une première tentative pourrait être exprimée comme suit:

Il s'agit de favoriser l'indépendance des femmes de sorte que les femmes, dans quelque région du pays qu'elles vivent, puissent mener une vie digne, selon les critères féminins. Cela signifie l'égalité des chances pour les femmes et les hommes pour ce qui est de s'instruire, de gagner sa vie et d'exercer une influence dans la société. Cela implique que les ressources de la communauté — propriété, droit de vendre — sont équitablement divisées entre les sexes. Cela signifie en outre n'être assujéti à aucun paternalisme, à aucune brutalité ni autres actes de cruauté de la part des hommes.

Ce concept ne doit pas simplement rester des mots écrits à l'encre sur une feuille blanche. Ceux qui le transformeront en action pratique doivent être porteurs d'une idéologie qui déclare clairement que l'une des questions les plus délicates et les plus pressantes dans notre culture est la quête d'un nouvel ordre entre les sexes. Dans ce nouvel ordre, la féminité et la masculinité acquerront une nouvelle apparence, les femmes et les hommes ayant une valeur égale et de plus les mêmes droits et responsabilités.

La mise en œuvre des politiques — la répartition des ressources

Comment les moyens mis à la disposition des responsables de la politique régionale ont-ils été répartis entre les femmes et les hommes? Il est frappant de voir comment la répartition inégale des ressources réapparaît dans divers contextes. C'est ainsi que 3,3 % seulement des fonds des projets des conseils de comté ont été consacrés à des projets féminins en 1989/90. C'est probablement une sous-estimation et nombre des projets sont difficiles à classer, mais les chiffres sont néanmoins explicites. En ce qui concerne le soutien aux zones faiblement peuplées, 7 % sont allés aux femmes d'affaires contre 60 % aux hommes. (Environ 15 % de tous les propriétaires d'entreprise sont des femmes.) Cela n'est ni conforme aux objectifs d'égalité des chances ni raisonnable. Le point de départ doit être un changement dans la répartition des ressources. Les femmes ne devraient pas se satisfaire des miettes dans l'intérêt des apparences. Un procédé empirique devrait consister à affecter la moitié de toutes les ressources aux femmes.

Dans la problématisation de la politique régionale, l'excédent des hommes dans les zones rurales est évident, de même que l'inquiétude face à l'exode des jeunes femmes. La question est de savoir ce qu'il faut faire pour inciter les femmes à rester. La distribution inégale des ressources indique manifestement qu'il faut trouver un nouveau moyen de les répartir. Le point de départ doit être la reconnaissance de l'importance du travail des femmes ainsi que de celui des hommes.

La première tâche consiste à réexaminer les moyens et les formes de soutien qui relèvent directement de la compétence des responsables de la politique régionale et à adapter les réglementations. Il serait intéressant de voir comment les courants de crédits gouvernementaux sont répartis entre les diverses régions du pays et dans quelle mesure ils reviennent aux femmes ou aux hommes.

Supposons que les ressources soient redistribuées afin de favoriser les femmes. A quoi seraient-elles alors utilisées? Si nous écoutons ce que les femmes elles-mêmes disent, il y a quelques secteurs qui se cristalliseraient. Il ne fait aucun doute que leurs priorités englobent les possibilités de subvenir à leurs propres besoins liées à une bonne éducation, une vie agréable au sens d'une vie quotidienne fonctionnant bien ainsi que la possibilité d'influer sur les décisions prises dans les différentes parties de la société.

La possibilité de gagner sa vie dans toutes les régions du pays

En raison de la crise actuelle, les mesures visant à réduire le chômage tiennent obligatoirement une place très importante. En un mot, les perspectives d'avenir se présentent comme suit: certaines femmes travaillent beaucoup trop, d'autres ne peuvent obtenir un emploi ou seulement un emploi marginal. Les différences de salaires risquent de s'accroître, les femmes risquent de connaître des difficultés à entrer dans de nouveaux secteurs et d'être obligées plus que ce n'est le cas actuellement d'accepter certains types de travail à temps partiel peu rémunéré avec des heures de travail irrégulières. Cela tient en partie au fait que les différences entre les femmes augmentent; que les groupes A et B se développent, le dernier englobant le groupe de femmes peu instruites et/ou vivant dans des régions où le marché du travail pour les femmes est particulièrement fragile. Les femmes immigrées sont un groupe particulièrement vulnérable.

Chaque marché du travail local a ses propres faiblesses et pour le consolider, il faut rendre visibles ces dernières. Généralement, il importe d'étendre le marché du travail pour les femmes et de créer ainsi de nouveaux secteurs professionnels. Il convient aussi de soutenir les femmes qui s'y trouvent. Il est de la plus haute importance que l'on puisse trouver davantage d'emplois qualifiés dans les villages et les villes dont partent de nombreuses femmes. Les femmes qui gèrent de petites entreprises ont besoin de soutien et d'apports différents de ceux des hommes d'affaires. Dans ce contexte, les coopératives sont particulièrement intéressantes en tant que solution organisationnelle à la gestion des entreprises et à la satisfaction du besoin en services des résidents.

Même si, la dureté du marché du travail n'affecte pas nettement plus les femmes, elle peut les concerner en particulier, notamment celles employées dans le secteur public. Ce sont surtout les femmes vivant dans des zones faiblement peuplées et dans le Norrland qui risquent d'être exposées si le secteur public se rétrécit étant donné que ce dernier est particulièrement important pour le marché du travail des femmes dans ces régions. C'est dans cette perspective que l'on se demande si les années 90 deviendront une décennie de régression pour les femmes (Ds 1993:8).

Les investissements dans la vie quotidienne

Si la politique régionale devait être plus largement conçue pour être favorable aux femmes, cela entraînerait des modifications dans la problématisation actuelle. Le concept de travail serait étendu pour englober la charge du travail, non seulement celui qui doit être effectué pour gagner sa vie, mais aussi celui qui doit être effectué afin que la vie, les soins, les enfants, les travaux ménagers et autres, puissent continuer.

Si l'on veut que les femmes trouvent un lieu agréable dans lequel vivre, les conditions physiques et sociales doivent être telles qu'elles puissent organiser leur vie quotidienne de façon efficace. Ces conditions font partie de l'infrastructure sociale, elles sont une base nécessaire afin que tout le reste puisse fonctionner, un type d'infrastructure de la vie quotidienne.

Toutefois, le concept d'infrastructure est encore réservé à l'infrastructure physique des équipements routiers, ferroviaires et aériens qui sont principalement axés sur le commerce et l'industrie. On est fondé à élargir la définition d'infrastructure ou à redéfinir cette notion en termes d'infrastructure physique par rapport à infrastructure sociale et culturelle (infrastructure douce). En politique régionale, les deux parties sont tout aussi importantes. Lorsque cela aura été effectué, on pourra mettre en balance la construction d'une route avec des investissements dans l'amélioration de l'enseignement ou dans de bons soins aux enfants et aux personnes âgées. Décision politique délicate mais inévitable.

Le pouvoir partagé des femmes

Nombre de femmes s'engagent activement à améliorer leur proche environnement. C'est ainsi que beaucoup de femmes appartiennent à des groupes — associations locales de propriétaires de maisons, groupes de développement — qui ont été créés pour inverser l'évolution dans les zones rurales. Cela indique qu'il y a une stratégie de développement qui est ancrée dans l'individu et le territoire. Sans vouloir paraître romantique, ni affirmer que les réseaux, les associations de propriétaires ou les coopératives sont la seule ou la «bonne» solution, j'estime qu'ils pourraient faire partie d'une stratégie dans laquelle les femmes participent à leur proche environnement. Surtout, dans les zones faiblement peuplées, les femmes devraient pouvoir trouver des solutions locales, par exemple en matière de garde des enfants, de soins infirmiers à domicile, de services, et assumer la responsabilité de l'administration de ces programmes sans nécessairement faire le travail elles-mêmes. Les fonctionnaires serviraient de soutien et de personnes-ressources au lieu d'exercer l'autorité.

Il faut assurer aux niveaux régional et national le suivi de cette stratégie ancrée au niveau local. Cela nécessite des femmes politiques et des fonctionnaires qui s'occupent du développement régional et des problèmes relatifs à l'avenir. La question est de savoir si elles apparaîtront sans un système de quota. Si les femmes ne sont pas mieux représentées, l'alternative est un contrôle central rigoureux, par exemple l'affectation de fonds publics au projet féminin. Le pouvoir repose sur les ressources.

Centre de développement régional

Vouloir changer le développement n'est pas suffisant. Ce qu'il faut, c'est un environnement favorable dans lequel travailler. Les connaissances ne peuvent pas simplement être conçues comme théoriques; les compétences pratiques doivent avoir un poids identique. L'inspiration, les idées et l'échange d'observations pratiques sont également des éléments importants pour la rencontre du savoir et de la créativité.

Pour faciliter un développement dans les régions qui soit mieux enraciné chez les femmes qu'auparavant, il a été proposé de créer des centres de développement régional pour les femmes dans lesquels un environnement propice à l'encouragement d'activités novatrices pourrait être mis en place. La proposition a rencontré un large accueil positif de la part des femmes. Dans les comtés de Jämtland et Gävleborg elle est déjà en cours de mise en œuvre.

Une des suggestions est que ces centres pourraient avoir trois grandes fonctions. La première serait de créer des projets de développement pour les femmes qui devraient être fondés sur les besoins et les intérêts que les femmes de la région ont articulés d'une façon ou de l'autre. La deuxième consisterait à encourager et assurer l'amélioration des compétences des femmes dans la région. Des cours peuvent être destinés aux futures propriétaires d'entreprises ou aux participantes à un projet, qui ont besoin d'avoir des connaissances dans un domaine particulier ainsi qu'aux femmes politiques et autres détentrices du pouvoir. La troisième consisterait à suivre et favoriser le développement des connaissances sur et pour les femmes. Cela peut nécessiter le financement d'enquêtes et de recherches sur la situation des femmes dans la région afin que les projets en cours puissent être replacés dans un plus large contexte. Afin d'éviter de répéter les mêmes erreurs et de prendre des décisions par-dessus la tête des gens, chaque région et ses habitants devraient créer un centre qui réponde au mieux à la situation dans ladite région. Il conviendrait qu'il soit mis en place dans le cadre des activités de développement régional de chaque comté. Le centre de développement doit être bien enraciné auprès des principaux dirigeants du comté. Les femmes qui représentent les diverses autorités publiques, les communes, les organisations et les groupes d'intérêt de la région devraient faire partie de son groupe d'administration. Celles que l'on appelle dans la conversation courante les femmes ordinaires devraient être le point de convergence des activités. Un centre de développement n'a pas besoin d'être conçu comme une institution permanente mais peut exister pour un temps limité. Il existe de nombreuses solutions organisationnelles différentes. Il s'agit de créer une simplification d'un nouveau mode de réflexion et d'accélérer une chaîne d'événements avec pour objectif final d'intégrer une perspective féminine dans tous les travaux.

Programme de mesures en faveur des femmes

On a montré que les projets féminins deviennent facilement des événements marginaux et ponctuels, ou sont administrés avec de maigres ressources sans affecter l'ensemble. Parfois, ils sont si bien intégrés qu'ils deviennent vides de sens ou sont engloutis. Pour y remédier, les activités du centre de développement régional pourraient être incluses dans un "programme" de mesures visant à promouvoir les femmes de la région ou des parties de la région ayant besoin d'apports particuliers.

Dans un tel programme, il faudrait analyser la situation des femmes et décrire les différents types de mesures en vue de créer de meilleures conditions. Il va de soi que ce programme devrait englober le marché du travail féminin et les possibilités d'organiser des vies quotidiennes fonctionnant bien. Toutefois, le programme ne peut traiter de toutes les questions qui peuvent être d'intérêt et il faut donc définir des priorités. Le programme peut être considéré comme faisant partie des activités de développement régional des conseils de comté et devrait être enraciné dans les collectivités locales et parmi les femmes intéressés. Le centre de développement pourrait fonctionner comme force motrice, point de contact et banque d'expériences.

Centre de ressource national

Si des centres de développement sont mis en place dans les régions, il s'ensuivra probablement un besoin d'échange d'expériences et de développement des connaissances. Ceci pourrait être assuré par un centre national qui devrait viser à rassembler l'information sur la situation des femmes dans différents types d'endroits et de régions. Le centre pourrait suivre les travaux des projets entrepris dans les différentes régions du pays et servir d'intermédiaire pour les contacts, les indications et les idées. Cela inclut de réunir les femmes afin qu'elles puissent tirer mutuellement profit de leurs erreurs et succès. Cette activité ne serait guère servie par la création d'une bureaucratie avec de nombreuses employées mais devrait fonctionner comme le pivot du réseau de tous les centres de développement régional.

Beaucoup recherchent une connaissance plus approfondie avec des nuances féminines. Ainsi, une des tâches du centre national pourrait être d'obtenir une vue générale de l'état des connaissances sur le sujet "les femmes et le développement régional" ainsi que d'indiquer les lacunes dans les connaissances et de développer des idées de projet dans l'intention de produire tout un programme de recherche.

Concrètement, cela s'accorderait avec l'élaboration d'un atlas des femmes ou plutôt d'un atlas des femmes et des hommes. Celui-ci aurait un fondement factuel et comporterait des cartes et des commentaires sur la répartition régionale d'un certain nombre de critères pertinents tels que la répartition par âge, la fécondité, la concentration de l'emploi rémunéré, les niveaux de revenus, l'éducation, les petites entreprises etc. Un tel atlas devrait pouvoir servir de base pour une division fictive en zones qui ont besoin de soutien, en tenant uniquement compte de la situation des femmes par rapport au tableau actuel, obtenant ainsi un contraste. Il devrait également fournir des idées sur la meilleure façon d'aborder la recherche sur les variations régionales de la société mâle (le patriarcat).

Une philosophie de la planification centrée sur les gens

Les politiques régionales favorables aux femmes ne sont pas destinées uniquement à favoriser les femmes même si elles comportent des projets particuliers pour les femmes afin de faire un bond en avant qualitatif. Elles ouvriraient probablement la voie à un point de vue non traditionnel et les problèmes et la philosophie pourraient être résumés comme suit:

Les politiques régionales favorables aux femmes devraient être conçues sur la base des besoins des gens et être en même temps imprégnées d'une conscience du fait que l'humanité comprend deux sexes qui ont des expériences et des préférences partiellement différentes. Les

politiques devraient probablement commencer par ce qui est petit et s'élever ensuite en généralisations et en niveaux politiques. On appelle parfois cela une stratégie de bas en haut et nos pensées sont orientées vers la planification du développement régional plutôt que vers une politique régionale centralisée. En tant que telle elle ne sera pas limitée à un ou plusieurs secteurs mais réunira tout ce qui semble pertinent pour la survie d'une région et le bien-être des gens, relançant ainsi une coordination des secteurs.

A ce stade il paraît naturel d'évoquer les "services quotidiens", les services à l'intention des ménages et pas simplement des entreprises. L'importance du concept d'infrastructure se déplace et l'on peut mettre en balance la construction de routes et le renforcement des ressources pour la population. La focalisation sur l'industrie passe sur les services publics et privés ce qui nous amène à considérer que la reproduction est tout aussi importante que la production. Les politiques qui sont ancrées dans la population vivant dans tout le pays ont la possibilité d'engager davantage de femmes comme femmes politiques, femmes fonctionnaires et citoyennes. On peut ainsi jeter les bases d'une nouvelle forme de travail: la coopération sur un pied d'égalité entre les institutions, les organisations et les citoyens. Peut-être des types plus horizontaux d'organisation émergeront-ils.

Ce qui se passe actuellement dans la société peut être qualifié de transformation structurelle, une période de changement substantiel dans divers secteurs commerciaux et industriels. En termes politiques on appelle aussi cela un changement dans le système (qui englobe l'adaptation à l'Union européenne). Entre temps, il est clair que la crise économique engendre un grand nombre de modifications. Dans les turbulences qui se produisent pendant une transformation structurelle, des intérêts différents s'opposent souvent. Il se produit une lutte pour le pouvoir non seulement entre les intérêts internationaux et nationaux et entre différents groupes de propriétaires du capital mais aussi entre les femmes en tant que collectif et entre les hommes en tant que collectif.

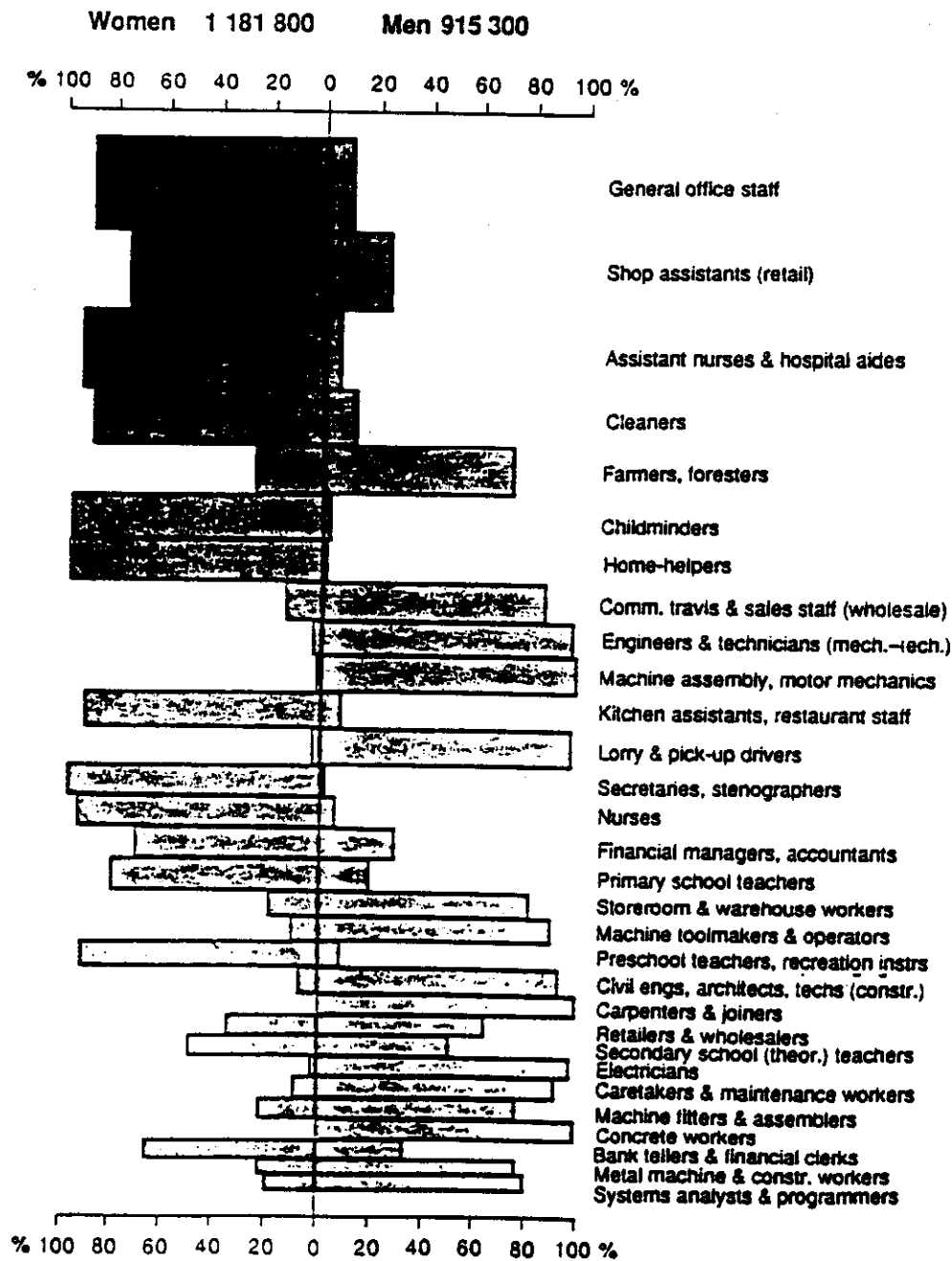
L'ordre actuel des sexes n'est pas le seul responsable de cette transformation, mais il n'en est pas non plus un élément négligeable. Les résultats ne sont pas donnés. Le développement ne va pas toujours de l'avant. Aucune loi naturelle ne déclare que la condition de la femme s'améliorera. Il s'agit de savoir quel système de sexes servira au mieux les changements structurels actuels. La politique peut exercer une influence. La politique régionale ne fait pas exception. Il faut pour cela que les femmes deviennent des sujets, soient considérées comme des acteurs, que leur conception du monde soit prise au sérieux, que leur choix soit respecté, leurs exigences entendues et leur vision partagée. Les femmes savent beaucoup de choses sur leur propre vie et celle des autres femmes de la région où elles vivent. Elles ont des expériences et des espoirs. Ceux-ci devraient être mis en lumière afin de laisser leur empreinte sur la politique régionale favorable aux femmes.

Références

- Björnberg Ulla & Margareta Bäck-Wiklund (1987): *Vardagslivets organisering i familj och närsamhälle*. Daidalos, Göteborg.
- Ds 1993:8, *Kvinnors arbetsmarknad. 1990-talet — återtågets årtionde*. Arbetsmarknadsdepartementet.
- FN-rapport (1992): *Human Development report* (UNDP), Oxford University Press.
- Friberg Tora (1990): *Kvinnors vardag. Om arbete och liv. Anpassningsstrategier i tid och rum*. Meddelanden från Lunds universitets geografiska institutioner, avhandlingar 109.
- Friberg Tora (1991): *Att göra det bästa av situationen. Kvinnor på landsbygden som fått etableringsstipendium — om det kvinnliga småföretagandets villkor*. Jordbruksverket. Landsbygdsutveckling, rapport 1991:9.
- Friberg Tora (1993): *Everyday Life. Women's Adaptive Strategies in Time and Space*. The Swedish Council for Building Research, Stockholm, Sweden.
- Friberg Tora (1993): *Den andra sidan av myntet — om regionalpolitikens enögdhet*. Glesbygdsmyndigheten, Östersund.
- Hellberg Inga (1990): *Kvinnligt företagande som sysselsättning, försörjning och livsform — ett exempel*. I *Arbetets organisering, människors försörjning*. Vänbok till Bengt G Rundblad. Sociologiska institutionen, Göteborgs universitet.
- Højrup Thomas (1983): *Det glemte folk. Livsformer och centraldirigering*. Institut for europæisk folkelivsforskning/ Statens Byggeforskningsinstitut, Lyngby.
- Rahbek Christensen Lone (1987): *Hver vore veje. Livsformer, familietyper og kvindeliv*. Etnologisk Forum, Lyngby.
- Regeringens proposition 1992/93:100 Bilaga 11. Arbetsmarknadsdepartementet.
- Rydenstam Klas (1992): *I tid och otid. En undersökning om kvinnors och mäns tidsanvändning 1990/1991*. SCB, Levnadsförhållanden, rapport 79.
- SOU 1992:63 Regionala roller. En perspektivstudie. Betänkande av regionutredningen.
- SCB 1990: *Women and Men in Sweden. Facts and Figures*. Statistics Sweden (SCB), Stockholm.
- Sundin Elisabeth & Carin Holmquist (1989): *Kvinnor som företagare. Osynlighet, mångfald, anpassning — en studie*. Liber Malmö.

ANNEXE I

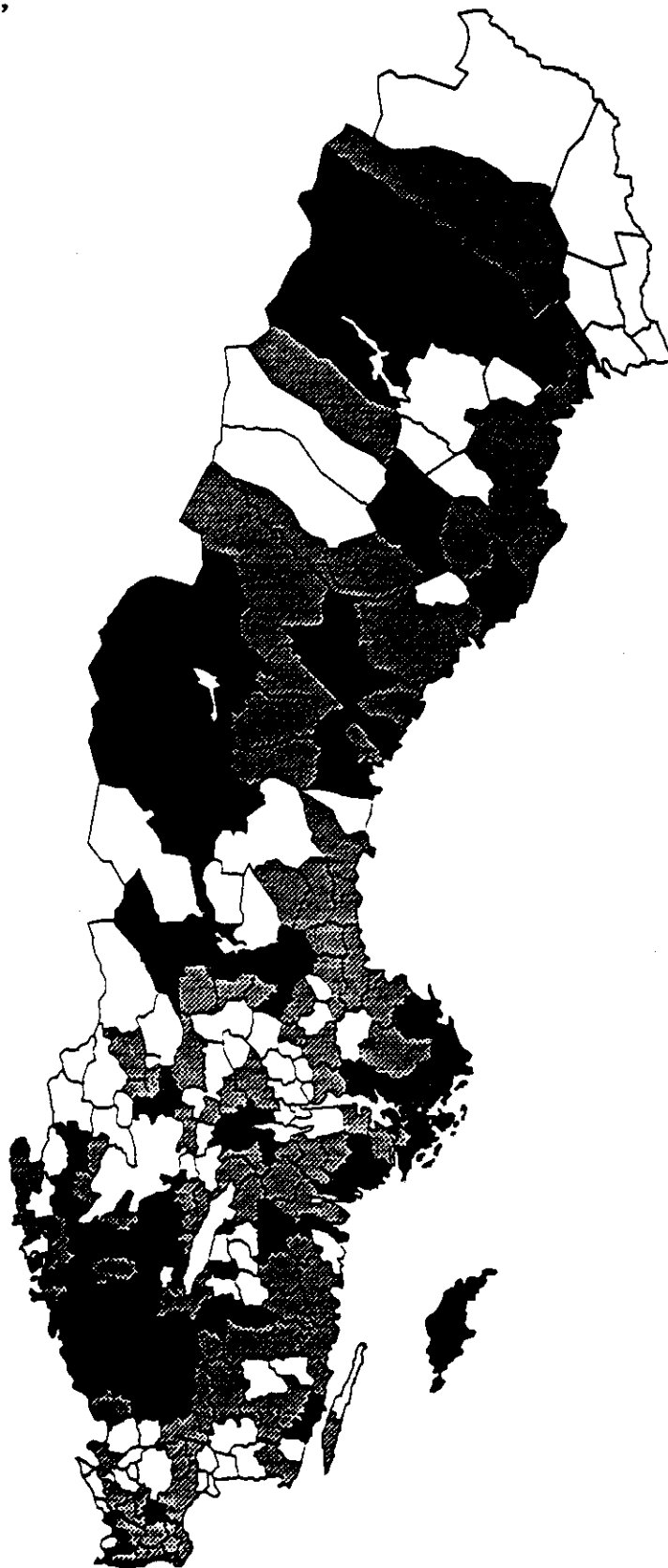
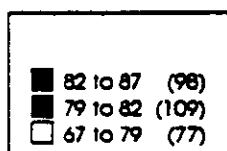
The sexual division of labour in the 30 most common occupations, 1985. Source: SCB, 1990; Friberg 1993



ANNEXE 2

The proportion of gainfully employed women, 16-64 years

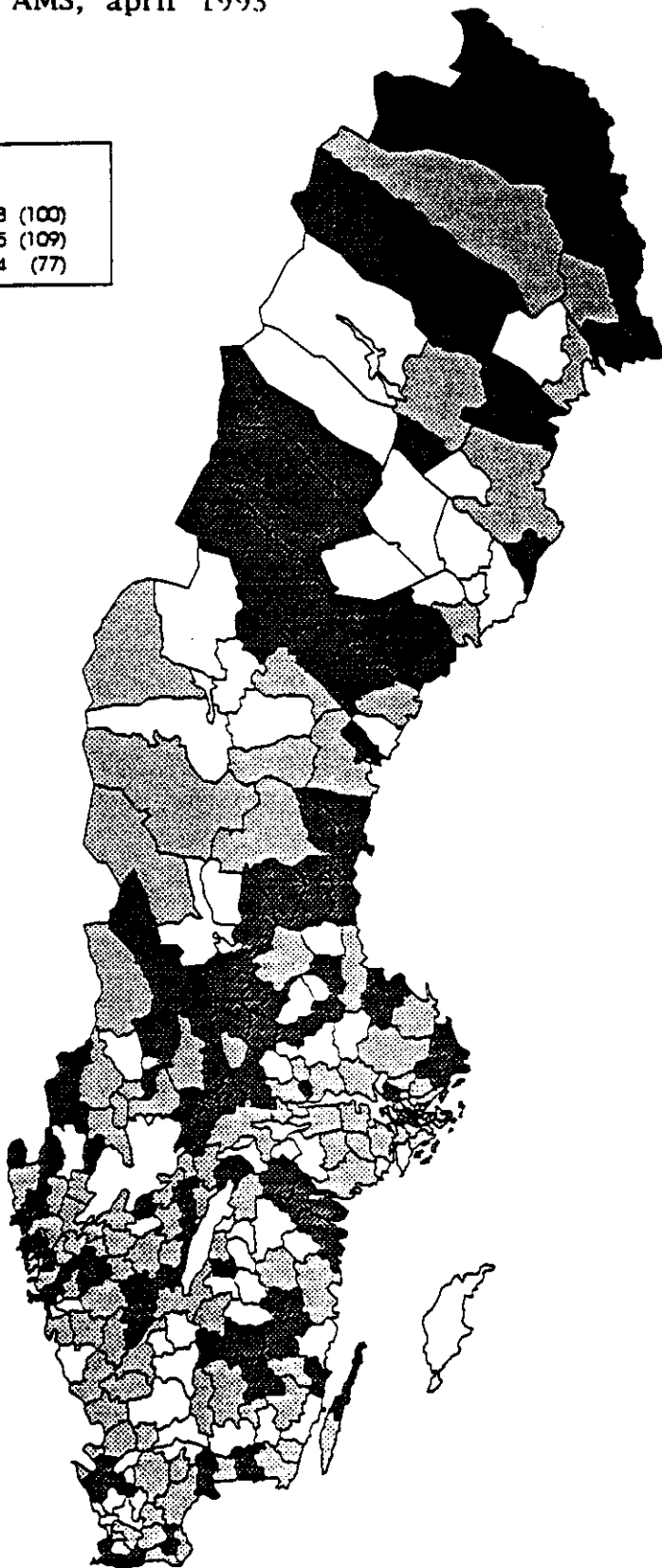
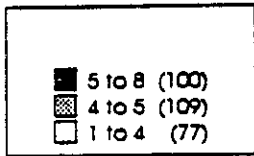
Source: SCB 1990;



ANNEXE 3

The proportion of unemployed women 25-64 years

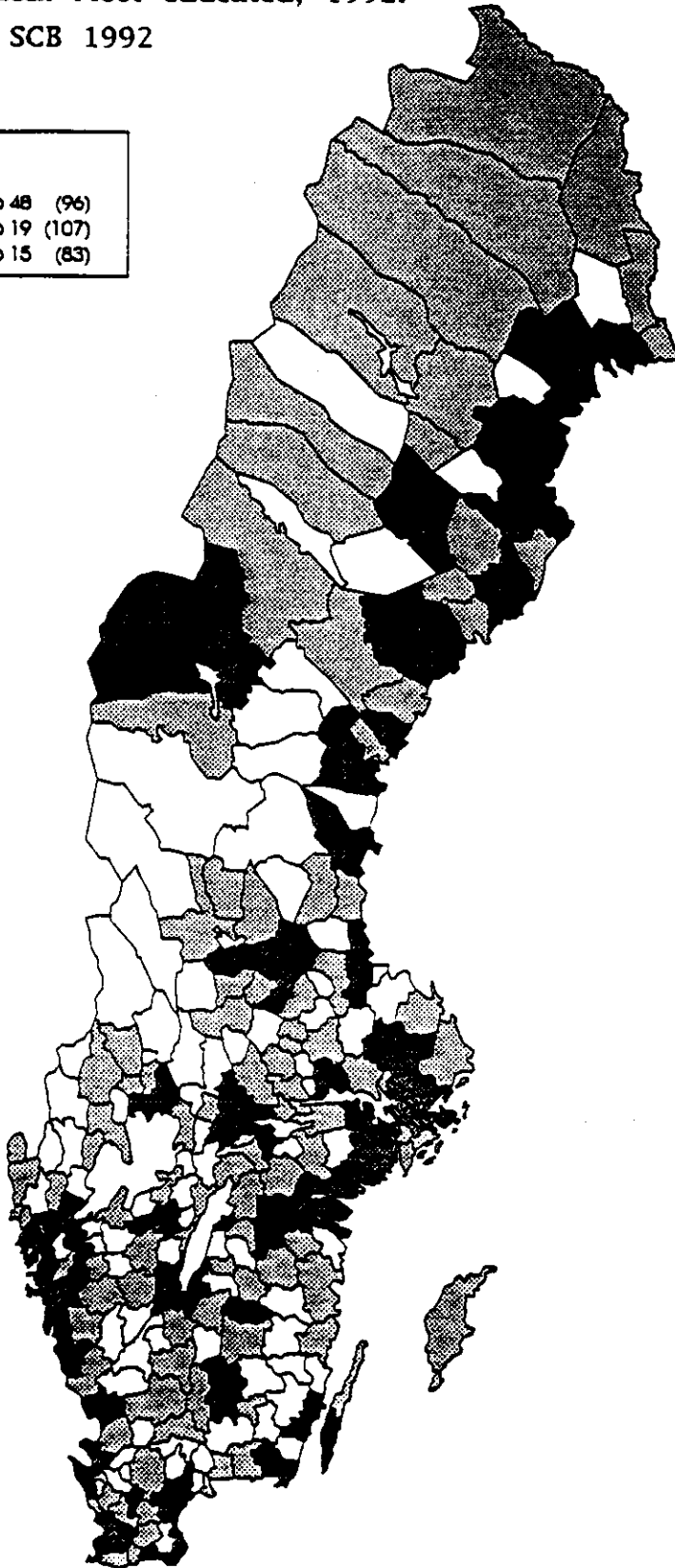
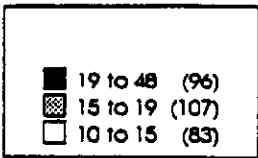
Source: AMS, april 1993



ANNEXE 4

The proportion of women aged 20-64 years with tertiary education. Most educated, 1992.

Source SCB 1992



THEME 2

1er point

**AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES ZONES URBAINES ET RURALES EN
FONCTION DE DIVERS MODE DE VIE - QUESTIONS D'INFRASTRUCTURE**

PRESIDENT DE SEANCE: Mme Cristiana STORELLI
Membre de la Conférence Permanente
des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe
Bellinzona

RAPPORTS PRESENTES PAR:

Mme Helen BLAKE Trinity College Dublin	71
M. Patrick GRAHN Directeur de recherches, Université des Sciences agricoles Alnarp	93
Mme Lilli LICKA Architecte paysagiste Vienne	119

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES ZONES URBAINES ET RURALES EN FONCTION DE DIVERS MODES DE VIE - QUESTIONS D'INFRASTRUCTURE

Les femmes, la cité et la part de l'utopie

Mme Helen BLAKE
Trinity College
Dublin (Irlande)

INTRODUCTION

Les architectes s'efforcent depuis très longtemps de décrire "l'Utopie" ou, plus précisément, la "cité idéale". En règle générale, ceux qui conçoivent une utopie ne sont pas liés par des contingences telles qu'un budget ou les caractéristiques d'un site donné, et ils définissent eux-mêmes le contexte et les paramètres de leur œuvre. Tout projet utopique se pose donc en exemple de ce que son auteur juge idéal.

L'utopie architecturale présente néanmoins une caractéristique cruciale qui la distingue des autres types de projets utopiques. Alors que chaque utopie ou presque décrit plus ou moins le contexte matériel devant servir de cadre à l'avènement de la société parfaite, pour les créateurs de la cité idéale, en revanche, la reconstruction de l'environnement n'est pas une simple tâche parmi toutes celles qui composent le projet utopique. "Reconstruire la ville, c'est la première et la principale étape de la réforme de la société". Construire la ville idéale, c'est créer la société utopique, "une entité dans laquelle le plan de la ville et l'architecture - c'est-à-dire la totalité de l'espace organisé et planifié - portent en eux les idéaux politiques et sociaux de la société qui a créé cette ville. Il faut voir là une matérialisation dans la pierre d'un ordre politique donné, la géométrie concrète d'un mode de vie parfait". Les créateurs de la ville idéale ont tendance à croire au salut par les briques et elles seules, à penser qu'une fois leur ville construite, sa structure même sera productrice d'harmonie sociale.

Peu de "villes idéales" ont été réalisées entièrement, quoique beaucoup aient exercé une grande influence sur la réflexion des urbanistes et architectes du XX^e siècle. Il importe donc d'examiner la nature de ces projets "idéaux", et en particulier la place qu'y occupent les femmes. Il vaut la peine de noter que "dans la précipitation où nous analysons le caractère unique des communautés utopiques, nous avons trop souvent omis d'examiner les croyances incontestées qui sous-tendent la communauté". Beaucoup de projets de réforme urbaine apparemment révolutionnaires ont été fondés sur une image très conservatrice des femmes, de leur "nature" et de leur rôle dans la société.

OWEN, FOURIER ET LES SOCIALISTES UTOPIQUES

C'est au début du XIX^e siècle qu'apparut le mouvement des "socialistes utopiques, qui entendaient se consacrer à la réforme sociale. Ils entreprirent d'élaborer des communautés modèles afin de réaliser leur société idéale. Ils pensaient que "si un Newton a pu mettre en évidence la structure rationnelle du monde physique, pourquoi ne serait-il pas possible de mettre en lumière également les rouages internes de l'esprit et, mieux encore, ceux de la société?".

Pour les socialistes utopiques, l'urbanisme idéal était une manière de concevoir des communautés utopiques destinées à servir de prototypes à un futur Etat éclairé. Il était possible, selon eux, de perfectionner le caractère humain dans un cadre approprié. La réorganisation de la vie domestique représentait un élément essentiel de leur projet de réforme.

Parmi ces adeptes d'une nouvelle communauté figurait Robert Owen. C'était un industriel britannique aux idées socialistes. Il décida d'établir des communautés harmonieuses servant de cadres à une société idéale, en partant de l'hypothèse que "la communauté idéale est capable de transformer le monde par le pouvoir de l'exemple". Owen, qui a écrit au début du XIX^e siècle, s'efforça de réaliser ses idées en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, et il y réussit à divers degrés.

Dans son établissement de 1815, New Lanark, Owen s'efforça d'abattre les cloisons entre le cercle familial et le reste de la communauté. En tant qu'institution pionnière du mouvement coopératif, New Lanark devait reposer sur une école, ou "institution pour la formation du caractère, destinée à l'éducation des enfants et des femmes qui travaillent. Il perfectionna ensuite ses idées et prévint la construction de "villages d'unité et de coopération" sur un plan carré subdivisé en quadrilatères dont la ligne médiane était occupée par les écoles, la bibliothèque, la salle de conférences, le lieu de culte, la cuisine publique et les réfectoires. Trois côtés étaient attribués aux appartements privés, les dortoirs occupant le quatrième (figures 1 et 2). Ce qui était crucial dans la vision owenienne de la société, c'était l'élimination du foyer isolé et son remplacement par le ménage communautaire. Le foyer communautaire modèle devait être un microcosme, "notion ayant pour effet immédiat de domestiquer l'économie politique et de politiser l'économie domestique".

Croyant que l'environnement bâti devait être transformé pour correspondre à des systèmes de production et de consommation plus égalitaires, ces esprits étaient persuadés qu'il fallait formuler une critique exhaustive du logement et de la vie domestique classiques. Owen pensait qu'il convenait d'épargner aux femmes la vie de corvées menée par celles qui travaillent seules à la maison. Il publia plusieurs plans de bâtiments comprenant des cuisines collectives, des réfectoires et des nurseries. L'objectif était le suivant: "les mères de famille auront la possibilité de recevoir un meilleur soutien pour s'occuper de vos enfants; de la sorte, ils vous donneront moins de travail et d'inquiétude, seront empêchés de prendre de mauvaises habitudes et se verront progressivement préparés à recevoir la meilleure éducation". De par leur position théorique, les sociétés oweniennes étaient fortement féministes à bien des égards, en particulier dans leur critique de la division des tâches entre le public et le privé.

Charles Fourier était un philosophe politique et un réformateur social français. Il s'efforça de concevoir une invention architecturale pour surmonter les conflits entre la ville et la campagne, les riches et les pauvres, les hommes et les femmes, par un arrangement éclairé des ressources économiques et sociales". Il s'agissait donc pour lui de surmonter, mais non d'éliminer ces divisions, afin de rendre possible une existence harmonieuse.

La cité idéale de Fourier devait se situer dans le "Phalanstère", bâtiment unique dont le nom est un télescopage de "phalange" et "monastère". Au sein de cette société de "libre association", les gens devaient être logés dans de grandes constructions équipées de différents services, dont des crèches, les jeunes étant pris en charge collectivement. Il devait y avoir des réfectoires et des salles publiques, mais chaque famille était censée disposer d'un appartement de dimensions proportionnées à la place qu'elle occupait dans la communauté. Le Phalanstère était conçu d'après le modèle du château de Versailles, son bâtiment central étant consacré aux fonctions publiques (réfectoire, bibliothèque, jardin d'hiver, etc.), alors que les ailes étaient réservées aux ateliers et aux étables (figures 3 et 4).

Fourier considérait "le logement privé comme étant l'un des principaux obstacles à l'amélioration de la situation de la femme dans notre civilisation; à ses yeux, il fallait absolument améliorer la conception des logements pour permettre aux femmes d'exercer leurs droits et, d'une manière générale, pour réformer le mode de vie des travailleurs". Selon lui, "le degré d'émancipation de la femme est la mesure naturelle de l'émancipation générale". Il prétendait qu'une société qui condamne les femmes aux corvées domestiques était inférieure à une société où les femmes et les hommes se partagent les tâches à égalité et où les femmes jouissent d'une indépendance économique.

Toutefois, dans les quadrilatères d'Owen comme dans le Phalanstère de Fourier, les tâches de ménage, même collectives, étaient invariablement confiées aux femmes de la communauté. Il n'y avait de contestation, ni de la répartition des rôles en fonction du sexe, ni de la définition traditionnelle du "travail des femmes". Bien que l'on vantât souvent l'amélioration du milieu de travail et l'égalité des salaires, la réalité consistait - pour les travailleuses - en une amélioration des conditions de travail, rarement en l'égalité des salaires et, à l'occasion seulement, en la fin de leur confinement dans les tâches domestiques.

Bien que les établissements expérimentaux des socialistes utopiques n'aient pu prospérer, ni même survivre très longtemps, les idées relatives au changement de nature du "travail des femmes" par l'accomplissement de celui-ci en commun ont bel et bien influencé beaucoup d'autres urbanistes utopiques. Ces idées se sont manifestées sous différentes formes dans les plans utopiques qui ont vu le jour tout au long du XIX^e siècle et au début du XX^e. Du point de vue féministe, leurs principaux mérites étaient peut-être de correspondre à la volonté d'en finir avec l'isolement du foyer traditionnel, de reconnaître les relations patriarcales découlant de ce dernier et de chercher à traiter le travail domestique comme devant se diviser et se spécialiser, bien que les idées en question ne mettent pas en cause l'attribution de ce travail à un seul sexe.

EBENEZER HOWARD ET LA CITE-JARDIN

Ebenezer Howard est né à Londres en 1850. Son ouvrage intitulé "Cités-jardins de demain", publié en 1898, constituait un projet "utopique" qui a beaucoup influencé la morphologie de la ville occidentale du XX^e siècle. Dans une large mesure, il a fixé l'ordre du jour de la "science" urbanistique, qui était alors en train de naître. De nombreuses villes, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis, montrent encore l'influence de la pensée des Cités-jardins.

La différence entre hommes et femmes occupait une place importante dans la vision que Howard avait de sa Cité-jardin: "c'est devenu une métaphore pour la réconciliation de la ville et de la campagne". Comme Howard l'a écrit lui-même, "la société humaine et la beauté de la nature ont été faites pour qu'on jouisse d'elles ensemble. La ville et la campagne se complètent de la même manière que l'homme et la femme, de par la variété de leurs facultés et dons respectifs. La ville est le symbole de la société, de la science, de l'art, de la culture et de la religion. La campagne est le symbole de l'amour et de la sollicitude de Dieu pour l'homme. Elle nous nourrit, nous vêt, nous réchauffe et nous abrite, et en son sein nous reposons. Il importe de marier la ville et la campagne".

Il estimait que l'aspiration révolutionnaire à une civilisation coopérative ne pouvait se réaliser qu'au sein de petites communautés enracinées dans une société décentralisée, et il entreprit de décrire sa cité-jardin avec la conviction que la ville surpeuplée et affligée de taudis du XIX^e siècle deviendrait une chose du passé. Il prétendait que "ces villes surpeuplées ont accompli leur travail; elles représentaient ce que pouvait construire de mieux une société reposant principalement sur l'égoïsme et la rapacité, mais par essence, elles font partie de ces choses qui sont entièrement inadaptées à une société dans laquelle le côté social de notre nature exige d'être mieux reconnu".

Howard considérait la ville et la campagne comme fonctionnant à l'instar de deux aimants attirant et repoussant les gens par leurs avantages et inconvénients (figure 5). "Le sujet est constamment traité par la presse comme si les hommes, ou du moins ceux d'entre eux qui travaillent, ne disposaient et n'avaient jamais disposé d'un autre choix que l'alternative suivante: soit étouffer leur amour de la société humaine, du moins dans les relations plus larges que l'on trouve dans un village tout en longueur, soit renoncer presque entièrement aux purs délices de la campagne". Il proposait un troisième aimant "ville-campagne", qui comporterait les avantages de la vie dans l'une comme dans l'autre, mais éliminerait les inconvénients de chaque mode de vie, en offrant aux habitants la beauté de la nature et les occasions de rencontre, de faibles loyers et des salaires élevés, des maisons pleines de lumière et des jardins, l'absence de fumée et de taudis, la liberté et la coopération (figure 6).

Howard, répétons-le, percevait l'union de la ville et de la campagne comme le miroir de l'union entre l'homme et la femme dans le mariage. La différence "naturelle" entre les hommes et les femmes occupait une place essentielle dans la ville-jardin de Howard, à telle enseigne que Lewis Mumford, l'un des plus ardents disciples de Howard, éprouvait la confiance nécessaire pour écrire: "il incombe à notre époque d'élaborer un milieu urbain aussi favorable que les zones rurales à la fécondité, aussi encourageant qu'elles pour le mariage et la procréation. Lorsqu'il a commencé à écrire, Howard n'avait aucune raison de se préoccuper de la menace d'un recul démographique; cependant, l'ensemble de sa pensée était si organique, si profondément biotechnique que la ville qu'il avait en projet était justement du genre de celles dont les habitants seront à la fois biologiquement capables de se reproduire et psychologiquement disposés à le faire".

L'unité de base de la ville-jardin devait être la famille nucléaire. Il ressort à l'évidence des calculs de Howard relatifs à la population et à la main-d'œuvre qu'il envisageait comme devant être la norme, la famille dans laquelle l'homme gagne de l'argent tandis que la femme se charge des travaux ménagers. La ville-jardin est conçue avec une nette séparation géographique des logements, des lieux de travail et des lieux de loisirs, instituant ainsi une division rigide entre le "public" et le "privé", la ménagère étant censée occuper le domaine privé de la ville. "La configuration de la ville-jardin, avec sa séparation claire entre le travail

et le foyer et avec ses logements mono-famille loués à bail, dont seul un travailleur manuel qualifié pouvait payer le loyer, a renforcé la dépendance de la femme vis-à-vis de l'homme, ainsi que le culte de la famille idéale dans laquelle l'homme travaille pour entretenir sa femme et ses enfants".

Un aspect intéressant du manifeste de la ville-jardin était l'assertion selon laquelle le logement contiendrait "des jardins collectifs et des cuisines coopératives". Howard proclamait que les quadrilatères coopératifs apporteraient une réponse pragmatique à la "question du domestique" comme à la "question de la femme". Lorsque Letchworth a été construit en 1903 comme prototype de la ville-jardin, Howard, qui ne voulait pas effaroucher ses investisseurs conservateurs, a maintenu le caractère coopératif des logements à un niveau minimum. Il était néanmoins convaincu que son expérience finirait par devenir la norme de l'architecture domestique, offrant un exemple qui rendrait les gens bien plus "verts d'envie" qu'"écarlates d'hilarité".

Plusieurs quadrilatères devaient être construits à Letchworth et Welwyn. C'est Homesgarth, à Letchworth, qui est le plus connu (figure 7). Il a été construit par l'architecte A. Clapham Landes, dans le style artisanat. Vingt-deux appartements privés sans cuisine étaient disposés sur trois côtés d'un quadrilatère. Le quatrième côté contenait la cuisine, le réfectoire et une blanchisserie. Il était destiné à loger les couples de la classe moyenne sans enfant. Tout le travail de maison devait être confié à des domestiques employés par les résidents. Meadoway Green était un quadrilatère coopératif conçu pour des locataires de la classe ouvrière sans domestique. Homesgarth employait un cuisinier à temps complet et une femme de ménage à temps partiel, et les locataires de sexe féminin s'occupaient de la cuisine en alternance, durant deux semaines d'affilée.

Selon la description qu'en a donnée Howard, Homesgarth était un endroit conçu "pour assurer un logement relativement beau et confortable aux nombreux membres de la classe moyenne qui travaillent dur pour gagner leur vie sur un budget unique, pour ceux qui auraient besoin d'une aide domestique, mais ne peuvent se la payer". Howard et sa femme emménagèrent à Homesgarth en 1913, après quoi il se félicita de "la libération" de son épouse. Il prétendait avoir réussi à "utiliser sagement et efficacement une petite partie des aptitudes et énergies de la femme, qui sont considérables et aujourd'hui gâchées". Il faut que l'on ait ainsi rationalisé le travail des femmes et qu'on l'ait rendu coopératif, mais bien que ces dispositions collectives aient pu libérer la femme de Howard, elles n'ont jamais amené celui-ci à prendre sa part des travaux du ménage, et elles n'étaient du reste conçues en aucun cas comme un défi lancé à la division des tâches entre les sexes.

Le fait que Howard fût manifestement dépourvu d'intentions féministes n'empêcha pas Homesgarth de devenir populaire auprès des femmes indépendantes. Letchworth "fut à ses débuts un havre du progressisme et de la vie de bohème des gens qui y habitaient depuis longtemps ou qui y avaient habité" faisant souvent état de végétariens, de réformateurs du vêtement et autres excentriques". Parmi les "excentriques" figuraient des féministes appréciant la liberté (quoique restreinte) que leur offrait le caractère coopératif des travaux domestiques. Les femmes qui travaillaient en tiraient un avantage si manifeste que le faubourg de Hampstead Garden, construit en 1909, comprenait un quartier appelé "Waterlow Court", quadrilatère de logements réservés aux "femmes qui travaillent".

LE CORBUSIER, LA VILLE CONTEMPORAINE ET LA VILLE RADIEUSE

Le Corbusier, qui fut sans nul doute l'un des architectes les plus importants du XX^e siècle, était littéralement fasciné par l'urbanisme, et ce dernier a du reste représenté un élément considérable de son œuvre. Il voulait modifier radicalement le mode de vie des gens, mais il tenait aussi à éviter les bouleversements sociaux. En présentant ses projets, il soulignait que la société devait choisir: "l'architecture ou la révolution!". Bien entendu, mieux valait, selon lui, choisir la première. Il était certain que la réforme du milieu matériel constituait un apport essentiel, sinon le principal apport à la création d'une société idéale offrant toutes les conditions préalables à un bonheur et à un épanouissement complets.

Le Corbusier considérait le monde sous une optique "dualiste ou dialectique", "il décrivait sans cesse le monde en termes de couples conflictuels, comme par exemple ceux que constituent la matière et l'esprit, les forces actives et les forces passives, la raison et l'émotion, etc." Il voyait dans les catégories "masculin" et "féminin" une autre dualité naturelle.

Il a dévoilé son premier projet d'urbanisme au Salon d'Automne de 1922. Ce projet s'intitulait "Une Ville Contemporaine pour trois millions d'habitants" ou "La Ville Contemporaine" (figure 8). Il rejetait comme appartenant au passé la "ville organique", c'est-à-dire la ville qui se constitue lentement sous l'effet de maintes décisions distinctes. La cité idéale était ordonnée, et l'angle droit y régnait en maître. Le Corbusier a ainsi proclamé la mort de la "rue couloir" (figure 9).

En raison de cet ordre très poussé, chaque fonction de la ville était affectée à un quartier bien précis. Le centre était une vaste intersection de voies de circulation à plusieurs niveaux, le cœur même d'un système coordonné de transport: super-autoroutes, voies souterraines, voies d'accès, pistes cyclables et voies piétonnes s'y entrecroisaient. Autour de ce carrefour se dressaient des immeubles de verre et d'acier de soixante étages où travaillait l'élite de la ville. Ces bâtiments étant très hauts, ils n'occupaient qu'une faible partie de la surface au sol, et des jardins étaient aménagés entre eux.

Ces constructions réservées à l'élite - ou immeubles villas - ont été présentées comme une version du Phalanstère de Fourier. Peut-être aussi ont-ils subi l'influence du quadrilatère coopératif de Howard. Il y était prévu des services communautaires, six domestiques de sexe masculin étaient disponibles pour la restauration et le nettoyage, et il existait aussi des possibilités de blanchisserie et de restauration communautaires. "Il s'agissait de faire entrer les services communautaires dans l'économie domestique tout en maintenant la vie privée et l'autonomie de l'unité familiale". Chaque appartement possédait une superficie plus de dix fois supérieure à celle des unités d'habitation du quadrilatère coopératif de Howard. Les services offerts avaient pour but de libérer les résidents pour leur permettre de mener une vie sociale riche et variée avec les autres membres de l'élite.

Le projet de "Ville radieuse" a été montré pour la première fois en 1930 (figure 10). Il était l'aboutissement des réflexions complémentaires de Le Corbusier. La "Ville radieuse" conservait néanmoins le principe le plus important de la "Ville contemporaine", à savoir la juxtaposition d'un domaine collectif d'ordre et d'administration et d'un domaine individualiste de vie familiale et de participation". La direction de la ville devait incomber à une "élite naturelle" choisie par les travailleurs dans leurs usines. Le Corbusier assurait qu'il avait séparé "une sphère hiérarchique de production et d'administration d'une sphère participative de loisirs et de vie familiale, en attribuant à chacune le domaine où ses valeurs dominent". Cette séparation occupait une place importante dans la vision de Le Corbusier.

Le centre vital de la Ville radieuse était constitué par les "unités d'habitation" (figure 11). Chaque immeuble abritait environ 2 700 personnes, et les appartements étaient attribués aux travailleurs en fonction de leurs besoins et de la taille de leur famille. Des services communautaires devaient être assurés dans chaque unité: café, restaurant, crèche, infirmerie, blanchisserie, école, etc.

Le Corbusier cherchait à concevoir une société capable d'équilibrer les besoins de l'individu et ceux de la collectivité. Dans son esprit, cependant, tous les individus ne devaient pas occuper la même position sociale. Il s'est montré très clair dans l'expression de sa croyance en une différence intangible et "naturelle" entre le rôle de l'homme et celui de la femme. Dans la Ville radieuse, il emploie le cycle de l'eau, qui s'évapore de la mer, retombe en pluie et retourne à la mer, comme métaphore pour expliquer les relations entre la femme et l'homme, celui-ci correspondant au soleil qui est à l'origine de tout le cycle, et celle-là étant l'eau: "ce prodigieux spectacle a été produit par l'interaction entre deux éléments, l'un mâle, l'autre femelle: le soleil et l'eau, qui sont contradictoires et ont besoin chacun l'un de l'autre pour exister."

Afin d'être en équilibre avec la nature, la société idéale devrait refléter et non pas tenter d'éradiquer cette différence "naturelle". Selon lui, "l'homme" "a été créé selon les lois de la nature. S'il est suffisamment conscient de ces lois, s'il leur obéit et s'il harmonise sa vie avec le flux perpétuel de la nature, alors il acquerra une sensation consciente d'harmonie qui lui sera bénéfique". Tout ce que l'"homme" doit suivre, ce sont les lois de la nature. "Il lui faut en comprendre l'esprit et les appliquer ensuite à son environnement pour créer quelque chose d'humain à partir du cosmos".

Le Corbusier a cherché à appliquer les lois de la "nature" pour créer un monde où "la machine libère le travailleur par le travail qu'elle fournit au lieu de le subjuguer (sic) à un surcroît d'esclavage". Ainsi tous les travailleurs auront-ils bientôt une journée de travail de cinq heures. "Une civilisation de la machine s'est établie sournoisement et en secret, sous le manteau, là où nous ne pouvions la voir clairement. Elle nous a plongés et maintenus dans une vie qui est à présent remise en question. Il apparaît actuellement des symptômes de rupture dans la santé des gens, ainsi que des signes de changements économique, social et religieux (les inventions ayant eu pour effet de rompre les schémas ancestraux). Tout a été rompu, mis en pièce. La vie sociale n'est plus la même. La vie de l'individu est menacée". De l'avis de Le Corbusier, l'évolution du rôle des femmes s'inscrivait dans cet effondrement de la civilisation.

Il était convaincu que les femmes jouaient leur rôle "naturel" dans le domaine "privé", c'est-à-dire hors du domaine public, "culturel". "L'essor économique et social qui a suivi la Grande Guerre, au cours de laquelle il s'était amorcé, a fait de la femme un travailleur à part entière en la déracinant de la position qu'elle occupait jusqu'alors au centre du foyer et de la vie familiale. Cette tendance (notamment en Russie: émancipation féminine = idéal = illusion) est peut-être en train de nous conduire à une erreur". Le Corbusier voyait cependant la solution: "Si l'épouse retourne chez elle, vers ses enfants, il y aura moins de main-d'œuvre sur le marché, d'où moins de chômage industriel". Cependant, pour y inciter les femmes, il lance l'avertissement suivant: "Mais prenez garde! Si la journée de travail du mari est réduite à seulement cinq heures, il nous faudra éviter avec soin de contraindre l'épouse à faire de nouveau douze à seize heures de tâches ménagères, condition dont elle s'est échappée avec tant d'énergie. Ce qui est bon pour l'un est bon pour l'autre: l'épouse ne devra pas accomplir plus de cinq heures de tâches ménagères par jour!". Autrement dit, le nouvel âge des machines était censé accentuer et non pas éradiquer la division des tâches entre les sexes.

Au sein de l'Unité, il existait des installations collectives pour la garde des enfants, la restauration, etc., mais cela n'avait pas pour but d'ôter aux femmes la responsabilité de ces tâches: "Les restaurants collectifs ou les traiteurs à domicile et autres facilités, y compris les zones de jeu et les nurseries, n'avaient pas pour objet d'en finir avec le rôle domestique des femmes. Les nurseries étaient censées réduire le niveau des corvées domestiques, mais elles avaient pour rôle essentiel d'imposer des normes eugéniques d'éducation des enfants". Il apparaît à l'évidence que les cuisines collectives ne devaient pas non plus rendre inutile le travail des femmes dans ce domaine, car chaque appartement était doté d'une cuisine privée entièrement équipée.

LES FEMMES ET LA CONCEPTION DE L'UTOPIE

Les femmes n'ont jamais disposé des mêmes possibilités que les hommes pour décrire leur cité idéale. Cela ne signifie pas pour autant qu'elles soient restées complètement silencieuses ou absentes des discussions sur le point de savoir comment nos villes devraient se présenter.

Charlotte Perkins Gilman était un écrivain américain du début du XX^e siècle. Elle publia des ouvrages sur "Les femmes et l'économie", plusieurs nouvelles utopiques ainsi que des articles sur certains aspects du féminisme. Elle donna beaucoup de conférences, et son œuvre, largement lue, était connue de tous.

Dans sa vision du monde, les femmes devaient profiter d'une part de l'indépendance économique que procure le fait de travailler pour un salaire hors de chez soi, d'autre part des avantages sociaux de la vie en famille, dans des appartements privés sans cuisine ou des maisons reliées à des cuisines communes, des réfectoires et des centres de puériculture. Dans ses travaux, "au lieu de prétendre que l'évolution devait aider à la libération des femmes, elle a soutenu que des femmes libres contribueraient à accélérer l'évolution". Elle flétrissait l'ignorance générale du rôle que le logement joue dans l'isolement social des femmes. Elle soutenait que "le logement a sur la femme un effet aussi important que celui exercé sur toute créature vivante par son milieu".

Elle était opposée au principe des logements coopératifs et croyait que l'avenir résidait dans une sorte de "formule mixte" en vertu de laquelle les gens recevraient une assistance rémunérée à la tenue de leur ménage: "les méthodes commerciales sont capables de remodeler l'économie ménagère d'une communauté." A cette fin, elle proposait la construction d'appartements sans cuisine dans des "foyers de résidence féministes" dotés de cuisines tout équipées, de réfectoire et de crèches et confiés à des entreprises qui les gèreraient à titre onéreux. Il existerait une cuisine appartenant au foyer, dans laquelle on pourrait préparer des repas qui seraient servis aux familles dans leurs appartements ou dans une salle à manger commune, au choix. Le nettoyage serait confié à des travailleurs efficaces engagés par le directeur de l'établissement. Le foyer serait muni d'un jardin sur un toit, en terrasse d'une garderie d'enfants et d'un jardin d'enfants. Des puéricultures et des enseignants de métier ayant reçu une bonne formation s'occuperaient des enfants comme il convient. Selon elle, "ces services doivent avoir une base commerciale; ainsi sera-t-il démontré qu'il y a là un besoin social croissant". Le foyer devrait aussi comprendre des espaces de réunion, des bibliothèques, des salons, des thermes, des gymnases, etc., auxquels les femmes aussi bien que les hommes auraient accès.

Selon elle, "ce type de foyer résidentiel, grâce à son inévitable absence de cuisine et à ses installations prévues pour une main-d'œuvre qualifiée, a libéré la femme de son ancienne servitude...". Henrietta Rodman et son Alliance Féministe, (fondée en 1914) conçurent le projet d'un tel immeuble, mais ne purent rassembler assez de fonds pour le construire à Greenwich Village, New-York.

Charlotte Perkins Gilman n'a jamais laissé entendre que les nouvelles tâches de ménage seraient accomplies professionnellement par des hommes. Il est donc difficile d'imaginer comment, à ses yeux, les femmes de la classe ouvrière auraient pu se trouver "libérées" par la conception des foyers qu'on les aurait employées à entretenir. Il lui manquait une vision générale de l'urbanisme et des rapports de classes.

Alice Constance Austin était une architecte autodidacte américaine, une féministe et une socialiste vivant et travaillant au début du XX^e siècle. En 1916, elle dessina les plans d'une ville, Llano del Rio, qui devait être construite en Californie pour un groupe de personnes désirant créer une ville féministe et socialiste pour faire pièce à Los Angeles la capitaliste (figure 12).

Elle conçut tout d'abord une maison sans cuisine. On trouvait au rez-de-chaussée la salle de séjour, les chambres, une salle de bains et un patio (conçu comme lieu de séjour). A l'étage étaient aménagées des vérandas, pour profiter de la douceur du climat. Afin d'éliminer les tâches ménagères inutiles, il n'y avait pas de moulures à épousseter, les meubles étaient intégrés au gros-œuvre, et le chauffage se faisait au sol, par le carrelage. Les encadrements décoratifs des fenêtres remplaçaient les rideaux, dans le nettoyage desquels elle voyait le "fléau du ménage". Au moyen d'une conception judicieuse, elle espérait que "le foyer ne sera plus le lit de Procuste, à la taille duquel chaque personnalité féminine doit absolument s'adapter par une oppression spirituelle ou intellectuelle mutilante et fatale".

La ville conçue par Austin ne comprenait qu'un nombre minimum de logements "classiques" (destinés à ceux qui étaient trop conservateurs pour accepter toute autre formule). Sa politique consistant à éliminer les tâches ménagères superflues avait pour élément essentiel un service de traiteur destiné à tous les foyers. Chaque foyer était relié à une cuisine centrale par un réseau complexe de tunnels souterrains parcourus par des trains. Ces derniers auraient apporté les repas, le linge à blanchir, etc. à des centres de stockage, à partir desquels les articles en question auraient été livrés dans le sous-sol de chaque maison par des voitures électriques. La vaisselle sale aurait été envoyée de la même manière pour être lavée en machine, puis renvoyée.

Par la conception des logements comme par l'infrastructure du plan de la ville, le projet d'Austin exprimait l'intérêt de son auteur pour l'organisation du travail domestique et ses incidences sur le rôle des femmes. Austin reconnaissait la structure culturelle et sociale de la "féminité", les femmes étant, selon elle, "dressées dès la naissance à l'isolement domestique et à la conformité", et elle soutenait que les femmes sont autant des individus que les hommes de par leurs goûts et leurs capacités. Elle était pourtant favorable au principe des maisons privées pour familles nucléaires et rejetait toute notion de vie en commun ou de ménages collectifs.

Dans sa ville socialiste, la centralisation des services devait permettre à la femme d'être "libérée des corvées ingrates et sans fin produites par un système incroyablement stupide et inefficace aboutissant à la confiscation du produit de son travail" ; toutefois, la restitution de ce dernier n'était pas censée conduire l'intéressée à l'exercice d'une activité rémunérée hors

du foyer. La femme se serait trouvée "dans un milieu à la fois beau et paisible où elle aura le loisir d'accomplir ses devoirs d'épouse et de mère, qui sont généralement négligés à l'heure actuelle, à cause de la besogne écrasante que donnent la cuisine et le ménage".

Malheureusement, si elle plaçait la fin de l'exploitation domestique des femmes au centre de ses projets, Austin n'allait pas jusqu'à mettre en cause la division des tâches entre les sexes. En fin de compte, elle retombait dans la notion de rôle "naturel" de mère et de place "naturelle" de la femme dans le domaine privé.

CONCLUSION

Dans le présent document, je me suis efforcée de démontrer que l'existence de deux sexes a toujours joué un grand rôle dans la conception des villes occidentales. Les projets que j'ai exposés visaient tous à traiter la question de la différence des sexes de manière consciente et délibérée. Il importe de le reconnaître, l'urbanisme n'est pas tant un miroir dans lequel se reflètent la division et les hiérarchies de la société, que le mécanisme par lequel ces divisions sont structurées, reproduites et perçues.

Au fur et à mesure du développement de nos villes, la division de l'espace s'est plus accentuée que réduite. Cela n'a cessé de jouer contre les femmes voulant participer pleinement à la vie "publique" de la cité. Les villes et les banlieues en sont venues à offrir "des images contrastées reflétant les personnes qu'elles étaient censées attirer. La ville apparaissait comme masculine: active, puissante, péremptoire, car des décisions importantes s'y prenaient. La banlieue, en revanche, apparaissait comme féminine: sûre, mais frivole, écervelée, passive. En banlieue, on est isolé des conflits du monde extérieur".

L'analyse spatiale occupait une place essentielle dans la vision du monde qu'avaient des féministes comme Alice Constance Austin ou Charlotte Perkins Gilman. Or cette analyse spatiale a été en grande partie absente de la théorie féministe du XX^e siècle. De même, le féminisme mondial a été largement absent de la théorie architecturale et urbanistique.

D'autre part, comme on l'a observé, un projet ou un plan utopique de cité idéale n'est pas soumis aux mêmes contraintes pratiques que la conception d'un travail de commande. Il ne requiert en effet ni site, ni commande, ni client, ni budget. Cela en fait un instrument aisément accessible pour critiquer les villes telles qu'elles sont et pour imaginer ce qu'elles devraient être. Ils peuvent servir aussi à étudier différents moyens de répondre aux besoins de la société, comme le montrent à l'évidence les différentes suggestions relatives au travail coopératif et à la garde des enfants. Cela rend l'urbanisme "idéal" particulièrement utile aux femmes.

Il s'est avéré, cependant, que l'urbanisme utopique posait problème à bien des égards. Les architectes qui croyaient que "les créateurs se sont bornés jusqu'ici à orner le monde, alors que sur bien des plans, il s'agissait de le changer" ont tenté de remodeler la société, de la recréer conformément à leurs idées. Cette attitude de demiurge fait de l'utopie un produit final, non un catalyseur de la réforme sociale.

Il est possible de décrire le féminisme lui-même comme étant un projet utopique, car il envisage une "société idéale" et encourage tout changement allant dans le sens de celle-ci. Il s'écarte cependant des autres projets utopiques en ce qu'il ne représente pas une "solution" à imposer par un groupe d'"experts" constituant une élite. Le féminisme reconnaît dans le vécu individuel une source de connaissances devant servir de base à l'action. Au lieu de placer sa foi dans l'"objectivité", il s'efforce de synthétiser une praxis unissant la théorie et la pratique. C'est pourquoi une "utopie" féministe insiste autant sur le "mouvement" vers le monde idéal que sur le "produit" représenté par ce dernier.

Comme l'a noté Christine Battersby, "l'espace du bâti doit être repensé du point de vue de la femme, dont l'existence est fragmentée par la division entre vie productive ("travail") et vie reproductive ("famille"), division qui caractérisait jusqu'à présent la société occidentale". Une manière féministe d'aborder l'architecture et l'urbanisme qui rassemble la théorie et la pratique peut consister à la fois à critiquer les villes contemporaines et à envisager ce que pourrait être une "cité féministe". Une utopie féministe pourrait donc servir à promouvoir et à provoquer le changement dans nos villes.

Bibliographie

Robert Fishman *Utopia in Three Dimensions* in Alexander & Gil eds. "Utopias" (Fuckworth 84) p 89

Carol A Kolmerton *Unconscious Sexual Stereotyping in Utopia* in Gairdner, Moment & Kraushaar eds. "Utopia - the American Experience" (Scarecrow Press 84) p 83

Colin Rowe and fred Koetter *Collage City* (MIT Press 84) p 15

Sheila Rowbotham *Hidden from History* (Pluto Press 90) p 44

Dolores Hayden *The Grand Domestic Revolution* (MIT Press 81) p 35

Ibid. p 154

Ibid. p 35

Elizabeth Wilson *The Sphinx in the City* (Virago 91) p 103

Ebenezer Howard *Garden Cities of Tomorrow* (Faber 46 ed orig. pub 1898) p 48

Ibid p 45

Lewis Mumford *The Garden City and Modern Planning* (Architectural Review 45) p 38

Marion Roberts *Living in a Man-made World* (Routledge 91) p 35

Alison Ravetz *A View from the Interior* in Attfield and Kirkham eds *A View from the Interior* (Women's Press 89) p 193

Dolores Hayden op. cit. p 231

Elizabeth Wilson op. cit. p 103

Anthony Sutcliffe *A vision of Utopia* in Walden eds. *The Open Hand* (MIT Press 77) p 219

Paul Turner *Romanticism, Rationalism and the Dimono Plan* in Walden eds op. cit. p 15

Robert Fishman *Urban Utopias of the Twentieth Century* (Basic Books 80) p 197

Ibid p 196

Robert Fishman *From the Radiant City to Vichy* in Walden eds. op. cit. p 257

Ibid p 112

Ibid p 18

Ibid p 112

Elizabeth Wilson op. cit. p 86

Dolores Hayden op. cit. p 1

Charlotte Perkins Gilman *Women and Economics: a Study of the Economic Relations Between Women and Men as a Factor in Social Evolution* (Harper Torch 1898) p 75

Dolores Hayden op. cit. p 228

Alice Constance Austin *A socialist City* quoted in Dolores Hayden *Seven American Utopias-the Architecture of Communitarian Socialism* (76) p 301

Ibid. p 301

Masey and Lee *Her Space-Her Place- A Geography of Women* (Resouce Publications in Geography 83) p 63

Robert Fishman (80) op. cit. p 5

Christine Battersby *Hermaphrodites of Art and Vampires of Practice* in A.D. *Architecture and Painting* (87)

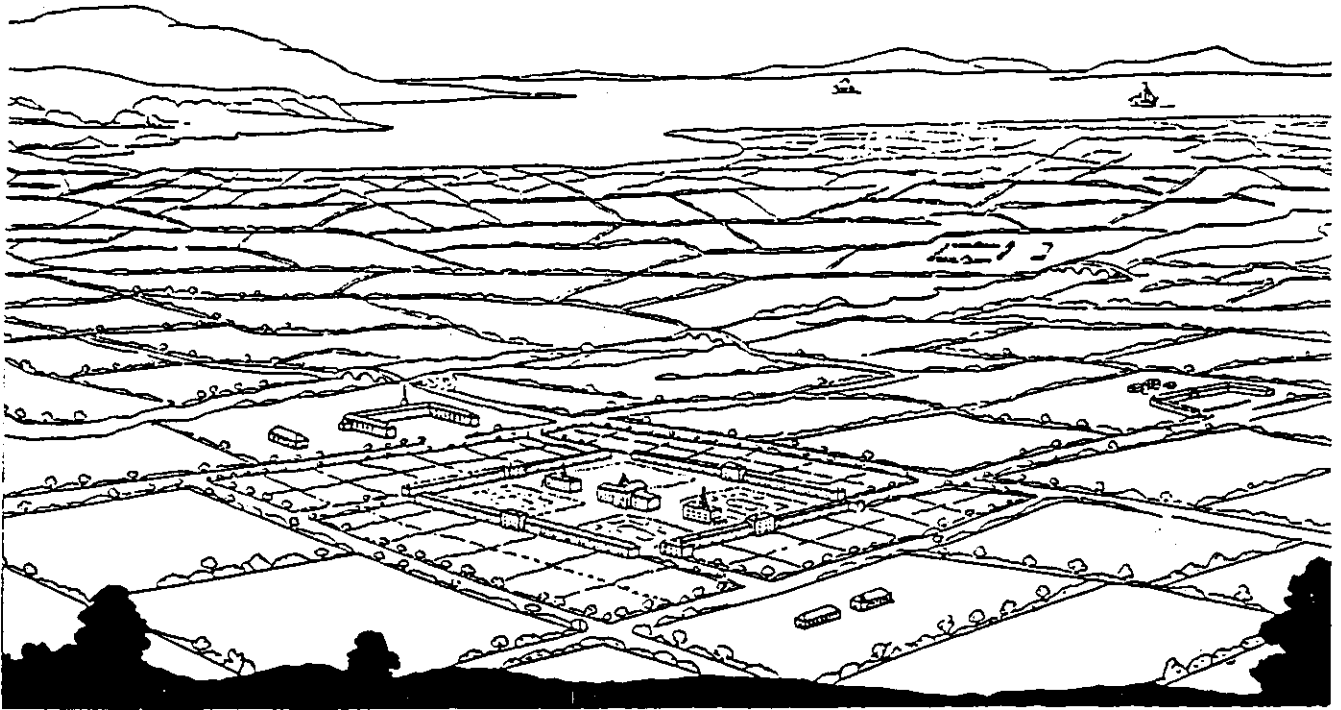


Fig.1 Robert Owen-Sketch for a Community of Harmony and Co-operation (1817)

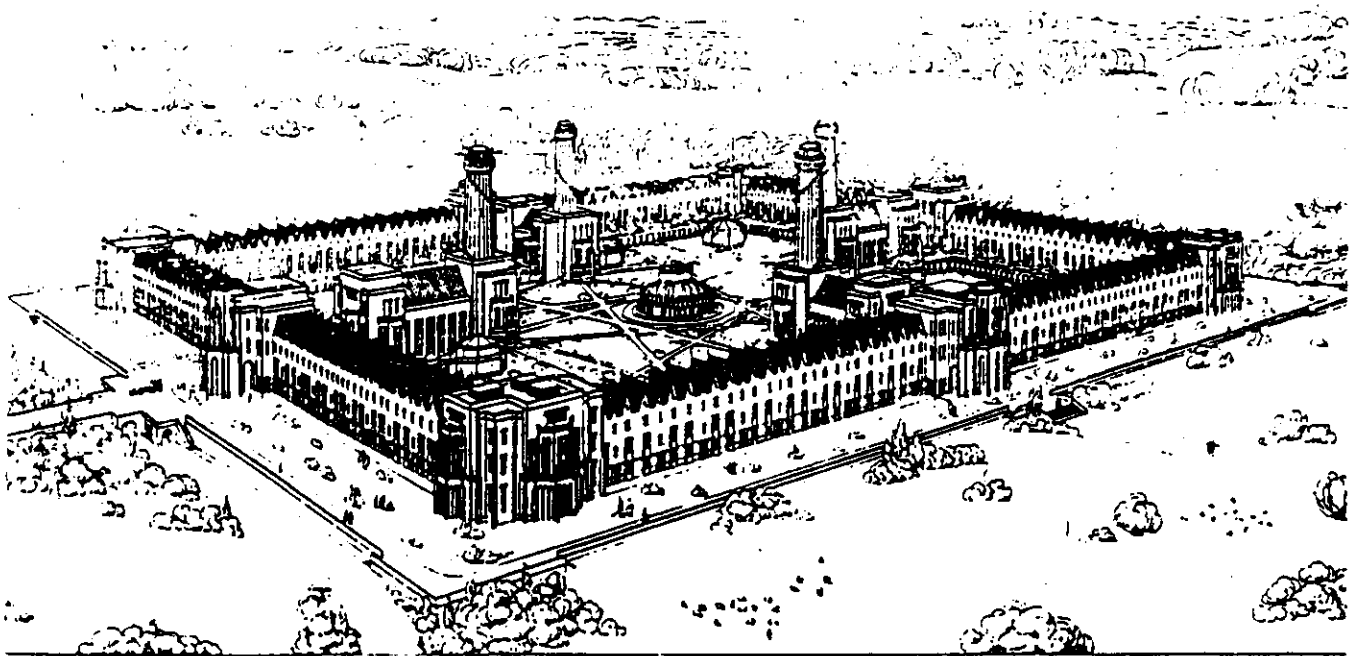


Fig. 2 Robert Owen- Design for a Parallelogram

L'AVENIR.

Perspective d'un Phalanstère ou Palais Sociétaire dédié à l'humanité.

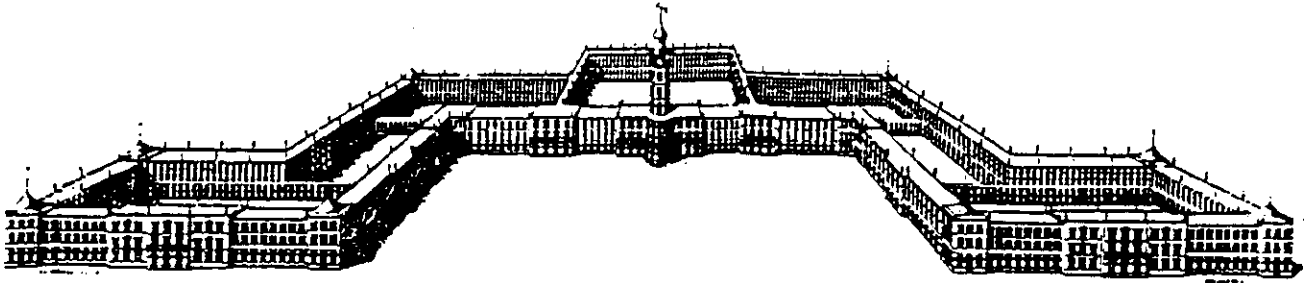
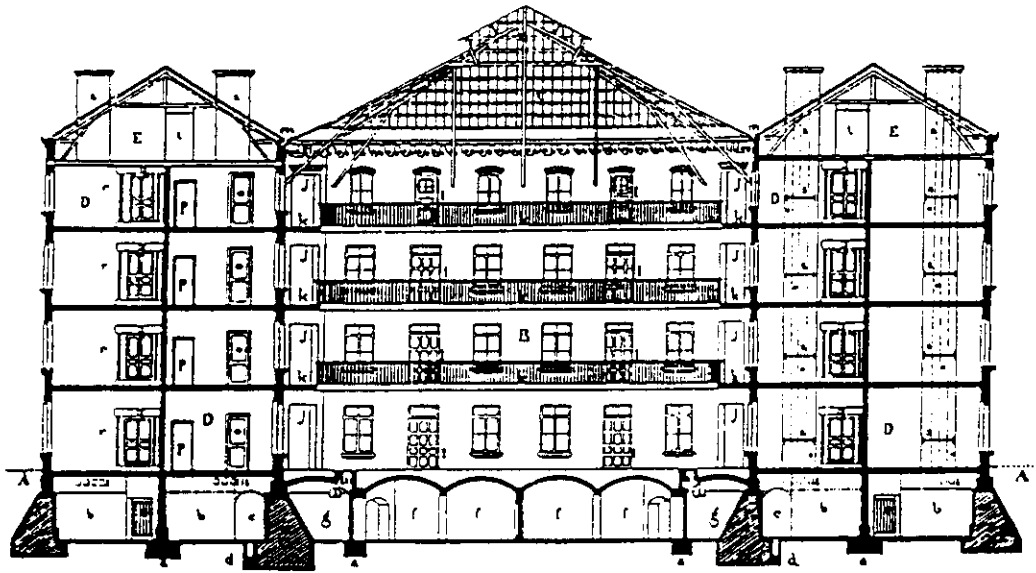


Fig. 3 L'Avenir- Fourier's design for a Phalanstery



- Sectional view:
- A. Basements.
 - B. Courtyard.
 - C. Skylight.
 - D. Apartments.
 - E. Attics.
 - a. Foundations.
 - b-g. Basement areas.
 - h-i. Ventilation shafts.
 - k. Galleries.
 - l. Apartment doors.
 - m. Gutters.
 - n. Ventilation cures.
 - o-s. Interior fixtures and fittings.
 - t. Attic staircases.
- Plan:
- B. Stairs.
 - C. Galleries.
 - D. Apartments.
 - E-H. Service areas.
 - a. Entrances.
 - b, c. Lumbar rooms.
 - c-m. Living areas.

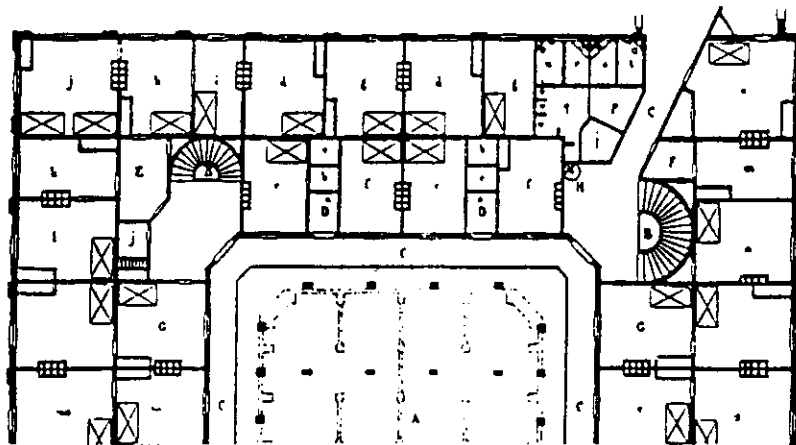


Fig. 4 Godin- Familistere at Guise

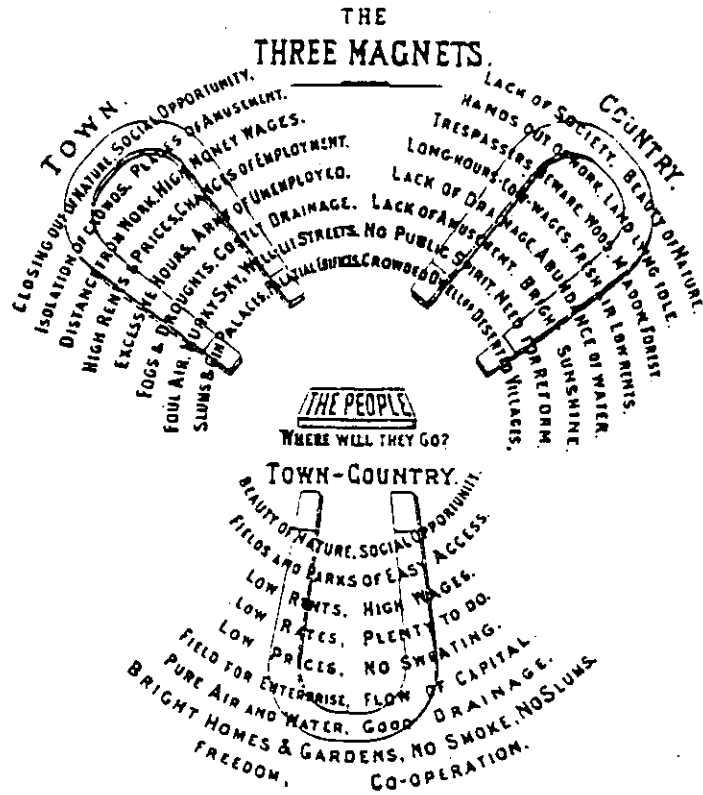


Fig. 5 Howard's Three Magnets

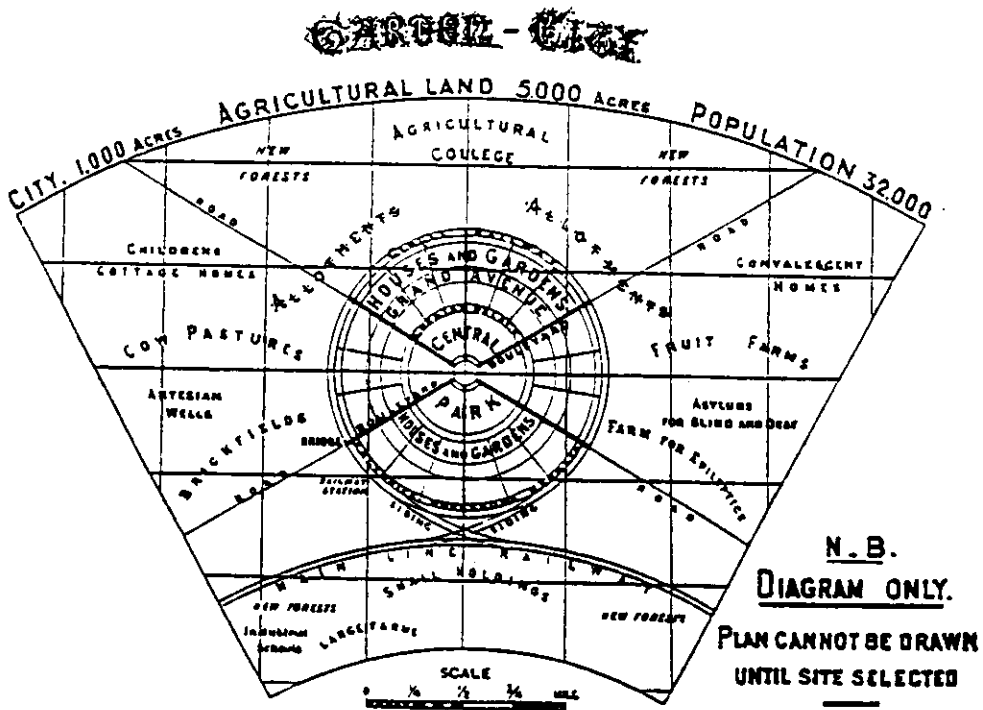


Fig. 6 Howard- Plan of The Garden City

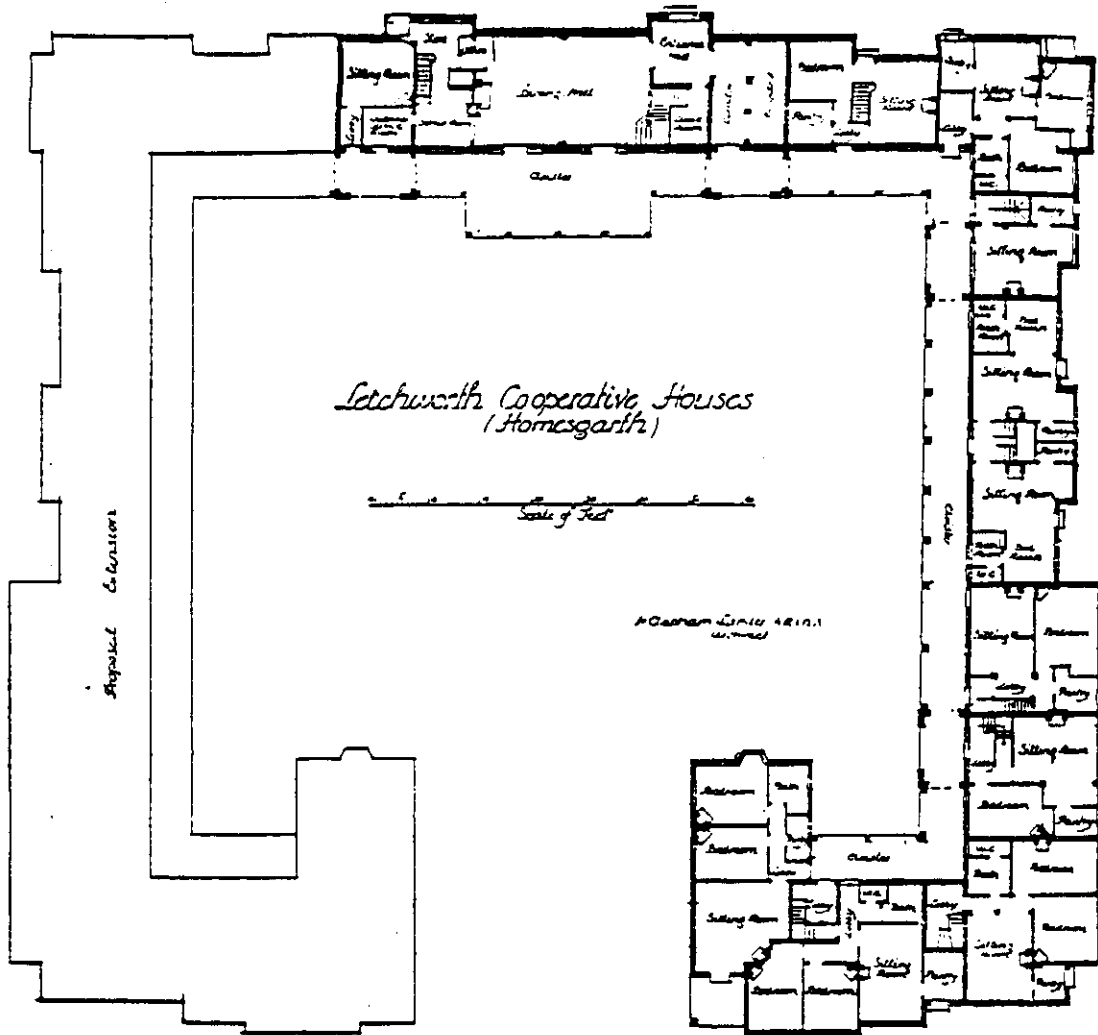
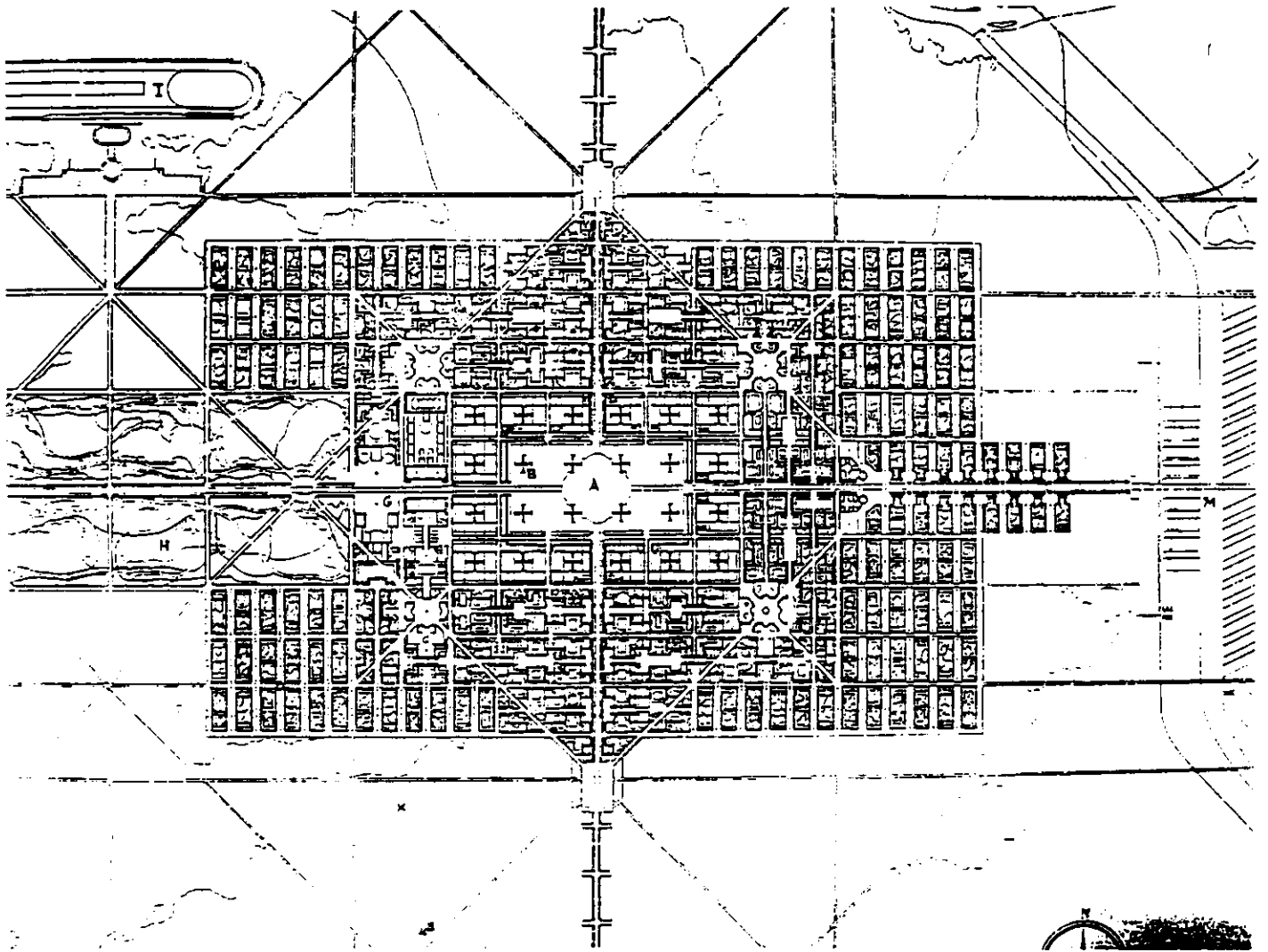


Fig. 7 Homesgarth a co-operative quadrangle at Letchworth-plan and views



- A. Station.
- B. Skyscraper.
- C. Housing blocks with "set-backs."
- D. Housing blocks on the "cellular" system.
- E. Garden cities.

- G. Public Services.
- H. Park.
- I. Sports.
- K. Protected zone.
- M. Warehouses, Industrial city, Goods station.

Fig. 8 Ville Contemporaine- plan

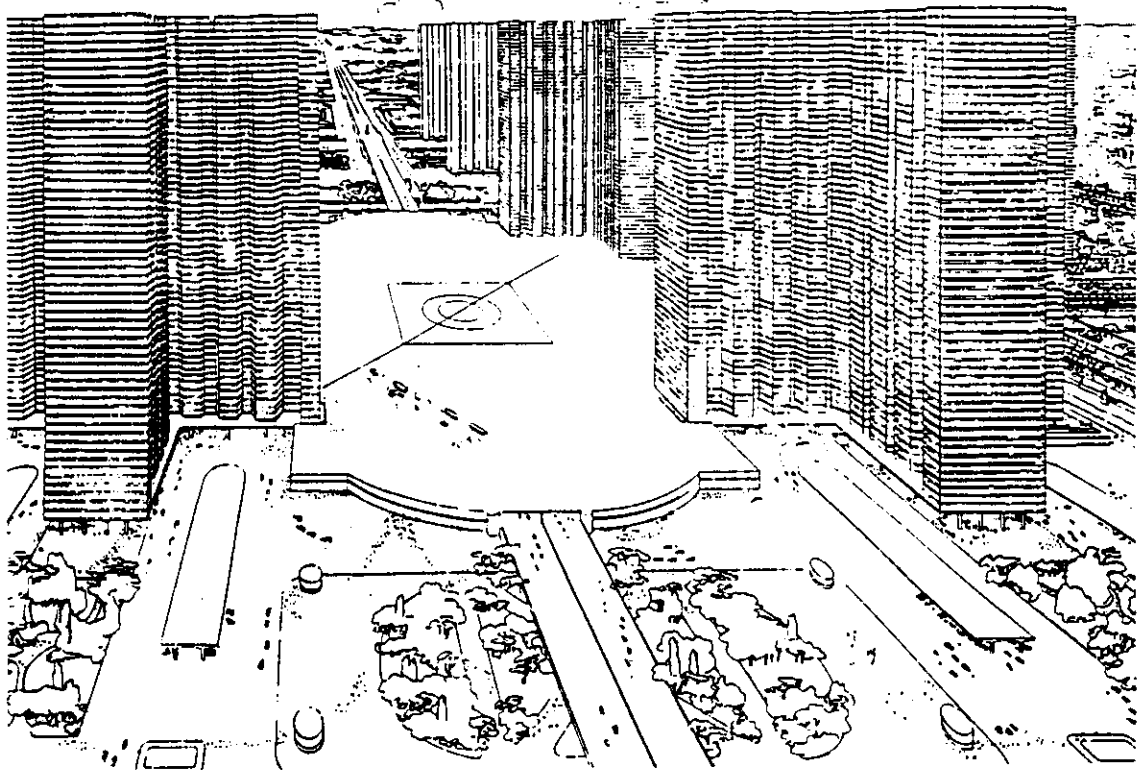
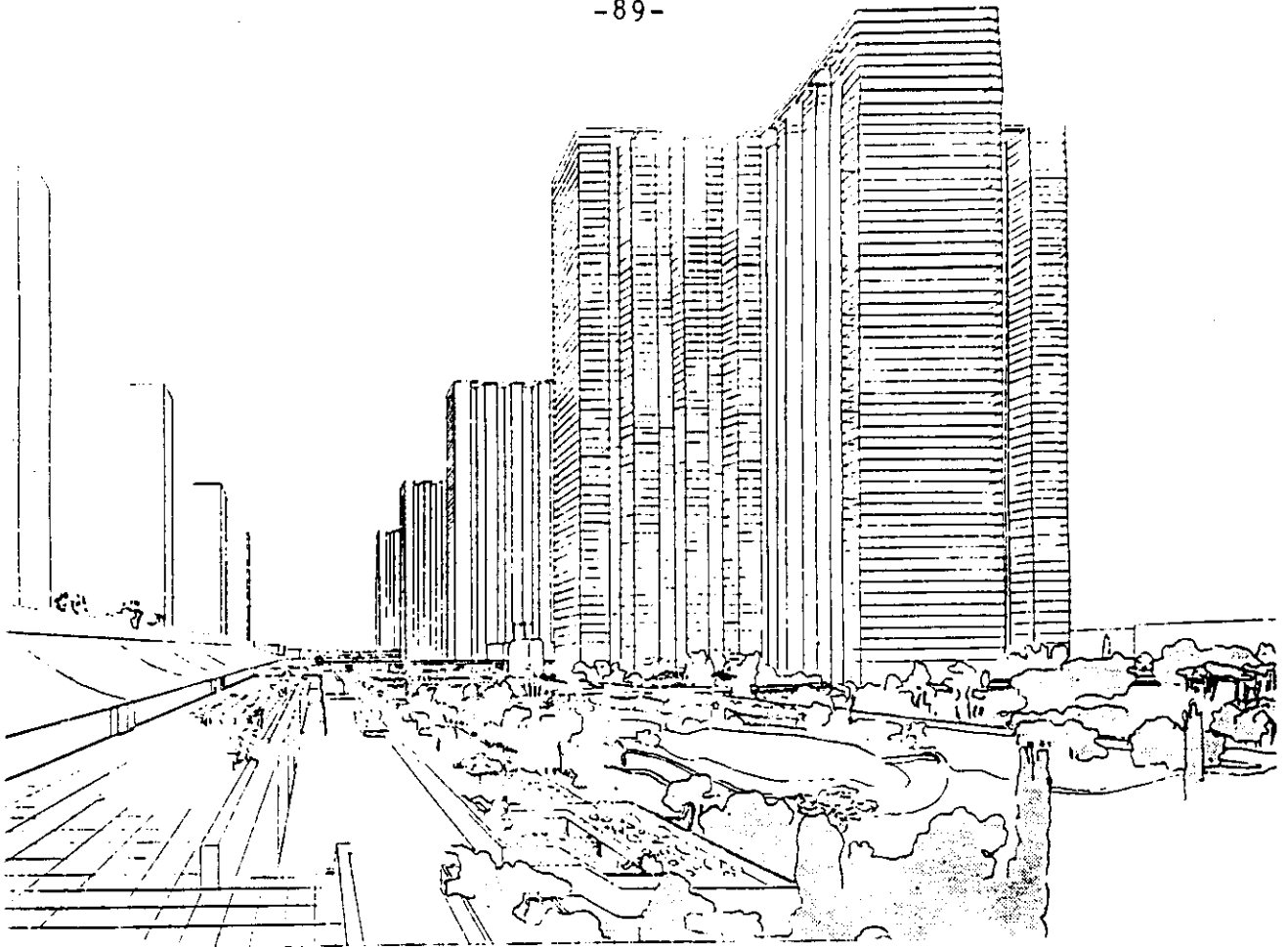


Fig. 9 Ville Contemporaine -views

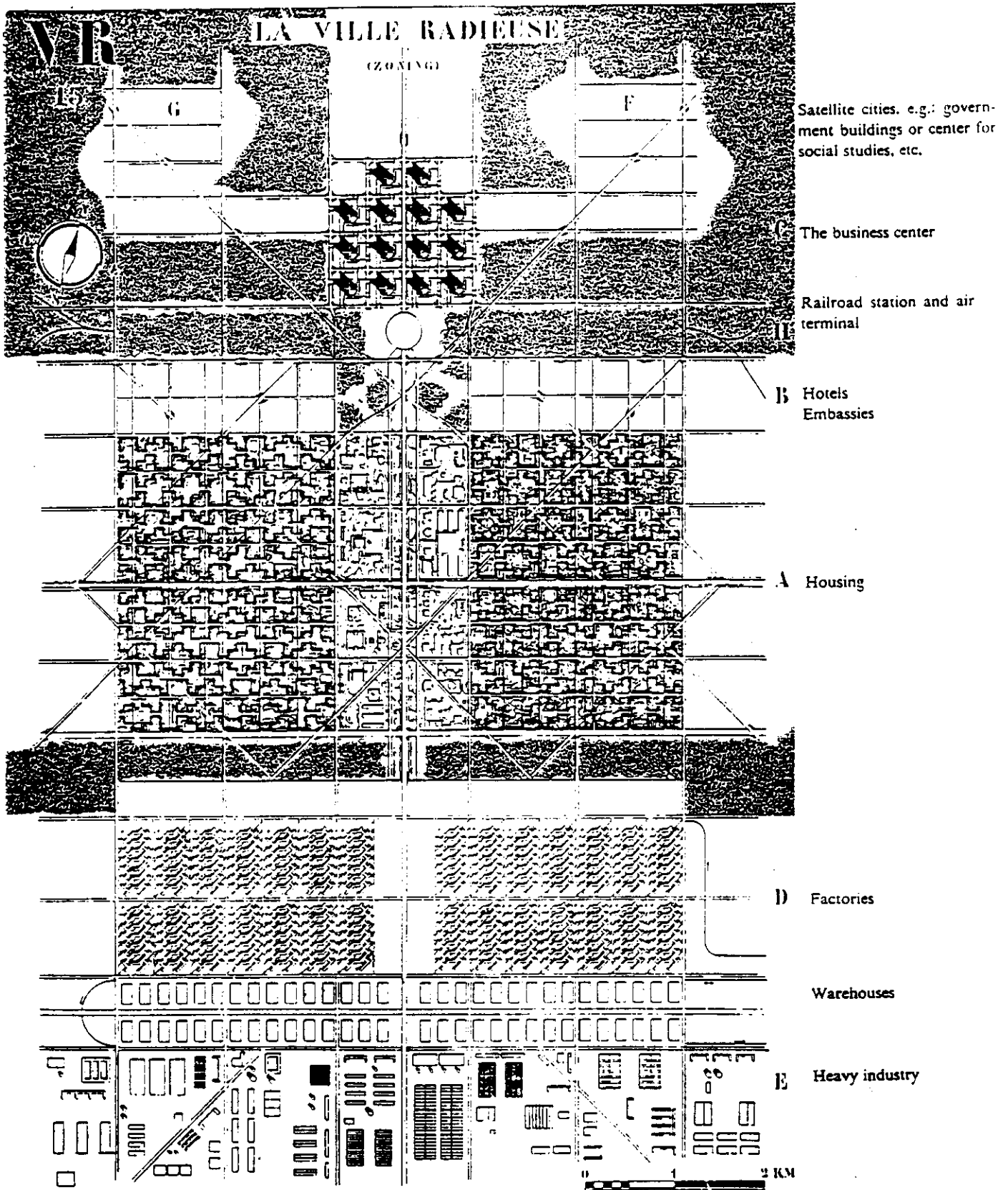
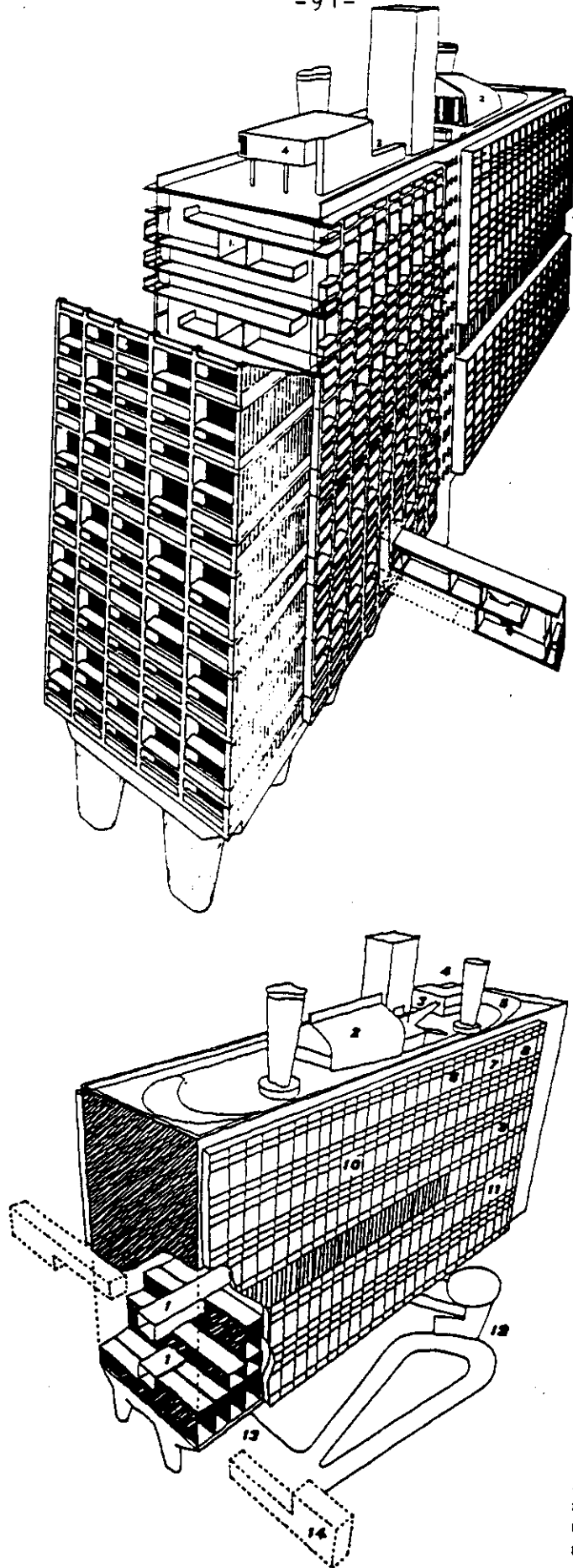


Fig. 10 Ville Radieuse- plan



1. *Rues intérieures.*
2. Gymnasium.
3. Café and solarium.
4. Restaurant.
5. Play sculptures.
6. Health centre.
7. Crèche.

8. Nursery school.
9. Club.
10. Workshops and meeting room for the young.
11. Laundry.
12. Entrance and porter's lodge.
13. Garages.
14. Typical duplex flat

Fig. 11 Unité d'Habitation

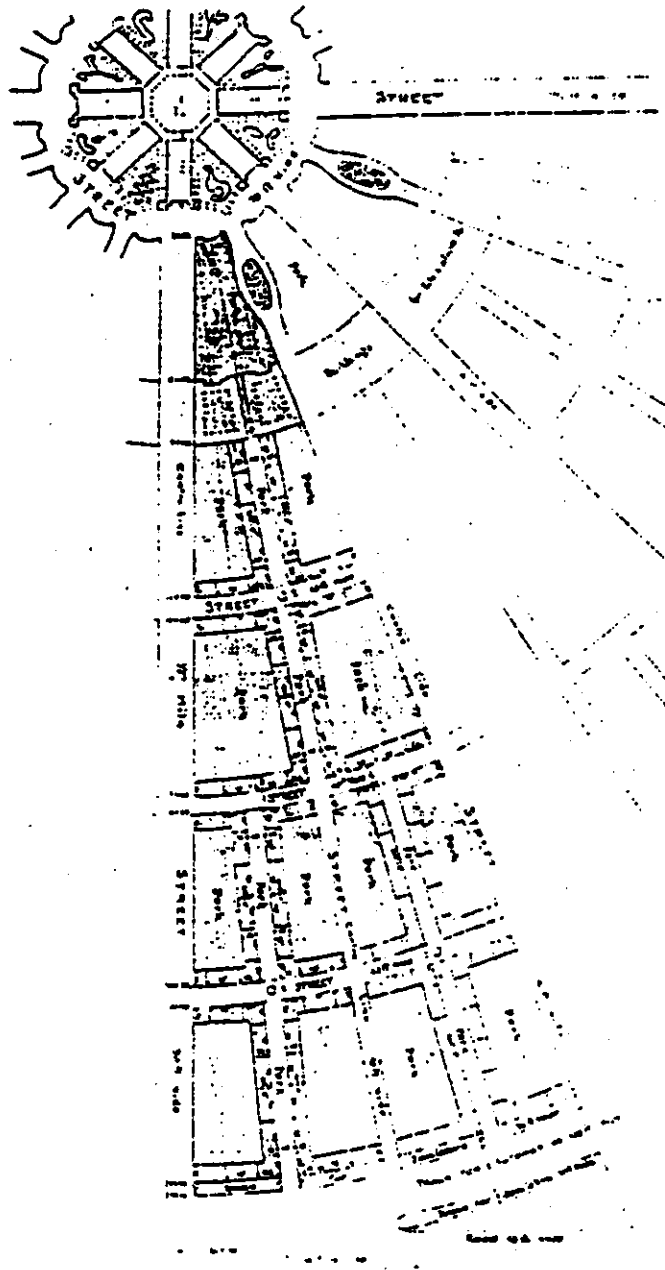


Fig.12 Alice Constance Austin- Llano del Rio- plan

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES ZONES URBAINES ET RURALES EN FONCTION DE DIVERS MODES DE VIE - QUESTIONS D'INFRASTRUCTURE

Structures vertes - Importance des zones naturelles et des parcs pour la santé

M. Patrick GRAHN
Architecte paysagiste - Directeur de recherches
Université des Sciences agricoles (Suède)

1. L'importance des espaces verts dans une perspective historique

L'homme a compris de très bonne heure le rapport fondamental entre la santé, la nature et les espaces verts, bien qu'il soit impossible de dire à quelle époque remonte cette prise de conscience. Dès les premiers textes religieux, les lieux malsains sont décrits comme des étendues désolées, sans arbres, à l'air vicié et irrespirable (Gunnarsson, 1992). Dans la Bible, Isaïe met en garde contre les dangers qu'il y a à laisser les constructions se développer sans espaces verts ni lieux de rencontre: "Malheur à vous qui joignez maison à maison, et qui ajoutez terres à terres, jusqu'à ce qu'enfin le lieu vous manque: serez vous donc les seuls qui habiterez sur la terre? J'ai appris ce que vous faites, dit le Seigneur des armées, et je vous déclare que cette multitude de maisons, ces maisons si vastes et si embellies seront toutes désertes, sans qu'un seul homme y habite." (Isaïe, chapitre V, versets 8 et 9). Dans l'Europe des Celtes et des premiers Teutons, on attribuait aux arbres des pouvoirs magiques et des vertus curatives — croyance encore vivace de nos jours dans certaines régions de Suède.

C'est de la Rome antique que nous sont parvenus les premiers documents témoignant d'un intérêt politique envers les besoins en espaces verts de la population. Ce souci correspond à l'expansion intense de l'*urbs*, qui a rapidement dépassé le million d'habitants. Parmi les Romains, des voix s'élevèrent énergiquement pour dénoncer les conditions de vie insupportables dans cette ville bruyante et surpeuplée. "Ni la ville ni la campagne ne me conviennent," écrivait Térence (185-159 av. J.-C.), un écrivain très connu à Rome, qui affirmait que ni les bâtiments de la ville ni les champs cultivés ne lui offraient l'agrément qu'il recherchait. La campagne et les jardins, faisait-il valoir, étaient les seuls lieux adaptés à une véritable détente. Le poète Virgile (70-19 av. J.-C.) raconte comment il retrouva ses esprits lorsqu'il quitta Rome pour la campagne (Knopf, 1987).

Térence et Virgile partageaient avec la plupart des Romains influents, qui recommandaient une vie proche de la nature, cette idée selon laquelle la verdure et les jardins favorisent un bon état de santé. D'éminents sénateurs, notamment, soutenaient que pour son bien-être le peuple devait avoir accès à la nature (Knopf, 1987). Selon Chadwick (1966) et Mumford (1966), les jardins publics furent dessinés pour satisfaire le besoin des Romains en espaces verts tranquilles et rafraîchissants dans la ville.

Il faut attendre la fin du XVIII^e siècle pour que le besoin de parcs et de nature pour de larges couches de la population se fasse à nouveau nettement sentir. Pendant la grande période d'expansion des villes américaines et européennes, qui débute au XVIII^e siècle avec la révolution industrielle, la réflexion sur les besoins du peuple en matière de nature et de jardins resurgit dans les débats de politique générale. Les vieilles villes européennes, remontant au haut Moyen-Age et à l'antiquité, avaient certes des rues encombrées, mais les cours intérieures abritaient des jardins spacieux, qui devaient disparaître avec la vague d'industrialisation, et tout particulièrement pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle (Grahn, 1986b, 1991, Perrin et Cochrane, 1970).

En Allemagne, en Angleterre et en Autriche, notamment, des organisations et des personnalités en vue ont exigé que la population reçoive des compensations pour le manque de lumière, d'air pur et de verdure (Grahn et Sorte, 1986). On mettait en avant notamment le risque sanitaire et la surpopulation urbaine. Au début du XIX^e siècle, en Grande-Bretagne, certains membres du parlement appelaient à une planification du développement urbain "afin d'envisager les meilleurs moyens de réserver de grands espaces à la périphérie des métropoles pour en faire des lieux de promenade publics destinés à améliorer la santé et le confort des habitants. (Richard Slaney, Débats parlementaires de la Chambre des Communes, 21 février 1833, col. 1056, *in* Jardins publics et grands espaces, 1983).

Slaney faisait observer dans son discours que l'intense urbanisation avait engendré une nette augmentation de l'incidence des grandes maladies et des décès prématurés parmi les citadins. Il se fondait sur une étude comparative des taux de mortalité dans un comté rural de densité moyenne et dans la ville industrielle de Leeds. Le nombre de cas de décès prématurés était 60% plus élevé à Leeds. Et de conclure qu'il fallait multiplier les espaces verts dans les villes pour donner aux ouvriers un air pur et des lieux de détente pour le dimanche et les congés. En outre, soulignait-il, si les ouvriers pouvaient choisir entre plusieurs parcs, ils seraient moins tentés d'aller se soûler dans les pubs et les brasseries. C'est pourquoi on attachait une telle importance à la conception des parcs. Certaines villes, comme Liverpool et Bristol, avaient ménagé quelques espaces verts, mais ils étaient jugés "inadaptés aux besoins".

Les députés britanniques progressistes, ainsi que diverses associations et organisations, militaient en faveur d'un développement des parcs et des espaces verts, arguant de la théorie médicale de la fin du XVIII^e siècle, selon laquelle les habitants de la campagne vivaient plus vieux et étaient en meilleure santé. Cette "théorie pathogénique", également appelée "théorie du miasme", voulait en effet que l'air des villes soit moins sain que l'air pur que l'on respire au contact de la nature. Ses partisans affirmaient également qu'en soi la lumière et la verdure avaient des effets positifs sur la santé (Cartwright, 1977).

C'est sur cette théorie, qui a prévalu jusqu'au début du XX^e siècle, que s'appuyaient les progressistes pour réclamer davantage de lumière, d'air et de verdure en milieu urbain. Rangés sous cette bannière, les architectes, les partis politiques, les églises et les écrivains devaient se mobiliser d'un bout à l'autre du monde industrialisé.

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, l'intérêt politique pour les espaces verts commence néanmoins à faiblir, tandis qu'on consacre de plus en plus volontiers les deniers publics aux terrains de sport et aux sites à vocation touristique tels que les stations de sports d'hiver et les stations balnéaires (Jardins publics et Espaces verts, 1983).

Pendant les années 50, 60 et 70, la part du temps libre dans les pays industrialisés a progressivement augmenté, parallèlement à la démocratisation de l'automobile. Vraisemblablement, les décideurs, soutenus par une large frange de l'opinion publique, souhaitent encourager la population à passer son temps libre et ses congés hors des villes. C'est sans doute ce qui a conduit les responsables politiques à croire que pour un Suédois, un paysage de loisirs se résume nécessairement à des montagnes, des archipels et un petit lac dans la forêt. Ils auraient pourtant dû se rendre compte que, pour la plupart des Suédois, les parcs et les forêts sont devenus un paysage de détente quotidien.

2. Qu'est-ce que la santé?

Avant de chercher à établir des rapports de cause à effet entre le bien-être de la population et la répartition des espaces verts en milieu urbain, il conviendrait de définir la notion même de bien-être. Lorsque, dans la vie quotidienne, les gens parlent de leur santé et de celle d'autrui, ils pensent peut-être que chacun parle le même langage. Or cette notion demeure très floue. On peut en effet se dire en bonne santé au vu des diagnostics des médecins, de la tension artérielle, des changements hormonaux ou de la température. On peut aussi définir son état de santé en reprenant les critères des services de sécurité sociale, en vertu desquels est considérée comme saine toute personne capable de travailler. Mais la limite est-elle si nette? S'agit-il simplement d'être bien portant ou d'être malade? Bien souvent, on est en pleine forme le matin, puis on se sent moins bien au cours de la journée. Est-on pour autant malade?

On le voit, bien des critères peuvent entrer en jeu dans la définition de l'état de santé, qui peut parfois n'être qu'une question de forme physique, ou osciller sur une échelle mobile entre un profond sentiment de souffrance et de malaise, et une impression de parfait bien-être. Pour ma part, je préfère définir la santé du point de vue de l'expérience individuelle du bien-être. En termes de planification, cela veut dire que des "malades" chroniques, qu'ils souffrent du cœur, de rhumatismes, d'allergies ou de diabète, peuvent vivre dans le plus grand bien-être s'ils jouissent au quotidien de bonnes conditions de vie.

Le sentiment de bien-être dépend bien évidemment des besoins de chacun, qui diffèrent selon qu'on a affaire à un sujet jeune ou âgé, à un homme ou à une femme, à une personne handicapée ou valide, etc. Il y a quelques années (Grahm, 1986), j'ai défini une hiérarchie des besoins. Au sommet, j'y avais placé le sens que chacun attache à sa vie; venaient ensuite un sentiment de liberté, les perspectives d'avenir et l'absence de contraintes. Le bien-être purement physique, lié par exemple à la satisfaction des besoins alimentaires et thermiques, venaient en troisième position. Cette hiérarchie des besoins peut également s'appliquer à la définition de la santé. Une personne qui considère avant tout que sa vie a un sens est une personne saine.

Cette relation entre les besoins de l'homme, ses actions et son comportement a déjà été mise en évidence, en particulier par Maslow (1970), dans sa hiérarchie des besoins. Toutefois, je ne me rallierai pas entièrement à son interprétation, car elle laisse supposer que l'homme lutte avant tout pour satisfaire ses besoins fondamentaux, en particulier alimentaires, ne

plaçant qu'en deuxième position ses besoins culturels et spirituels. A l'instar de Konarsky (1992), je considère que la santé s'inscrit dans un cadre plus général, où il convient d'englober la relation entre l'individu et son milieu, ses besoins étant placés au centre. Comme l'écrit Konarsky, "il est évident qu'un environnement stressant peut engendrer non seulement des maladies mentales, mais également de graves pathologies et des problèmes sociaux, voire favoriser la criminalité. (...) Dans une perspective globale, la notion de maladie mentale n'a aucun sens. La santé et le bien-être constituent une expérience totale, et il ne faut pas y voir simplement un sous-aspect de la réalité."

Je pars donc de l'hypothèse que le bien-être de chaque individu repose dans une large mesure sur le sens qu'il donne à sa vie et sur la richesse et l'authenticité des relations qu'il entretient avec son entourage. J'ajouterais que ces relations sont vécues à la fois consciemment et inconsciemment. C'est autour de cette hypothèse que s'articule la suite de mon exposé. La santé et le bien-être dépendent dès lors pour une large part du sens que l'on attribue consciemment ou inconsciemment à son existence, et du fait que le milieu fonctionne comme un tout. Dès l'instant qu'un individu a effectué une telle prise de conscience, il dispose d'un surcroît d'énergie qui lui permet de mieux assumer les contraintes du quotidien. Si en revanche l'individu parvient à peine à répondre aux exigences de la vie quotidienne, la maladie le guette. Et si l'on se laisse déborder par le quotidien, on ne peut certainement pas éprouver le moindre bien-être.

Cette théorie part du principe que l'homme est une créature biologique qui, au cours de plusieurs millions d'années, s'est adaptée à un environnement végétal. Plusieurs études anthropologiques indiquent que l'environnement auquel nous sommes le mieux adaptés est une forêt clairsemée d'Afrique de l'Est (Grahn, 1991, 1992). C'est ce qui explique que nous nous sentions inconsciemment mieux dans un environnement agrémenté de parcs et d'espaces verts que dans un milieu sans verdure. Ce qui revient à dire qu'un environnement sain englobe l'individu lui-même, ainsi que son entourage et les lieux auxquels il est attaché. Comme nous allons le voir plus loin, de nombreux facteurs, étroitement imbriqués les uns avec les autres et liés à l'environnement, influent sur l'épanouissement physique et mental de l'individu, sa maturité et son bien-être.

Lumière, air et verdure: ces trois mots d'ordre qui devaient aboutir à l'aménagement de tant de parcs, et qui ont constitué des objectifs importants pour les premiers fonctionnalistes, sont-ils si importants pour le bien-être de chacun d'entre nous? Dans la section suivante, je me propose d'analyser certaines conclusions et théories issues d'études récentes.

3. L'importance de la lumière naturelle

Lors des grands travaux d'aménagement entrepris dans les années 60 et 70, on a construit de nombreux grands ensembles comportant des pièces aveugles, parmi lesquels on trouvait aussi bien des écoles et des garderies que des hôpitaux et des immeubles de bureaux. Peut-être avait-on alors tendance à penser que l'être humain était si adaptable que la lumière du jour n'était pas nécessaire à sa santé. Les besoins en matière de lumière, d'air et de verdure avaient cessé d'être des enjeux politiques importants.

C'est en 1972 que l'on a commencé à dénoncer les locaux aveugles. Wilson (1972) relève que dans les salles de réanimation sans fenêtres les patients opérés souffraient deux fois plus souvent de confusion mentale et d'hallucinations que ceux placés dans des salles pourvues de fenêtres. Keep *et al.* (1980) ont mené une étude du même type, où deux groupes de

patients, l'un placé dans une salle de réanimation aveugle, et l'autre dans une salle percée de fenêtres, ont été examinés. Cette étude a également montré que l'incidence des hallucinations et de la confusion mentale était deux fois plus élevée pour le premier groupe de patients, qui avaient également moins conscience du temps qu'ils avaient passé à l'hôpital, que pour les autres.

Que se passe-t-il donc lorsqu'on est exposé à la lumière? Tout d'abord, le type de lumière auquel nous sommes exposés a son importance. L'éclairage ordinaire au néon, par exemple, présente une longueur d'onde qui n'a pas d'effet notable sur l'individu (Thorington *et al.*, 1971, Erikson et Küller, 1983, Küller et Lindsten, 1992). En revanche, le spectre de la lumière du jour influe largement sur notre état psychologique et physiologique. Lorsque la lumière vient frapper la rétine, les impressions sont transmises non seulement au centre visuel, mais aussi aux centres émotionnels et hormonaux (Küller, 1981).

La lumière joue surtout un rôle important dans la régulation des rythmes circadiens et circannuels. Elle inhibe la mélatonine, hormone qui agit sur le sommeil, influe sur la menstruation, bloque l'ovulation et intervient dans la régulation d'un certain nombre d'autres hormones (Küller et Lindsten, 1992). Le degré d'ensoleillement a des effets notables sur l'incidence des dépressions survenant au printemps et à l'automne (Rosenthal *et al.*, 1984). Afin de soulager ces dépressions, on a recours à ce qu'on appelle la photothérapie dans un certain nombre d'hôpitaux suédois, notamment à l'hôpital St Göran de Stockholm. Toutefois, il suffirait d'une promenade de 20 mn dans un parc tous les jours à l'heure du déjeuner, au printemps et à l'automne, pour surmonter ces problèmes (Küller, 1993). Aussi, lors de l'aménagement de zones résidentielles et d'espaces de travail, est-il important de prévoir des espaces verts, des parcs ou des places à proximité, afin que les occupants puissent sortir pour de courtes promenades et ainsi recevoir la quantité de lumière du jour nécessaire.

De même, il convient de prendre en compte toute une série de facteurs pour les enfants qui passent le plus clair de leur temps dans des salles de classe aveugles. En premier lieu, la lumière du jour interviendrait dans la régulation des hormones de croissance jusqu'à la puberté. Ce qui explique que les enfants scolarisés dans des locaux aveugles ne grandissent pas normalement (Hollwich, 1973, Dieckhues, 1974, Kaloud, 1970). Sans compter qu'ils sont plus anxieux et agités dans des salles éclairées au néon que dans des locaux reproduisant la lumière naturelle. (Mayron *et al.*, 1974).

Rikard Küller, chargé de cours à l'Université de Lund, a effectué une recherche sur les besoins de l'individu en lumière du jour. Dans deux de ses études, il montre que la lumière du jour joue un rôle régulateur en ce qui concerne le rythme circannuel du cortisol. Chez les sujets installés le plus loin des fenêtres, ou dans des locaux entièrement aveugles, le rythme biologique est retardé, si bien que c'est au printemps que le taux de cortisol est le plus bas. Selon Küller et Lindsten (*op. cit.*), le cortisol agit sur notre capacité de concentration et nos relations avec autrui. Normalement, notre capacité de concentration est à son meilleur niveau de septembre à mars, alors que nous ressentons davantage le besoin de communiquer de mars à septembre. Le niveau de cortisol dans l'organisme semble également jouer un rôle dans l'absentéisme scolaire pour maladie; il aurait par ailleurs une incidence sur la croissance, mais l'étude n'est pas vraiment concluante sur ces deux aspects (Küller et Lindsten, 1992).

Pour résumer, tout indique que la lumière du jour intervient dans la régulation de l'équilibre hormonal de l'organisme, qui à son tour détermine nos rythmes circadiens et circannuels. Il existe chez l'homme plusieurs états physiques et mentaux qui suivent un certain rythme tout au long de la journée et de l'année, qu'il s'agisse de la vigilance, de la croissance, de

l'ovulation, de la concentration ou de l'intérêt pour les contacts sociaux. Un individu qui aurait perdu la notion du temps et dont le rythme biologique serait perturbé faute de lumière naturelle serait plus exposé à certaines affections, comme les dépressions du printemps et de l'automne. Une promenade de 20 mn par jour après le déjeuner réduit le risque de troubles liés au manque de lumière et de dépressions saisonnières — particulièrement fréquentes chez les femmes, sans doute parce que la lumière du jour agit sur bon nombre d'hormones intervenant dans la grossesse.

4. L'importance de l'air pur

Comme chacun sait, l'air de nos grandes agglomérations contient plusieurs types de substances chimiques nocives issues de la combustion de carburants et de combustibles fossiles, pollution à laquelle vient s'ajouter celle des industries et des centres de traitement de déchets. On a identifié dans l'atmosphère urbaine près d'un millier de substances, dont certaines atteignent des concentrations dangereusement élevées: le monoxyde de carbone, par exemple, a des effets néfastes sur les fonctions cérébrales, provoque des lésions cardiaques dégénératives et accroît le risque d'infarctus. Bien souvent, l'ozone atteint également la cote d'alerte au-dessus des villes. Or ce gaz accélère de nombreux processus du vieillissement chez les êtres vivants, favorise l'apparition de tumeurs, agit sur le capital génétique et provoque des affections pulmonaires. Parmi les autres gaz dangereux présents en milieu urbain, citons encore les oxydes d'azote et plusieurs hydrocarbures aromatiques polycycliques, hautement cancérigènes (Grahn, 1985, Gunnarsson et Korner, 1975).

Les allergies et les irritations des yeux, du nez, de la gorge et des voies respiratoires deviennent de plus en plus courantes. Il a été démontré que l'air chargé de poussières, de particules et/ou de différents types de substances chimiques était à l'origine de réactions non seulement à un type particulier d'allergène, mais également à d'autres substances. Or tout porte à croire que d'ici peu les zones urbaines ne seront plus épargnées par les émissions de substances nocives. Aujourd'hui, c'est près du niveau du sol que la concentration d'agents polluants est la plus élevée, notamment en raison des émissions de gaz d'échappement. On relève en effet deux fois plus d'agents polluants à 75 cm au-dessus du sol, soit la hauteur d'un landau, qu'à 150 cm (Grahn, 1985).

La présence de poussières et de particules dans l'air renforce les effets nocifs des polluants gazeux. La concentration de poussières et de particules en suspension dans l'air est de 200 à 1000 fois plus élevée dans une ville que dans une forêt voisine (Beiträge zur Stadtentwicklung, 1978). Il en résulte notamment des brouillards, plus fréquents dans les zones urbaines, parce que l'air humide contient des noyaux de condensation en abondance. Par ailleurs, l'air dans les villes est environ 5% plus sec en ville qu'à la campagne, phénomène auquel viennent s'ajouter une température moyenne supérieure d'un demi degré à un degré et demi (Beiträge zur Stadtentwicklung, 1978), ainsi qu'une plus forte nébulosité, dans les grandes agglomérations. La température a donc tendance à rester stable, ce qui empêche l'évacuation des gaz d'échappement (Gälzer, 1980, Richter, 1981, Grahn, 1985).

Les parcs et les espaces verts retiennent efficacement les poussières et les particules, et peuvent également absorber une partie des gaz. Un hêtre de 25 m de haut, avec une cime de 15 m de large, absorbe autant de dioxyde de carbone que ce que peuvent émettre 800 maisons chauffées au fuel (Gälzer, 1980, Richter, 1981, Grahn, 1985). Lorsque les arbres des parcs sont en feuilles, ils absorbent par la cime de 70 à 85% des particules en suspension dans l'air. Même en hiver, les branches retiennent des quantités importantes de particules et de gaz

(Löfvenhaft, 1993a). Cette énorme capacité tient au fait qu'un arbre centenaire présente une surface foliaire d'environ 1 600 m², et une surface foliaire interne (celle que l'air traverse lorsque l'arbre respire) de pas moins 160 000 m² (Löfvenhaft, 1993a).

Une politique d'aménagement des parcs et des espaces verts peut contribuer dans une large mesure à faire circuler et assainir l'air des villes. On peut réserver des terrains aux espaces verts, tout en veillant à ce que davantage d'arbres soient plantés sur l'ensemble de la ville, dans des terrains découverts, les zones industrielles et les parcs de stationnement, ainsi que sur les trottoirs et les places (Grahn, 1986b). Entre le printemps et l'automne, un arbre absorbe des centaines de litres d'eau, qui viennent remplir tous les pores des feuilles et s'évaporent, absorbant ainsi la chaleur de l'air ambiant. Il se crée dès lors un écart de température entre l'air de l'espace vert et celui de la zone construite de la ville, ce qui favorise la circulation de l'air. L'espace vert libère un air pur, frais, humide et dépoussiéré, et attire l'air sec et chaud, chargé de poussières et de gaz d'échappement. Ce mécanisme, qui se déclenche pendant la période végétative, renforce un cycle plus passif, qui fonctionne tout au long de l'année (Grahn, 1986b, Richter, 1981).

Le cycle passif fonctionne suivant les mêmes principes qu'une serre. La cime des arbres ne laisse pas filtrer suffisamment de soleil pour réchauffer le sol pendant la journée. La nuit, la ramure retient la chaleur résiduelle, qui ne peut se dégager dans l'atmosphère. Par conséquent, la nuit, l'air chaud des espaces verts s'échappe vers la zone construite de la ville, où l'air est plus frais, et pendant la journée il se produit le phénomène inverse. A des vents de 2 ou moins sur l'échelle de Beaufort, seuls ces mécanismes locaux de circulation d'air permettent d'assainir l'air d'une ville (Beiträge zur Stadtentwicklung, 1978, Richter, 1981, Grahn, 1985, Löfvenhaft, 1993a). Leurs effets se font sentir même dans des zones de 50 m de diamètre. Toutefois, pour assurer une meilleure épuration de l'atmosphère, et un plus grand renouvellement des masses d'air, les parcs doivent s'étendre au moins sur 300 m de diamètre. Il se produit ainsi un système de circulation qui assainit l'air efficacement dans un rayon de 150 m autour du parc (Beiträge zur Stadtentwicklung, 1978, Gälzer, 1980, Richter, 1981, Grahn, 1985).

5. L'importance de la nature et de la verdure en tant que telles

La lumière du jour et l'air pur ont une incidence sur la santé. C'est en effet ce qui ressort de plusieurs études. Mais qu'en est-il de la nature et de la verdure elles-mêmes? La simple vue de parcs et d'espaces naturels suffit-elle à améliorer notre santé? Plusieurs travaux de recherche effectués au cours de ces dernières années permettent de répondre par l'affirmative. Et deux théories proposent une explication. La première, avancée par deux professeurs américains, Stephen et Rachel Kaplan, étudie la capacité de concentration de l'individu. Le second modèle théorique, dû à Roger Ulrich et Richard Coss, également professeurs aux Etats-Unis, porte sur les réflexes affectifs et inconscients que l'homme a acquis il y a des millions d'années, au cours de son évolution.

5.1 Les parcs et la nature accroissent la capacité de concentration

Depuis le début des années 70, Rachel et Stephen Kaplan étudient les différences de comportement à la campagne et en ville. Ils sont persuadés que l'ardeur au travail, la bonne humeur et le sentiment d'apaisement qu'on éprouve après un séjour à la campagne sont dus au fait que l'on a retrouvé sa capacité de concentration grâce au contact avec la nature

(Grahm, 1992, Kaplan et Kaplan, 1989). Dans les grandes lignes, leur théorie retient deux sortes d'attention: l'attention dirigée et l'attention involontaire. Si lorsqu'on travaille à son bureau, on sollicite l'attention dirigée, on épuise une grande quantité d'énergie. En revanche, l'attention involontaire ne fait dépenser aucune énergie, et permet au contraire de récupérer. Beaucoup d'entre nous utilisent presque exclusivement l'attention dirigée dans leur travail quotidien, ce qui est un facteur de fatigue. Vivre en ville suscite presque constamment l'attention dirigée, ce qui n'est pas le cas des parcs et plus généralement de la nature (Kaplan et Kaplan, 1989).

Deux thèses de médecine, sous la direction de Stephen Kaplan, se sont attachées à vérifier cette théorie. L'une, menée par Bernadine Cimprich (Cimprich, 1990), étudiait des femmes opérées d'un cancer du sein qui bénéficiaient d'un bon pronostic. Il est apparu que dans bien des cas ces femmes avaient épuisé leur capital d'attention dirigée. L'autre étude, effectuée par Lisa Hoffman Canin (Canin, 1991), montre que le personnel soignant s'occupant de malades du sida présentait souvent des symptômes de surmenage et n'avait pas suffisamment de force pour se concentrer sur son travail. Vraisemblablement, les cancéreuses comme le personnel soignant avaient utilisé leur attention dirigée pour refouler ou canaliser leurs impulsions.

Face à une réalité difficile à assumer, comme la maladie, la souffrance ou la mort, le psychisme élève des barrières ou épuise presque entièrement nos ressources. Dans les deux cas, c'est l'attention dirigée qui est sollicitée. Celle-ci n'a pas à être consciente, et pour tout dire elle est souvent totalement inconsciente. Cimprich (1990) a découvert que lorsque les cancéreux avaient des loisirs dans un environnement naturel, leur capacité de concentration s'en trouvait augmentée. Pour sa part, Canin (1991) a mis en évidence que le personnel soignant de sidéens était bien moins exposé au surmenage lorsqu'il avait des activités de plein air.

Kaplan et Kaplan (Grahm, 1992) expliquent que les citadins utilisent une bonne partie de leur attention dirigée pour refouler les impressions gênantes. Le vacarme de la circulation, les publicités, la signalisation et en particulier la foule, sont autant d'éléments qui sollicitent notre attention. Résultat: nous sommes épuisés, irritables, moins serviables, plus étourdis, nous prenons des risques inutiles et sommes davantage portés à faire des erreurs et à critiquer autrui. Les efforts que nous déployons pour occulter les impressions gênantes sont inconscients. Par exemple, il nous arrive d'essayer de travailler à notre bureau alors qu'un bruit nous dérange constamment, qu'il s'agisse du ronflement d'un ventilateur ou d'un disque dur. Inconsciemment, nous utilisons une partie de notre attention pour tenter de faire abstraction de ce bruit, mais ce n'est que quand le bruit s'arrête que nous prenons conscience de l'effort que cela nous a demandé. (Kaplan, 1990, Sorte, 1991).

Les Kaplan se sont rendu compte que l'aménagement de l'environnement matériel et les activités qu'on y réalise, influent considérablement sur la capacité de concentration. Contrairement à la campagne, les villes sont fondamentalement inadaptées à la concentration (Grahm, 1992, Kaplan & Kaplan, 1989). Ils ont la conviction que les espaces naturels recèlent quantité d'objets captivants, qui sollicitent l'attention involontaire et non pas l'attention dirigée. Lorsqu'on jouit d'une grande capacité de concentration, on vient plus facilement à bout d'une situation donnée. A la campagne, on relâche les efforts déployés pour refouler les impressions gênantes, réservant ainsi son énergie pour régler divers types de problèmes.

Nous utilisons l'attention dirigée pour rationaliser nos actes. Cette réflexion compense le sentiment d'anarchie ambiante. Un cadre captivant, offrant à l'esprit des points d'ancrage, ne demande pas d'effort de concentration, et par là même procure un sentiment de clarté. En revanche, lorsque rien d'attrayant ne peut capter notre attention, l'esprit est davantage enclin à la dispersion et nous sommes contraints de diriger notre attention. Toutefois, l'environnement ne doit pas être trop simple. En effet, il est plus satisfaisant de se laisser surprendre par des détails, d'explorer l'environnement et ainsi d'éprouver un sentiment de clarté. Ces dernières années, lors des recherches qu'ils ont notamment effectuées sur les loisirs du personnel chargé des malades du sida, les Kaplan ont découvert que certaines activités réalisées dans des environnements agréables ne favorisaient pas ce sentiment de clarté. Cela vaut par exemple pour le lèche-vitrines, les jeux et certains types de loisirs télévisuels, que les Kaplan appellent des activités et des environnements d'évasion. S'ils offrent une satisfaction momentanée, ils ne contribuent en rien à libérer l'esprit. La nature, certains types de parcs et les œuvres d'art offrent en revanche à l'esprit des points d'ancrage, il encouragent l'exploration et peuvent engendrer la clarté. Les Kaplan estiment donc qu'a priori un cadre naturel présente des avantages incontestables par rapport aux autres formes d'environnement.

"Il semble que certains environnements influent directement sur nos émotions, nous soient agréables ou au contraire nous mettent mal à l'aise", explique Rachel Kaplan. "Peut-être avons-nous hérité de préférences ou de réflexes face à notre certains phénomènes de notre environnement." (Grahm, 1992). Ce qui nous amène à la seconde grande théorie.

5.2 Les parcs et la nature dans notre mémoire innée

L'autre théorie dominante concernant notre besoin visuel de nature et de verdure se fonde essentiellement sur le passé de chaque individu. Les professeurs Richard Coss et Roger Ulrich en sont les deux tenants les plus connus.

Le professeur Roger Ulrich, de l'Université A&M du Texas, soutient que nos émotions s'expliquent par la façon dont nous avons évolué dans un environnement donné. Les êtres humains seraient selon lui extrêmement flexibles quant au choix de leur environnement, ce qui ne veut pas dire qu'ils y soient pour autant insensibles. Nous sommes en effet adaptés à un certain type d'environnement. Plus nous nous en éloignons, plus nous sommes sujets au stress. Comme l'explique Ulrich (Ulrich *et al.*, 1991), dans un environnement qui n'est pas le nôtre, nous réagissons de diverses façons: augmentation de la tension artérielle, contracture musculaire, altération du pouls et modification de l'équilibre hormonal. Les réactions affectives, instantanées, se produisent en quelques fractions de seconde, sans que le centre d'information du cerveau ait le temps d'intervenir. Le professeur Ulrich part du principe que la nature présente des éléments auxquels les hommes se sont adaptés. Qu'il s'agisse d'éléments dangereux ou bénéfiques, ils suscitent directement des réponses affectives appropriées. En revanche, dans les villes, nous sommes confrontés à un certain nombre de situations et d'environnements auxquels notre passé ne nous a pas préparés (Ulrich *et al.*, 1991, Grahm, 1992).

Richard Coss, professeur à l'Université de Californie, exposait lors d'une conversation les faits suivants: "L'homme a vécu si longtemps dans les arbres que son odorat n'a pas été sollicité outre mesure. Notre sens de l'ouïe est orienté vers le bas. Le sens qui chez l'homme est le plus développé, en tant qu'animal "orienté vers la terre", est la vue, grâce à laquelle il perçoit les couleurs et évalue les distances, ce qui est indispensable pour distinguer les multitudes de formes visibles depuis la cime des arbres. La plupart des autres mammifères voient en noir et blanc, contrairement aux oiseaux, qui pour la plupart perçoivent les couleurs.

L'homme a dû sa survie, pour une large part, à sa capacité à voir et à découvrir les points d'eau, à sentir le danger et à trouver sa nourriture. Si notre milieu ressemble au paysage auquel nous sommes écologiquement adaptés, nous nous sentons mieux."

— Comment sait-on ce qui est bon d'un point de vue écologique ?

"L'homme a des codes innés, que l'on pourrait assimiler à des souvenirs, sur un certain nombre de menaces et de besoins."

— Qu'entendez-vous par souvenirs innés?

"Par exemple, le fait qu'on perçoive un danger, face à un serpent, un précipice ou une araignée, et qu'on y réagisse correctement, même si l'on a jamais été confronté à ce type de danger auparavant. De telles caractéristiques ont bien entendu été essentielles pour notre survie pendant des millions d'années," affirme le professeur Coss (Grahn, 1992).

Cette idée selon laquelle nous viendrions au monde avec un capital de souvenirs n'est pas nouvelle. On la retrouve en effet dans les théories de Carl Gustav Jung, qui parle d'archétypes (Stevens, 1992). Ces théories ont été vérifiées dans diverses études ces dernières années. Les professeurs Richard Coss, de l'Université de Californie, Roger Ulrich, de l'Université A&M du Texas, et Arne Öhman, de l'Institut Karolinska, étudient depuis de nombreuses années les réactions de défense vives et inconscientes face à des phénomènes et des objets de notre vie quotidienne et de notre milieu naturel. Les sujets soumis à ces expériences devaient réagir à diverses situations, tandis qu'un appareil permettait de mesurer leur tension artérielle, leur pouls, leur contracture musculaire, etc.

Les réactions affectives les plus violentes sont provoquées par des situations et des éléments naturels que l'homme a toujours dû éviter, comme les serpents, les araignées, du sang jaillissant d'une plaie, des précipices et des gens en colère. Tout le registre de la défense est immédiatement mis en action. D'autres situations dangereuses du monde "moderne", comme des câbles électriques à nu, un revolver braqué sur le sujet ou le fait de se trouver au milieu d'une chaussée encombrée, ne provoquent pas en revanche de réactions affectives aussi vives et instantanées (Grahn, 1992, Ulrich *et al.*, 1991, Öhman, 1986).

Selon le professeur Ulrich, nos émotions seraient directement contrôlées par un certain nombre de systèmes de défense, comme les glandes hormonales et les centres nerveux, qui contrôlent le rythme des organes internes.

"Les parcs et la nature interviennent sans doute à des degrés divers sur la santé, dans la mesure où ils réduisent le stress, influent sur les hormones et les défenses immunitaires, les processus de guérison, etc. Nous commençons à peine à lever le voile sur ces mécanismes," explique Roger Ulrich (Grahn, 1992).

Comme nous l'avons vu, l'homme est capable de réactions fulgurantes et inconscientes face à un environnement et à des phénomènes qu'il ne connaissait pas auparavant. Le rôle prédominant de la nature sur nos émotions est donc établi (Ulrich, 1983). Au début des années 80, dans un article publié dans la très sérieuse revue *Science*, Roger Ulrich montrait que l'aménagement des hôpitaux avait de sérieuses répercussions sur le pronostic des patients. Les plaies consécutives à une opération de la vésicule biliaire cicatrisaient en moyenne un jour plus tôt si les patients étaient placés dans des chambres donnant sur un

parc. Ces malades avaient besoin de moins de la moitié d'analgésiques et souffraient quatre fois moins souvent de douleurs et d'irritations que ceux du groupe témoin, dont les chambres n'avaient pas vue sur un espace vert (Ulrich, 1984). Cette étude se poursuit actuellement au Centre hospitalier universitaire d'Uppsala, où le professeur Ulrich étudie avec le chargé de cours Outi Lundén le taux de rétablissement de 166 malades cardiaques, à qui l'on a fixé de grands tableaux au pied de leur lit. Certains avaient des images de nature, d'autres des peintures abstraites reproduisant les couleurs de la nature, enfin un certain nombre de patients constituaient un groupe témoin. L'étude n'est pas encore terminée, mais les premiers résultats montrent sans ambiguïté que les patients disposant d'images représentant un cadre naturel, baigné de lumière, se sont rétablis plus rapidement, notamment en ce qui concerne les symptômes de stress. De plus, ces images mettaient les patients dans un état d'esprit optimiste, ce qui n'était pas le cas pour un tableau figurant l'intérieur d'une sombre forêt de hêtres. Quant aux peintures abstraites, elles n'avaient généralement pas le même effet que les vues de paysages naturels (Grahn, 1992, Ulrich, 1992, Löfvenhaft, 1993b).

Fait intéressant, les chercheurs ont constaté que les paysages naturels suscitent davantage l'intérêt que les paysages urbains. Au cours de plusieurs expériences, Ulrich (Grahn, 1992, Ulrich *et al.*, 1991, Ulrich, 1993) a projeté aux sujets des diapositives ou des films vidéo sur la campagne et les villes. Les ondes cérébrales alpha se sont révélées être plus importantes lorsque les sujets regardaient des scènes de nature et des arbres que lorsqu'on leur montrait des rues et des maisons. Face aux scènes de nature, on relevait également une accélération du pouls, ce qui veut dire que ce type de paysage éveille plus d'intérêt et favorise en général un état de détente précisément associé aux ondes alpha (Grahn, 1992). On peut en déduire que les environnements naturels ont des effets positifs sur les affections liées au stress.

Dans une étude effectuée récemment, le professeur Ulrich a vérifié cette hypothèse en exposant 120 sujets à des conditions de stress extrêmes, à la suite de quoi il leur passait divers films. La moitié des sujets regardaient un film sur la nature, l'autre moitié un film sur les villes. Six films différents ont été utilisés: quatre sur les villes et deux sur la nature. Les environnements urbains dans deux des films comportaient des scènes de circulation automobile, les autres n'en comportaient aucune. Qu'ils portent sur la ville ou sur la nature, ces films montraient des scènes quotidiennes. Le rythme cardiaque, la contracture musculaire, la tension artérielle, etc., étaient mesurés, et les participants ont rempli un questionnaire sur la façon dont ils se sentaient. Toutes les données montrent que les environnements naturels ont des effets plus favorables que les milieux urbains lorsqu'il s'agit de rétablir l'équilibre après le stress, de réduire la tension artérielle et de détendre les muscles. L'étude du rythme cardiaque montre que les scènes de nature retiennent davantage l'attention. Cela étant, le professeur Ulrich s'étonne tout de même que le rétablissement soit si rapide. Après 4 à 6 mn de projection de films de nature, les taux de stress étaient revenus à la normale. En revanche, les films sur les villes ont tous eu des effets négatifs, notamment sur l'activité cardiaque (Ulrich *et al.*, 1991).

Ces études permettent de conclure qu'une courte promenade dans un parc, même si elle ne dure que 10 mn, peut considérablement réduire le stress. Cependant, l'aspect du parc ou de l'espace vert revêt une grande importance. Une étude en cours sur des malades cardiaques à Uppsala a démontré que l'image d'un paysage boisé avec un point d'eau en arrière-plan provoque plus de réactions positives qu'une vue de l'intérieur d'une sombre forêt de hêtres. Dans la plupart des études, on note une préférence pour les paysages de bocage rappelant la campagne suédoise, c'est-à-dire des terrains à demi découverts, entourés d'arbres relativement hauts et clairsemés de buissons (Grahn, 1991, 1992).

5.3 La nature et la santé lors des vols spatiaux

Le professeur Richard Coss s'est spécialisé dans l'étude de l'impact des différents types de paysages sur l'individu. Ces dernières années, il a travaillé pour la NASA, le centre de recherche spatiale américain, à la mise au point de stations spatiales conçues pour que l'équipage puisse y demeurer plus longtemps sans risquer de contracter des troubles mentaux ou des maladies caractéristiques des lieux de travail isolés comme les stations spatiales, les sous-marins ou les stations de recherche de l'Antarctique. L'anxiété, la fatigue, les insomnies, l'égoïsme, les difficultés à travailler en équipe, l'agressivité, le manque de discernement, de concentration et l'inefficacité dans le travail, sont autant de problèmes qui apparaissent à terme dans ce type de milieu.

Coss et son équipe ont utilisé un simulateur d'apesanteur. La combinaison de couleurs utilisée dans la décoration intérieure des stations spatiales s'est avérée bien plus importante que prévu. Si le sol était plus sombre et le plafond plus clair, évoquant ainsi un paysage avec la terre et le ciel, les sujets de l'expérience se sentaient bien mieux. Auparavant, dans les stations spatiales, les murs, le plafond et le sol étaient de la même couleur, ce qui provoquait des problèmes d'orientation et d'équilibre. L'équipage souffrait également de malaises du type de nausées et céphalées.

Afin d'accroître encore le confort de l'équipage et son efficacité, l'équipe de Coss a décoré de tableaux les murs de la capsule de recherche. D'une façon générale, les photos de paysages étaient les plus appréciées, du moment qu'elles ne comportaient pas de bâtiments, de personnages ou d'animaux. Les tableaux représentant des gens, des animaux et des paysages étaient nettement moins appréciés. La préférence des sujets allait à des paysages avec un point d'eau, en particulier si l'image avait de la profondeur, par exemple une montagne à l'arrière-plan, car alors ils avaient le sentiment de voir un vrai paysage (Coss *et al.*, 1989).

D'après Coss, cela correspond aux environnements dans lesquels ont vécu nos ancêtres pendant des millions d'années. Des études archéologiques ont démontré que les premières peuplades s'installaient systématiquement à proximité d'un point d'eau, ne s'aventurant jamais à plus de deux kilomètres de cette source d'approvisionnement. Au cours de son évolution, l'homme, lorsqu'il cherchait de l'eau, devait se fier avant tout à sa vue. Un plan d'eau s'annonce par son scintillement. Or, dès leur plus jeune âge, les enfants sont attirés par ce qui brille. Le professeur Coss a observé des enfants de 11, 15 et 24 mois, et constaté qu'ils étaient irrésistiblement attirés par les surfaces et les objets réfléchissants, qu'ils essayaient de lécher. Ils n'étaient en revanche que rarement ou pas du tout attirés par les objets mats. Les jeunes enfants sont également attirés par les flaques, les seaux et les tonneaux remplis d'eau, eau qu'ils essaient également de lécher. Les études du professeur Coss ont établi que les adultes préféraient également les surfaces et objets brillants ou scintillants, qui sont associés à l'eau. Pour le professeur Coss, le fait que les enfants soient attirés de si bonne heure par les objets brillants constitue un exemple typique de ces images archaïques, qui s'apparentent à des souvenirs (Grahn, 1992).

Il a également effectué un certain nombre d'études médicales, mesurant, entre autres paramètres, la dilatation de la pupille au moment où l'on montrait au sujet différentes images. Les paysages n'offrant aucune profondeur de champ, avec des massifs d'arbustes, d'épais rideaux d'arbres et arrêtant le regard, constituaient une source de stress, tout comme les images comportant des personnages et des animaux au premier plan. Les gros plans de personnages et d'animaux fixant la caméra se sont avérés les plus stressants. Les

environnements les moins stressants étaient également ceux que les sujets en général trouvaient le plus à leur goût, en l'occurrence les paysages figurant un plan d'eau. Les chercheurs en ont conclu que les stations spatiales devraient être agrémentées d'images de ce type. L'équipe de Coss suggère également que la station spatiale devrait comporter quelques représentations d'animaux et de personnages fixant la caméra d'assez loin. De telles images semblaient susciter l'intérêt de l'individu sans provoquer trop de stress.

5.4 Nature et santé dans les villes suédoises

Afin d'examiner les effets des parcs et des espaces verts sur les personnes vivant et travaillant dans les villes suédoises, nous avons, au Département d'aménagement du paysage d'Alnarp, adressé un questionnaire à un échantillonnage aléatoire de 2 500 habitants d'Uppsala, Enköping, Västerås, Trollhättan, Varberg, Halmstad, Kristianstad, Lund et Trelleborg. On leur demandait par exemple avec quelle fréquence ils allaient dans les parcs, ce qu'ils faisaient quand ils sortaient, ce qu'ils attendaient des parcs, dans quel type de logement ils habitaient et à quoi ressemblait leur lieu de travail. Tous ces renseignements ont été considérés à la lumière d'un certain nombre d'autres questions sur la santé, comme de savoir s'il leur arrivait d'être fatigués, d'avoir des maux de tête, d'être enrhumés ou d'avoir mal au dos. Les réponses sont encore en cours d'analyse, mais on peut déjà en tirer un certain nombre de conclusions.

L'étude effectuée par Roger Ulrich dans les hôpitaux amenait à se demander s'il était important de voir des parcs et des espaces verts depuis les fenêtres de son lieu de travail. Les réponses recueillies dans le cadre de cette enquête laissent à penser que cela apporte effectivement un mieux-être. On a établi des comparaisons entre des personnes occupant des emplois similaires et qui ne sont jamais amenées à être en plein air pendant leur travail. Si leur bureau donne sur des parcs et des espaces verts, elles sont généralement en bien meilleure forme. Ainsi des études statistiques révèlent que les cas de troubles douloureux sont 25% moins fréquents que chez les personnes n'ayant pas de vue depuis leur fenêtre, et les cas de stress gênant 40% moins fréquents.

Toutefois, l'aménagement et l'emplacement même du logement ont une incidence sur la santé. Avant tout, disposer d'un bout de terrain a son importance. Les personnes vivant dans des immeubles sans balcon sont davantage prédisposées au stress et à la fatigue, alors que la présence d'un balcon réduit le stress de 27% et la fatigue de 28%. L'accès à une parcelle ou un jardin constitue un avantage appréciable. Parmi ceux qui disposent de jardins de plus de 600 m², on enregistre deux fois moins de troubles liés au stress que parmi les occupants d'immeubles sans balcon. Les différences sont encore plus marquées en ce qui concerne la fatigue. Chez ceux qui ont un jardin individuel, la part des sujets se plaignant de fatigue est de 42 % moins élevée que chez les occupants d'immeubles sans balcon. Ces chiffres sont statistiquement vérifiés. Le groupe de personnes vivant dans des immeubles sans balcon n'inclut pas ceux qui possèdent une résidence secondaire ou louent une parcelle, ce dernier groupe jouissant d'une bien meilleure santé. Le fait de vivre au centre ou à la périphérie d'une ville a aussi son importance, et ce quel que soit le type d'habitation. L'incidence de la fatigue, des troubles et des céphalées s'accroît de façon significative lorsqu'on habite près du centre.

Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard : ceux qui ont leur propre balcon reçoivent sans doute plus de lumière et bénéficient probablement d'un cadre plus verdoyant. Ceux qui ont accès à une parcelle ou un jardin sont naturellement plus favorisés en matière de lumière et de verdure, et prennent sans doute plus d'exercice. Il a été démontré que les propriétaires

d'une parcelle, d'une résidence secondaire ou d'un jardin, fréquentent 5 fois plus que les autres les parcs et les espaces verts. Les habitants de la périphérie des villes ont accès à davantage d'espaces verts et vont nettement plus souvent dans les parcs que les résidents du centre-ville (+ 10%).

Lorsqu'on habite près d'un parc, on a tendance à y aller plus souvent. Habiter ne serait-ce qu'à 50 m à pied d'un parc réduit le taux de fréquentation de 5%. Si la distance est de 100 m, ce taux diminue de 18%. Si l'on habite à 300 m du parc, le taux de fréquentation baisse de 26%. Enfin, pour une distance de 500 m, ce taux diminue de 56%. Le facteur temps détermine le taux de fréquentation d'un parc. 61% des personnes interrogées disent ne pas aller aussi souvent qu'elles le voudraient dans les parcs, faute de temps. 9% des personnes interrogées invoquaient en second lieu la distance à parcourir. La troisième raison était l'insécurité (8,5%). Les femmes invoquaient cette raison six fois plus souvent que les hommes. Ceux qui jugeaient les parcs peu sûrs étaient les 13-20 ans et les 61 ans et plus. L'insécurité est aussi liée à l'heure de la journée, car c'est souvent le soir qu'on a le temps d'aller dans les parcs, à une heure où ils sont mal éclairés et paraissent dangereux. Il est à noter qu'il s'agissait là d'une question à choix multiples, où chacun avait la possibilité de cocher la réponse "j'ai ressenti de l'insécurité et du danger dans les parcs". Or, seuls 8 % ont choisi cette réponse, bien que ce problème soit souvent évoqué.

Le manque de temps est donc la principale raison pour laquelle les parcs ne sont pas davantage utilisés. A titre d'exemple, il faut 5 mn à quelqu'un qui marche sans difficulté, soit 95% de la population, pour parcourir 204 m à une allure normale. Si l'on ne tient compte que des bons marcheurs, à savoir la moitié seulement de la population, on obtient 324 m en 5 mn, toujours d'un pas normal (Grahn, 1986b). Bien entendu, il faudrait idéalement avoir un parc juste devant chez soi, ou à défaut, un "couloir vert" reliant son domicile au parc le plus proche. Si ce n'est pas possible, du moins faudrait-il veiller à ce que les parcs ne soient jamais trop loin. Au vu des résultats préliminaires de notre dernière enquête, le "parc de tous les jours" ne devrait pas être situé à plus de 5 à 10 mn de marche du domicile. Ce seuil critique correspond à environ 300 m, sans rues encombrées ni autres obstacles entre le domicile et le parc. Malgré tout, 300 m constituent déjà un premier obstacle, qui se traduit par une baisse de 25% du taux de fréquentation par rapport aux usagers habitant tout près d'un parc.

6. Les besoins différents des hommes et des femmes

Les hommes et les femmes diffèrent à bien des égards. Comme nous l'avons vu plus haut, ils réagissent différemment à la lumière et n'ont pas la même attitude face aux risques d'agressions. Mais comme le montrent les quelques exemples suivants, bien d'autres comportements les séparent nettement.

Cette étude nous apprend que les femmes fréquentent un peu plus les espaces verts que les hommes (7% de plus). Les hommes trouvent les parcs ennuyeux et y voient un obstacle, deux fois plus souvent que les femmes. Celles-ci sont souvent attirées par les parcs pour la verdure et la tranquillité qu'elles y trouvent, alors que les hommes y cherchent des activités. Seule exception: les jeunes filles entre 13 et 17 ans. Dans cette tranche d'âge, les garçons fréquentent les parcs légèrement plus que les filles.

Il existe une différence marquée entre les sexes en ce qui concerne les centres d'intérêt. Les hommes veulent pratiquer certaines activités, totalement différentes de celles des femmes. Les hommes et les femmes n'ont pas la même conception de ce que devrait être l'aménagement des parcs. Non seulement les femmes vont plus souvent dans les parcs que les hommes, mais elles voudraient y aller encore davantage. Elles sont manifestement plus insatisfaites que les hommes pour ce qui est du temps qu'elles passent en plein air.

Il existe aussi un rapport entre le sexe et les types d'affections physiques et mentales, plus particulièrement si l'on prend en compte les activités auxquelles aspirent les hommes et les femmes. Lorsque l'environnement répond aux besoins des femmes, elles sont moins insatisfaites, sortent plus souvent et sont nettement moins souvent malades. Ceci est également vrai pour les hommes, comme nous le verrons plus en détail lors de la conférence.

7. L'importance de la liberté de mouvement

Comment réagit l'organisme lorsqu'il n'est pas soumis à un exercice régulier? Plusieurs études permettent de conclure sans équivoque que la santé physique s'améliore si l'on fait de l'exercice. C'est même tellement salutaire que l'âge moyen de la population pourrait gagner deux ans si les Occidentaux modifiaient leurs habitudes, assurent Paffenbargers *et al.* (1986)

Il suffit d'observer le corps humain pour constater qu'il est fait entièrement pour bouger. Par exemple, les muscles représentent 40% du poids du corps, et le squelette 20% (Idrott och motion i Sverige, 1989). Bien entendu, les nerfs et le cerveau enregistrent et coordonnent les influx commandant l'activité musculaire (Grahn, 1985).

L'homme est donc fait pour bouger, et non pour rester assis et immobile. Pour que l'organisme puisse fonctionner, toutes ses parties doivent être utilisées régulièrement. Après ne serait-ce qu'une ou deux semaines de repos ou d'inactivité, l'organisme présente des altérations évidentes: décalcification du squelette, baisse du volume sanguin, diminution de la masse musculaire, capacité d'oxygénation réduite et moindre capacité à transporter l'oxygène. Le changement le plus évident après une période d'inactivité est la forte accélération du pouls. Une tâche qui normalement provoque 120 pulsations par minute peut en provoquer 170 chez une personne immobilisée plus ou moins complètement pendant quelques semaines. Non seulement le pouls est accéléré, mais la circulation du sang est moins efficace, si bien qu'il se produit parfois des étourdissements (Grahn, 1985, Idrott och motion i Sverige, 1989, Ekblom, 1986).

Si un adulte doit utiliser son corps correctement et naturellement, on conçoit aisément que pour l'enfant et l'adolescent en période de croissance il soit indispensable de faire de l'exercice dans divers environnements et de faire travailler ses muscles en parfaite coordination les uns avec les autres et avec le reste de l'organisme.

Afin de développer leurs capacités motrices, les enfants doivent tout d'abord avoir une chambre où jouer. Ils doivent essayer leurs mouvements, courir, marcher et sauter aussi bien en terrain plat qu'en terrain accidenté. "Il importe que les exercices physiques effectués par les enfants comportent bon nombre d'activités leur permettant de développer leur capacités motrices, comme la course et le saut, en particulier pour satisfaire leurs besoins physiologiques et rester en forme" (Sandborgh & Stening-Furén, 1983). L'endroit idéal pour de tels exercices ne fait pas le moindre doute: "Ce sont les activités en plein air qui offrent les meilleures possibilités pour développer ces capacités motrices".

Au Département d'aménagement du paysage d'Alnarp, nous avons réalisé une étude où 39 établissements (garderies, écoles, hôpitaux, cliniques et associations) ont tenu un journal de toutes leurs activités de plein air pendant un an. L'exercice des capacités motrices était un thème fréquemment abordé dans les journaux, en particulier par les garderies et les établissements s'occupant d'enfants handicapés. Comme l'a expliqué un éducateur de la garderie Kristinagården à Västerås : "Marcher, se mettre debout, courir, sauter, donner un coup de pied dans un ballon — sur un sol dur, inégal, en pente, en terrain plat... cela permet de faire tout travailler, l'équilibre et le mouvement. Nous devons être près de la nature. La nature offre tout ce qu'il faut aux enfants pour faire de l'exercice. Un chemin, une pierre, une colline, de l'herbe... des racines sur lesquelles on trébuche pour ensuite se relever." (Grahn, 1991)

Le développement des capacités motrices chez les enfants constitue un facteur de croissance musculaire et accroît le sens de l'équilibre, ce qui est important quand ils doivent rester assis sans bouger derrière un pupitre. "Afin de pouvoir rester assis sans bouger, le sens de l'équilibre doit être bien développé." (Sandborgh et Stening-Furén, 1983). Larsson *et al.* (1991) et Gun Sanborgh (Sandborgh et Stening-Furén, 1983) affirment que le développement moteur des enfants détermine leur épanouissement global, et qu'il influencerait même sur la capacité de concentration et la formation des concepts.

Il est également très important pour la population adulte de faire travailler quotidiennement ses muscles. Il vaut beaucoup mieux faire 20 mn d'exercices faciles par jour que d'étaler des séances plus longues sur l'ensemble de la semaine, ce qui en revanche vaut toujours mieux qu'une seule longue séance mensuelle. Le moindre exercice favorise le métabolisme des cellules musculaires (Henriksson, 1988). La capacité d'oxygénation s'accroît sensiblement après 4 à 6 semaines d'entraînement (Idrott och motion i Sverige, 1989). Le rythme cardiaque s'accélère pendant l'exercice (Ekblom, 1986), ce qui, associé à un accroissement du volume sanguin et une meilleure vascularisation des diverses parties du corps, améliore considérablement la circulation du sang et partant la forme physique. Les personnes âgées qui font de l'exercice sont moins sensibles au climat et ont moins tendance au refroidissement.

Selon Berg *et al.* (1980), chez les personnes âgées, les muscles s'affaiblissent en raison de l'accumulation de tissu conjonctif à l'intérieur même du tissu musculaire. Le processus s'accélère rapidement en cas d'inactivité. Si les personnes âgées se mettent à faire de l'exercice, leurs muscles se raffermissent, bien que le tissu conjonctif ne disparaisse jamais. Toujours selon Berg *et al.* (op. cit.), on observe rapidement une nette raréfaction du tissu osseux chez les personnes inactives. En revanche, l'exercice entraîne la régénération de l'os et renforce également les cartilages, les ligaments et les tendons (Berg *et al.*, 1980). En ce qui concerne le troisième âge, il a également été démontré que la pratique d'exercices variés accélère le métabolisme dans les articulations, particulièrement au niveau des ligaments, et aide à combattre la décalcification (Idrott och motion i Sverige, 1989). Ainsi, l'exercice physique réduit considérablement les risques de différents types de fractures chez les personnes âgées. L'activité physique ralentit le vieillissement, ce qui veut dire que vieillir est un phénomène relatif et non pas absolu. En faisant de l'exercice, on peut inhiber certains processus liés au vieillissement, comme l'ostéoporose, voire en l'occurrence inverser le processus. D'autres organes soumis au vieillissement, comme les muscles, peuvent être renforcés par l'exercice, mais seulement en partie car, rappelons-le, une fois le tissu conjonctif stocké, il reste en place.

L'exercice contribue également au bien-être mental. Plusieurs facteurs peuvent être en cause, notamment le fait que la consommation d'éléments nutritifs par le cerveau ne se déroule pas de la même façon suivant qu'on fait un effort physique ou qu'on est au repos. Pendant l'effort physique, le cerveau, au même titre que les muscles, a besoin d'apports nutritifs. Afin de satisfaire cette demande croissante, l'organisme métabolise ces éléments plus rapidement, si bien que le cerveau reçoit un autre type de substance, qui non seulement l'alimente mais procure à l'individu un sentiment de satisfaction et lui permet de combattre d'autres substances sécrétées par l'organisme lorsqu'il est soumis au stress (Grahn, 1985, Bjurö et Westling, 1973, Paffenbarges *et al.*, 1986).

8. L'importance de la nature et des parcs pour l'épanouissement de l'individu

8.1 L'importance de la nature et des parcs pour l'épanouissement des enfants

Ces dernières années, au Département d'aménagement du paysage d'Alnarp, nous nous sommes intéressés tout particulièrement aux besoins des enfants et des jeunes gens en matière de nature et de parcs. En 1988, nous avons entrepris une recherche auprès de 39 établissements (écoles, garderies, associations, hôpitaux et institutions psychiatriques) auxquels nous avons demandé de tenir un journal. Cette étude est exposée en détail dans notre ouvrage "Om parkers betydelse" (Grahn, 1991). Les rapports tirés de ces journaux reconnaissent la valeur des éléments naturels dans les parcs:

- Les enfants voient s'améliorer leurs capacités motrices lorsqu'ils marchent et courent sur un terrain inégal, lorsqu'ils grimpent aux arbres et escaladent des rochers.
- Dans les garderies, les écoles et les hôpitaux, les enfants sont plus épanouis et ont un meilleur contact avec le personnel s'il passent plus de temps dans un cadre naturel.
- Ils jouent mieux, font preuve de plus d'imagination et ont une meilleure notion des formes lorsqu'ils sont en contact avec la nature.

L'année 1989 a été marquée par la mise en œuvre d'un projet visant à étudier les implications pédagogiques de la conception et l'aménagement des cours de récréation. Ce projet est cité dans deux rapports: "Skolgårdar — Betydelsen av platsers egenskaper för utomhusaktiviteter vid skolor" (Lindholm, 1992) et "Schoolyards: The significance of place properties to outdoor activities in schools" (Lindholm, 1993). Ces rapports montrent que les activités auxquelles se livrent les enfants en plein air dépendent dans une large mesure de l'aménagement de la cour de récréation. Le plus grand mérite de cette étude est peut-être d'avoir montré que la présence d'éléments naturels dans les cours de récréation influe de façon déterminante sur la diversité des jeux et des activités. En particulier, dès lors que la cour de récréation comporte des éléments naturels, les enfants s'adonnent à toutes sortes de jeux où ils peuvent donner libre cours à leur imagination. A noter également que lorsque la cour de récréation est ainsi aménagée, cela se traduit par un enrichissement des jeux et des activités à d'autres endroits de la cour de récréation, y compris sur l'asphalte.

Jusqu'ici, les recherches l'ont prouvé, pour assurer l'épanouissement des enfants et des jeunes gens il ne faut en aucun cas négliger l'environnement en plein air, essentiel pour le développement des capacités motrices, de l'imagination, de la sociabilité, de la concentration, etc. Parmi toutes les sortes d'environnements possibles, ce sont les cadres naturels qui suscitent les réactions les plus positives. Comment expliquer ce phénomène? Selon Kaplan et Kaplan (1989), les sites naturels offrent davantage de points d'ancrage pour l'esprit. Stimulé, plus vif, l'individu n'a pas à solliciter son attention dirigée pour réprimer ses impulsions négatives, et peut donc se concentrer sur les aspects créatifs et positifs des situations. Selon Ulrich (1983), cela s'explique par le fait que l'homme est conçu pour fonctionner dans un milieu naturel, où ses organes des sens interprètent inconsciemment — et correctement — les impressions qu'il reçoit de son environnement. Cela voudrait dire, si l'on poursuit ce raisonnement, que les impressions produites par des sites non naturels doivent être traduites et décodées afin d'être comprises. Cette fonction reviendrait au centre nerveux commandant l'attention dirigée. On pourrait donc ainsi rapprocher les recherches de Kaplan et Kaplan (1989) et celles d'Ulrich (1983).

Aujourd'hui, dans les écoles suédoises, les petites classes posent de plus en plus de problèmes: les enfants sont bruyants et dissipés, et ils ont du mal à se concentrer. Le psychologue scolaire Björn Gustafsson et l'institutrice Sol-Britt Hugoh relèvent le paradoxe suivant: le niveau des élèves suédois est en baisse, alors que les conditions d'apprentissage s'améliorent. Dans le même temps, les capacités motrices des enfants se détériorent d'année en année (Larsson *et al.*, 1991). Certains chercheurs (Larsson *et al.*, 1991, Sandborgh et Stening-Furén, 1983) soutiennent que chez l'enfant, de bonnes capacités motrices vont de pair avec une meilleure concentration et une meilleure élaboration des concepts. Sandborgh et Stening-Furén (1983) écrivent: "Des mots comme 'sur' et 'sous', 'à côté de' et 'en face de' peuvent être illustrés par le geste, si bien que l'enfant non seulement connaît, mais comprend le mot... Le sens des mots est éclairé par une mise en contexte." L'enfant apprend plus facilement si ses capacités motrices sont bien développées (Sandborgh et Stening-Furén, 1983). La perception, outre la capacité à voir les figures et les arrière-plans, les formes, englobe d'autres aspects tels que l'élaboration des concepts spatiaux et la coordination entre la vision et la motricité. "A travers des activités physiques, les enfants se familiarisent avec l'espace et les formes, et cette expérience leur permet d'apprendre à interpréter et de comprendre les impressions visuelles produites par leur environnement." (Sandborgh et Stening-Furén, *op. cit.*).

La baisse de résultats des élèves des petites classes aux Etats-Unis a également suscité de vives inquiétudes. Le professeur Mark Francis, de l'Université de Californie, étudie ce problème depuis 20 ans. Il estime qu'un aspect important a été négligé dans l'apprentissage: le cadre dans lequel il s'effectue. Un tel cadre peut en effet amener à une meilleure compréhension des faits et des idées nouvelles, et contribuer à la maîtrise des émotions et à l'éveil de l'intelligence. Mark Francis appelle ce type d'apprentissage la "créativité interactive" (Grahm, 1992). Le professeur Francis ne se fonde pas sur le développement des capacités motrices, mais sur la capacité à élaborer des concepts. Il soutient qu'en jouant dans un environnement aussi peu structuré que possible, de préférence dans un environnement naturel, les enfants acquièrent une meilleure compréhension de la réalité. Les enfants de moins de 12 ans, et plus particulièrement ceux de moins de 7 ans, explorent en permanence leur petit univers, souligne Mark Francis. Des souvenirs tels que les traces de pas dans l'herbe humide, une piqûre de guêpe, l'odeur d'une fourmilière et le goût des fraises sauvages sont autant d'étapes indispensables que doit franchir l'enfant dans son cheminement vers le monde des adultes. Des moments qui peuvent paraître banals, comme lorsqu'un enfant parvient à construire un château de sable sur une plage sans qu'il s'effondre, peuvent

en fait jouer un rôle essentiel dans l'épanouissement d'un enfant, poursuit Mark Francis. Et il ajoute que si un enfant joue davantage dans une cour de récréation offrant plus de possibilités, une cour "à géométrie variable", ses résultats scolaires ne pourront qu'en être améliorés (Grahn, 1992).

Le jeu et l'aire de jeux devraient faire partie intégrante de l'environnement scolaire, affirme Mark Francis. "Si l'on ne laisse pas aux enfants le temps de comprendre, d'assimiler ce qu'ils apprennent en classe, le programme scolaire, quel qu'il soit, ne résoudra rien. Dans les écoles japonaises, l'enseignement a été modifié de façon à y intégrer le jeu comme phase d'apprentissage. J'irais même jusqu'à dire que le jeu doit s'effectuer dans des environnements évolutifs, souples, afin d'établir une phase interactive et créative dans l'apprentissage."

Si les résultats de ces recherches aboutissent à des mesures concrètes, les cours de récréation sont appelées à jouer un rôle complètement différent dans les écoles de demain. Les enfants seront en pleine nature, environnés de prés, d'équipements de jeu et de parcelles. La cour de récréation deviendra un véritable laboratoire évoluant d'une année sur l'autre. "Par exemple, avoir le droit de creuser et de planter devrait être considéré comme une étape naturelle de l'apprentissage, car cela permet de comprendre de quoi ont besoin les plantes et d'où vient la nourriture," explique Mark Francis (Grahn, 1992). Cela aurait également d'importantes conséquences sur le rôle des enseignants et sur l'enseignement lui-même. Mark Francis aimerait que les enseignants voient le monde à travers les yeux des enfants, et qu'ils comprennent que la salle de classe, avec ses pupitres et le bureau du maître, n'offre pas toujours les conditions idoines d'apprentissage et d'épanouissement.

8.2 L'importance affective de la nature et des parcs

Au début des années 80, une étude a été réalisée par le Département d'aménagement du paysage d'Alnarp, auprès de 1 600 établissements (écoles, garderies, hôpitaux, associations, etc.) pour déterminer leurs besoins en espaces verts (Grahn et Sorte, 1985, Grahn, 1989a, 1989b). Afin d'obtenir davantage d'informations sur les besoins en espaces verts en fonction des âges et des centres d'intérêts, on a demandé à 39 institutions de tenir pendant un an un journal sur leurs activités de plein air. Dans un premier temps, on a recueilli les données concernant les besoins des personnes âgées, des malades et des handicapés (Grahn, 1989a). Il s'agissait essentiellement de savoir à quel type d'espaces verts ces groupes aspiraient et d'obtenir des précisions d'ordre pratique sur les moyens de rendre les parcs plus accessibles et plus commodes. Cela étant, les journaux ont fourni une mine d'informations en ce qui concerne les effets des activités de plein air sur la santé ; des informations totalement inattendues, qui n'avaient pas été demandées.

La plupart des journaux concernant les personnes âgées, les malades et les handicapés venaient de divers hôpitaux et institutions. Les rapports faisaient état d'une réduction des besoins en médication après que les patients étaient sortis dans les parcs et les espaces verts. Ainsi, ils avaient besoin de moins d'analgésiques et de somnifères. Les patients étaient moins agités, ils dormaient mieux, avaient davantage de contacts avec le personnel et les uns avec les autres, étaient plus enclins à parler d'eux-mêmes et se sentaient bien mieux d'une façon générale. Or, ces témoignages montraient que tous les parcs n'avaient pas de tels effets positifs. Il devait s'agir soit de parcs naturels soit d'un parc "culturel" particulier, ou plus précisément des parcs qui par leur forme et leur "contenu" rappelaient aux patients la période de leur vie où ils avaient été le plus actifs. Grâce à de tels parcs, les patients avaient l'impression de retrouver leur jeunesse et leur vigueur, alors que le milieu hospitalier, les plaçant dans une situation de dépendance, a quelque chose de déshumanisant.

D'autres analyses sélectives de journaux, consacrées aux besoins des adultes et des enfants (Grahn, 1991), montrent que les parcs jouent un rôle essentiel dans l'épanouissement de l'individu et de sa sensibilité. Un contact régulier avec les parcs et les cadres naturels permet de mieux appréhender les formes et la structure de la réalité, l'écoulement du temps et les fonctions de l'organisme.

Les journaux révèlent également que ceux qui, en raison d'une maladie, ont perdu le contact avec les parcs et les espaces naturels, sont également coupés d'une partie importante de la réalité et de ce qui contribue à leur identité d'êtres humains. L'importance des espaces verts paraît se situer sur un plan différent de l'excitation directe de la concentration ou des centres hormonaux, même s'il ne faut pas sous-estimer cet aspect de la question (Grahn, 1991). Mais de quoi s'agit-il au juste?

Dès les années 50, un médecin, Harold F. Searles, observait des phénomènes analogues lorsqu'il visitait diverses maisons pour enfants aux Etats-Unis. Dans celles qui étaient agrémentées de jardins ou d'espaces naturels, les enfants avaient une conscience du moi bien plus affirmée et réaliste que ceux des maisons qui n'avaient pas accès à des espaces verts. En outre, dans l'exercice de sa profession, il a pu constater que de nombreux patients atteints de troubles mentaux, caractérisés par une perte du sens de la réalité et une conscience du moi déficiente, avaient grandi sans contacts réguliers avec la nature et les animaux. Searles utilisait les espaces naturels et les animaux dans sa thérapie. Les violents accès de violence et les inhibitions de ses patients s'exprimaient généralement envers les autres. Lorsqu'ils étaient placés dans des espaces naturels, puis qu'ensuite ils avaient des contacts avec des animaux, leur moi pouvait lentement se structurer et s'affirmer (Searles, 1960). De fait, depuis le XVII^e siècle, l'horticulture est utilisée à des fins thérapeutiques chez les malades mentaux, mais il existe très peu de théories expliquant les effets d'une telle thérapie, et fort peu d'études ont été menées pour vérifier et comparer les diverses formes de traitement (Mooney et Errett, 1991).

Toutefois, récemment, Mooney et Nicell (1992) ont effectué une recherche qui met en évidence les effets notables de la thérapie horticole, confirmant ainsi les théories de Searle.

Les études effectuées à partir des journaux et des interviews ont fait apparaître que le type d'espace vert avait son importance. Pour le troisième âge, en particulier, il est essentiel d'être en contact avec un type d'environnement familier. Tout au long de leur vie, un réseau s'est tissé entre le sentiment d'identité de ces personnes âgées, leur entourage et leur environnement, donc chaque élément a un sens tout particulier (Grahn, 1991). De toute évidence, maintenir ces relations améliore la santé.

Quelles caractéristiques les parcs doivent-ils offrir? D'après nos recherches, les caractéristiques recherchées par les usagers seraient au nombre de huit. Nous avons utilisé un logiciel géographique pour traiter les propriétés des parcs dans trois villes suédoises, où 1500 jugements ont été recueillis pour déterminer les catégories décrites ci-dessous (Grahn, 1991, Berggren-Barring et Grahn, 1994). Les quatre premières caractéristiques supposent que les parcs soient de grande taille et qu'on voie la nature et les phénomènes naturels dans leur élément. A cette fin, l'utilisateur doit pouvoir laisser derrière lui le spectacle de la ville, ses bruits et ses odeurs. Pour qu'on puisse profiter au maximum des parcs, ceux-ci devraient s'étendre sur au moins 30 ha, 50 ha de préférence. Dans des villes de plaine à forte densité de population, comme Lund, dans le sud de la Suède, ces caractéristiques sont recherchées, par nécessité, dans des espaces bien plus restreints. Toutefois, lorsqu'il existe des espaces naturels plus vastes, ils remportent tous les suffrages.

1. *Le parc sauvage.* Nous sommes tous attirés par la nature dans ce qu'elle a d'exubérant. Une telle exubérance suppose de vastes espaces, où l'on puisse se promener et voir comment la nature est organisée, là où elle porte moins la marque de l'homme. Les espaces de ce type, d'où se dégage un certain mystère, ont nourri les mythes et les contes populaires. Ils doivent être entourés d'une zone de protection, afin de les préserver des bruits et des impressions visuelles de la ville.

2. *Le parc riche en espèces de faune et de flore.* L'homme est très intéressé par les autres organismes, comme les arbres, les buissons, les fleurs, les papillons, les fourmis, les grenouilles et les mammifères. Les parcs offrant une grande diversité d'espèces sont très recherchés. Il n'y a pas suffisamment de parcs où la faune soit d'une grande richesse. Pour renfermer de nombreuses espèces naturelles, dans les meilleures conditions possibles, les parcs doivent être de grande taille. L'écoulement des eaux pluviales et le manque d'eaux de surface dans les espaces verts ont entraîné une forte raréfaction des espèces. Toutefois, c'est là un point délicat: devant les risques de noyade, de nombreux architectes paysagistes hésitent à utiliser l'eau dans les parcs.

3. *Le parc spacieux.* La première exigence des usagers était l'espace. Laissant derrière eux la ville et tous ses règlements, qui régissent leur comportement et leur mode de pensée, ils doivent entrer dans un monde autre, un parc ou une forêt qui semble illimité. Le parc doit être agrémenté de bouquets d'arbres suffisamment grands pour qu'on puisse s'y promener sans en éprouver toujours les limites. On doit pouvoir y oublier les barrières aussi bien spatiales que temporelles.

4. *Le parc paisible.* Après une journée de travail, ou quand on marque une courte pause pendant son travail ou bien chez soi, on aime pouvoir passer un moment dans le calme. Beaucoup d'entre nous recherchent cette sorte de tranquillité, quand ils n'en ont pas un besoin impérieux. Mais pour la trouver, il faut pouvoir se rendre dans un grand espace que les bruits de la ville n'atteignent pas. On souhaite pouvoir entendre le bruissement des feuilles, le chant des oiseaux et le bourdonnement des abeilles. De telles caractéristiques correspondent généralement à notre conception de ce type de parcs. Très souvent, il s'agit de grands parcs reposants, rappelant la campagne anglaise ou les prés suédois.

Quatre des catégories sont associées à l'individu, à la culture et aux festivals populaires, et il s'agit donc de parcs de taille différente, plus proches à cet égard des jardins publics traditionnels, qui ne doivent être ni trop grands ni trop petits. Les parcs de moins de 10 ha semblent le mieux correspondre à ces caractéristiques. A cet égard, le parc ouvert, n'offrant qu'une vaste étendue, peut occuper jusqu'à 20 ha.

5. *Le parc ouvert.* En effet, depuis que l'homme construit des villes, il a toujours aménagé des terrains et des arènes réservés au sport, à la politique, à la danse, au théâtre, etc. Ce besoin existe plus que jamais de nos jours, et il est toujours associé à ce type d'activités.

6. *Le parc de jeux.* Il y a également une forte demande pour des parcs où les enfants puissent jouer, et pas seulement avec des équipements de cour de récréation. Pour que les enfants s'y amusent véritablement, l'environnement doit être modulable et inciter à l'exploration. Ils doivent pouvoir y trouver des baies et des fruits, des plans d'eau, des collines, de la végétation où se cacher et tout un éventail de matériaux qu'ils intégreront à leurs jeux. S'il y a également des animaux, le parc est encore plus attrayant. Toutefois, il ne doit pas être trop étendu, car les parents doivent pouvoir surveiller leurs enfants.

7. *Le parc de divertissements.* On doit pouvoir y rencontrer des gens heureux et disponibles. Cette catégorie de parcs doit offrir toute une gamme de spectacles, de concerts, et l'on doit y trouver des restaurants.

8. *Le parc culturel.* Il est extrêmement important que les gens puissent rester en contact avec les symboles, valeurs et expériences culturels de leur société, qu'il s'agisse de l'histoire, des souffrances d'un peuple, du rapport entre l'homme et le cosmos, etc. Ces parcs sont souvent très bien tenus, et la présence de l'homme y est très marquée, que ce soit par le biais de sculptures, de fontaines ou de parterres de fleurs.

Si dans les villes, les parcs répondent aux caractéristiques que nous venons de citer, les gens quitteront leur lieu de travail ou leur domicile pour s'y rendre, d'où une amélioration de l'état de santé physique et mental de la population. Toutefois, il faut pour cela réserver suffisamment de terrains pour pouvoir offrir ces qualités de paix, d'espace et de diversité naturelle des espèces de flore et de faune. Il faut également entretenir et réaménager les parcs des centres-villes, afin de pouvoir y organiser des fêtes et des manifestations culturelles. Le coût de telles opérations sera largement compensé par le mieux-être de la population et favorisera l'attachement de l'individu à son milieu.

Références

- Beiträge zur Stadtentwicklung. 1978. Der Senator für das Bauwesen. Bremen.
- Berg, S., Johansson, B., Rundgren, A. & Steen, B. 1980. Aldrandets biologi. Beta förlag. Lund.
- Bjurö, T. & Westling, H. 1973. Klinisk fysiologi. Stockholm.
- Canin, L.H. 1991. Psychological Restoration Among AIDS Caregivers: Maintaining Self-Care. (Diss.) The University of Michigan, Ann Arbor.
- Cartwright, F.F. 1977. A social history of medicine. Longmans, London.
- Chadwick, G. F. 1966. The park and the town. Architectural Press. London.
- Cimprich, B. 1990. Attentional Fatigue And Restoration In Individuals With Cancer. (Diss.) The University of Michigan, Ann Arbor.
- Coss, R.G. 1991. Evolutionary persistence of memory-like processes. Concepts in Neuroscience. vol 2, sid 129-168.
- Coss, R.G., Clearwater, Y.A., Barbour, C.G & Towers, S.R. 1989. Functional Decor in the International Space Station. NASA Ames Research Station, California, TM 102242, Moffett Field, California.
- Dieckhues, B. 1974. Die Bedeutung der Lichtperzeption durch das Auge auf den Hormonhaushalt des Menschen. Klinischen Monatblätter für Augenheilkunde. Vol 165, sid 291.
- Ekblom, B. 1986. Fysisk aktivitet och kardiovaskulär sjukdom. Tidskrift i gymnastik och idrott. Vol. 1986:6.
- Erikson, C. & Küller, R. 1983. Non-visual effects of office lighting. CIE 20th Session, Amsterdam 1983, vol 1. Commission Internationale de L'Eclairage, D602/1-4.
- Grahn, P. 1985. Människans behov av parker, grönska och rekreation. Sveriges Lantbruksuniversitet, Institutionen för landskapsplanering, 85:7. Alnarp.
- Grahn, P. 1986a. En grön planeringsfilosofi. Ett möte mellan Agnes Heller och nordisk social forskning. sid 197-248. Nordiska institutet för samhällsplanering. KR 1986:3. Stockholm.
- Grahn, P. 1986b. Grönplanering för människor. Stad & Land nr 44. Alnarp.
- Grahn, P. 1988. Egen härd - Guld värd. Sveriges Lantbruksuniversitet, Institutionen för landskapsplanering, 88:8. Alnarp.
- Grahn, P. 1989a. Att uppleva parken. Sveriges Lantbruksuniversitet, Institutionen för landskapsplanering, 89:6. Alnarp.

- Grahn, P. 1989b. Hur används parken? Del 2. Sveriges Lantbruksuniversitet, Institutionen för landskapsplanering, 89:10. Alnarp.
- Grahn, P. 1991. Om parkers betydelse. Stad & Land nr 93. Alnarp.
- Grahn, P. 1992. Människors behov av parker. Stad & Land nr 107. Alnarp.
- Grahn, P. & Sorte, G.J. 1985. Hur används parken? Del 1. Stad & Land nr 39. Alnarp.
- Grahn, P. & Sorte, G.J. 1986. Parken, paradiset och konsten att aktivera sig. Utblick Landskap, 1986 nr 2, sid 6-9.
- Gunnarsson, A. 1992. Frukträden och paradiset. Stad & Land nr 105. Alnarp.
- Gunnarsson, S.O. & Korner, J. 1975. Trafikplanering. Akademiförlaget. Stockholm.
- Gelzer, R. 1980. Beitrag zur methodischen Grünplanung für Grosstädte. Fakultät für Landwirtschaft und Gartenbau der Technischen Universität, München.
- Henriksson, J. 1988. Muskelnns ämnesomsättning. Tidskrift i gymnastik och idrott. Vol 1988:5 och 1988:6.
- Hollwich, F. 1973. Influence of light on metabolism. International Congress: "The Sun in the Service of Mankind". Unesco-House, B35, sid 1-10. Paris.
- Idrott och motion i Sverige. 1989. Statistiska centralbyrån. Stockholm.
- Kaplan, R. & Kaplan, S. 1989. The Experience of Nature. Cambridge University Press. Cambridge.
- Kaplan, S. 1990. Parks for the future: A psychological perspective. Sorte, G. (ed) Parks for the future. Stad & Land nr 85. Alnarp.
- Kaloud, H. 1970. Zur somathischen Entwicklung und Motorik blinder Kinder. Wiener Medizinische Wochenschrift. Vol 120, sid 895-899.
- Keep, P., James, J. & Inman, M. 1980. Windows in the intensive therapy unit. Anaesthesia. Vol 35, sid 257-262.
- Knopf, R.C. 1987. Human behavior, cognition, and affect in the natural environment. Stokols, D. & Altman, I. (eds) Handbook of Environmental Psychology. sid 783-825. John Wiley. New York.
- Konarski, K. 1992. Jordmön för ett gott liv. Idéskrift från folkhälsogruppen, 16. Kommentus Förlag. Jönköping.
- Küller, R. 1981. Non-visual effects of light and colour. Document No. 15. Swedish Council for building research. Stockholm.
- Küller, R. 1993. Forskningsseminarium om äldre människors utemiljö , hållet på Lunds Universitet, Sektionen för Arkitektur, 11 mars 1993.

- Küller, R. & Lindsten, C. 1992. Health and behavior of children in classrooms with and without windows. *Journal of Environmental Psychology*. Vol 12, sid 305-317.
- Larsson, L., Nordlund, A. & Rolander, I. 1991. *Lek, Idrott, Hälsa. Rörelse och idrott för barn. Del 1*. Ute. Almqvist & Wiksell. Stockholm.
- Lindholm, G. 1992. Skolgårdar. - Betydelsen av platsers egenskaper för utomhusaktiviteter vid skolor. Sveriges Lantbruksuniversitet. Institutionen för landskapsplanering, 92:11.
- Lindholm, G. 1993. Schoolyards: The significance of place properties to outdoor activities in schools. Godkänd för publicering i *Environment & Behavior*.
- Löfvenhaft, S. 1993a. Träden effektiva luftrenare i städer. *Dagens Nyheter* 22/2 1993.
- Löfvenhaft, S. 1993b. Läkande konst på intensiv. Nyopererad hjärtpatient mör bättre om det finns en naturbild att vakna upp till. *Dagens Nyheter* 17/2 1993.
- Maslow, A.H. 1970. *Motivation and personality*. Harper & Row. New York.
- Mayron, L.W., Ott, J.N., Nations, R. & Mayron, E.L. 1974. Light, radiation, and academic behavior. Initial studies on the effect of full-spectrum lighting and radiation shielding on behavior and academic performance of school children. *Academic Therapy*. Vol 10(1) sid 33-47.
- Mooney, P.F. & Errett, M.C. 1991. *Introduction to horticultural therapy*. The University of British Columbia. Vancouver.
- Mooney, P. & Nicell, P.L. 1992. The importance of exterior environment for alzheimer residents: effective care and risk management. *Gestion des soins de santé - Healthcare management forum*. Vol 5(2) sid 23-29.
- Mumford, L. 1966. *The city in the history*. Penguin. London.
- Paffenbarges, R.S., Hyde, T.R., Wing, A.L. & Hsieh, C-C. 1986. Physical activity, all cause mortality and longevity of college alumni. *The New England Journal of Medicine*. March 1986.
- Perrin, G. & Cochrane, T. 1970. Parks and open spaces. *Architects Journal*, Dec. 1503-1508.
- Richter, G. 1981. *Handbuch Stadtgrün. Landschaftsarchitektur im städtischen Freiraum*. BLV Verlagsgesellschaft. München.
- Rosenthal, N.E., Sack, D.A., Gillin, J.C., Lewy, A.J., Goodwin, F.K., Davenport, Y., Mueller, P.S., Newsome, D.A. & Wehr, T.A. 1984. Seasonal affective disorder. A description of the syndrome and preliminary findings with light therapy. *Archives of General Psychiatry*. Vol 41, sid 72-80.
- Sandborgh, G. & Stening-Furén, B. 1983. *Inläring genom rörelse*. Almqvist & Wiksell. Stockholm.

Searles, H.F. 1960. *The Nonhuman Environment*. International Universities Press, Inc. New York.

Sorte, G.J. 1991. Perception of public green spaces - A park for homo urbaniensis. Contribution to an Environmental Psychological Conference, held in Brussels in October 1991.

Stevens, A. 1992. *Jung. Om hans liv och verk*. Mönipocket.

Thorington, L., Parascandola, L. & Cunningham, L. 1971. Visual and biological aspects of an artificial sunlight illuminant. *Journal of Illuminating Engineering Society*. Vol 67, sid 33-41.

Ulrich, R.S. 1983. Aesthetic and affective response to natural environment. Altman, I. & Wohlwill, J.F. (eds.) *Behavior and the Natural Environment*. Plenum. New York.

Ulrich, R.S. 1984. View through a window may influence recovery from surgery. *Science*. Vol 224, sid 420-421.

Ulrich, R.S., Simons, R.F., Losito, B.D., Fiorito, E., Miles, M.A. & Zelson, M. 1991. Stress recovery during exposure to natural and urban environments. *Journal of environmental psychology*. Vol 11.

Urban parks and open spaces. 1983. Tourism and recreation research unit. University of Edinburgh. Edinburgh.

Wilson, L.M. 1972. Intensive care delirium. The effect of outside deprivation in a windowless unit. *Archives of Internal Medicine*. Vol 130, sid 225-226.

Öhman, A. 1986. Face the beast and fear the face. Animal and social fears as prototypes for evolutionary analyses of emotion. *Psychophysiology*. Vol 23, sid 123-145.

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES ZONES URBAINES ET RURALES EN FONCTION DE DIVERS MODES DE VIE - QUESTIONS D'INFRASTRUCTURE

La sécurité dans les espaces ouverts

Mme Lilli LICKA
Architecte paysagiste - Dipl. Ing.
Vienne (Autriche)

INTRODUCTION

Les activités féministes et recherches sur les femmes ont beaucoup contribué à sensibiliser le grand public à la violence à l'égard des femmes. La violence est un problème de société sur lequel l'aménagement ne peut influencer que partiellement. Pourtant, le sentiment de sécurité dans les espaces publics est lié dans une grande mesure à l'environnement conçu par l'homme. Depuis une dizaine d'années, dans toute l'Europe la sécurité dans les espaces publics urbains fait partie des points à l'ordre du jour des débats des aménageurs. Ce sont surtout les femmes qui ont demandé qu'elle soit prise en compte dans les projets d'urbanisme et d'aménagement. Pourtant dans de nombreuses villes la sécurité ne fait pas encore partie intégrante de ces procédures. (Je dois dire que les villes que je connais sont situées essentiellement dans les pays germanophones).

Les espaces publics ouverts ont connu une transformation radicale au cours des dernières décennies. Dans de nombreux quartiers ce ne sont plus des lieux de communication et de repos, mais des espaces servant uniquement à la circulation et au transport. La perte des fonctions sociales des rues et des places a un impact négatif sur la "sécurité des personnes" (tant la sécurité proprement dite que le sentiment d'être en sécurité). On aboutit à une sorte de cercle vicieux: ces espaces sont de moins en moins fréquentés (à l'exception des quartiers commerçants), ce qui renforce l'anonymat, réduit le "contrôle social" et accroît l'insécurité.

Les bouleversements économiques et sociaux de ces dernières années ont accru l'impression générale d'insécurité. La crainte d'une agression physique renforce la demande de sécurité. Dans une certaine mesure, les médias contribuent à cette insécurité en se faisant plus volontiers l'écho des évolutions négatives que des améliorations. Erhard Blankenberg cite Willem Nagel, criminologue de Leyde (Pays-Bas), qui, interrogé sur ce que l'on pouvait faire contre la montée de la criminalité, avait répondu: "changer de journal". Le fait est que - du moins en Autriche - le public pense que la criminalité a augmenté beaucoup plus qu'elle ne l'a fait en réalité. Des rapports provenant d'autres pays font apparaître que cette opinion est répandue dans toute l'Europe. Il ne sert à rien de minimiser le danger, mais il est important d'avoir un tableau réaliste de la situation et d'informer correctement le public.

1. Pourquoi les femmes ne se sentent-elles pas en sécurité?

Les agressions commises contre les femmes dans les espaces publics par des inconnus sont bien moins nombreuses que celles commises par leurs amis, maris ou connaissances dans le cadre privé (domicile). Pourtant de nombreuses femmes ne se sentent pas en sécurité dans la rue ou dans un parc. Divers mécanismes sociaux font que l'expérience privée, la crainte ou les informations négatives sont reportées sur les espaces publics. Des expériences d'intimidation et de harcèlement sexuels et de discrimination augmentent ces impressions et attentes négatives. Selon Vron Ware, "la menace sur la sécurité des femmes dans les espaces publics est liée à l'idée qu'elles sont plus vulnérables, plus susceptibles d'être attaquées et moins en mesure de se défendre. Depuis leur enfance, les parents, l'école, les médias et d'autres sources non dépourvues d'influence leur répètent qu'il n'est pas prudent de se trouver dans certains lieux à certaines heures à moins d'être accompagnées par un homme. Les femmes traitent cette menace de diverses façons, qui sont souvent fonction de leur mobilité, leur race, leur revenu, leur catégorie sociale, leur âge, leur sexualité et d'autres éléments de leur expérience personnelle, mais les enquêtes révèlent que dans l'ensemble elles ont beaucoup plus peur de sortir que les hommes, notamment la nuit. Le fait de savoir qu'elles peuvent risquer leur vie - et si elles sont attaquées, être accusées de l'avoir bien cherché - restreint énormément la capacité des femmes de se déplacer librement. Ce qui signifie que la majorité des femmes ne peut tout simplement pas accéder à de très nombreuses activités qui ne posent aucun problème pour les hommes". Le sentiment d'être vulnérable renforce toujours l'appréhension. La menace de violence commence bien avant l'agression physique proprement dite. C'est pourquoi les auteurs néerlandais du livre intitulé "Buiten Gewoon Veilig" ("Sortir en toute sécurité") cite parmi les actes de violence sexuelle contre les femmes non seulement "l'exhibitionnisme, l'agression et le viol" mais aussi le fait de siffler et d'interpeller, d'importuner (et) de suivre".

Bien que les hommes jeunes courent de grands risques d'être attaqués, ils constituent le groupe le moins craintif (Steinert/Stangl les décrit comme "souvent presque pathologiquement inconscients"). Une enquête portant sur les villes suisses montre très nettement que la différence entre la peur des femmes et celle des hommes tient à la menace de violences sexuelles: 63 % des femmes interrogées avaient peur du viol, 20 % des hommes en général et 9 % du harcèlement sexuel.

Beaucoup plus souvent que les hommes, les femmes choisissent les espaces, routes, allées et passages pour des raisons de sécurité. Quand une ville comporte de nombreux endroits dangereux, la mobilité des femmes s'en trouve réduite, parfois à zéro. De nombreuses femmes ne sortent pas du tout la nuit, d'autres ne le font que si elles ont une voiture parce qu'elles n'osent pas emprunter les transports publics. L'appropriation des espaces publics ouverts est plus difficile pour les femmes en raison des structures sociales, et elle est pratiquement impossible si ces lieux sont peu sûrs ou effrayants. Les lieux effrayants ne sont pas nécessairement dangereux et vice versa. On a traditionnellement peur d'espaces publics comme les parkings ou les passages souterrains. Un parking est un des premiers exemples que citent les femmes lorsqu'elles parlent de lieux effrayants. Mais à Vienne, on ne peut pas dire que ce soient des espaces dangereux, car au cours des dix dernières années il n'y a eu dans ce type de lieux que deux agressions visant des femmes. Le sentiment d'insécurité ou la peur empêchent les femmes d'utiliser pleinement les espaces publics. Cette constatation devrait inciter les urbanistes et les responsables politiques à prendre en compte des critères de sécurité en matière d'urbanisme et d'aménagement. Des recherches ont montré que tout projet d'aménagement qui prend cet aspect en considération non seulement accroît le sentiment de sécurité, mais peut aussi contribuer à réduire la criminalité.

Il faut mettre en oeuvre toute une série de mesures destinées à prévenir la violence (et la peur). Parmi ces possibilités, on peut citer les services d'aide aux victimes (comme Women's Aid et les centres d'accueil des femmes violées), les services d'entraide (centres de rencontre, cours d'autodéfense et services d'information). Le projet "Servicio de atención a la mujer" à Barcelone, dans lequel des femmes policiers et juristes collaborent dans un service d'accueil de femmes menacées ou victimes, montre comment peut fonctionner une méthode d'entraide perfectionnée. Un des moyens de contribuer à prévenir la violence et d'éviter la création de lieux effrayants est de recourir à l'urbanisme et à l'aménagement.

2. Principes d'aménagement liés à la sécurité

Processus d'élaboration des plans

Je souscris à l'avis des femmes de l'association WDS de Londres pour qui "le souci de la sécurité des femmes ne doit pas être compris comme un élément supplémentaire à ajouter après coup à un plan d'amélioration des grands ensembles, mais doit impliquer une démarche radicalement nouvelle prenant en compte dès le départ les besoins divers et en évolution de tous les résidents". En élaborant des projets pour renforcer la sécurité dans deux quartiers de Vienne, nous avons constaté qu'il était extrêmement important de faire appel aux femmes en tant qu'experts de leur environnement et des espaces qu'elles parcourent souvent. Cela n'implique pas, nécessairement qu'elles doivent participer au projet sur toute sa durée. Quand il s'agit d'aménager un lieu existant, le stade de l'inventaire est essentiel. C'est à ce stade que les femmes peuvent définir avec précision ce à quoi il faut remédier.

On peut pour cela interroger les femmes dans la rue, faire une enquête au moyen de questionnaires, organiser des réunions publiques (ce qui dans notre cas n'a pas été très fructueux) et rencontrer des représentantes d'organisations féminines. Nous avons trouvé qu'une des méthodes les plus efficaces était l'organisation de parcours ouverts à tous et que les femmes avaient la possibilité de suivre sur une partie seulement. Le caractère informel de ces manifestations facilitait la communication d'informations abondantes. Toutes ces méthodes ne sont valables que si elles s'accompagnent d'une intense campagne d'information.

Lorsqu'on s'occupe d'un espace, grand ensemble ou d'un lotissement nouveaux, il est plus difficile de trouver à l'avance les futurs résidents ou usagers. Si cela n'est pas possible, il faut s'appuyer sur les expériences d'autres projets. Il existe des listes de critères pouvant être utiles. Il importe d'avoir une description concise des besoins et des spécifications à l'intention des équipes d'aménageurs. A Vienne, pour la première fois, les plans d'aménagement d'un quartier neuf sont entièrement conçus par des femmes. Une série de spécifications concerne les futures habitantes.

Principes généraux au niveau de la conception et critères de sécurité

Le fait de combiner les utilisations/fonctions (Nutzungsmischung) et les structures sociales (soziale Durchmischung) présente plusieurs avantages. On peut réduire la circulation, les activités d'un quartier ne sont pas limitées à la journée ou à la nuit, il est plus facile d'assurer l'accès aux équipements collectifs. Dans la plupart des cas, il est possible d'éviter les conflits dus au mélange. Il importe d'avoir conscience des risques de conflits et de les prendre en compte le plus tôt possible.

Il faut faciliter la mobilité dans des conditions égales pour toutes les catégories de la population. A Vienne, comme dans d'autres grandes villes, les femmes ont moins de voitures, elles se déplacent plus souvent à pied que les hommes et utilisent davantage les transports en commun. On constate que la liberté de choix du moyen de circulation est presque inexistante pour les femmes. A Vienne en 1991, seulement 39,8% des femmes (contre 61,2% des hommes) avaient accès en permanence à une voiture, avec un pourcentage moindre pour les femmes âgées. Alors que 27,3% des femmes se déplacent à pied, 15,3% des hommes le font. 28,7% des femmes utilisent quotidiennement une voiture (48,0% des hommes) et 39,8% des femmes les transports en commun (32,5% des hommes). L'insécurité qui règne dans la rue et les transports publics amène certaines femmes à se déplacer en voiture ou en taxi ou à rester chez elles. Il faut se fixer pour objectif la réduction du nombre des voitures individuelles en circulation. Il est extrêmement important de rendre les transports en commun le plus agréable possible afin de donner à tous les mêmes chances de mobilité. L'accessibilité des moyens de transports publics doit être assurée. Les arrêts, stations etc... doivent satisfaire toutes les conditions de sécurité nécessaires. Une enquête sur les arrêts de tramways et d'autobus à Vienne, menée par nos soins, montre que les aspects techniques déterminent la commodité d'utilisation de la station. L'environnement influe sur la qualité en tant que "lieu de repos" et l'équipement (bancs, poubelles, etc...) est un élément de confort et de qualité pour un "lieu d'attente" (Warteort). Ces aspects sont tous importants pour la sécurité. Toutefois, le choix de l'emplacement s'est révélé plus important que les normes techniques.

La mobilité est également liée à la facilité d'usage du réseau de voies et de pistes destinées aux piétons et aux cyclistes. Il convient donc de leur accorder une attention particulière.

L'image d'un quartier ou d'un espace ouvert influe sur le sentiment de sécurité. Quand un quartier a la réputation d'être le théâtre de violences, on s'y sent plus inquiet, bien que l'image ne corresponde pas nécessairement à la réalité. Certains indices trahissent la violence comme la dégradation du mobilier urbain, abris de bus, poubelles ou éclairage public et les parcs dévastés. La violence chez les autres est également perçue comme une menace. Les mesures d'aménagement visant à améliorer l'image d'un quartier ne peuvent avoir d'effet que si d'autres mesures (sociales par exemple) sont prises parallèlement. Le mélange des catégories sociales, s'il est réalisé judicieusement, est essentiel pour éviter une concentration des problèmes sociaux dans des quartiers-ghettos.

Dans l'environnement conçu et bâti par l'homme, les couleurs et les matériaux, l'éclairage et ce qui est très important - les éléments fixes peuvent rendre un lieu plus attrayant. Les destructions sont souvent la conséquence de frustrations, parce que certaines catégories de population sont souvent oubliées par les aménageurs, l'espace qui répondrait à leur besoin d'activité par exemple, leur étant refusé au profit d'autres usagers.

Les éléments suivants sont importants pour l'image d'un lieu:

- . La prévention des conflits
- . La conception
- . Les détails fixes
- . L'entretien
- . La rapidité et la qualité des réparations

La possibilité de contrôle est une des conditions essentielles de la sécurité des personnes. Je suppose que dans d'autres pays que l'Autriche, cette notion n'est pas toujours bien acceptée non plus. C'est pourquoi nous parlons de "contrôle positif". D'une part, il peut donner aux gens un sentiment de sécurité, d'autre part un lieu surveillé est beaucoup plus dissuasif pour les délinquants potentiels.

Selon le rapport du cabinet d'urbanistes néerlandais ZIJAAZICH, qui ne comprend que des femmes, il existe trois types de mécanismes de contrôle, qui peuvent s'équilibrer dans une certaine mesure:

- . Le contrôle individuel
- . Le contrôle informel (social) et
- . Le contrôle officiel par des agents autorisés

- *Le contrôle individuel*

Quand, dans un espace ouvert, on peut s'orienter et avoir une vue d'ensemble on a l'impression de bien contrôler la situation. On peut repérer un danger suffisamment tôt et avoir la possibilité d'éviter une situation déplaisante ou de réagir. L'existence d'échappées assurant la visibilité entre l'intérieur des bâtiments et l'extérieur ou vers des points repères est importante pour le contrôle personnel, de même que la perspective du chemin que l'on va prendre et la possibilité de repérer l'endroit où l'on va. La lumière artificielle ou celle du jour peuvent jouer un rôle déterminant. Il faut veiller à ce que des constructions, végétaux ou autres obstacles ne viennent pas couper une perspective essentielle pour l'orientation. Depuis toujours, on plante dans les parcs des buissons au croisement des allées. Mais pour celles qui font partie du réseau utilisé par les piétons, l'impératif de sécurité est prioritaire par rapport aux autres considérations.

Les facteurs suivants facilitent le "contrôle individuel":

- . L'éclairage naturel ou artificiel
- . Des perspectives permettant de s'orienter et d'avoir une vue d'ensemble du lieu
- . L'accessibilité
- . L'absence, le long des voies de passage, d'éléments permettant de se dissimuler

- *Le contrôle informel*

Jane JACOBS a employé l'expression "le regard des autres" pour décrire l'effet positif du contrôle social informel pour la sécurité dans les grandes villes. Les espaces ouverts attractifs qui répondent aux souhaits et aux besoins des usagers seront plus assidûment fréquentés. En regroupant en un même lieu des fonctions différentes (par exemple une cabine téléphonique et un arrêt de bus), on accroît le nombre de ces "regards". Un espace ouvert peut aussi être surveillé de l'intérieur d'un bâtiment, c'est pourquoi les fenêtres des appartements et des bureaux doivent donner sur les espaces publics. Il faut que les gardiens ou les concierges d'immeubles notamment puissent voir ce qui se passe à l'extérieur. L'efficacité du "contrôle social" dépend de la relation que les gens ont avec leur environnement et de leur responsabilité à cet égard. Des projets et enquêtes réalisés aux Pays-Bas montrent que la participation des habitants à l'aménagement et à la conception ainsi qu'à l'entretien d'un lieu accroît cette responsabilité et ce lien. Une atmosphère de bon voisinage, comme l'indique Vron Ware, détermine la mesure dans laquelle on se sent prêt à appeler ses voisins à l'aide.

Les éléments suivants renforcent le contrôle informel:

- . L'éclairage naturel ou artificiel et des perspectives donnant une bonne visibilité
 - . La combinaison de plusieurs activités ou fonctions
 - . La responsabilité des usagers
- *Le contrôle officiel*

Il s'agit de la surveillance effectuée par des personnes autorisées, comme des policiers des deux sexes ou des agents de surveillance. Je mentionne cette possibilité en dernier, parce qu'elle comporte le risque de supprimer le contrôle informel. Celui-ci peut être beaucoup plus efficace parce qu'il est permanent par rapport au contrôle formel qui n'est présent que de manière sporadique. Le contrôle formel est effectué également par les receveurs des transports en commun, les gardiens ou les agents de surveillance par vidéo. Il se produit moins d'infractions lorsque des personnels de nettoyage et autres ou des vendeurs de journaux sont présents (dans les gares souterraines). Cette présence doit être visible aux moments de la journée les plus "dangereux".

3. Quelques exemples

J'aimerais montrer quelques diapositives illustrant les principaux critères applicables à la sécurité des personnes dans les espaces ouverts. Les situations que je vais montrer sont organisées comme une promenade fictive partant de la porte d'un immeuble et traversant différents espaces. La plupart des photos ont été prises en Autriche, soit à Vienne, où nous venons de présenter nos propositions pour l'amélioration de la sécurité des personnes dans les espaces publics du 10^e arrondissement, soit dans des villes de province. Vous reconnaîtrez la plupart des principes et des critères décrits précédemment.

- *Escaliers et portes d'entrée:* les entrées et les escaliers étroits entre des murs aveugles d'une part limitent les possibilités de contrôle personnel et d'autre part sont ressentis comme effrayants parce qu'ils offrent trop peu de place pour se mouvoir. Il est important d'avoir une vue d'ensemble depuis la porte et aussi de voir d'assez loin les abords de l'entrée (angle de vision) quand on s'en approche. Les percées donnant une visibilité entre l'intérieur et l'extérieur permettent un contrôle informel.

- *Accès et allées dans les lotissements et grands ensembles:* il est moins agréable de marcher le long de murs aveugles (sans fenêtre) que le long d'une façade où l'on peut supposer qu'il y a une vie derrière les fenêtres. Les principaux accès doivent permettre une vue générale.

- *Passages souterrains et ruelles:* la perméabilité d'une zone bâtie est un important facteur d'accessibilité. On doit éviter dans la mesure du possible les passages souterrains qui sont toujours des endroits inquiétants. L'éclairage - si possible la lumière naturelle - et un passage progressif entre divers niveaux d'éclairage sont essentiels. Les passages souterrains doivent être vides, les plus courts possibles, et accessibles en ligne droite pour permettre à la vue de pénétrer le plus loin possible.

- *Chemins piétonniers*: très souvent ces chemins qui bordent les rues sont moins éclairés que celles-ci, alors que les voitures ont de toute façon des phares. Il faut tenir compte des ombres projetées par les maisons et les arbres. On ne doit pas planter directement le long du sentier des végétaux faisant complètement écran. Ils peuvent servir de cachettes et ne laissent parfois qu'un passage étroit et déplaisant. Dans les parcs, il est possible d'aménager une allée répondant aux exigences de sécurité et permettant de ne pas emprunter d'autres itinéraires conçus en fonction d'autres priorités.

- *Arrêts de bus et de tramway*: aux points de correspondance présentant un aspect anonyme, il est très important de pouvoir s'orienter et d'avoir des perspectives. La transparence de l'abri de bus, la vue que l'on a à partir du sentier d'accès, le choix entre l'ombre et le soleil et un passage progressif entre divers degrés de luminosité sont autant d'éléments importants pour se sentir en sécurité.

Notre insistance sur les chemins piétonniers et leurs interconnexions n'est pas l'effet du hasard, mais répond à trois préoccupations: premièrement, ils sont très souvent négligés et doivent donc faire l'objet de plus d'attention; deuxièmement, les espaces les plus beaux et les plus sûrs ne servent à rien s'ils ne sont pas fréquentés; troisièmement, dans la vie quotidienne d'aujourd'hui une grande partie des activités qui se déroulent en public ont lieu sur les voies publiques. La demande de lieux publics offrant une capacité d'usage autonome ne doit pas concerner seulement les terrains de jeu, les parcs, les places. La capacité d'usage autonome d'un lieu désigne la possibilité de s'y déplacer et s'y reposer sans encombre, sans crainte et sans danger.

4. Conclusions/Propositions

La sécurité est devenue une préoccupation importante du public, surtout des femmes. Il faut avoir bien conscience des limites de la contribution que les modifications de l'environnement bâti peuvent apporter à la solution des problèmes de sécurité. C'est pourquoi les améliorations dans ce domaine ne peuvent constituer qu'un aspect d'une politique globale comprenant des mesures économiques et sociales.

En résumé, j'aimerais insister sur les points suivants:

La sécurité doit faire partie intégrante de l'aménagement, et ne pas constituer un élément isolé que l'on peut facilement oublier. Elle appelle une approche intégrée et intersectorielle. Il n'y a pas de solution unique au problème, qui doit être traité avec souplesse et doigté.

Il faut considérer les femmes comme des experts en ce qui concerne leur milieu de vie. Il leur faut des informations complètes et des consultations approfondies pour être en mesure d'exprimer leurs besoins et préférences. Quand il s'agit d'améliorer des espaces existants les femmes concernées peuvent apporter les éléments d'information les plus importants. Pour éviter des solutions purement symboliques, il vaut mieux limiter le nombre de mesures à ce qui est vraiment réalisable. Pour ne pas créer de lieux effrayants dans les ensembles en construction ou en projet, il convient soit de consulter les futurs occupants, soit de prendre en compte les expériences d'autres projets. La liste des spécifications pour les nouveaux lotissements ou ensembles urbains (qu'il s'agisse d'appels d'offres ou de marchés négociés) doit toujours comporter des exigences liées à la sécurité.

Il n'est pas facile de formuler des propositions pour une politique européenne en matière de sécurité dans les espaces ouverts, parce que chaque pays, parfois chaque ville, possède sa législation et son organisation propres. Il existe toutefois des mesures à divers niveaux qui pourraient probablement être adaptées à différents systèmes d'organisation. Et je propose de dresser la liste des principes directeurs les plus importants en vue de créer une "norme européenne", à laquelle les résidents d'un immeuble, les habitants d'une ville, les artisans, les urbanistes, les architectes et les responsables politiques pourraient se référer. Ce pourrait être également un moyen de sensibiliser la population à ce problème. Je pense que cette action serait plus efficace que l'élaboration de nouveaux textes législatifs. Les politiques d'aménagement nationales, régionales ou communautaires pourraient s'appuyer sur cette norme internationale.

Bibliographie

BLANKENBURG, Erhard 1993, "Sicherheitspolitik in einigen Großstädten Europas", in: Wien-sichere Stadt, Stadtplanung Wien, Beiträge zur Stadtforschung, Stadtentwicklung und Stadtgestaltung, Band 47, S.7-14

DELFT, Loes van, VEN, Hanneke van der 1989: "Kavel 6: Grotere sociale veiligheid?" in: PLAN 7/8 p. 39-46

GRETER, Wilma 1989: "Sociale veiligheid en sociaal beheer?", in PLAN 7/8, p. 47-49

HAJONIDES, Titia et al. 1987: buiten gewoon veilig, published by Stichting Vrouwen Bouwen Wonen, Rotterdam.

HERRY/SNIZEK 1192: Verkehrsverhaltensbefragung, Wien 1991

JACOBS, Jane 1961: The Death And Life Of Great American Cities, New York

KÖNIG, Ilse 1993, "Sicherheit für Frauen - Erfahrungen aus laufenden Modellprojekten in Städten" in: Wien-sichere Stadt, a.a.O., S.21-26

KORTHALS, H.J.Altas, SOOMEREN, P.van 1991, Defensible Space In Amsterdam

KOSE.LICKA 1992, Bitte warten!, Haltestellen des öffentlichen Verkehrs in ihrem räumlichen Zusammenhang, Kriterien der Benutzbarkeit für Frauen-Vorstudie, i.A. der Stadt Wien, MA 57

KOSE.LICKA and ÖSTERREICHISCHES ÖKOLOGIEINSTITUT 1993: draußen einfach sicher, Mehr Bewegungsraum für Frauen in der Stadt, i.A. der Stadt Wien, MA 57, MA 21B

KRAUSE; Juliane "Berücksichtigung der sozialen Sicherheit bei städtischen Verkehrskonzepten" in: experimenteller Wohnungs- und Städtebau, Informationen Nr. 5/1993, p.12-16

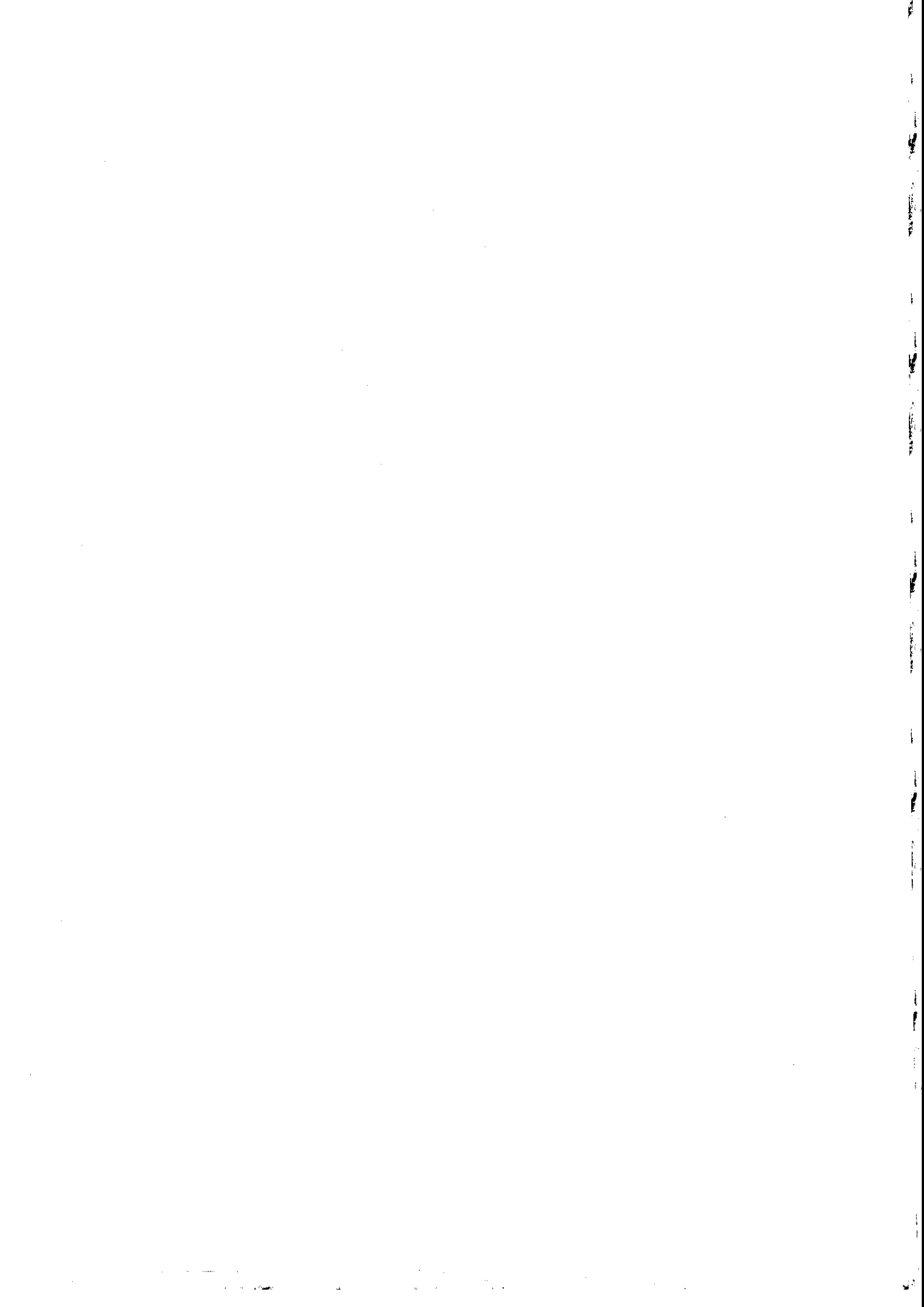
PFIFF, feministische Planungsgruppe, 1992, Gedankenstützen, manuscript, Vienna

SCHWARZENEGGER, Christian (Kriminologisches Institut d. Uni Zürich) "Die Furcht vor dem Verbrechen, ein soziales Problem der Gewalt", in: UniZürich Nr.4/1992, S.4-6 1992:

STANGL, Wolfgang, STEINERT, Heinz 1993: "Schritte zur Entwicklung eines "Wiener Modells" von kommunaler Sicherheitspolitik, in: Wien-sichere Stadt, a.a.O., S. 31-54

WARE, Vron 1988, Women's safety On Housing Estates, published by Women's Design Service, London

ZIJAANZICHT, buro 1989: Met Kloppend Hart, sociale veiligheid in het centraal stadsgebied amersfoort, Wageningen/NL



THEME 2

2e point

**AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES ZONES URBAINES ET RURALES EN
FONCTION DES MODES DE VIE - PERSPECTIVES SUR LES TRANSPORTS
CONSIDERANT LES PREFERENCES DES HOMMES ET DES FEMMES**

PRESIDENT DE SEANCE: Mme Feral EKE
Membre du Comité des Hauts Fonctionnaires de la CEMAT
Ankara

RAPPORTS PRESENTES PAR :

Prof.Wojciech SUCHORZEWSKI Université de Technologie Varsovie	131
Mme Chantal DUCHENE Centre d'Etudes des Transports Urbains Bagneux	143
Mme Karin DRACH Ministère pour l'égalité entre les hommes et les femmes Mayence	153

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES ZONES URBAINES ET RURALES EN FONCTION DES MODES DE VIE - PERSPECTIVES SUR LES TRANSPORTS CONSIDERANT LES PREFERENCES DES HOMMES ET DES FEMMES

Systèmes de transports alternatifs

Professeur Wojciech SUCHORZEWSKI
Université de Technologie
Varsovie (Pologne)

INTRODUCTION

Dans les pays développés, ni les urbanistes ni les responsables de l'aménagement des transports ne se sont à ce jour montrés particulièrement sensibles aux problèmes de transport propres aux femmes. Certains vont même jusqu'à dire (cf. Bibliographie, n.°s 16,17) que la structure urbaine a été délibérément conçue de manière à placer les hommes et les femmes dans des sphères différentes et, à l'heure où la ville s'adapte peu à peu à la mobilité universelle apportée par l'automobile, elle le fait dans un contexte social qui maintient l'existence de ces sphères distinctes.

S'il ne souscrit pas pleinement à cette accusation, l'auteur du présent rapport considère néanmoins que les besoins des hommes et des femmes en matière de transport présentent de grandes différences dont les plans d'aménagement des transports ne tiennent pas compte. En outre, les enquêtes effectuées sur les déplacements des personnes ne révèlent qu'en partie la diversité des besoins et des préférences, parce que les types de déplacement observés dépendent dans une certaine mesure des services de transport existants.

Le présent document aborde quatre grands sujets: les types de déplacement, la sécurité des transports, la motorisation et le télétravail. Il énonce, dans sa dernière partie, quelques conclusions et recommandations.

LES DIFFERENTS TYPES DE DEPLACEMENT

Si, lorsqu'on aménage les réseaux de transport, on se préoccupe beaucoup d'analyser et de prévoir la demande, il est stupéfiant de constater en revanche combien il est rare que l'on étudie les différences de comportement des hommes et des femmes en matière de transport. Les études exemplaires à cet égard prennent en considération plusieurs catégories de

voyageurs, mais il est exceptionnel qu'elles cherchent à expliquer les faits en prenant le sexe pour variable. Il est d'autant plus difficile de comprendre ce manque d'intérêt que, si l'on en juge d'après les résultats empiriques, les types de déplacement, les comportements et les goûts des femmes diffèrent sensiblement de ceux des hommes.

L'analyse d'un certain nombre de publications a révélé que le sujet du présent document avait été systématiquement étudié en Suède, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Les institutions de l'ONU et la Banque mondiale, quant à elles, ont examiné de très près les questions liées à la situation des femmes dans les colonies de peuplement des pays en voie de développement.

Etats-Unis

Les articles parus à ce sujet semblent montrer que c'est aux Etats-Unis que l'on a remarqué pour la première fois que le comportement et les besoins des hommes et des femmes en matière de transport étaient différents. C'est ainsi que la Conférence sur les problèmes de transport des femmes, organisée par le ministère des Transports des Etats-Unis, s'est tenue à l'Académie nationale des sciences en 1978 [14].

Les enquêtes réalisées dans les villes américaines font apparaître de nettes différences entre les types de déplacement accomplis par les hommes et par les femmes, même dans les trajets quotidiens. Les femmes font des navettes plus courtes pour se rendre à leur travail et en revenir, empruntent davantage les transports en commun, voyagent plus souvent pour accompagner quelqu'un et font beaucoup moins de kilomètres par an que les hommes.

M. Wachs [16] attribue ces différences à l'évolution des sphères distinctes dans lesquelles les hommes et les femmes exercent leurs responsabilités sociales. Traditionnellement, la sphère de l'homme est son lieu de travail et celle de la femme le foyer, et les réseaux de transport ont été conçus dans l'intention délibérée de séparer géographiquement ces sphères fonctionnelles. C'est ce qui s'est produit lorsque les nouveaux réseaux de transport ont été créés à la fin du siècle dernier et que les familles de la moyenne et de la haute bourgeoisie se sont mises à habiter à la périphérie des villes. Une fois l'automobile devenue le principal moyen de transport, dans les années 1920, l'idée des sphères distinctes a été étendue à l'automobile et l'usage de l'automobile par les hommes et par les femmes a été soumis à certaines conventions sociales. Cet usage différait selon le sexe, et des clichés fondés sur le sexe sont venus renforcer le cloisonnement entre le monde des hommes et celui des femmes. Un bon nombre des rôles impartis aux hommes et aux femmes voici plusieurs décennies leur sont restés, de sorte que le travail des femmes est encore limité au domaine qui leur est propre. Il importe que les responsables de l'aménagement des transports examinent les besoins particuliers des femmes en matière de transport, car ils découlent bel et bien des politiques délibérément mises en oeuvre dans le passé.

Dans un autre article [17], précédemment cité, le même auteur a fait observer que, si les femmes sont massivement entrées dans la vie active, elles font, pour se rendre à leur travail et en revenir, des trajets qui sont, en moyenne, nettement moins longs que ceux des hommes et se déplacent beaucoup plus souvent pour transporter des passagers (c'est-à-dire déposer quelqu'un à un endroit donné). Trois raisons sont avancées pour expliquer pourquoi les femmes habitent plus près de leur lieu de travail que les hommes: le salaire des femmes est sensiblement inférieur à celui des hommes; du fait de l'implantation récente des activités de service et des petits commerces dans les banlieues, les emplois "féminins" se sont trouvés plus régulièrement répartis dans le paysage urbain que les postes techniques et spécialisés

qu'occupent en majorité les hommes; enfin, même lorsqu'elles exercent une activité professionnelle, les femmes gardent leurs obligations familiales et continuent à être celles qui nourrissent, achètent, sont l'âme du foyer. L'article en conclut que les déplacements effectués par les femmes et par les hommes ne peuvent que continuer à différer sensiblement.

La recherche ne s'est pas limitée aux femmes qui travaillent. S. Rosenbloom [11] s'est intéressée aux femmes vieillissantes. Selon elle, les femmes de plus de 65 ans qui vivent seules sont plus nombreuses que celles qui vivent avec mari ou parents et il faut s'attendre à voir augmenter les chiffres, tant absolus que relatifs. Or, quel que soit leur revenu, ces femmes voient peu à peu décroître leur mobilité.

Royaume-Uni

Les conclusions de plusieurs enquêtes réalisées au Royaume-Uni ont paru dans [3, 10]. En général, elles ont montré que les besoins des femmes en matière de transport sont fonction du rôle que leur sexe les amène à jouer. Les types de déplacement effectués par les femmes dépendent surtout de la manière dont elles s'organisent dans leur foyer et de la possibilité qu'elles ont de programmer leurs activités dans le temps et l'espace. La situation des femmes change au gré des transformations que subissent parallèlement les plans d'aménagement du territoire et la souplesse des transports.

La multiplication spectaculaire du nombre de femmes exerçant un emploi, notamment des mères de famille, a sensiblement accru les besoins des femmes en matière de transport, sans augmenter en proportion leur mobilité. Si l'écart s'est creusé, c'est en partie parce que les femmes qui travaillent ne peuvent pas toutes disposer d'une voiture et ne savent pas toutes conduire; de ce fait, elles sont plus tributaires des services de transport en commun. Par ailleurs, les fonctions dévolues aux femmes réduisent leur mobilité de trois manières: 1) les moments où elles peuvent disposer d'une voiture varient selon les tâches familiales qui sont les leurs; 2) les possibilités d'accès des femmes aux emplois disponibles dépendent des responsabilités qu'elles ont à assumer, à l'intérieur comme à l'extérieur de leur foyer; 3) les conditions dans lesquelles les femmes voyagent ne sont pas sans soulever des problèmes. On peut dire, pour conclure, que le sexe est un élément déterminant de toute analyse approfondie des comportements en matière de transports.

L'enquête intitulée "Women on the Move" (Les femmes en déplacement), commanditée par l'ancien Conseil du grand Londres entre 1984 et 1986, a permis de cerner dans le détail les besoins des londoniennes en matière de transport. L'étude a utilisé les données recueillies lors de l'enquête de 1981 sur les transports dans le grand Londres et de l'enquête sur les transports londoniens. Elle a abouti aux conclusions suivantes: 1) bien que les éléments recueillis aient permis une première identification des besoins des femmes en matière de transport, il importe de rassembler d'autres données afin d'évaluer comme il se doit les problèmes auxquels se heurtent les femmes pour accéder aux transports et à l'emploi; 2) les résultats des enquêtes montrent clairement que le réseau de transport public de Londres n'est pas encore adapté aux besoins de la population féminine; 3) les femmes ont besoin de moyens de transport qui non seulement soient sûrs mais qui leur paraissent sûrs; 4) si la mobilité des femmes et, en particulier, les transports qui leur sont accessibles sont réduits, c'est parce que le réseau de transport public ne répond pas aux besoins d'une bonne partie d'entre elles et que les femmes sont beaucoup moins nombreuses que les hommes à avoir une automobile à leur disposition.

Une autre étude [3, chapitre 2] a replacé les différences de comportement dans un contexte historique, en relevant le déclin des transports en commun et le développement de l'automobile personnelle depuis 1945. La différence de mobilité entre les hommes et les femmes était rattachée à l'inégalité des sexes dans trois domaines: 1) le domaine sociologique, 2) le domaine psychologique; 3) le domaine biologique. L'analyse se concentrait sur la place des femmes dans la société mais tenait également compte du rôle de la socialisation et des caractéristiques physiques.

Parmi les travaux de recherche, il faut signaler une étude empirique qualitative des besoins des femmes en matière de transport dans la région occidentale du Yorkshire et une analyse des incidences de la libéralisation des services d'autobus sur la vie des femmes. Les auteurs en concluaient que: 1) la politique et l'organisation actuelles des transports au Royaume-Uni répondent mal aux besoins des femmes en ce domaine; 2) alors que ce sont les femmes qui, sous divers rapports, payent le prix de certains projets relatifs aux transports, les avantages qu'elles en retirent sont proportionnellement infimes; 3) au cours des dernières décennies, l'aménagement du territoire a, par certaines de ses orientations, contribué à défavoriser les femmes dans le domaine des transports; 4) rien, à l'heure actuelle, ne laisse espérer une réduction de l'inégalité des sexes en matière de transport.

Suède

A la suite d'une enquête [5] qui a révélé que le nombre des femmes mariées travaillant en dehors de leur foyer ne cessait d'augmenter, on s'est demandé quels étaient les effets de l'emploi des femmes sur les déplacements de la famille. Les enquêteurs ont étudié les incidences du statut professionnel des femmes mariées sur leurs propres déplacements et sur ceux de leur mari. Grâce aux données recueillies lors de l'enquête menée à Uppsala sur les déplacements familiaux et au cours de laquelle les membres des familles interrogées ont quotidiennement noté tous leurs déplacements pendant 35 jours, les auteurs ont d'abord comparé les trajets des femmes mariées employées à temps plein à ceux des femmes mariées employées à temps partiel et des femmes mariées ne travaillant pas hors de leur foyer. Ils ont ensuite confronté ces données et les trajets effectués par les trois groupes de conjoints correspondants.

Pour évaluer les différents types de déplacement, on a notamment déterminé, grâce à certains indices, la fréquence globale des trajets effectués pour des raisons diverses, le temps passé et la distance couverte dans les différents cas, ainsi que la variété relative des destinations individuelles et mesuré le recours aux différents modes de transport.

D'après cette enquête, si les femmes qui travaillent à temps plein participent moins, en effet, à certaines activités non professionnelles, les trajets qu'elles effectuent pour rejoindre leur lieu de travail ne sont pas plus courts que ceux des autres femmes. Quant aux déplacements accomplis par les trois groupes de conjoints, ils ne se distinguent guère de manière significative, d'un groupe à l'autre.

On constate que l'emploi des femmes à temps plein modifie bel et bien leurs types de déplacement, mais n'influe guère sur ceux de leur mari. L'enquête se termine par une étude des retombées politiques et l'analyse de plusieurs projets suédois qui pourraient, à terme, contribuer à rapprocher les types de déplacement des hommes et des femmes.

Pologne

La Pologne peut être considérée comme représentative des pays d'Europe centrale. Pendant les années d'économie planifiée, de 57 à 59% des femmes (de plus de 15 ans) travaillaient (la proportion était de 74 à 77% chez les hommes). De ce fait, les taux de mobilité étaient relativement élevés.

Dans la période de transition, on observe de rapides mutations. Le processus de restructuration de l'économie nationale a fait baisser le nombre d'emplois dans certains secteurs auparavant dominés par les femmes (comme l'industrie du textile). En revanche, la croissance très rapide du secteur privé (en premier lieu des services et des commerces) a créé un grand nombre d'emplois nouveaux. Il n'en reste pas moins que les réformes politiques et économiques ont diminué la proportion des femmes participant à la vie économique (53% en février 1993).

Les changements ont affecté non seulement les effectifs mais aussi les lieux. Si, autrefois, la plupart des emplois étaient concentrés dans des zones à vocation unique (tels les quartiers industriels), ils sont aujourd'hui plus uniformément répartis. Ces transformations ont eu sur les types de déplacement les effets suivants: elles ont réduit le nombre des personnes se rendant quotidiennement dans les anciens bassins d'emploi, imposé des va-et-vient quotidiens (en général plus courts) vers les nouveaux lieux de travail dispersés et diminué la distance à parcourir pour se rendre dans les magasins et les bureaux.

Les statistiques concernant les nouveaux types de déplacement sont peu nombreuses. Seule la ville de Varsovie a réalisé une enquête sur les transports depuis 1990 [18]. Le tableau 1 ci-dessous fait apparaître les données relatives aux différences de mobilité entre les hommes et les femmes. On voit que le taux global de mobilité est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. La différence, il est vrai, tient aux déplacements plus fréquents que font les femmes à pied. Les hommes tendent à emprunter davantage les moyens de transport mécanisés.

Tableau 1

Taux de mobilité à Varsovie: trajets quotidiens par personne de plus de 6 ans

Tranche d'âge	Nombre de trajets par jour			
	Hommes		Femmes	
	Total	Autrement qu'à pied	Total	Autrement qu'à pied
7-15	2.58	0.84	2.56	1.10
16-25	2.72	2.34	3.05	2.35
26-39	2.79	2.38	2.96	1.91
40-60	2.67	2.31	2.84	2.11
> 60	2.35	1.66	2.12	1.26
Moyenne	2.63	2.00	2.70	1.81

Pays peu développés

Il faut reconnaître que, dans les pays peu développés, ce sont davantage les organisations et institutions telles que les Nations Unies et la Banque mondiale qui se penchent sur les problèmes que pose aux femmes le développement urbain et rural et notamment les moyens de transport. La raison en est, sans doute, que le problème y est beaucoup plus grave.

Dans les pays pauvres, ce sont les femmes qui, la plupart du temps, assument les conséquences de l'absence d'infrastructure et de services de transport. A la campagne, les femmes font tous les jours des kilomètres à pied pour assurer le ravitaillement en eau et en bois. En l'absence de tout service de transport, elles portent elles-mêmes tout ce qui s'achète ou se vend. "Elles accomplissent de longs trajets pour exercer des emplois précaires, mal payés et peu considérés. Leur écartèlement entre leur foyer et leur "travail" s'aggrave au fur et à mesure que se multiplient, du fait de leur éloignement croissant de leur domicile, les sacrifices à faire pour l'éducation des enfants, qu'elles ne peuvent confier ni à des institutions officielles, ni à des membres de leur famille ou à des services collectifs d'entraide" [8].

Conclusions

De l'ensemble de ces informations sur les différences entre les types de déplacement effectués par les hommes et les femmes, on peut tirer les conclusions suivantes:

- (1) Autrefois, les études relatives aux problèmes de transport ne prenaient pas particulièrement en considération les besoins des femmes mais, en général, les méthodes et les données existent. On peut se servir des interviews classiques, réalisées à domicile, pour discerner les grandes tendances des déplacements féminins, qui sont liées aux changements intervenus dans les fonctions des femmes, la structure des ménages, l'affectation des ressources et les mentalités.
- (2) Même si les informations sont limitées, il est clair que les types de déplacement accomplis par les hommes et les femmes diffèrent. Les femmes parcourent de plus courtes distances, de façon moins répétitive (dans le temps et l'espace) et, le plus souvent, à pied ou par les transports en commun. Les comparaisons faites entre les types de déplacement ont montré que, par rapport à d'autres groupes, les femmes font des trajets moins fréquents et plus brefs et se servent moins d'une voiture; d'après un nouvel indicateur, à savoir le temps passé en déplacement sur une journée de 24 heures, ce sont les mères de famille qui travaillent qui feraient les déplacements les moins longs pour leur travail, leur foyer ou leurs loisirs.
- (3) On ignore totalement dans quelle mesure les habitudes observées en matière de transport, reflètent les véritables besoins. Etant donné que les plans et le fonctionnement des réseaux de transport ne prennent traditionnellement en compte que certaines catégories de trajets (comme les navettes quotidiennes), on peut penser qu'il existe une demande latente à laquelle la mise en place de services de transport supplémentaires pourrait répondre.

LE PROBLEME DE LA SECURITE

Dans les villes du monde entier, la grave et croissante insécurité des personnes devient l'un des problèmes majeurs de la vie des femmes. Des études portant sur les problèmes de sécurité personnels rencontrés par les femmes au cours de leurs déplacements ont été entreprises, notamment au Royaume-Uni. Le document [3] présente les conclusions de plusieurs enquêtes qui ont cherché à déterminer jusqu'à quel point la confiance personnelle des femmes dans la sécurité des transports influe sur leur décision de voyager. Les femmes britanniques ont peur de voyager, surtout la nuit, et on a la preuve de l'étendue et de la gravité de leurs craintes. Leur appréhension varie essentiellement en fonction de: 1) l'âge; 2) la race; 3) les tendances sexuelles; 4) les moyens financiers (ce sont les voitures particulières et les taxis qui sont considérés comme les moyens de transport les plus sûrs; 5) le degré d'activité et la présence d'autres personnes; 6) l'heure de la journée; 7) l'éclairage; 8) l'ordre et la propreté; 9) la fréquence des déplacements (plus les femmes voyagent, moins elles ont peur).

C'est lorsqu'elles ont à marcher la nuit, dans un jardin public ou dans le métro, ou à attendre à un arrêt des transports en commun dans un lieu isolé que les femmes éprouvent la plus forte impression d'insécurité [13]. Environ deux-tiers des femmes redoutent de sortir seules la nuit et relativement nombreuses sont celles qui n'empruntent pas les transports en commun et sont inquiètes dans les parkings du centre des villes. Il existe une grande différence entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la conscience subjective d'un danger. A Islington (en 1985), par exemple, 73% des femmes et 27% des hommes seulement appréhendaient de sortir seuls la nuit. En général, les femmes évitent les lieux peu sûrs tels que le métro ou les arrêts des transports en commun. Les auteurs soutiennent que "le centre de la plupart des villes européennes (dans les autres pays - W.S.) est assez sûr pour les femmes". Ce n'est qu'en partie vrai, car la situation est comparable dans certaines villes de l'Europe centrale et orientale.

Aujourd'hui, en raison de la circulation automobile, les villes font l'objet de réaménagements. La diminution de la densité d'habitants, la dispersion des commerces, des services, des centres de loisirs, etc. rendent les zones urbaines moins sûres, en particulier pour ceux qui ne conduisent pas.

L'une des innovations réalisées dans les transports publics urbains a contribué à accroître l'insécurité: l'affectation d'un seul préposé dans les autobus et les tramways, ou OPO ("one person operation"). Ce système présente plusieurs graves inconvénients pour les passagers; certains sont d'ailleurs plus fortement ressentis par les femmes que par les hommes, en particulier l'impossibilité d'appeler à l'aide un contrôleur, et le sentiment d'insécurité.

La prise en considération des problèmes de sécurité modifierait sensiblement l'aménagement urbain et la conception des réseaux de transport. Le dernier chapitre du présent document énonce quelques recommandations concrètes à ce sujet.

LA NECESSITE DE LA RECHERCHE

Il est plusieurs domaines où de nouvelles recherches sont nécessaires. Il faut tout d'abord étudier les besoins de transport permettant de prévoir le comportement du public, en tenant compte des préférences variables des hommes et des femmes. Pour prévoir le comportement du public en matière de transport, il faut examiner dans quelle mesure la participation

croissante des femmes à la vie active rémunérée et le nombre grandissant des femmes chefs de famille risquent d'influer sur les rapports complexes entre les possibilités d'emploi, le choix d'une résidence et les habitudes en matière de transport. Les tendances observées chez un nombre accru de femmes employées à temps partiel ont, sur les types de déplacement, un effet considérable qu'il convient d'étudier. Il faut également tenir compte des besoins spécifiques des femmes d'un certain âge qui vivent seules et dont la proportion augmente.

En outre, deux questions touchant à l'évolution technologique et logistique méritent un examen plus approfondi: la motorisation et le télétravail.

La motorisation

Il est d'usage de considérer que la voiture est plus indispensable aux hommes qu'aux femmes. Les statistiques montrent en général que les femmes conduisent moins que les hommes et "on insinue parfois que, s'il en est ainsi, c'est que les femmes dans leur ensemble raffolent moins de la conduite automobile" [1]. De plus, on entend souvent dire que les femmes conduisent moins bien et sont plus dangereuses sur les routes. Les enquêtes et les statistiques démentent cette idée. A Varsovie, par exemple, les femmes représentaient en 1993, 18% des conducteurs des voitures particulières en circulation; or, la proportion de femmes impliquées dans des accidents (et non pas nécessairement responsables) était inférieure à 14%.

Ces questions ont été soulevées parce que dans le débat actuel sur la mobilité durable et, plus précisément, sur les moyens de freiner l'utilisation de la voiture, certains aménageurs s'inquiètent de voir proportionnellement se multiplier les trajets effectués par les femmes en voiture (et s'allonger les distances parcourues). Cette tendance est jugée indésirable, parce qu'une grande partie de ces déplacements appartiennent à la catégorie des trajets non-obligatoires (pour les achats, les loisirs, etc.).

Il est clair que ces avis sont discutables, et pas seulement pour des raisons d'équité. D'après la conception dominante, une politique rationnelle des transports urbains devrait décourager l'emploi de l'automobile privée pour les trajets quotidiens, surtout en direction des quartiers les plus encombrés du centre-ville et ceux où se concentrent une main-d'œuvre importante. Les autres déplacements vers des destinations dispersées ou moins concentrés dans le temps provoquent moins de bouchons et de problèmes de stationnement.

Il est à noter que, d'après les résultats d'une enquête menée au Royaume-Uni en 1989 [1] sur les attitudes à l'égard de la voiture, les femmes semblent plus sensibles aux problèmes de l'environnement et aux autres problèmes causés par une circulation automobile excessive.

Ainsi, s'il était prouvé que les gaz d'échappement des voitures nuisent gravement à l'environnement, 58% des femmes pour 32% des hommes se serviraient moins de leur voiture. De même, la pression sociale parviendrait sans doute à amener plus de femmes que d'hommes à limiter kilométriquement leurs déplacements.

En conclusion, l'auteur indiquait que "les femmes sont moins attachées à leur voiture et semblent devoir mieux s'adapter aux problèmes de transport de l'avenir". A ce propos, il faut néanmoins se demander s'il est juste d'exploiter cette propension des femmes à renoncer à la commodité de leur véhicule personnel pour résoudre les problèmes de transport des autres.

Le télétravail

Le télétravail est l'une des dernières réponses apportées aux problèmes que posent les va-et-vient excessifs. Bien qu'elle en soit encore à ses débuts, cette solution est jugée prometteuse.

Les progrès réalisés dans le domaine de l'informatique et des télécommunications (réseaux informatiques, télécopie, courrier électronique, etc.) ont élargi le choix de certaines catégories de personnel quant à leur lieu de travail. Cette main-d'œuvre peut travailler, dès lors que les instruments précités sont disponibles, y compris à domicile. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis jusqu'à 30% de la population active travaille aujourd'hui à domicile, du moins une partie du temps [15]. On estime à deux millions le nombre des personnes employées à temps plein qui ne travaillent qu'à domicile ou dans des agences satellites de télétravail situées dans des quartiers résidentiels ou à proximité. Près de la moitié des télétravailleurs sont des femmes, ce qui veut dire qu'une plus forte proportion des femmes qui travaillent appartiennent à cette catégorie. On s'attend à voir le nombre des personnes pratiquant le télétravail atteindre de 7,5 à 15 millions en l'espace d'une décennie.

A première vue, l'option du télétravail à domicile semble être une solution idéale qui donne aux intéressés une grande souplesse d'horaire et de style de vie. "Il est plus facile d'organiser la garde des enfants et, pour bien des personnes qui ont des enfants à charge, le travail à domicile peut être le seul moyen d'exercer un emploi. Il prive, en revanche, des rapports sociaux qu'offre l'activité professionnelle normale. Il se peut que certains aient quelque difficulté à bien séparer le travail et la vie de famille et éprouvent de ce fait une impression de surcharge et d'épuisement"[15]. Cette évolution risque par ailleurs d'accélérer le développement urbain tentaculaire.

Il est sans doute prématuré de formuler des conclusions définitives; il semble néanmoins que le télétravail constitue une option avantageuse et pleine d'attrait pour bien des catégories de travailleurs.

RESUME ET CONCLUSION

1. Les recherches empiriques montrent que les types de déplacement et les attitudes habituelles des femmes sont nettement différentes de celles des hommes. Les réseaux de transport actuels ne satisfont pas la demande des femmes dont les fonctions sont multiples, dans la vie professionnelle comme dans la vie familiale. L'accès à l'emploi et aux équipements collectifs est limité.

Les femmes sacrifient leurs déplacements, en soumettant ce qui leur paraît être activité facultative aux contraintes du temps. Il faudrait concevoir une politique compensatoire de nature à leur permettre de consacrer davantage de temps à leurs déplacements, avec des mesures directes qui entraînent une réorganisation de leurs activités professionnelles et familiales et des mesures indirectes qui transforment les projets d'aménagement et de transport.

2. L'étendue et la valeur des recherches actuelles sur les problèmes de transport des femmes sont insuffisantes et doivent être complétées, notamment par des enquêtes sur les sujets suivants:

- a. les incidences des plans d'aménagement du territoire et d'urbanisme, ainsi que des projets nationaux relatifs au transport sur différents groupes sociaux et, en particulier, l'évaluation du degré d'efficacité et d'équité de ces projets;
 - b. la prédiction des comportements en matière de transport; il faudrait étudier dans quelle mesure la participation croissante des femmes à la vie professionnelle et la multiplication des familles dirigées par des femmes influent sur les rapports complexes entre les possibilités d'emploi, le choix d'un lieu de résidence et les habitudes en matière de transport;
 - c. le rôle de l'automobile dans la société; cette étude devrait mettre l'accent sur les besoins et les préférences distinctes des hommes et des femmes;
 - d. les répercussions, sur les besoins en matière de transport, des derniers progrès technologiques permettant de travailler, d'acheter et de vendre, de réaliser des transactions bancaires etc. à distance.
3. La sécurité personnelle des voyageurs est un problème important mais négligé dont les plans d'urbanisme et de transport doivent davantage tenir compte. Les mesures à prendre en considération pourraient consister à:
- a. favoriser les structures urbaines se prêtant à des emplois multiples (voir le point (b) ci-dessous); revitaliser le centre des villes en y introduisant des activités diverses; multiplier les couloirs d'activité très fréquentés et bien éclairés;
 - b. dessiner les rues, artères, parkings, passages pour piétons etc., de manière à améliorer la sécurité; éviter les passages souterrains pour piétons, qui sont parmi les éléments les plus dangereux du système de transport;
 - c. faire en sorte que les transports en commun soient plus fréquents et plus sûrs, en renforcer les effectifs et les doter d'un meilleur encadrement policier;
 - d. encourager le service à la carte, fondé sur l'emploi de plus petits véhicules (mini-bus ou taxi) et s'adaptant mieux que les services d'autobus traditionnels aux zones faiblement ou moyennement peuplées dans lesquelles les déplacements sont dispersés, et aux heures où les déplacements sont moins nombreux.

Bibliographie

1. Cullinane, S. Attitudes towards the car in the U.K.: some implications for policies on congestion and the environment. *Transportation Research*. Vol.26A, No.4,1992.
2. Fox, M. Working women and travel: the access of women to work and community facilities. *Journal of the American Planning Association*. Vol.49, No.2,1983
3. Grieco, M(ED); Pickup, L(ED); Whipp, R(ED). *Gender, Transport and Employment: the Impact of Travel Constraints*. Gower Publishing Company. England 1989. Chapter 2. Why women and travel? Chapter 7. Problems of women's mobility and employment in the one person operation of buses. Chapter 8. A survey of women's travel needs in London. Chapter 9. Women, travel and personal security. Chapter 11. Women's travel requirements: employment, with domestic constraints.
4. Guiliano, G. Public transportation and the travel needs of women. *Traffic Quarterly*. Vol.33, No.4. 1979
5. Hanson, S; Hanson, P. The impact of married women's employment on household travel patterns: a swedish example. *Transportation* Vol.10, No.2. 1981.
6. Hartgen, DT. Can current transportation planning methods analyze women's travel issues? New York State Department of Transportation. Prelim. Res. Rpt 149. 1978.
7. Kleszczewska K. Suchorzewski W. Czy kobiety sa zagrozeniem na drodze? (Are women dangerous drivers?). *Bezpieczenstwo Ruchu Drogowego (Traffic Safety)* (in print).
8. Kudat, Ayse. Women's Participation in Human Settlements Management. Draft prepared for UNCHS(Habitat). Economic Development Institute. The World Bank. 1989.
9. Lynch, G; Atkins, S. The influence of personal security fears on women's travel patterns. *Transportation* Vol.15, No. 3. 1988.
10. Ostergaard, L. (Ed.). *Gender and Development: A Practical Guide*. Routledge, N.Y. and London. 1992. Chapter 6. Transport (by Caren Levy).
11. Rosenbloom, S. Travel patterns of elderly women alone. Texas University, School of Architecture, Austin. Working Paper 008. 1991
12. Schlesinger, G. Working women's travel issues. *Transportation Research Forum Proceedings*. Vol.23, No.1,1982.
13. Trench; S; Taner Oc; Tiesdel, S. Safer cities for women. *Town Planning Review*. Vol.63, No.3. 1992
14. U.S. Department of Transportation. Women's Travel Issues: Research Needs and Priorities. The Conference on Women's Travel Issues. Washington, D.C., September 17-20, 1978.
15. U.S. Department of Transportation. *Transportation Implications of Telecommuting*. 1993.

16. Wachs, M. Men, women, and wheels: the historical basis of sex differences in travel patterns. Transportation Research Record. No. 1135. Working Women and the Aging: Impact on Travel Patterns and Transportation Systems. 1987.

17. Wachs, M. Men, women, and urban travel: the persistence of separate spheres. California University, Los Angeles; Graduate School of Architecture and Urban Planning. Report No.: D888. 1988.

18. Warsaw Development Planning Office (Biuro Planowania Rozwoju Warszawy). Warsaw Travel Survey - 1993.

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES ZONES URBAINES ET RURALES EN FONCTION DES MODES DE VIE - PERSPECTIVES SUR LES TRANSPORTS CONSIDERANT LES PREFERENCES DES HOMMES ET DES FEMMES

Les transports locaux

**Mme Chantal DUCHENE,
Centre d'Etudes des Transports Urbains
Bagneux (France)**

INTRODUCTION

Avant d'aborder la question du rôle et de la représentation des femmes, il me semble indispensable de souligner la place importante qu'ont les transports publics dans l'aménagement de l'espace, en zone urbaine en particulier, dans la perspective d'un développement durable.

Cela est particulièrement vrai dans les villes européennes. Pendant un temps, suivant l'exemple américain, nous avons cherché à adapter la ville à la voiture, pour reprendre l'expression d'un ancien Président de la République française, Georges POMPIDOU. Et, nous avons, peu à peu, sacrifié ce lieu de vie et de rencontre qu'est la ville européenne à la déesse automobile, au risque de lui faire perdre son âme. Aujourd'hui, nous sommes bien loin d'"une ville dont le prince serait un enfant" .

La place importante prise par la voiture particulière, et les améliorations de l'offre permettant d'augmenter les vitesses de déplacement ont conduit au développement d'espaces périurbains, adaptés à ce mode de déplacement, mais conduisant à un éclatement de la ville.

De plus, le développement durable de nos villes est menacé par la place prépondérante prise par l'automobile:

- elle est la principale source de la pollution de l'air: 66% des émissions de CO, 74% des émissions d'hydrocarbures, 36% des émissions de NOx proviennent des véhicules légers en ville;
- elle est bruyante: 6 millions de Français sont exposés à des niveaux de bruit dépassant 65 décibels, la proportion s'élevant à la moitié des habitants à Paris;

- elle est dangereuse: trois quarts des accidents de la circulation ont lieu en agglomération, occasionnant deux tiers du total des victimes de la route;
- elle asphyxie l'activité économique: les problèmes d'engorgement et de saturation des aires urbaines centrales et de leurs voies d'accès, depuis longtemps dénoncés dans les agglomérations les plus importantes, gagnent maintenant les villes de moins de 100 000 habitants.

Ainsi, alors que la route est depuis toujours un moyen de communication, avec le trafic, elle devient un frein à la communication et à la convivialité. Nous devons donc imaginer des politiques de déplacements qui soient cohérentes avec ce que nous voulons pour nos villes, c'est à dire des politiques respectueuses de ce qui fonde les valeurs d'urbanité.

Nos villes doivent conserver leurs habitants, et une activité sociale et économique. L'accessibilité du plus grand nombre doit être maintenue, tout en préservant la qualité de la vie.

Cela impose de développer, en matière de déplacements, une politique de maîtrise des déplacements automobiles, accompagnée du développement d'une offre alternative pour répondre aux besoins de déplacement, tant de la population résidente que de celle qui vient de l'extérieur.

C'est donc un véritable défi que nous avons à relever, en changeant d'orientation, et bien une révolution qu'il faut accomplir pour à la fois maîtriser la circulation et développer l'offre et l'usage des modes alternatifs à la voiture. Nous y sommes aujourd'hui poussés par les enjeux de préservation de nos villes et de leur urbanité, la sauvegarde de notre environnement et les préoccupations de sécurité.

Les transports publics sont un des outils, à côté des autres modes, à la fois écologiques et peu coûteux pour les finances publiques que sont la marche à pied et la bicyclette, à la disposition de la puissance publique pour mettre en oeuvre une politique d'aménagement de l'espace, favorable à un développement durable .

Et les femmes, qui sont plus nombreuses que les hommes à utiliser ces modes alternatifs à l'automobile, doivent prendre part à la définition de ces politiques.

1. Les femmes et les politiques de déplacement

1.1. La question centrale du temps

1.1.1. Le temps de déplacement, un élément majeur pour les femmes

Le temps est un élément extrêmement important pour les femmes. La plupart des femmes devant accomplir à la fois leurs tâches professionnelles et le travail domestique, elles ont un temps plus contraint que celui des hommes: en France, elles n'ont que 3h de temps libre, alors que les hommes disposent de 3h35.

Il est donc particulièrement important, pour elles, de perdre le moins de temps possible dans leurs déplacements. Ainsi, en France, les salariées avec enfants consacrent en moyenne aux trajets 70 minutes, alors que les hommes salariés passent, eux, 83 minutes en déplacements.

Cette différence est particulièrement importante lorsque l'on sait que:

- dans la majorité des ménages ne disposant que d'une seule voiture, c'est l'homme qui en dispose,
- en moyenne, un déplacement en transport collectif est deux fois plus long qu'un déplacement en voiture.

Aussi la différence de temps consacré aux déplacements tient-elle surtout au fait que les femmes travaillent généralement dans des lieux plus proches de leur domicile, afin de pouvoir concilier vie professionnelle et vie familiale. Cette contrainte les amène aussi à devoir restreindre leurs choix en matière d'emploi.

Toute amélioration du système de transport allège donc les contraintes qui pèsent sur les femmes, et élargit leur univers de choix. Mais, le plus souvent, faute de réelle alternative, cette amélioration passe par l'accès à la voiture.

1.1.2. Le temps de déplacement est une constante

Le temps joue un rôle central dans les comportements en matière de déplacement. En effet, les spécialistes de transport savent que la durée des déplacements comme leur nombre sont, à quelque chose près, des constantes.

On constate que les gains de temps procurés par une amélioration du système de déplacement sont le plus souvent compensés par un allongement des trajets, permettant de trouver des conditions de logement plus agréables pour un prix moindre.

Les plus importantes améliorations sont liées à la motorisation croissante et aux nouvelles infrastructures routières et entraînent l'étalement de la ville, et la diminution de sa densité. Or les nouveaux espaces périurbains ne se prêtent pas bien à une desserte en transport public qui requiert de la densité. De plus, ces espaces, souvent peu animés, ne sont guère propices à la marche à pied.

Il me semble qu'il est capital de bien prendre en considération cet élément capital qu'est le temps, tant dans la vie des femmes que dans les comportements de l'ensemble de la population. Cela explique pourquoi, pour assurer un développement durable, il faut agir à la fois sur le système de déplacements, la maîtrise de l'urbanisation et l'évolution des comportements.

1.2. Qui fait les choix en matière de déplacements?

Le sociologue allemand Werner Brög a mis en évidence que les décisions en matière de déplacement sont prises par des hommes "dans la fleur de l'âge".

Or, ces hommes sont aussi les principaux utilisateurs de la voiture particulière. En France, en dehors de la région parisienne, 60% des hommes utilisent exclusivement la voiture particulière; et ce pourcentage augmente avec la catégorie sociale. Il n'est donc pas étonnant que les décisions en matière de déplacements soient favorables à la voiture particulière.

Or, le développement de la motorisation a modifié tous les comportements. La vitesse est valorisée, et se déplacer rapidement un signe de distinction sociale. Les politiques de déplacement se sont adaptées à cette évolution, et les aménagements physiques, la réglementation et la tarification ont largement profité à l'automobile et à ceux qui l'utilisent, au détriment des transports publics, de la bicyclette et de la marche à pied.

La place prépondérante prise par l'automobile a entraîné une désaffection des modes lents. Ainsi, dans les villes françaises, il y a encore une quinzaine d'années, les deux modes dominants que sont la voiture particulière et la marche à pied, faisaient à peu près jeu égal. Mais, depuis, la part de la voiture ne cesse de monter, alors que la marche à pied s'effondre. Les deux roues ont été ramenés à la portion congrue, et la part des transports publics est difficilement maintenue.

Cette suprématie de l'automobile a bien évidemment un impact important sur les choix modaux des femmes; l'accès à l'automobile devenant la condition indispensable pour pouvoir avoir accès à la ville et à toutes ses potentialités, les femmes souhaitent disposer d'une voiture et l'utiliser. La bi-motorisation des ménages est principalement le fait des femmes.

Si les femmes avaient une place plus importante dans la prise des décisions concernant les politiques de déplacement, ces politiques seraient-elles différentes? Je le pense : les femmes sont particulièrement sensibles à la qualité de la vie en ville et favorisent certaines valeurs favorables à une autre politique, telles que l'urbanité, la convivialité, la préservation de l'environnement, la sécurité.

Or, si l'on veut assurer un développement durable et retrouver l'urbanité de nos villes européennes, les politiques de déplacement doivent viser à maîtriser l'usage de l'automobile, et offrir une autre alternative de qualité. Une telle politique doit d'intégrer dans une politique d'aménagement de l'espace favorable à la "ville des courtes distances", pour reprendre l'expression de nos collègues allemands, qui serait un facteur favorable pour les femmes qui ont souvent à organiser une "double journée".

Enfin, cela nécessite une action en profondeur sur les comportements, dont les femmes sont certainement un vecteur important.

1.3. Les choix modaux selon les sexes

En France, les enquêtes réalisées auprès des ménages et portant sur leurs déplacements montrent que le nombre de déplacements effectués dans une journée n'est pas différent selon que l'on est un homme ou une femme.

Ce qui change, c'est la répartition modale de ces déplacements: ainsi, dans les villes de province de 200 000 à 500 000 habitants, les enquêtes menées entre 1989 et 1992 montrent que les hommes utilisent la voiture particulière pour 60% de leurs déplacements et les modes alternatifs (marche à pied, deux roues, transports publics) pour 40%. Pour les femmes, la répartition modale est plus équilibrée, avec 50% pour la voiture et 50% pour les modes alternatifs.

La part des déplacements effectués en transport public est de 10% pour les hommes, mais atteint 15% pour les femmes. La différence est encore plus importante pour la marche à pied qui représente 30% pour les femmes, alors qu'elle n'est que de 20% pour les hommes.

Par contre, si l'on ne considère que le motif travail, pour lequel peu de déplacements se font à pied, la place de la voiture est encore plus importante: 73% des hommes et 68% des femmes utilisent la voiture, et, fait plus inquiétant, le comportement des femmes salariées tend à se rapprocher de celui des hommes. On constate néanmoins que les transports publics représentent 16% des déplacements pour motif travail effectués par les femmes, et seulement 8% de ceux des hommes.

Les déplacements pour motif achat, effectués pour 61 % par les femmes et pour 39% par les hommes, représentent 12% des déplacements des femmes, mais seulement 8% des déplacements des hommes.

	Tous achats		Petit commerce		Grandes surfaces	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
VP	60 %	67,5 %	47 %	59 %	80 %	83 %
MAP	30 %	21 %	41 %	28 %	15 %	10 %
TP	7 %	4 %	8 %	6 %	4 %	3 %
2R	3 %	7,5 %	4 %	7 %	1 %	4 %
Tous modes	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Répartition modale des déplacements pour motifs achats pour les femmes et pour les hommes à Bordeaux (1990)

Les différences entre les hommes et les femmes sur le choix modal apparaissent clairement, particulièrement dans les déplacements pour les achats dans les petits commerces (60% des déplacements achats). Par contre, pour les achats en grandes surfaces (40% du total), on voit que la voiture devient le mode largement dominant pour les femmes (80%) comme pour les hommes (83%). Dans tous les cas, la place des transports publics et des deux roues est très modeste.

La différence de choix modal, selon qu'il s'agit d'achats dans le petit commerce ou dans les grandes surfaces montre bien les interactions entre l'aménagement urbain et les pratiques de déplacement: les grandes surfaces se développent, en France préférentiellement dans le périurbain avec des espaces conçus pour l'utilisation de la voiture particulière. On constate, que, dans ce contexte, le comportement des femmes et des hommes diffère peu.

2. Les femmes et les transports publics locaux

Nous l'avons vu, les femmes utilisent plus les transports publics que les hommes et elles y semblent plus favorables que les hommes. Mais encore faut-il que ces transports soient adaptés aux besoins des femmes pour qu'ils puissent effectivement répondre à leurs besoins et être ainsi une réelle alternative dans le cadre d'une recherche de développement durable.

2.1. Les femmes, utilisatrices traditionnelles des transports publics

Deux tiers des usagers des transports publics sont des femmes: cette proportion est encore plus importante si l'on ne considère que les usagers entre 18 ans et 65 ans, c'est à dire si l'on exclut les scolaires et les personnes âgées.

Or, le plus souvent, analysant cette situation, les réseaux de transport public locaux cherchent surtout à capter la clientèle masculine, et donc développent ce qui est censé la séduire: vitesse, automatismes,...

Dans le même temps, ils sont en train de perdre leur clientèle féminine car ils ne prêtent, de mon point de vue, qu'une attention modérée aux besoins de cette clientèle traditionnelle, qui se détourne, peu à peu des transports publics.

Il importe donc, si l'on veut développer les transports publics, pour assurer un développement durable, de bien connaître quels sont les demandes et les besoins des femmes.

2.2. Femmes, utilisatrices des transports publics: quels sont les besoins à satisfaire?

La RATP, opérateur de transport à Paris, a fait récemment réalisé un sondage sur l'image de son entreprise auprès de différents groupes-cibles de personnes utilisatrices des transports publics, dont les femmes.

Il est intéressant de noter que, parmi les groupes-cibles étudiés, ce sont les femmes qui apprécient le plus les gains de temps et le coût peu élevé du transport public. Mais, en même temps, elles se montrent aussi assez critiques, réagissant ainsi en consommatrices plutôt qu'en usagers captifs de ce mode. Les femmes, nous l'avons vu, ont un emploi du temps très contraint et sont donc particulièrement attentives aux dysfonctionnements du service qui perturbent l'organisation de leur vie: ce point est particulièrement noté par les jeunes femmes, celles qui ont à concilier emploi et jeunes enfants. 77% des femmes interrogées se plaignent des perturbations de plus en plus fréquentes du service à Paris.

Elles mettent aussi l'accent sur les difficultés pour se déplacer avec des paquets ou avec des poussettes d'enfants: 81% des femmes interrogées disent que les transports publics ne sont pas faits pour les personnes chargées. Or, les femmes se déplacent souvent avec des paquets (ce sont elles qui font les courses) et des enfants.

Elles sont très sensibles sur d'autres points: la sécurité pour elles-mêmes, mais surtout pour leurs enfants, et aussi les relations avec les jeunes et l'accueil des personnes en difficulté. Ces deux derniers points font clairement apparaître le souci de convivialité des femmes.

Quand on les interroge sur leurs attentes à l'égard du réseau de transport public, les motifs les plus fréquemment cités concernent la sécurité et la qualité du service (propreté, transports plus nombreux, et plus fréquents).

En zone rurale, les femmes soulignent que les transports publics ne sont pas adaptés à leur besoins. Ils sont généralement d'abord conçus pour les élèves, avec des points d'arrêt nombreux et dispersés, et des horaires correspondant à ceux des écoles. Les femmes souhaitent des transports plus directs, leur permettant de se rendre au bourg voisin pour la

demi-journée, pour y effectuer leurs achats et les diverses démarches qu'elles ont en charge, voire y avoir un emploi.

2.3. Des transports publics qui remplissent leur rôle pour les femmes

Pendant longtemps, les transports publics ont été conçus pour une clientèle captive, dont les femmes faisaient partie: l'adaptation de ce mode aux besoins de la clientèle n'était pas toujours traitée comme une priorité. Il n'est donc pas étonnant que l'automobile apparaisse, y compris aux yeux des femmes, comme un véritable outil de liberté, permettant d'avoir accès à un maximum de possibilités.

Si nous voulons maîtriser l'usage de l'automobile, dans une perspective de développement durable, les transports publics doivent répondre aux attentes de leur clientèle, et ne pas apparaître comme un mode de deuxième classe, apanage des enfants et adolescents, des personnes âgées, et des femmes, enfin de tous ceux qui ne comptent pas beaucoup. Si les transports publics ne s'adaptent pas, cette clientèle s'en détournera dès qu'elle le pourra.

Les femmes sont particulièrement attentives à la qualité de service. Leur emploi du temps est très contraint, et elles souhaitent disposer d'un moyen de transport, fiable, fréquent et régulier. Or, le plus souvent dans nos villes, l'espace de voirie est accaparé par l'automobile, et les autobus sont pris dans les embouteillages: la création de voiries réservées, une régulation des feux prioritaire pour les transports publics sont des améliorations relativement peu coûteuses financièrement.

Ce sont le plus souvent les femmes qui font les courses, se déplacent avec des enfants: les transports publics doivent le leur permettre. Le plancher bas, revendiqué par les handicapés, est une amélioration bien utile pour les autres usagers. Par contre, les escaliers, les tourniquets sont autant d'obstacles difficilement franchissables si l'on est chargé de paquets ou d'enfants.

Les femmes souhaitent se déplacer en sécurité. C'est pourquoi, elles préfèrent les modes de surface aux modes souterrains, la présence humaine aux automatismes.

3. **L'apport des femmes dans les transports publics locaux**

Les transports publics sont un monde d'hommes, et ceci à tous les niveaux: en France, les femmes représentent moins de 10% du personnel des réseaux de transport public, et seulement 6% parmi les conducteurs.

Ceci a des conséquences à la fois sur la conception du service, et sur l'exploitation des réseaux.

3.1. La conception des réseaux de transports publics

Le fait que les réseaux de transports publics soient conçus par des hommes, le plus souvent ingénieurs, explique sans doute pourquoi la technique domine.

Or, nous l'avons vu, dans une perspective de développement durable, les transports publics sont avant tout un outil d'aménagement de l'espace. Il s'agit de gérer la complexité des rapports entre les déplacements et l'organisation de la ville. Et, dans ce cadre, la technique

seule ne suffit pas; il faut surtout faire des choix politiques pour l'organisation et le financement des déplacements. Cela passe par un aménagement urbain compatible avec une desserte en transport public, un partage de l'espace de voirie favorable aux modes alternatifs à l'automobile, l'affectation des fonds publics aux transports publics plutôt qu'à l'automobile.

Pour la mise en oeuvre d'une telle politique, la concertation avec tous ceux qui vivent dans la ville et font la ville est une condition indispensable.

Enfin, il s'agit aussi de prêter la plus grande attention à la qualité de service: aménagements des véhicules et des arrêts, cheminements piétons vers les points d'arrêt, traitement des points de correspondance, information.

Pour gérer la complexité, "travailler dans la dentelle", l'apport des femmes est indispensable, pour contrebalancer la rationalité, souvent un peu mécaniste des hommes. C'est pourquoi, elles doivent prendre toute leur place dans la conception même des politiques de déplacement.

3.2. L'exploitation des réseaux de transports publics

Longtemps, les qualités requises pour un conducteur d'autobus étaient la puissance physique et les connaissances mécaniques. Or, aujourd'hui, ce métier se transforme: des facilités de conduite ont été apportées par les constructeurs de matériels, la mécanique devient un métier différent, et l'accueil du client prend une place de plus en plus importante.

En France, certains réseaux, prenant la mesure de cette mutation, ont développé l'embauche de femmes. Il est à noter que, souvent, cette évolution a été freinée par le personnel masculin en place et parfois même par les organisations syndicales. Les hommes, qui vivent déjà mal la transformation de leur métier, ressentent comme une dévalorisation l'arrivée de femmes dans des postes traditionnellement occupés par eux seuls.

Les réseaux qui ont embauché des femmes comme conducteurs l'ont généralement fait, en tenant compte de leurs qualités propres dans les rapports avec la clientèle. Mais il est particulièrement intéressant de noter qu'ils se sont aperçus, que les femmes avaient d'autres qualités dont la mesure n'avait pas été prise au départ. Les femmes ayant généralement une conduite plus souple que celle de leurs collègues masculins, elles consomment moins de carburants et sont responsables de moins d'accidents. Ces qualités sont très appréciables pour les réseaux de transports publics.

Enfin, les spécificités du transport public font qu'il est nécessaire de gérer les heures de pointe, et qu'il est particulièrement intéressant d'avoir du personnel à temps partiel. Or, souvent, les femmes sont plus intéressées que les hommes par ce type d'emploi, qui leur permet de concilier vie professionnelle et vie familiale.

A cet égard, en France, le secrétariat aux droits de la femme avait lancé, avec le concours du ministère des Transports et du ministère du Travail, une expérience en milieu rural, pour proposer des emplois de conducteurs d'autocars scolaires aux femmes à la recherche d'un emploi. Cela a permis de donner une qualification à ces femmes, qui ont passé le permis de conduire nécessaire à l'exercice de ce métier, et un emploi leur donnant une ouverture sur le monde du travail.

Cette expérience s'est révélée particulièrement réussie. Les rapports des femmes conducteurs avec les enfants qu'elles transportent sont généralement moins conflictuels que ceux de leurs collègues masculins. Et, dans ce cas aussi, les transporteurs ont noté des économies de consommation de carburants.

Ainsi, que ce soit pour la conception des politiques de déplacement ou pour l'exploitation des réseaux de transports publics, les femmes apportent un plus au transport public il est donc particulièrement utile, dans ce secteur, de ne pas se priver de l'apport de cette "moitié du ciel".

CONCLUSION

Les politiques de déplacements sont un des outils dont la puissance publique dispose pour aménager l'espace de façon à assurer un développement durable.

Durant ces dernières années, la place prépondérante prise par la voiture particulière a favorisé le développement d'espaces périurbains, transformant ainsi les villes européennes compactes et denses en territoires manquant singulièrement d'urbanité. De plus, cette structuration de l'espace est peu favorable à la préservation de l'environnement.

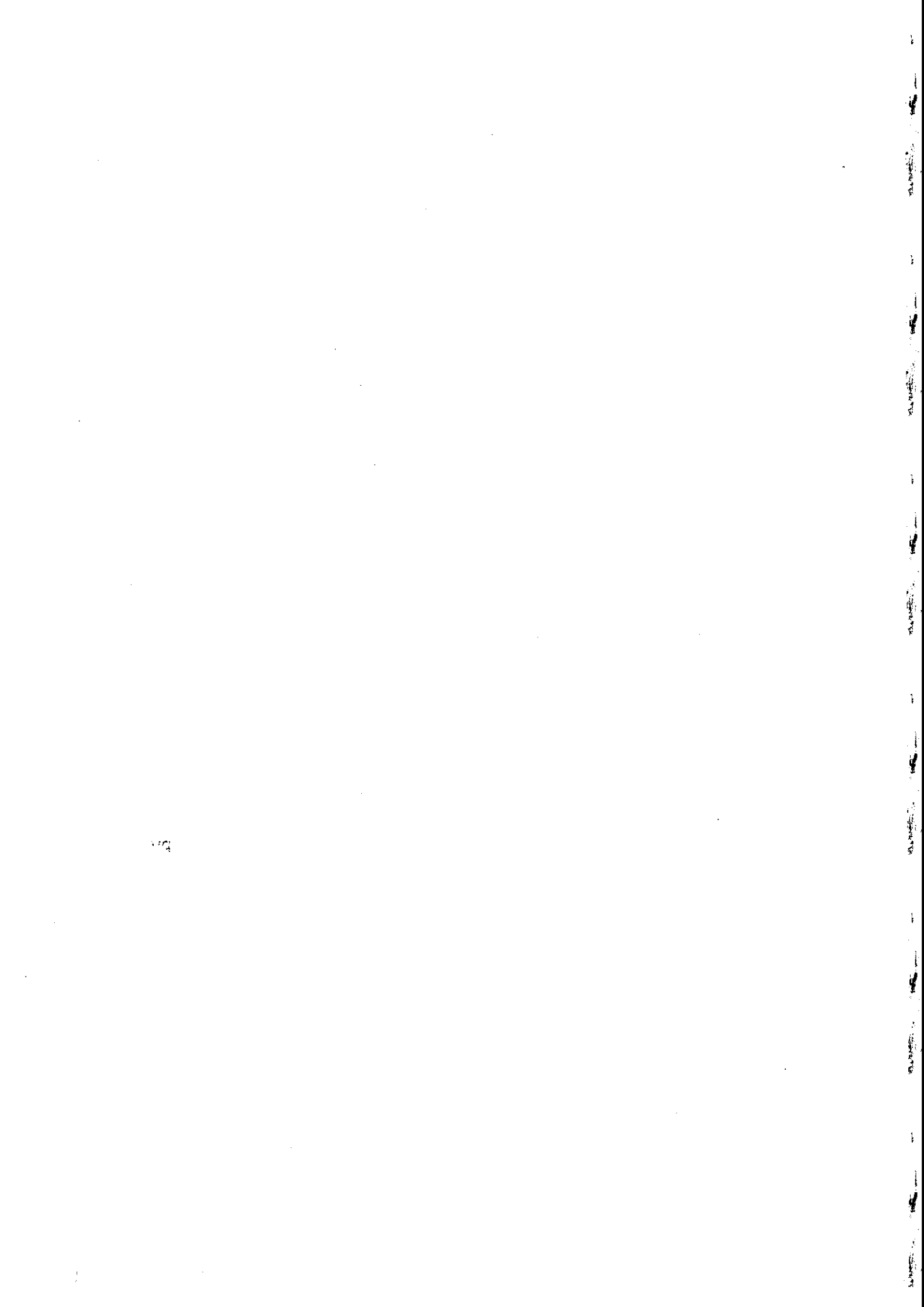
Il nous faut infléchir cette politique, maîtriser l'usage de l'automobile et offrir une réelle alternative avec des modes plus écologiques: marche à pied, bicyclette, et transports publics.

Les femmes peuvent être le vecteur de cette nouvelle politique. Elles utilisent plus que les hommes les transports publics, et aussi se déplacent plus souvent à pied. Elles connaissent les avantages de ces modes de déplacement, et aussi leurs inconvénients. Elles sont plus soucieuses d'urbanité que de vitesse; et elles sont particulièrement sensibles à ce que les enfants, les personnes âgées et finalement l'ensemble de la population puissent se déplacer dans les villes en toute sécurité.

En tenant compte des besoins que les femmes expriment, nous pouvons améliorer les transports publics et en faire un mode attractif qui pourra concurrencer l'automobile.

Pour changer de cap, accepter de gérer la complexité plutôt que de rechercher la seule rationalité, concevoir différemment les transports publics, penser d'abord qualité de service plutôt que tunneliers et automatismes, gestion fine de l'existant avant nouveaux investissements, accueil plutôt que mécanique, les femmes ont un rôle à jouer. Leur présence plus importante dans la définition des politiques de déplacement, dans la conception et l'exploitation des réseaux de transport public devrait être le ferment de cette transformation.

L'ampleur de la tâche à mener, la diversité des compétences à rassembler exige que les femmes prennent enfin toute leur place et fassent entendre leur différence, la confrontation de points de vue favorisant toujours l'enrichissement des approches.



AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES ZONES URBAINES ET RURALES EN FONCTION DES MODES DE VIE - PERSPECTIVES SUR LES TRANSPORTS CONSIDERANT LES PREFERENCES DES HOMMES ET DES FEMMES

Mobilité des femmes dans les zones rurales

Mme Karin DRACH
Ministère pour l'égalité entre les hommes et les femmes
Mayence (Allemagne)

Mon rapport sur "La mobilité des femmes dans les zones rurales" traitera des aspects suivants:

I. Causes et motifs d'une mobilité adaptée au sexe

1) Parce qu'elles sont traditionnellement chargées d'élever les enfants, de faire les courses et de régler les problèmes proprement familiaux, les femmes sont tenues par un certain cadre chronologique, notamment par les heures d'ouverture d'établissements tels que les jardins d'enfants et les écoles. C'est ainsi que de nombreux besoins de mobilité naissent des responsabilités ménagères et familiales des femmes, que celles-ci soient "de simples femmes au foyer" ou qu'elles exercent en plus une activité professionnelle. Sollicitées par leurs multiples tâches extra-professionnelles, les femmes ont de longs trajets à accomplir, pour aller faire leurs achats, leurs démarches administratives ou se rendre dans les jardins d'enfants et certaines distances à parcourir lorsqu'elles s'occupent de personnes âgées.

En raison de toutes ces tâches, la mobilité des femmes consiste surtout à couvrir des distances ou à faire des trajets "à la chaîne".

2) Dans les zones rurales, les distances sont plus longues et il arrive souvent que les villages et les petites villes ne soient rattachés à aucun réseau local de transport public.

3) Aujourd'hui, il n'est plus toujours possible de faire ses courses là où l'on habite, de s'y procurer les objets de première nécessité, en raison d'un processus de concentration qui oblige les femmes à aller plus loin, dans les centres de moyenne ou grande importance économique.

4) D'après les enquêtes menées par le "Service pour l'égalité des sexes en Rhénanie-Palatinat", 51% seulement des femmes possèdent leur permis de conduire (pour 81% des hommes). 29% seulement des femmes ont en permanence une voiture à leur disposition (la proportion est de 68% chez les hommes).

De ce fait, les femmes sont, beaucoup plus que les hommes, tributaires des transports publics. Or, leurs chances de mobilité s'en trouvent paradoxalement réduites.

Si l'on prend en considération à la fois cette situation et le fait que la plupart des femmes circulent à pied ou à bicyclette et que les femmes constituent la majeure partie des usagers du réseau local de transport public (RLTP), force est de constater qu'il faut étudier sous divers angles l'attitude des femmes face à la mobilité si l'on veut vraiment améliorer le réseau local de transport public sur les plans économique et écologique.

II. Critères pour un mode local pro-féminin de transport public

1) Tout d'abord, les femmes n'utilisent le réseau local de transport public (RLTP) que de temps en temps et en dehors des heures d'affluence. C'est pourquoi elles préféreraient une intensification du service du RLTP aux heures de la journée où il ne fonctionne pas à plein, c'est-à-dire :

- le matin, entre 8 heures et 11 heures 30
- l'après-midi, entre 14 heures et 17 heures.

2) Les femmes réclament le raccordement d'un bon RLTP au plus proche "Mittelzentrum" (ville d'importance économique moyenne), afin de pouvoir se rendre dans les diverses administrations ou chez le docteur, faire leurs achats ou tout simplement se rencontrer. A cette fin, il faudrait adapter les heures d'arrivée des différentes lignes aux heures d'ouverture des administrations en question. Le cas échéant, un accord devrait être conclu entre le bureau de l'aménagement et les responsables des divers bureaux, administrations et services.

3) Il convient que la fréquence assurée en semaine le soit également le dimanche et les jours fériés, ainsi que pendant les vacances scolaires.

4) Il faut que les liaisons soient rapides, afin de ne pas obliger les femmes à changer ou à faire des détours.

5) Etant donné les risques de violence auxquels sont exposées les femmes, surtout le soir et pendant la nuit, il importe de renforcer les mesures de sécurité. Il faut que les arrêts et leurs accès soient sûrs, qu'ils laissent une nette visibilité, qu'ils soient agréables et bien éclairés. Ces arrêts doivent être placés à proximité des quartiers habités, c'est-à-dire, dans les zones industrielles, près de la loge d'un concierge ou d'un gardien. Ils doivent être abrités (pourvus d'un toit) et doivent pouvoir, éventuellement, être déplacés (arrêts mobiles).

La nuit surtout, les femmes préfèrent des arrêts facultatifs (entrée/sortie) proches de leur domicile si l'itinéraire de l'autobus le permet.

6) Les femmes aiment rester dans leur lieu de destination environ deux heures et demie. Tel est le temps dont elles ont besoin pour faire leurs démarches, voir leur médecin et faire leurs achats.

7) Ce sont en général les femmes d'un certain âge qui critiquent la présentation illisible des horaires, qui les empêche d'utiliser le RLTP.

8) L'usage du RLTP ne saurait être entravé par des manques de fiabilité tels que retards, interruption de tel service d'autobus, passage sans arrêt aux stations indiquées.

9) Les femmes aiment également voir les tarifs maintenus dans des limites raisonnables. Cela est particulièrement vrai pour les femmes âgées et celles qui vivent seules, avec un ou plusieurs enfants à charge.

10) Aux moments d'affluence, il faut coordonner les horaires des autobus avec les heures de changement d'équipe et les heures d'ouverture des administrations, bureaux et magasins.

Pour pouvoir décrire les besoins réels de mobilité et y répondre, il faut les étudier de près dans la région même où il est prévu de mettre en service le RLTP.

Toute planification sensée d'un RLTP devrait prendre en compte les éléments suivants :

a) la topographie

En plaine, là où la bicyclette est un moyen de transport courant, il faut aménager des pistes cyclables jusqu'aux différents arrêts d'autobus. En même temps, il est indispensable de prévoir des abris suffisamment protégés aux arrêts et stations d'autobus.

Tous les véhicules devraient également permettre le transport des bicyclettes.

b) la densité de population

Il est impossible de répondre aux demandes d'une région largement urbanisée, marquée par un essor démographique et un taux d'emploi élevé (ainsi les zones rurales situées à proximité des agglomérations) en créant des lignes d'autobus qui n'assurent qu'un service irrégulier ou facultatif.

En conséquence, une planification rationnelle doit s'efforcer de combler les heures creuses du RLTP (matin et après-midi) et également assurer la desserte le samedi et le dimanche. C'est à ces heures que les femmes et les jeunes, en particulier, utilisent le RLTP.

On évoquera plus loin la planification applicable aux régions à moins forte densité de population.

c) les liaisons déjà assurées par le RLTP

Il importe que la création de liaisons nouvelles tienne compte de celles qui existent déjà. L'existence d'une ligne de chemin de fer doit être considérée comme la charpente d'un futur RLTP dans la région concernée. C'est pourquoi la soigneuse

mise en place de correspondances évitant de longs battements (en cas de changement/ attente entre deux trains) est particulièrement importante pour les femmes qui se trouvent dans cette situation. Il faut aussi prévoir trottoirs et pistes cyclables.

Avant de créer une nouvelle ligne d'autobus ou de chemin de fer, il convient d'établir une carte du réseau existant.

Le RLTP dépend :

- de la topographie
- des différents arrêts
- de la distance et de l'accès à une ligne de chemin de fer existante
- des liaisons déjà assurées par le RLTP
- du mode de transport et des divers besoins des usagers.

III. Expériences faites lors d'un projet à visée pragmatique, destiné à améliorer les conditions de vie des femmes habitant dans les zones rurales de Rhénanie-Palatinat

En 1992, le ministère pour l'égalité des hommes et des femmes de Rhénanie-Palatinat a lancé un projet ayant pour but d'améliorer les conditions de vie des femmes dans les zones rurales. Il s'agissait surtout d'intégrer les femmes capables et compétentes de la région. Un groupe d'étude local féminin, limité à la région et composé de représentantes de partis politiques, d'organisations, d'associations, de mouvements religieux et de groupes divers a été fondé. Or, ces femmes ont réussi à surmonter leurs divergences d'opinion et à adopter une position commune pour l'amélioration du RLTP, contre l'avis de l'administration et des pouvoirs locaux.

En outre, l'université de Kaiserslautern a, dans le cadre de son assistance scientifique, défini les besoins fondamentaux des femmes. Grâce à des interviews prolongées excluant toute réponse stéréotypée, environ 850 femmes de la région ont pu exprimer leurs idées et leur conception d'un RLTP favorable aux femmes et des moyens d'améliorer les services assurant la garde des enfants.

De plus, une cinquantaine de femmes ont rempli des "Wegeprotokolle" (questionnaires sur les distances qu'elles doivent parcourir et les itinéraires qu'elles empruntent) et ont ainsi décrit leurs trajets quotidiens vers et depuis leur lieu de travail, les déplacements qu'elles sont appelées à faire tous les jours pour leur famille et leurs enfants, ceux qui sont nécessaires pour les courses, les loisirs, etc.

Dans les carrefours qui avaient lieu le matin ou l'après-midi, certaines femmes ont pu s'exprimer de manière très détaillée. C'est ainsi que l'on a pu progressivement remédier au manque d'information sur les relations et sujétions des services assurés par le RTP dans les régions rurales et que l'on est parvenu à connaître directement les besoins des femmes.

A la suite de ces expériences a été élaboré tout un train de mesures qui ont, depuis, été mises en oeuvre dans une certaine région de Rhénanie-Palatinat où la densité de population est faible et le niveau économique bas.

La mise en oeuvre de ces mesures doit se dérouler en trois étapes:

a) Création de centres d'information dans la zone du projet-pilote

Ces centres d'information ont pour tâche de mobiliser les femmes afin qu'elles expriment leurs demandes lors de la création ou de l'adaptation du RLTP et de la mise en place de nouveaux services pour la garde des enfants. En outre, ces centres sont censés encourager les relations publiques, afin d'apporter un soutien supplémentaire au projet. Les deux centres d'information créés à ce jour sont dirigés par deux femmes bénévoles et sont financés par notre ministère. Le fait d'avoir créé et de subventionner de tels centres dans la région concernée permet d'accomplir un travail créatif de relations publiques, qui devrait - surtout - attirer au premier chef les femmes de la région. Ces centres ne satisfont pas tous les besoins et ne remplissent pas toutes les fonctions des centres de mobilité, mais nous estimons que le fait de pallier le manque d'information peut largement contribuer à faire accepter le RLTP au niveau local. De plus, les responsables de ces centres d'information coordonnent les liaisons assurées par les autobus et négocient avec les administrations et les services de transport concernés. Elles recueillent directement auprès des femmes des propositions et des suggestions qu'elles transmettent aux administrations, aux instances locales et à l'université qui joue le rôle de conseiller scientifique.

b) Les lignes d'autobus du mercredi

Dans un deuxième temps, le projet favorise les "services intermittents", forme particulière du RLTP qui répond aux exigences spécifiques de la région et, en premier lieu, des femmes qui y habitent.

On appelle "service intermittent" le fait de multiplier, certains jours seulement, les trains et/ou autobus desservant certaines lignes.

Etant donné la densité de population relativement faible, il paraît normal de relier les différents villages aux pôles de moyenne ou grande importance économique. La préférence des femmes va à une desserte supplémentaire pendant les "heures creuses", qui permette de se rendre au moins une fois par semaine dans le centre de moyenne importance économique. Cette formule répond aux besoins immédiats des femmes interrogées.

Tous les carrefours et tous les échanges en groupe d'étude ont montré que les liaisons quotidiennes étaient réalistes et correspondaient aux besoins des femmes. Il importe au plus haut point de maintenir ces liaisons pendant les vacances scolaires. Pour des raisons financières, le ministère pour l'égalité des hommes et des femmes ne peut financer actuellement que trois des dix lignes initialement prévues.

On a d'ores et déjà pu démontrer que l'adjonction d'un service d'autobus supplémentaire une fois par semaine répondait à une grande demande et satisfaisait les besoins des femmes.

En moyenne, 16 femmes empruntent l'autobus supplémentaire tous les mercredis. Cet autobus quitte les différents villages à 8 h 30 et atteint sa destination - le centre de moyenne importance économique - à 9 heures. Pour le retour, il part à 11 h 30 et arrive à destination une demi-heure plus tard.

Cet "autobus du mercredi" s'aligne sur la situation particulière de la région :

Il conduit à la ville de moyenne importance les jours de marché. Il dessert des arrêts supplémentaires (près de l'hôpital, par exemple).

Les responsables des centres d'information ont fourni aux personnalités locales (médecins, kinésithérapeutes) ainsi qu'aux petits commerçants et aux pouvoirs locaux de nombreux supports publicitaires (brochures, etc.) pour faire connaître au public la "ligne d'autobus du mercredi".

c) Les garderies d'enfants

Le projet de Rhénanie-Palatinat comprend également des recommandations sur la manière de combiner la mobilité et la garde des enfants, notamment en ce qui concerne les heures d'ouverture des jardins d'enfants et la possibilité de faire admettre les jeunes écoliers dans les jardins d'enfants. Ce système devrait donner aux mères de famille qui n'exercent pas d'activité professionnelle davantage de temps, dans la matinée, pour se préparer à un emploi ou se recycler.

L'expérience prouve que le problème crucial à cet égard tient à la volonté de coopération des directeurs des jardins d'enfants et des organismes qui soutiennent financièrement l'institution concernée.

On ne pourra progresser rapidement que si les commissions intéressées adoptent une attitude favorable aux mesures envisagées.

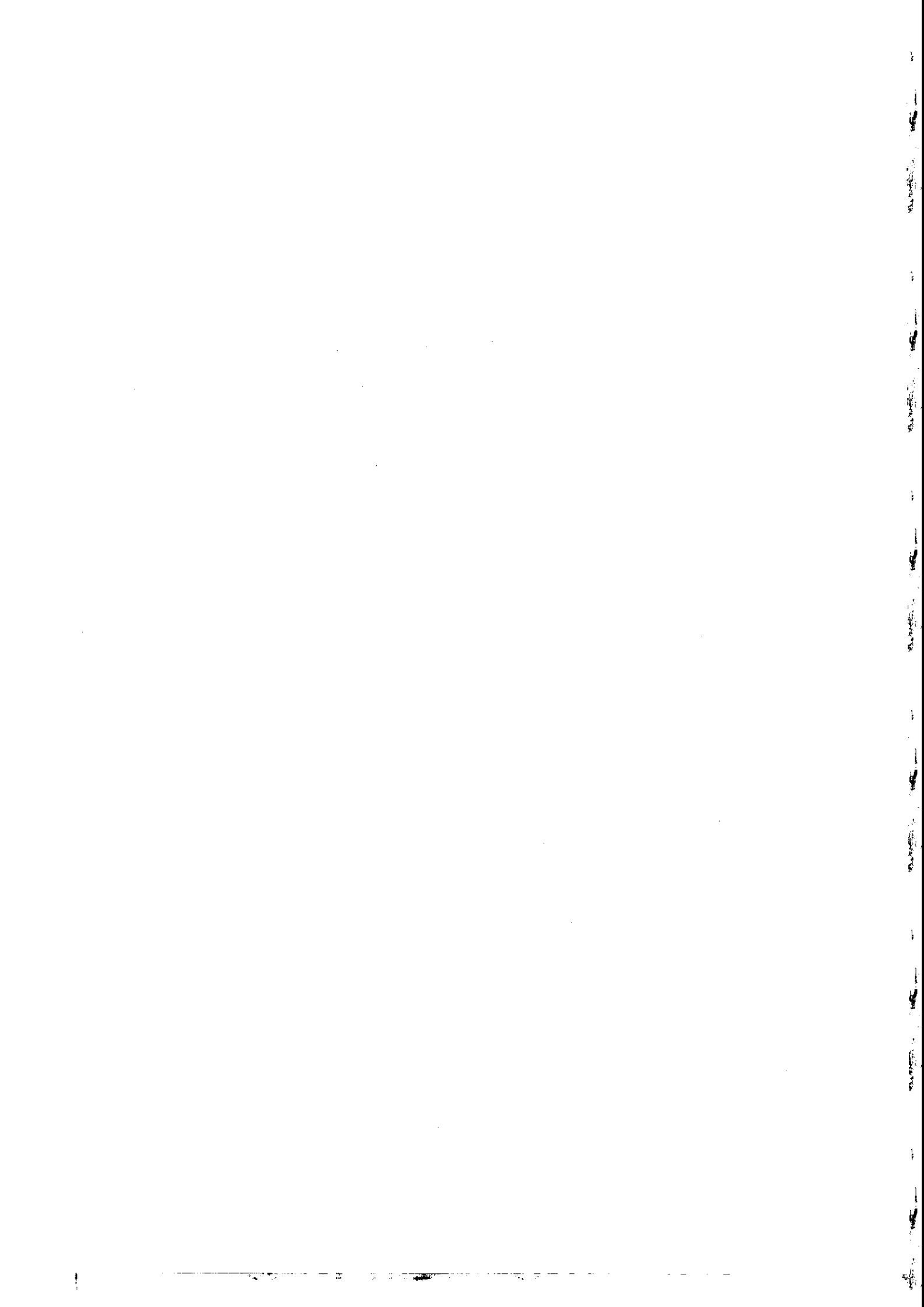
IV. Résultats transposables

- Ce sont les femmes qui connaissent le mieux leur propre situation et elles sont donc les mieux placées pour définir leurs propres besoins. C'est la raison pour laquelle il faut les faire participer dès que possible aux travaux de planification. La politique pro-féminine a pour tâche de fournir une assistance et de concevoir d'éventuelles solutions, avec le concours de spécialistes. Ces solutions doivent répondre aux besoins des femmes et être approuvées et encouragées par elles. On peut parvenir à ce résultat en créant des bureaux d'assistance régionaux ou spécifiques. La participation des femmes exige l'examen attentif des contraintes auxquelles celles-ci sont actuellement soumises (garde des enfants, absence de mobilité, etc.) Ce n'est qu'en tenant compte de l'ensemble de leurs conditions de vie réelles que l'on parviendra à cerner leurs besoins et à y répondre efficacement. Tout processus de planification doit englober et prévoir l'ensemble des paramètres.

- Les femmes aiment s'exprimer entre elles dans des groupes. L'établissement d'un groupe d'étude local polyvalent est un bon moyen pour mettre rationnellement en oeuvre plans et projets.

- La supervision des plans et projets par un bureau consultatif d'experts (appartenant aux pouvoirs locaux, administrations, partis politiques et instances diverses) sert à concentrer les compétences et le savoir-faire et à circonscrire les différents objectifs à partir de dossiers sérieux.

- Le travail sur le terrain sous forme d'interviews, d'échanges en groupe etc. contribue à dessiner un tableau complet de la situation de la région.
- Les discussions en atelier peuvent être utiles aux femmes pour faire connaître leurs conceptions et leurs besoins essentiels aux experts qui occupent des positions-clé. Seul ce moyen peut permettre d'obtenir de ceux qui prennent les décisions politiques une planification rationnelle.
- Les séminaires permettent d'éviter une individualisation des problèmes sociaux. Il vaut mieux recourir à des entretiens entre femmes plutôt qu'à des conseils individuels, car ces entretiens offrent la possibilité d'échanger avis et informations à un niveau individuel très personnel.
- Les femmes qui défendent leurs congénères dans le cadre de leur activité politique quotidienne (comme les représentantes des organismes militant en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes) ont des tâches et obligations si nombreuses qu'elles ne peuvent pas toujours les accomplir toutes. Les "aides à la planification" telles que les listes de contrôle ou les dossiers peuvent leur être très utiles. En matière de politique féminine, ces moyens établissent un lien entre le savoir théorique des experts et les réalisations sur le terrain.



THEME 3

**STRATEGIES POUR L'APPLICATION DES CONCEPTIONS FEMININES DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME**

PRESIDENT DE SEANCE: M. John ZETTER
Président du Groupe de l'Organisation de Coopération et de
Développement Economiques (OCDE) sur les Affaires urbaines
Londres

RAPPORTS PRESENTES PAR:

Prof. Patsy HEALEY Directeur du Centre de recherches sur les environnements urbains européens Newcastle	163
Mme Gülfer CEZAYIRLI Chef de Section - Ministère des Travaux Public - Ankara	177
Mme Joanna REGULSKA Fondation pour la démocratie locale Varsovie	199
Mme Randi SKJERVEN et Mme Kari HUSABO Ministère de l'Environnement Oslo	213
Mme Liisa HORELLI Université d'Helsinki Helsinki	227
Mme Ilona GRAENITZ Commission de l'Environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe Linz	237

STRATEGIES POUR L'APPLICATION DES CONCEPTIONS FEMININES DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

Promouvoir la participation des femmes à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme: des progrès lents en direction de résultats importants

**Professeur Patsy HEALEY
Directeur
Centre de recherches sur les environnements urbains européens
Université de Newcastle (Royaume-Uni)**

LES HOMMES, LES FEMMES ET LA POPULATION

Dans la société occidentale, l'un des grands succès dont notre époque peut s'enorgueillir dans la société occidentale est que la voix des femmes se fait beaucoup mieux entendre aujourd'hui qu'hier. Or, l'une des caractéristiques les plus profondément ancrées dans la culture occidentale, depuis la civilisation grecque en passant par la Renaissance, les Lumières et la révolution industrielle, a été l'étouffement de la voix des femmes. Il n'est donc pas étonnant qu'après avoir obtenu le droit de vote, les femmes aient poursuivi la lutte au 20^e siècle, pour obtenir beaucoup plus. En Europe, bien sûr, les succès ont été mitigés. Dans certains pays, il reste encore beaucoup à faire. Dans d'autres, et notamment en Scandinavie, non seulement les femmes font entendre leurs voix en politique, mais elles sont effectivement présentes dans de nombreux secteurs. Grâce à leur présence, elles ont contribué à mettre en place des systèmes de soutien qui permettent de préserver un équilibre entre le travail, les soins et responsabilités, la famille et les loisirs, activités qui sont le lot quotidien de nombreuses femmes. Ces systèmes de soutien se sont révélés très utiles pour tous ceux et toutes celles qui jonglent avec tous ces rôles. Parallèlement, le discours du mouvement de libération des femmes, dans toute sa richesse, aide les femmes à comprendre leur nature et ses enjeux. Il n'est donc pas étonnant que, dans des études récentes, les femmes paraissent plus satisfaites de leur sort que les hommes.

On fait valoir de plus en plus aujourd'hui qu'il faut s'intéresser davantage à la vie des hommes, à l'image qu'ils ont d'eux-mêmes et aux possibilités qui leur sont offertes, notamment dans des pays comme la Grande-Bretagne où l'évolution économique a réduit à néant les possibilités d'emploi dans les industries lourdes, celles où les hommes trouvaient

auparavant dignité, organisation politique et statut social. Il est particulièrement dur pour les jeunes gens non qualifiés aujourd'hui, dans certains pays, de trouver leur place dans la société, ou même seulement de s'y faire respecter. Il n'est donc pas étonnant qu'ils réagissent à l'aliénation par la violence et l'agressivité. Par conséquent, lorsqu'on parle du rôle des femmes dans les affaires publiques, il ne s'agit pas seulement de corriger un déséquilibre. Les sociétés occidentales ont traditionnellement été injustes avec les femmes. Il faut maintenant veiller à ce que nos sociétés ne soient pas injustes avec certains groupes d'hommes.

On a tendance à analyser le rôle et les besoins des femmes sous l'angle plus large de la sensibilité aux différences entre les sexes. A partir de là, l'idée que les femmes peuvent à certains égards (mais pas toujours, ni nécessairement) avoir des conceptions, des intérêts et des besoins différents de ceux des hommes amène à prendre conscience du fait que les gens sont beaucoup plus divers qu'on ne le pensait. Mais l'ouverture de nos sociétés à la voix des femmes peut se concevoir d'une manière plus large. Alors que chacun de nous sait bien à quel point les gens qu'il connaît sont divers et changeants, pour les besoins de l'Etat, de l'intérêt public, ils ont été rangés dans des catégories d'unités standardisées. Et l'unité de base était toujours, apparemment un individu moyen du sexe masculin. Cette image est incarnée dans ce que Le Corbusier a appelé "l'homme modulaire", dont les dimensions devaient être le point de départ de tout plan, de toute création, depuis le mobilier jusqu'à la ville.

Ce que la pression exercée par les mouvements politiques féminins et les intellectuelles féministes a réussi à faire, c'est d'ouvrir une fenêtre qui nous permette de voir, à l'échelon politique, ce que nous savions déjà à l'échelon individuel. Les gens sont d'une infinie diversité, par l'âge, la taille, la forme, le poids, les capacités physiques, la couleur, le sexe, la race, la culture et l'expérience personnelle. Cette reconnaissance de la diversité sociale est au coeur d'une grande partie de la réflexion actuelle sur ce qu'on appelle souvent la condition postmoderne. La difficulté consiste maintenant à concrétiser cette idée dans une politique d'intérêt général.

LES FEMMES PORTEUSES D'AVENIR

L'étouffement de la voix des femmes s'inscrivait donc dans le discours dominant de la modernité. Sous l'influence des traditions ancestrales du patriarcat, les idées modernistes de rationalité instrumentale, de concurrence économique et de la survie des plus forts qui ont été la charpente du développement capitaliste au cours des deux derniers siècles, ont implicitement servi à définir les rôles masculins dans notre société. Les femmes étaient cantonnées dans le rôle de reproductrices et de nourricières, dans les limites du foyer et de la famille. Leur monde était celui de la sphère privée, ou celui du quartier et du voisinage. Il ne faut pas oublier que le projet moderniste a apporté beaucoup d'avantages, en termes de prospérité, de protection sociale et de possibilités en général. Sans lui, les progrès dont bénéficient actuellement les femmes, sur le plan de la prospérité et de la protection sociale, n'auraient peut-être pas été possible. Pourtant, il s'accompagnait aussi d'oppression, pas seulement à l'égard des femmes, mais dans le domaine de la pensée. La rationalité économique fondée sur la concurrence et l'atomisme a fini par dominer notre vie et nos conceptions de l'intérêt public. Pour reprendre les termes de Dear, maintenant que le projet moderniste a "reflué", non seulement nous découvrons la diversité sociale de la population, mais nous réalisons aussi qu'il y a une diversité dans les discours et les formes de rapports sociaux, dans les façons de penser et d'agir.

Maintenant qu'elles savent de mieux en mieux se faire entendre sur la place publique, les femmes sont devenues d'importants porte-parole de cette appréciation de la différence, et elles font campagne sur les problèmes qui sont plus particulièrement associés à la condition féminine, par exemple la garde des enfants, les soins aux personnes âgées, les loisirs des enfants, les transports publics, la sécurité. Naturellement, toutes les femmes ne s'intéressent pas à ce rôle, ne le valorisent pas ou ne l'acceptent pas. Certaines préfèrent progresser en acceptant le projet moderniste, c'est-à-dire en se comportant "comme un homme". D'autres pensent que les rapports sociaux sont essentiellement fondés sur la différence entre les sexes, et ne peuvent pas se confondre avec l'idée d'une diversité sociale, position "ultra-féministe". Mais pour la plupart des femmes, le fait d'avoir de plus en plus voix au chapitre dans les affaires publiques leur permet de faire avancer des idées correspondant à des façons de penser et d'agir qui ne se contentent pas de remettre en question la rationalité économique moderniste. Ces idées sont nourries d'une expérience concrète des autres formes d'action ou de réflexion: les stratégies de collaboration, de concertation, par exemple; prendre en compte les intérêts de différents membres d'un groupe tout en préservant l'unité, la "famille", conduire et façonner des structures à l'intérieur desquelles chacun peut s'épanouir, au lieu de diriger et de commander des groupes qui sont placés "au-dessus" ou "derrière". Dans la mesure où l'on considère que ces manières de penser et de faire les choses sont importantes, à la fois dans la sphère économique et dans la société en général, les femmes qui participent aux affaires publiques sont souvent des "porteuses d'avenir". Ces femmes ont désormais un rôle-clé à jouer, pas seulement dans le processus de la reproduction humaine, mais celui de la reproduction sociale, de nos relations économiques, politiques et culturelles, de l'existence et de "l'épanouissement humain".

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

Si l'interprétation que l'on vient de faire du potentiel que recèle le présent est correcte, les changements évoqués sont lents et inégaux. Tandis que la technologie et l'organisation, apportent des innovations qui modifient constamment les conditions matérielles de notre vie, nos modes de pensée et nos moyens d'action évoluent lentement, de même que les cultures qui doivent mettre en pratique ces innovations et leur donner un sens. D'où l'impatience qu'éprouvent toujours ceux qui voient la nécessité d'un changement dans les possibilités qui s'offrent aux femmes en tant que femmes, et dans les idées que véhiculent les femmes. Et notre domaine, celui de l'aménagement du territoire, n'est pas particulièrement à la pointe de la réflexion en cette matière. Il n'en a pas toujours été ainsi. Tandis que Le Corbusier construisait son "homme modulaire", un mouvement révolutionnaire dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire inventait de nouvelles pratiques sociales qui permettraient aux femmes de se libérer des corvées ménagères, en lançant l'idée d'une gestion collective des services d'aide à la famille, si bien décrite par Dolores Hayden.

Figure 1, voir p. 174

Au milieu du siècle, toutefois, c'est le discours de la modernité fonctionnaliste qui dominait le secteur de l'aménagement du territoire. Le gros effort d'aménagement qui a suivi la seconde guerre mondiale et allait souvent de pair avec l'apparition de l'Etat providence universaliste, avait pour modèle l'image de la famille nucléaire vivant dans un logement familial de banlieue.

Figure 2, voir p. 175

Les hommes allaient travailler dans le centre ville ou dans des zones industrielles, les enfants allaient à l'école dans le quartier et les femmes étaient à la disposition des uns et des autres; elles restaient à la maison et utilisaient les centres commerciaux et les services du quartier ou de l'arrondissement. Leur tâche était facilitée par l'amélioration des appareils ménagers, notamment la machine à laver et l'aspirateur. Cela leur laissait plus de temps pour s'occuper des enfants et travailler à temps partiel.

Même dans les années 60, lorsque les femmes ont commencé à aller travailler, on parlait du principe qu'il leur fallait un travail à temps partiel et près de leur domicile.

Figure 3

"Les lieux de travail sont assez largement répartis et beaucoup d'entre eux sont situés autour du périmètre de la ville, ce qui limitera le trajet à parcourir pour se rendre au travail ... L'existence d'un marché local de l'emploi permettra aux habitants, aux mères en particulier, de trouver un travail non loin de leur domicile." Milton Keynes Development Plan, 1970, pp. 26/41.

En attendant, l'aménagement du territoire était aux mains des élites et en particulier des spécialistes, l'architecte, l'ingénieur ou l'économiste. On parlait du principe que c'était l'expert qui "savait le mieux" ce qui convenait à la société. Dans un texte qui a fait autorité sur la rénovation urbaine dans les années 60, un urbaniste britannique très estimé a observé une famille, composée des deux parents et de deux enfants, qui faisait ses courses le samedi dans le centre ville de Coventry et une autre, composée de la mère, la fille et la grand-mère dans les quartiers est de Londres. Il a fait la remarque suivante: il nous faut choisir le type de famille que nous voulons encourager et faire un plan d'urbanisme pour elle.

Dans la période moderniste des années 50 et 60, l'aménagement du territoire était non seulement fait pour les gens, dans une optique paternaliste, mais visait aussi à orienter leur comportement dans un sens particulier. Dans les années 70, de nombreux analystes ont critiqué cet effort d'organisation physique et sociale dont la fonction était de modeler les rapports sociaux de manière à les "adapter" aux besoins des entreprises.

Avec le recul, nous nous félicitons aujourd'hui que cette période soit derrière nous. Nous savons que la plupart des femmes en âge de travailler en Europe travaillent. Beaucoup de chefs de ménage sont des femmes. Les parcours professionnels sont beaucoup plus complexes que ne l'avaient imaginé les urbanistes traditionnels et par conséquent, les déplacements à faire pour se rendre au travail sont moins prévisibles. Les femmes sont souvent obligées de faire un long déplacement pour se rendre à leur travail, qu'il soit à plein temps ou à temps partiel. Au niveau des processus d'élaboration des politiques, on constate que l'expert est tombé de son "piédestal" et qu'il est considéré aujourd'hui comme étant "au service" du public, qu'il travaille "avec" lui pour l'aider à faire ses choix et les concrétiser, au lieu d'orienter et de façonner les choix en question. Dans toute l'Europe, on parle aujourd'hui des autorités locales "habilitantes". Pour reprendre l'image de Forester, l'expert est présenté comme "l'ami critique" de ceux qui ont besoin de conseils. Les choses ont-elles vraiment tant changé?

On dispose aujourd'hui de nombreuses études de l'éventail des problèmes dont il faut s'occuper pour répondre aux préoccupations des femmes en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Il existe aussi une foule d'exemples de pratiques novatrices. Mais ces innovations restent inégales et hésitantes. Il faut du temps pour faire accepter les idées nouvelles et se dépouiller des anciennes. Nous allons examiner maintenant les domaines qui doivent faire l'objet d'une vigilance critique si l'on veut préserver l'esprit d'innovation.

1. Reconnaître la diversité des capacités physiques

Beaucoup de femmes savent bien, par expérience, à quel point l'environnement bâti ressemble souvent à un parcours du combattant semé d'embûches et de dangers. Les femmes ont souvent été le porte-parole des enfants, des handicapés et des personnes âgées, qui sont si souvent confiés à leurs soins et dont elles ont exprimé le découragement face à ces difficultés. A mesure que l'on prend mieux conscience de la diversité de la population, tout un éventail de groupes de pression font campagne, dans de nombreux pays, pour que l'environnement bâti soit plus facile à vivre et plus sûr. Dans bien des pays, il est maintenant courant que les normes appliquées en matière d'urbanisme et de construction rendent obligatoires les accès pour les personnes handicapées et on développe la recherche sur les éléments de l'environnement qui apportent un sentiment de sécurité raisonnable aux personnes se considérant comme physiquement vulnérables (hommes ou femmes) lorsqu'elles se déplacent. On observe une évolution semblable dans le domaine des transports et de la construction de logements. Les campagnes de ce type sont maintenant une composante normale du discours politique.

Figure 4

<p style="text-align: center;"><i>Plan d'aménagement local du district de Sedgfield (projet de Juin 1992)</i></p> <p><i>Politique D2: un plan pour les gens</i></p> <p><i>"Les besoins des usagers doivent être pris en compte dans le plan et la conception d'un nouveau lotissement, et plus particulièrement:</i></p> <ul style="list-style-type: none"><i>a) les aspects liés à la sécurité personnelle et à celle des biens, notamment la nuit;</i><i>b) les possibilités d'accès pour les usagers, en particulier pour les personnes souffrant d'un handicap, les personnes âgées et accompagnées d'enfants;</i><i>c) l'installation de toilettes, d'espaces pour changer et nourrir les bébés et de bancs publics dans les lieux appropriés.</i>

Mais les choses sont plus compliquées dans la pratique. On peut notamment s'interroger sur le poids que les orientations politiques et les discours ont dans les négociations menées avec les entrepreneurs de construction, les promoteurs et les gestionnaires. Il faut également songer aux conflits éventuels entre différents groupes de pression. On prend en compte les besoins de ceux qui se déplacent avec des voitures d'enfants et en fauteuils roulants pour découvrir ensuite que cela crée des difficultés pour les aveugles. On se retrouve bientôt sur un nouveau terrain où s'affrontent les groupes de pression, ce qui élargit la question à la sphère des procédures suivies pour les plans d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Comment débattre des problèmes que pose l'environnement bâti face à la diversité des capacités physiques de l'homme? Faut-il laisser aux experts le soin de trouver la réponse à cette diversité ou faut-il donner la parole aux représentants de la diversité? Dans ce cas, comment le faire et comment résoudre les conflits multiples pour parvenir à des solutions novatrices?

2. Démographie, évolution du foyer et relations professionnelles

Le nombre de personnes vivant dans des ménages composés de deux adultes avec enfants, où l'homme est le principal ou l'unique soutien de famille, a baissé de façon spectaculaire ces dernières années. En 1961, en Grande-Bretagne, 52% des ménages étaient composés de couples mariés avec des enfants à charge. En 1991, ce pourcentage était tombé à 25%, y compris les couples de concubins. Les ménages composés d'une seule personne étaient passés pendant la même période d'un pourcentage de 4% à 26% (Enquête générale sur les ménages de 1987). En 1987, 56 % des mères ayant des enfants âgés de 10 ans ou plus travaillaient et, plus d'un tiers d'entre elles avaient un emploi à plein temps (Enquête générale sur les ménages 1987).

Les femmes vivent aujourd'hui plus longtemps qu'hier, et plus longtemps que les hommes; il y a donc davantage de ménages composés d'une seule personne âgée. Les difficultés que connaissent les personnes âgées pour se déplacer dans leur quartier ou leur ville sont essentiellement un problème de femmes. Avec les mutations sociales, on a vu se multiplier les ménages composés d'une seule personne à mesure que les femmes cherchaient à obtenir l'autonomie et la maîtrise de leur vie personnelle, tandis qu'augmentait le nombre des parents isolés, et en particulier le nombre des mères isolées, sous l'effet des mêmes phénomènes et de la multiplication des divorces et des familles dissociées. En 1989, au Danemark et en Grande-Bretagne, 14% de toutes les familles avec enfants étaient des familles monoparentales. En Allemagne et en France, le pourcentage s'établissait à 12-13% et en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas, il se situait entre 10 et 12%. En raison de ces mutations et sous l'influence d'autres facteurs, les besoins et les exigences des ménages en matière de logement se diversifient. Les politiques d'urbanisme et du logement doivent s'adapter à cette évolution, en ce qui concerne le type et le prix des logements offerts et aussi leur emplacement. Dans le même temps, par suite de l'évolution économique, les femmes sont de plus en plus nombreuses dans la population active, aussi bien dans le secteur en expansion de la gestion et des professions libérales, que dans celui des emplois à temps partiel et faiblement rémunérés. On constate de plus en plus dans toute l'Europe que les niveaux d'activité économique de l'homme et de la femme se rapprochent, de même que le nombre des heures de travail.

Figure 5, voir p. 176

Le résultat de tout cela est que les femmes doivent assumer des responsabilités de plus en plus larges: rôle de parent, soins aux membres de la famille âgés ou handicapés, tâches ménagères et activités professionnelles. L'une des conséquences en est que, dans la vie quotidienne, la structure des déplacements des femmes est souvent complexe et exige des services de soutien nouveaux et souples (développement des formules de garde d'enfants, augmentation des services d'un type nouveau -nettoyage, livraison de repas à domicile etc. et apparition de nouvelles formes d'approvisionnement avec les courses hebdomadaires faites en famille ou le recours aux magasins et services situés sur le lieu de travail). Ces questions font souvent partie des politiques générales sur l'égalité des chances.

Le projet de plan d'aménagement unitaire (1991) de Newcastle contient la proposition suivante: les politiques d'urbanisme peuvent faciliter ou compliquer la vie complexe que mènent les femmes (et les hommes) se trouvant dans cette situation. D'autres politiques urbaines peuvent également faire une différence dans la vie des gens. Par exemple, la commune de Milan met au point une "politique du temps" visant à instaurer des horaires d'ouverture des magasins, des services de santé et des bureaux de protection sociale qui soient plus commodes pour la plupart des femmes. Dans le domaine de l'aménagement de l'espace, les plans contiennent parfois des orientations générales concernant l'accès et l'égalité des chances mais n'indiquent pas nécessairement en quoi cela consiste exactement. Pour les urbanistes et responsables de l'aménagement du territoire, ces mutations signifient qu'il faut revoir nos conceptions traditionnelles de l'organisation de l'espace et des transports, mais pas seulement. Il faut aussi mener ou encourager des recherches sur la manière dont les gens organisent leur vie quotidienne en fonction de leurs déplacements et vice-versa, dans l'environnement urbain, et sur ce qui en découle pour les politiques d'orientation de l'aménagement, pour savoir quels sont les services (infrastructures et superstructures) qui doivent aller de pair avec l'aménagement et pour le développement des réseaux de transports intra-urbains. Là encore, il faut s'interroger sur la manière de savoir quels sont les aménagements de l'espace qui aident les gens et ceux qui les gênent, et de gérer les situations où ce qui aide les uns gêne les autres.

3. Protection de l'environnement

On a maintenant bien compris l'importance qu'il y a à modérer l'influence néfaste des processus économiques et modes de vie contemporains sur les systèmes physiques et biologiques naturels. L'Union européenne, les gouvernements nationaux et les autorités locales ont tous des politiques visant à limiter les dommages causés à l'environnement et à encourager la conservation des ressources. Il va de soi qu'en tant que citoyens, nous participons tous à cet effort. Mais les femmes peuvent avoir une influence importante au stade du débat sur la manière d'aborder les problèmes. Le domaine de l'environnement ne manque pas d'experts, spécialistes des sciences naturelles, ingénieurs et économistes. Comme le fait valoir Hajer, il y a souvent de grandes dissensions entre ces experts lorsqu'il s'agit de définir la nature du "problème d'environnement" et la manière de s'y attaquer. En règle générale, ce sont des considérations chiffrées (calculs coûts-avantages) et technologiques qui déterminent les solutions. Mais les débats ne sortent pas du discours moderniste. En particulier, ils "évacuent" l'aspect moral et esthétique de la protection de l'environnement. La valeur que l'on attache à la qualité de l'environnement ne dépend pas seulement d'options qu'il faut définir et mettre en balance. C'est aussi le résultat d'un débat moral sur des conceptions de l'avenir, du risque, des rapports que les gens entretiennent entre eux, avec leurs descendants, avec les autres espèces et avec les systèmes naturels en général. Et c'est là que les femmes ont leur mot à dire.

En philosophie, la tradition a établi depuis longtemps un lien entre l'environnement naturel et la femme, entre "nature et nourriture". En Grande-Bretagne, au début du siècle, les spécialistes de l'aménagement du territoire l'ont bien vu.

Figure 6

"La loi sur l'aménagement du territoire de 1932 confère à juste titre des pouvoirs couvrant les deux domaines (la ville et la campagne). Mais il ne faut pas chercher à fusionner les deux: la ville doit rester ville, et la campagne campagne; les adjectifs "urbain" et "rural" ne seront jamais interchangeables.

... A la ville, tout est centripète, tout converge vers une zone concentrée et limitée; cette concentration doit bien sûr être maîtrisée... mais l'attitude reste toujours la même - de tous côtés, les gens et les intérêts convergent vers l'intérieur et, en fin de compte, vers le haut. A la campagne, tout est centrifuge: on tourne le dos à la ville et au village pour regarder dans toutes les directions, vers un horizon toujours plus large et ouvert.

... La campagne anglaise (est) une Cérès, une génitrice bien entretenue, qui engendre consciencieusement, ou devrait engendrer, sa progéniture annuelle. Par conséquent, s'il est vrai que la ville ne doit pas envahir la campagne en tant que ville, il n'en demeure pas moins que la main de l'homme a aménagé la campagne en fonction de ses besoins... en la remodelant longuement et profondément." (Patrick Abercrombie, 1933)

Peut-être rejetons-nous cette association un peu simpliste. Mais l'expérience qu'apporte le fait de nourrir une famille et de gérer un ménage met constamment en jeu les principes moraux, la sensibilité et l'affectivité ainsi que l'intérêt matériel. C'est cette expérience que beaucoup de femmes peuvent faire valoir, et elles le font effectivement, dans la manière dont elles abordent les questions d'environnement pour nous aider à réfléchir à la manière de trouver l'équilibre entre ce que nous faisons aujourd'hui pour nous-mêmes et notre souci de l'avenir, des autres et des autres espèces. Cela influera, par contre-coup, sur notre conception des coûts, des avantages et de leur échelonnement dans le temps, et notre attitude à l'égard des risques. Par conséquent, grâce à leur expérience, les femmes ont quelque chose à dire sur la définition des critères de la politique d'environnement dans nos plans et dans nos réglementations.

4. Les processus politiques: l'affrontement ou la collaboration

Il ressort des exemples donnés plus haut que la participation des femmes à l'aménagement du territoire n'implique pas seulement une nouvelle manière d'énoncer les problèmes, même si cela est déjà très important. Pour prendre en compte la diversité sociale, il ne suffit pas d'être plus sensible aux capacités et au comportement des gens et de les appréhender d'une manière plus individualisée, pour ajuster ensuite les politiques d'aménagement en fonction de cette diversité. Cela ouvre aussi des interrogations sur les valeurs que nous privilégions et l'ordre de nos priorités et, au-delà, cela amène à s'interroger sur la manière d'organiser le débat sur nos préoccupations communes et sur nos divergences de vues, c'est-à-dire sur les processus politiques.

Il y a un niveau où les autorités cherchent souvent à avoir des stratégies de consultation plus sensibles, en recourant davantage peut-être aux débats informels ou aux réunions exclusivement féminines, lorsqu'en raison de traditions culturelles particulières, il est difficile aux femmes de participer à un débat avec des hommes (voir par exemple les méthodes adoptées par le conseil municipal de Leicester, au Royaume-Uni).

Etant donné la multiplicité des intérêts pour ce qui se passe localement, on porte depuis longtemps, dans les systèmes d'aménagement du territoire, une grande attention aux questions de procédure, c'est-à-dire à la manière dont les problèmes sont identifiés, répertoriés avec les intéressés, discutés, puis à la manière dont les décisions sont prises et mises en application. Il existe dans la plupart des systèmes un débat public ou une consultation publique, sous une forme ou sous une autre, concernant les plans, les politiques et/ou les projets. Mais quelles que soient les procédures formelles, l'élaboration des politiques d'aménagement du territoire a généralement été dominée par le discours des professionnels (architectes, ingénieurs, économistes, géographes) ou par celui de l'idéologie politique ou des administrateurs et des juristes. Aucun d'entre eux n'a vraiment réussi à prendre en compte la diversité des intérêts et des valeurs qui entrent en jeu dans de nombreux problèmes d'environnement. D'ailleurs, les procédés et les discours choisis peuvent parfois eux-mêmes servir à polariser le débat et à exacerber les conflits. Ils tendent aussi à exclure beaucoup de monde du débat et à se priver des connaissances et des idées que ces exclus apporteraient avec eux. Cette exclusion peut alors avoir des conséquences politiques, car ceux qui sont mis à l'écart continuent à contester les décisions prises, dans des groupes de pression, par le bulletin de vote et par la protestation directe. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que l'on s'intéresse de plus en plus aux procédures de médiation dans les conflits suscités par l'aménagement du territoire. Mais cette médiation peut se prêter à différentes démarches. A un extrême, il y a le marchandage, où l'on cherche à équilibrer les gains et les pertes des différents intérêts en présence. A l'autre extrême, il y a la démarche qui consiste à encourager la compréhension mutuelle, l'apprentissage de la collaboration, la redéfinition collective des intérêts des participants, la redéfinition des problèmes et dans laquelle s'instaure un processus collectif où l'on invente des politiques et des mesures appropriées. Pour cette démarche de travail en collaboration, il faut savoir faire preuve de tolérance mutuelle, savoir écouter et apprendre, savoir répondre aux préoccupations des autres. Et selon Gilligan, ce sont précisément ces talents que développe chez les femmes l'éducation qui leur est dispensée dans la culture occidentale. Les hommes, au contraire, ont souvent reçu une éducation qui encourage l'esprit de compétition et le chacun-pour-soi, les stratégies individuelles du "jouer pour gagner" et l'affrontement avec l'autre. Compte tenu de tout cela, faire entendre la voix des femmes dans l'élaboration des politiques d'aménagement du territoire peut aider à trouver les moyens de résoudre les problèmes dans un esprit de démocratie et de collaboration. Ce n'est pas un hasard si de nombreux universitaires qui travaillent sur ces processus d'élaboration des politiques sont des femmes.

CONCLUSION

Faire participer les femmes à l'aménagement du territoire, par conséquent, c'est en partie formuler un programme concret, en échappant à la "modernité" et à "l'homme modulaire" ainsi qu'aux normes universelles qui ont encombré le terrain qui est le nôtre. Une fois sorti de la "prison" du modernisme, on distingue plus facilement les capacités, les perceptions et les valeurs différentes de chacun. En tant que majorité marginalisée, les femmes ont à la fois l'expérience de cette marginalisation et la force que donne le nombre pour changer cette situation de fait. Il existe aujourd'hui de nombreuses stratégies pour faire valoir l'expérience

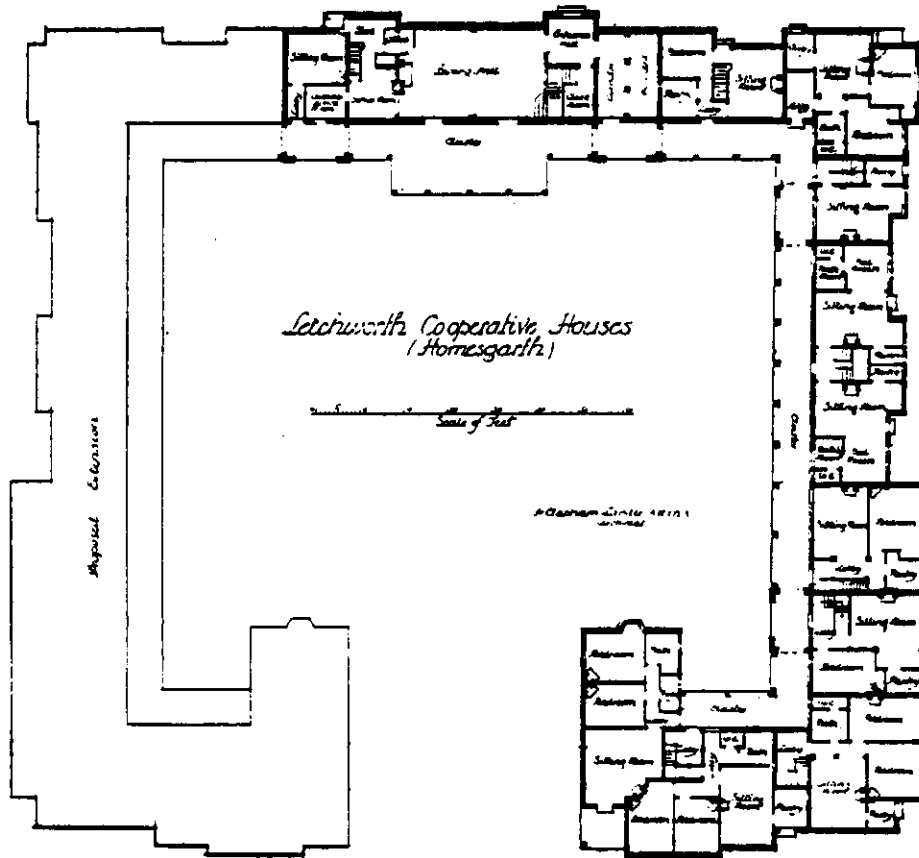
des femmes, qui vont de la représentation des femmes dans toute instance de politique jusqu'à la création de groupe de contrôle dans les organisations, afin que les problèmes politiques soient bien posés et qu'il y ait un suivi. La présence de comités des questions féminines au sein de certaines collectivités locales en Grande-Bretagne a été utile car ils ont permis de repérer des problèmes qui étaient négligés et de faire figurer dans les programmes politiques et les plans d'application. Dans certains cas, les projets d'aménagement du territoire ainsi que d'autres projets sont automatiquement soumis à des études d'impact menées par les groupes en question (par exemple, dans le cadre du conseil municipal de Sheffield et à Harlow, au Royaume-Uni). Dans ces groupes, les femmes essaient d'élargir la gamme des problèmes examinés pour que soit prise en compte la diversité sociale. Grâce à leur nombre, les femmes peuvent se faire le porte-parole d'autres groupes minoritaires dont les valeurs et les intérêts ont eux aussi été marginalisés, négligés, et "évacués".

Mais il y a plus; grâce à leur expérience, nombreuses sont les femmes qui possèdent un éventail de compétences et de talents particulièrement appréciables aujourd'hui, où l'on cherche les moyens de gérer la coexistence collective dans des espaces partagés. Cet effort est au cœur de l'aménagement du territoire. Reconnaître la diversité de la société, c'est en accepter les enjeux, qui sont de taille, et négocier des stratégies collectives d'aménagement de l'espace urbain et régional qui non seulement soient acceptées comme légitimes, mais qui offrent un cadre à l'intérieur duquel les ménages, les entreprises, les associations et les administrations pourront prospérer et qui contribuent au développement économique, à la cohésion sociale ainsi qu'à la sauvegarde de l'environnement. Il faut pour cela chercher à résoudre les problèmes en collaborant et non pas s'affronter en se faisant concurrence. Les femmes, instruites par leur propre expérience et celle de leurs mères et de leurs grand-mères, possèdent de nombreux talents et compétences nécessaires pour cette entreprise. Par conséquent, faire participer les femmes à l'aménagement du territoire, ce n'est pas seulement rétablir un équilibre en autorisant les femmes à "rejoindre" les hommes. C'est créer pour nous tous un avenir différent, dans lequel les capacités et les sensibilités négligées et marginalisées pourront s'épanouir et inspirer notre réflexion sur ce que pourraient devenir nos villes et nos campagnes et sur la manière d'y parvenir par la collaboration. Cela suppose que les femmes ne doivent pas s'attarder trop longtemps sur les problèmes particuliers concernant leur statut; juste assez longtemps pour que les femmes soient bien représentées dans toutes les instances et structures pertinentes. L'étape suivante consistera à remanier les ordres du jour pour prendre en compte la diversité sociale et inventer des méthodes démocratiques pour résoudre les problèmes par la collaboration. C'est la belle récompense qui nous attend au terme de ce lent cheminement.

Références

- Dear, M. 1994, writing in ed Healey et al *Managing Cities* forthcoming.
- I am indebted to Chang-Woo Lee, a graduate student in the Department of Town and Country Planning, University of Newcastle upon Tyne, for introducing me to this Korean concept.
- There is, however, a growing body of research and practice on gender, spatial relations and the physical and natural environment.
- Hayden, D. 1981 *The Grand Domestic Revolution* MIT Press
- As quoted in Davoudi S 1988 "Planning for Women"; MPhil dissertation, University of Newcastle upon Tyne
- Burns W 1963 *New Towns for Old*
- Batley, R. and Stoker, G. ed 1991 *Local Government in Europe*
- Forester J 1993 *Critical Theory, Public Policy and Planning Practice* State University of New York, Albany
- For example in Britain see the work of the Women and Geography Group of the IBG, the RTPI's 1988 Report on Planning for Choice and Opportunity, and work by Gilroy, Greed and Little
- Hajer, M. 1993 *The politics of environmental discourse* PhD Thesis, University of Oxford
- From Abercrombie P 1933/1944 *Town and Country Planning* Oxford University Press pp 177/79
- As quoted in Calder et al 1993 *Women and Development Plans* Working paper No 27, Department of Town and Country Planning, University of Newcastle
- For example, Susskind L and Cruikshank J 1987 *Breaking the Impasse: Consensual approaches to resolving public disputes* Basic Books, New York, and Forester, (see note 8 above).
- see Gilligan C 1982 *In a Different Voice* Harvard University Press, Cambridge, Manchester
- see for example, Judith Innes, Karen Christenson, Jean Hillier, Sue Barrett, and my own work in the English planning literature.

FIGURE 1



11.4 Homesgarth (or Letchworth Cooperative Houses), the first Cooperative Quadrangle, plan by A. Clapham Lander. 1909-1913. Letchworth Garden City, England. An arcade connects kitchenless apartments with the central dining hall and kitchen.

From Hayden 1981

FIGURE 2



GOOD HOMES
MAKE
CONTENTED
WORKERS

13.1 Title page. *Good Homes Make Contented
Workers*. Industrial Housing Associates. 1919

From Hayden 1981

FIGURE 5

Average hours usually worked¹ per week²: by sex, EC comparison, 1990

	Hours		
	Males	Females	All
United Kingdom	44.0	30.5	37.8
Belgium	38.1	32.1	35.8
Denmark	37.0	31.7	34.5
France	39.8	34.7	37.5
Germany (Fed. Rep.)	39.6	32.8	36.8
Greece	40.5	37.8	39.5
Irish Republic	41.0	35.1	38.6
Italy	39.5	35.3	38.0
Luxembourg	40.3	35.6	38.7
Netherlands	35.8	25.9	32.1
Portugal	42.9	38.7	41.1
Spain	40.9	37.2	39.7
EUR 12	40.4	33.1	37.4

¹ Employees only.

² Excludes meal breaks but includes paid and unpaid overtime.

Source: Statistical Office of the European Communities

Economic activity rates¹: by sex, EC comparison, 1990

	Percentages		
	Males	Females	All
United Kingdom	75.6	53.2	64.0
Belgium	62.0	37.1	49.1
Denmark	75.8	61.9	68.7
France	67.1	47.5	56.8
Germany (Fed. Rep.)	72.9	45.9	58.7
Greece	67.0	36.0	50.8
Irish Republic	72.6	36.3	54.4
Italy	66.8	35.5	50.5
Luxembourg	68.7	34.1	50.7
Netherlands	71.0	44.1	57.3
Portugal	72.8	47.9	59.6
Spain	67.7	33.3	49.7

¹ The civilian labour force aged 16 years and over as a percentage of the population aged 16 and over.

Source: Statistical Office of the European Communities

From Social Trends 1993

STRATEGIES POUR L'APPLICATION DES CONCEPTIONS FEMININES DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

Le rôle des femmes dans les processus d'aménagement

Mme Gülfer CEZAYIRLI
Turquie

INTRODUCTION - L'AMENAGEMENT POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE ET LES FEMMES

Dans le contexte d'un développement durable, le rôle des habitats humains est non seulement d'apporter de bons cadres de vie et de travail, mais aussi d'atteindre des objectifs économiques et sociaux en faisant un usage optimal des ressources naturelles et des biosystèmes.

En particulier dans le cas des pays en voie de développement la durabilité économique et sociale, i.e. la croissance économique équitable semble aussi importante que la durabilité écologique. Par conséquent l'aménagement visant à la durabilité doit atteindre ces trois objectifs (durabilité économique, sociale et écologique) pour assurer un développement durable dont l'ultime objectif est de répondre aux besoins de la société dans son ensemble. La satisfaction des besoins humains implique la reconnaissance à chacun du droit à un niveau de vie suffisant pour préserver sa santé et son bien-être, notamment à des possibilités adéquates de se nourrir, de se vêtir, de s'abriter, de se faire soigner et de bénéficier des services sociaux nécessaires.

Cette conceptualisation entraîne la nécessité d'examiner le statut actuel de l'aménagement afin de:

- . faire en sorte qu'il réponde davantage aux besoins de la majorité de la société;
- . faciliter la prise en compte intégrée de questions écologiques, environnementales, sociales et économiques (approche intégrée de l'aménagement);
- . faciliter la mobilisation de ressources humaines, financières et matérielles peu abondantes, notamment dans le cas des pays en voie de développement;

faciliter la mise en place de structures législatives, réglementaires et organisationnelles appropriées.

Les femmes sont tout à la fois "un moyen" et "une fin" dans ce processus d'aménagement en égalité avec les hommes puisqu'elles constituent la moitié de l'humanité.

Elles sont "un moyen" permettant d'arriver aux objectifs du développement, et elles sont "une fin" car visées par ceux-ci.

En fait, ce qui rend le rôle des femmes en tant que "moyen" plus important que celui des hommes dans la réalisation des objectifs de l'aménagement pour un développement durable, en particulier dans le traitement des problèmes environnementaux tient à leurs plus grandes capacités et potentialités, dues à leurs liens plus étroits avec l'environnement en tant que ménagères, satisfaisant aux besoins fondamentaux, et productrices d'importance capitale dans l'agriculture (UNCHS, 1993, p. 8).

Ce n'est qu'avec la pleine mobilisation des femmes et la suppression des obstacles à leur pleine participation que le développement durable des habitats humains pourra être réalisé.

Cela requiert une nouvelle approche du développement dans l'aménagement dans laquelle la dimension féminine sera intégrée.

Le présent document essaie d'élaborer cette nouvelle approche de l'aménagement.

- La première partie expose la nécessité d'intégrer la dimension féminine dans l'aménagement;
- La seconde partie, qui donne des informations de base sur le statut des femmes en Turquie, traite de l'aménagement actuel en Turquie et de son inaptitude à réaliser un développement durable, et donc à répondre aux besoins de la société et des femmes en particulier;
- La troisième analyse le rôle actuel des femmes dans ce processus;
- La quatrième, enfin, sur la base de cet examen, présente une approche de l'aménagement intégrant les femmes.

POURQUOI TENIR COMPTE DES FEMMES DANS L'AMENAGEMENT?

A. Le rôle des femmes

La réalisation des objectifs du développement durable, répondant ainsi aux besoins de l'ensemble de la société dans l'aménagement, exige la prise en considération des femmes dans l'aménagement.

Levy et Moser (1986, p. 2) indiquent que, en raison de leurs rôles différents dans la société, les hommes et les femmes ont souvent des besoins différents et c'est pourquoi, lors de leur identification et de la mise en œuvre des solutions, il importe de les distinguer en tenant compte de la dimension sexuelle.

L'aménagement ne reconnaît pas le triple rôle des femmes.

Le travail des femmes comporte non seulement un travail reproductif (maternité et éducation des enfants, nécessaires à la préservation et la reproduction de la main-d'oeuvre), mais aussi la tenue du ménage et un travail productif, souvent sous forme de deuxième salaire, dans les zones rurales, dans les zones urbaines, dans les entreprises du secteur tant formel qu'informel, au foyer ou à l'extérieur. Ce triple rôle des femmes n'étant pas reconnu, elles ont beaucoup de mal à assumer simultanément ces trois rôles. En outre, seul le travail productif est reconnu comme travail, car il a une valeur marchande. Le travail reproductif et le ménage, parce qu'ils n'en ont pas, ne sont pas appréciés. On a fait valoir que, si le travail domestique était quantifié, il représenterait jusqu'à 40% du PNB des pays industrialisés (ILO p. 39). De plus, le rôle central des femmes dans la production des moyens de subsistance n'est pas reconnu. Tant les responsables économiques que les aménageurs négligent la base des moyens de subsistance. La négligence dont souffre ce secteur a une incidence négative non seulement sur les femmes mais aussi sur la société et sur les écosystèmes planétaires. C'est pourquoi la reconnaissance du travail des femmes est capitale non seulement pour assurer l'égalité d'accès aux équipements, mais aussi pour parvenir à un développement durable.

B. Les besoins des femmes

D'après Lévy (1992, p.2), la distinction entre les intérêts stratégiques et les intérêts pratiques des femmes combat la notion selon laquelle les intérêts des femmes et les intérêts des hommes, constitueraient les uns et les autres des groupes homogènes.

Etant donné que les femmes et les hommes ont également des intérêts de classe, ethniques, religieux ou autres qui peuvent masquer au niveau politique leur identité de femme ou d'homme, il est plus utile de parler des intérêts spécifiques des hommes ou des femmes.

Si l'on met l'accent sur le sexe, les intérêts stratégiques des hommes ou des femmes doivent s'attacher à remettre en question la subordination des femmes, ce qui est un objectif féministe, et, partant, à définir et formuler une autre organisation, plus égalitaire et satisfaisante de la société quant à la structure et à la nature des rapports entre les hommes et les femmes que celle qui existe actuellement. Ces intérêts et objectifs stratégiques peuvent varier selon le contexte particulier.

Au contraire, les intérêts pratiques naissent du conditionnement concret de la situation des femmes en raison de leur sexe dans la division du travail et ne mettent pas en question la division du travail actuelle entre les sexes.

L'identification des différences entre les besoins pratiques et stratégiques et l'examen de la mesure dans laquelle les programmes et politiques répondent à ces différents besoins aideront les praticiens à comprendre que l'aménagement, pour satisfaire les besoins de groupes particuliers (comme par exemple ceux des femmes à bas revenu) n'est pas nécessairement féministe en substance.

Pour les aménageurs, les besoins pratiques des femmes sont souvent les seuls qu'ils cherchent à satisfaire en tant qu'objectifs de politique spécifiques.

Néanmoins, il est capital de reconnaître que les intérêts pratiques des femmes peuvent acquérir un contenu féministe s'ils se transforment en intérêts stratégiques (Lévy, Moser 1986, p. 7, 8). En fait, mettre l'accent sur le besoin des femmes sans tenir compte des besoins stratégiques leur donnerait un rôle plus important dans la société. Par exemple, la création

d'emplois à mi-temps ou des heures de travail souples sont un avantage pour les femmes qui en d'autres circonstances, ne travailleraient pas; cependant il semblerait qu'il soit dangereux de renforcer le rôle des femmes.

De même, il est souligné dans le rapport de l'UNCHS (1993, p. 8) que, dans un contexte de développement durable, on ne s'occupera pas véritablement des besoins pratiques des femmes (ce qui est nécessaire pour survivre, comme s'abriter, avoir un revenu, s'alimenter), sans prendre en considération également leurs besoins stratégiques (ceux qui concernent essentiellement le changement des rapports entre les sexes, en éliminant le statut de subordination des femmes et en leur donnant des pouvoirs). Cela implique les limites d'interventions sectorielles individuelles visant par exemple à répondre aux besoins des femmes par l'aménagement du territoire et révèle la nécessité d'adopter des stratégies intégrées intersectorielles, c'est-à-dire à appliquer un aménagement adapté aux femmes dans la pratique.

Quel intérêt y-a-t-il à préciser les besoins des femmes en vue d'un développement durable? Ainsi seulement pourra-t-on répondre aux besoins réels de l'ensemble de la société, y compris des femmes. Au contraire, l'aménagement sexuellement neutre, supposant que les hommes et les femmes ont les mêmes besoins, aboutit à ne pas répondre aux besoins de la moitié de la population. La conséquence d'un aménagement ne tenant pas compte des femmes est une société généralement divisée et inégalitaire. Comme M. Nafik Sadik (cité dans UNESCO, 1991, p. 32) le dit à juste titre, l'ignorance des besoins des femmes a un coût; une économie affaiblie à laquelle les femmes ne peuvent pas participer pleinement, une agriculture inefficace, un environnement menacé, une croissance démographique non maîtrisée, une mortalité infantile élevée et une dégradation de la qualité de vie; tous ces éléments vont à l'encontre d'un développement durable.

ROLE ET REPRESENTATION DES FEMMES EN TURQUIE

A. Evolution du statut des femmes en Turquie

Avant d'examiner le rôle des femmes dans l'aménagement, il convient de jeter un coup d'œil sur leur situation socio-économique générale, parce que ce rôle ne saurait être traité isolément de ces indicateurs qui le déterminent.

Tout d'abord, voici un bref aperçu historique de l'évolution des droits des femmes en Turquie.

La décision la plus ancienne sur les droits des femmes remonte à 1856, lorsque le système des concubines (cariye) a été supprimé. Ont suivi d'autres dates importantes:

1873 - Ouverture des premières écoles pour filles

1883 - Nomination de la première directrice d'école

1840 - Les femmes commencent à travailler dans l'industrie

La perception de la nécessité d'améliorer les conditions de vie des femmes et le besoin de main-d'œuvre féminine ont entraîné certains changements législatifs sous l'Empire ottoman. Et afin de réaliser la pleine égalité de participation à la vie publique entre les hommes et les femmes, Atatürk introduisit une série de réformes profondes après la création de la république de Turquie.

Les droits des femmes qui ont été reconnus dans la législation sont les suivants:

1924 - Loi sur l'enseignement mixte. Affirmation de l'égalité de traitement des filles et des garçons, ce qui autorisait celles-ci à s'inscrire dans les mêmes écoles que les garçons.

1926 - Loi sur les affaires civiles. Affirmation de l'égalité entre les hommes et les femmes en matière de mariage, divorce et succession

1930 - Loi habilitant les femmes à voter et à se porter candidates lors de l'élection du conseil municipal

1934 - Loi habilitant les femmes à voter et à être élues lors de l'élection de l'Assemblée nationale.

Ces deux dernières lois sont des jalons importants dans l'histoire des droits des femmes car elles permettent aux femmes de participer activement aux mécanismes de prise de décision de la société (Durak, 1990; p. 45). Si l'on compare avec d'autres pays occidentaux et musulmans, on voit que les femmes turques ont acquis le droit de vote et d'être élues avant les femmes de France (1944), d'Italie (1945), du Canada (1948) et de tous les autres pays musulmans (Egypte, 1946, Pakistan, 1956, Libye, 1963) (Ayata, 1992, p. 41).

Aujourd'hui le statut juridique des femmes est le même que celui des hommes selon la Constitution et le Code civil, d'une façon générale. Toutefois le mari est désigné comme chef légal de la famille et a des droits plus étendus que sa femme.

D'après presque tous les indicateurs socio-économiques, le niveau des femmes en Turquie s'est élevé de manière significative. Certains indicateurs, donnés ci-après, montrent la situation socio-économique et politique actuelle des femmes en Turquie, mais aussi la nécessité de l'améliorer encore.

La seule moyenne féminine qui soit supérieure à la moyenne masculine concerne l'espérance de vie.

Les données récentes indiquent une espérance de vie de 69 ans pour les femmes contre 64 pour les hommes.

Santé et fécondité: le taux de natalité moyen est passé de 6,8 enfants par femme en 1960 à 3,7 aujourd'hui.

Education: la proportion de femmes illettrées dans la main-d'œuvre féminine a chuté de 69% en 1970) à 39% en 1990 (Banque Mondiale, 1991, p. 4).

Le reste des indicateurs concernant les femmes sont les suivants:

- . pour 100 hommes alphabétisés, il y a 79 femmes;
- . pour 100 garçons fréquentant l'école primaire, il y a 93 filles. Ce rapport n'est pas mauvais, mais dans les degrés secondaire et supérieur, l'écart entre les sexes s'élargit;
- . pour 100 garçons inscrits dans l'enseignement secondaire, il y a 62 filles;
- . pour 100 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur, il y a 54 jeunes filles;
- . pour 100 salariés, il y a 49 femmes;
- . le taux de mortalité en couches est de 130 par 100 000 naissances viables;
- . sur 100 femmes âgées de 15 ans et au-delà, 71 savent lire et écrire;
- . pour les femmes âgées de 25 ans et plus, la durée moyenne de leur scolarisation est de 2,3 ans;
- . pour 1000 naissances viables, 80 enfants meurent avant l'âge de 5 ans;
- . sur un total de 7,1 % d'adultes illettrés en Turquie, les femmes représentent 5,3%;
- . sur un total de 2,9% d'enfants non scolarisés, les filles en représentent 2,2% (UNDP 1992, p. 61);
- . les taux de participation à l'emploi présentent également des différences marquées selon le sexe à la ville et à la campagne. Dans les zones rurales, les taux de participation des femmes et des hommes sont respectivement de 51% et de 78%, et dans les zones urbaines, de 15% et 70%. En tenant compte des migrations depuis 1955 et du fait que la proportion des femmes turques vivant dans des zones urbaines a doublé entre 1955 et 1990 en passant de 29% à 59%, on constate que le faible taux de participation des femmes vivant dans un milieu urbain est dû à l'oubli des indicateurs dans les statistiques officielles concernant les divers secteurs de l'emploi; d'autre part, les occasions de trouver un emploi dans les zones urbaines sont plus limitées et finalement il y a les contraintes sociales liées au travail.
- . la répartition des hommes et des femmes dans les divers secteurs de l'emploi présente également des différences significatives. Approximativement, 74% des femmes travaillent dans l'agriculture, 70% dans l'industrie, 12% dans les services, tandis que les hommes se répartissent plus également entre les divers secteurs: 34% dans l'agriculture, 24% dans l'industrie, 38% dans les services (Banque mondiale, 1991, p.6).
- . sur 100 parlementaires, il n'y a qu'une seule femme.

La constatation de ce déséquilibre entre les sexes (comme cela a été indiqué plus haut), relatif aux statuts socio-économique et politique, a conduit le gouvernement à accepter l'idée qu'une politique de neutralité n'est pas suffisante. Récemment le gouvernement a entrepris une nouvelle approche des questions qui concernent les hommes et les femmes. Ce point sera traité dans la partie suivante.

b. L'aménagement en Turquie

Le système d'aménagement turc englobe deux types d'aménagement: l'un socio-économique, l'autre territorial.

Le plan national de développement socio-économique s'exprime, dans la pratique, par cinq plans quinquennaux obligatoires pour le secteur public et facultatifs et d'orientation pour le secteur privé. Ces plans quinquennaux ne tiennent pas compte de la dimension territoriale.

L'aménagement du territoire est défini pratiquement par la loi sur la reconstruction. Le but de cette loi est défini comme étant d'assurer le développement physique des habitats humains et de l'environnement bâti dans des conditions respectant la santé et l'environnement.

Les principaux niveaux de planification prévus par la loi sont les suivants:

a. Planification régionale:

Elle a pour fonction de déterminer les potentiels régionaux et de faciliter la compatibilité interrégionale des secteurs économiques. Les plans régionaux sont établis par l'Organisme de planification de l'Etat en cas de besoin.

b. Planification territoriale:

Elle recouvre plusieurs habitats et doit permettre le développement équilibré d'un secteur spécifique présentant un potentiel dans cette région. Ce type de plan vise également à protéger les terres qui présentent un intérêt écologique et naturel.

c. Planification urbaine:

Les habitats ayant une population de plus de 10 000 habitants doivent établir un plan de développement urbain en harmonie avec le plan régional, s'il y en a un. L'établissement des plans de développement urbain est sous la responsabilité des autorités locales.

C. Représentation des intérêts des femmes dans l'aménagement

En ce qui concerne le "niveau de planification socio-économique", les signes relatifs à la représentation des intérêts des femmes en Turquie sont positifs. Jusqu'en 1989, les questions relatives aux femmes étaient traitées indirectement dans le cadre des autres politiques sociales de l'Organisme de planification de l'Etat, qui est l'instance responsable de la planification socio-économique. En 1987, un Comité consultatif sur les femmes, composé des représentants d'institutions publiques et universitaires et d'organisations non gouvernementales, a été chargé d'étudier les questions intéressant spécifiquement les femmes. Ainsi, le sixième plan de développement quinquennal actuel (1990-1994) a intégré et traité les questions relatives

aux femmes, par rapport aux hommes, d'une façon générale (éducation, santé, emploi, etc.) dans une partie distincte à l'intérieur des secteurs sociaux. C'est là un pas très positif pour l'intégration des femmes au développement à l'échelon supérieur des politiques gouvernementales. En outre, la création, en 1990, de la Direction générale pour le statut et les problèmes des femmes, fait partie de la nouvelle politique du gouvernement. Cette institution a pour but d'améliorer le statut des femmes et de promouvoir leur pleine intégration dans le système économique. De plus, l'Institut de recherche sur la famille, qui s'adresse à la femme en tant que noyau central de la famille, a été créé en 1989. Finalement le gouvernement a créé un Ministère pour la femme.

En ce qui concerne l'aménagement du territoire, l'image ne semble pas si prometteuse. Les besoins des femmes identifiés par la planification socio-économique peuvent certainement se refléter dans cet aménagement. Mais cela révèle une fois de plus la nécessité de donner une dimension territoriale à la planification régionale, ainsi que de coordonner la planification socio-économique et l'aménagement du territoire à tous les niveaux. En Turquie, bien que l'aménagement du territoire régional fasse l'objet d'une loi, il n'a pas été pratiqué régulièrement de manière à donner une expression territoriale aux politiques économiques, socio-culturelles et écologiques et à orienter la planification au niveau urbain.

Il en résulte de sérieuses conséquences négatives dans un pays comme la Turquie qui doit faire face à un développement important de l'urbanisation, de l'économie, de la concentration de la population et des activités dans certains centres; ces éléments constituent le point de départ de problèmes relatifs à l'urbanisation.

Pour analyser la représentation des intérêts des femmes dans l'urbanisme, il est nécessaire de rechercher dans quelle mesure il répond aux besoins de la majorité de la population.

La loi définit l'objet de l'aménagement comme étant "l'environnement agricole et bâti", et l'objectif du plan est de prévoir, dans le bon ordre, des utilisations du sol et des constructions non nuisibles à la santé et compatibles. Bien que ce contenu de "l'environnement agricole et bâti" comporte certaines notions telles que des critères de localisation et des normes d'utilisation des sols fondamentaux pour un développement durable, il n'a aucune force obligatoire qui en garantirait l'application.

La raison en tient au fait que l'aménagement ne tient compte que d'un seul élément de la réalité urbaine et d'un sous-aspect de l'objectif réel qui est le développement urbain (Halla). On trouvera ci-après, brièvement exposées, quelles en sont les conséquences pour l'aménagement en Turquie.

L'aménagement ne dispose pas d'instruments suffisants pour répondre à la dynamique socio-économique des villes en expansion et paraît donc inadéquat pour satisfaire les besoins des énormes populations urbaines, dans une société en voie d'urbanisation rapide, avec de maigres ressources. Faute d'une approche intégrée, l'aménagement est pratiqué sans que l'on tienne compte des ressources disponibles. Des considérations portant sur les infrastructures, les constructions techniques, si elles n'accompagnent pas de propositions sur l'affectation des sols, n'ont aucun sens. En conséquence, les zones urbaines et les grandes villes en particulier se caractérisent par l'insuffisance des services urbains. Si l'on pense que plus de la moitié du développement physique des grandes villes se produit spontanément, et de façon illégale, on ne peut s'étonner alors que l'aménagement ne réponde pas aux besoins de la majorité.

Toutefois, les femmes souffrent davantage que les hommes des conséquences de l'aménagement, et cela en raison du triple rôle qu'elles jouent dans la société. Du fait de l'insuffisance croissante des logements et des services urbains fondamentaux, ce sont les femmes qui pâtissent le plus de ce triple fardeau. Les femmes qui habitent des quartiers non constitués perdent beaucoup de temps en longs déplacements. Le manque d'accès aux services de base touche les femmes plus que les hommes, car ce sont elles qui s'occupent du foyer. L'absence de crèches d'un coût abordable fait que de nombreuses femmes doivent emmener leurs enfants avec elles au travail ou que les enfants doivent manquer l'école. L'absence de services médicaux les expose à perdre une bonne part de leurs revenus.

Les réglementations préconisant la séparation complète entre les quartiers résidentiels et les quartiers commerciaux et industriels méconnaissent les besoins des femmes. L'absence, dans les quartiers à bas revenus, de communications aisées avec le centre ville et les lieux de travail accroît encore la difficulté, pour les femmes, de s'engager dans des professions à haut revenu. L'absence de moyens de transport bon marché et efficaces aggrave encore ce problème.

D. Rôle des femmes dans l'aménagement

Les femmes participent à divers niveaux de l'aménagement physique et socio-économique: dans la fonction publique, dans des institutions de planification publiques, des établissements de recherche, des universités, comme urbanistes ou architectes indépendantes, ou au niveau le plus élémentaire.

Comme indicateur du rôle des femmes dans l'aménagement, voici quelques statistiques qui montrent le pourcentage des femmes dans les organismes de planification du gouvernement central, le nombre d'aménageurs et d'architectes femmes inscrites dans les chambres de métiers, le nombre d'étudiants inscrits dans les départements d'aménagement du territoire et d'urbanisme des universités.

Tableau n° 1: Urbanistes (inscrits à la Chambre des urbanistes)

Année	Femmes	%	Hommes	%	Total
1990	123	56	96	44	219
1991	112	62,9	66	37,1	178
1992	46	51,6	43	48,4	89
1993	44	51,7	44	48,3	85

Tableau n° 2: Architectes inscrits à la Chambre des architectes

Année	Femmes	%	Hommes	%	Total
1990	334	47,3	372	52,7	706
1991	318	46,5	366	53,5	684
1992	293	48,7	308	51,3	601
1993	205	48,5	217	51,5	422

Tableau n° 3: Urbanistes et architectes indépendants

Femmes	%	Hommes	%	Total
85	25	255	75	340

Tableau n° 4: Architectes indépendants à Ankara

Femmes	%	Hommes	%	Total
102	14,1	720	85,9	822

Source: registres des chambres

Tableau n° 5: Aménageurs et architectes travaillant à l'organisme de planification du gouvernement central

Femmes	%	Hommes	%	Total
46	66,6	23	33	69

Tableau n° 6: Etudiants inscrits dans les départements d'urbanisme et d'aménagement du territoire des universités en 1990-1991

F	%	H	%	Total
744	51,3	704	48,7	1448

Source: registres de l'Institut d'enseignement supérieur

Comme il ressort des tableaux n° 1, 5 et 6, le pourcentage des aménageurs et architectes femmes enregistrées aux chambres et travaillant à l'Organisme de planification du gouvernement central, et des étudiantes inscrites dans les départements d'urbanisme et d'aménagement du territoire des universités n'est pas inférieur à la moitié et parfois supérieur. De même, on note une augmentation générale du nombre de femmes enregistrées aux chambres. Toutefois, le pourcentage d'aménageurs et d'architectes femmes installées à leur compte n'indique pas une situation similaire, et révèle un grand écart par rapport aux hommes. Cela peut être attribué au triple fardeau des femmes et à la nature du secteur privé qui exige davantage de temps et d'efforts. De même, les contraintes sociales sont un élément important qui dissuade les femmes de travailler dans le secteur privé.

Bien que ces chiffres concernant les aménageurs et architectes femmes soient l'un des indicateurs à ne pas oublier concernant le rôle des femmes dans l'aménagement, ils ne nous disent pas grand-chose sur la place des femmes dans l'aménagement. Parce que, comme nous le savons tous, ce ne sont pas les aménageurs qui font les villes. Les villes sont le résultat d'autres forces et non des aménageurs, même si ces derniers interviennent dans le processus. En fait, les décisions prises à ce stade résultent de la conjugaison de forces politiques en concurrence et le résultat reflète généralement le poids relatif des combinaisons de ces forces dans des secteurs particuliers et à des époques particulières, comme l'observe Leys (1972, p.60).

C'est pourquoi une analyse du rôle des femmes dans l'aménagement exige que l'on examine de près ces forces en présence, qui reflètent la situation socio-économique générale tant des femmes que des hommes. En raison de leur situation désavantagée, comme nous l'avons vu à la section précédente, les femmes ne tiennent que très peu de place dans ce processus. Sur ce point, il est utile de considérer un autre indicateur, celui de la composition des conseils municipaux qui sont les organes décisionnels en matière d'aménagement, puisqu'ils ont le pouvoir politique de se procurer des moyens et de les affecter (voir tableau n° 7). Les statistiques montrent qu'un très petit pourcentage de femmes siègent aux conseils municipaux, d'après les élections de 1991. Il devient donc une fois de plus évident que, pour promouvoir le rôle des femmes dans l'aménagement, il faut améliorer leur position socio-économique et politique générale, et la nature des rapports entre les femmes et les hommes, c'est-à-dire répondre aux besoins stratégiques et pratiques des femmes, autrement dit en tenir compte dans l'aménagement.

Tableau n° 7: Elections de 1991

Membres des conseils municipaux:				
Femmes	%	Hommes	%	Total
177	0,7	24 230	99,3	24 307
97 femmes sur 177 ont été élues dans les grandes villes				
Maires:				
Total: 2 388				
Femmes	%			
5	0,2			

Source: Oya Citçi «La participation des femmes à la vie politique» TODAIE vol. 1 n° 3

Une autre question relative aux indicateurs du rôle des femmes doit être mentionnée ici. Le rôle des femmes évoqué plus haut ne concerne que leur taux de participation. Toutefois, cela ne veut pas dire que leurs intérêts soient représentés à ce niveau, car cela dépend du point de savoir si les intéressées ont conscience ou non de leur spécificité. En fait, l'existence d'un nombre croissant d'aménageurs femmes en Turquie n'améliore pas la représentation des intérêts des femmes, car les titulaires de ces postes ne s'en préoccupent guère.

Il convient de mentionner à cet égard un autre groupe de femmes qui, sous forme d'ONG, contribuent indirectement à renforcer le statut des femmes dans l'aménagement en essayant d'améliorer leur situation socio-économique.

APPROCHE DU DEVELOPPEMENT DANS L'AMENAGEMENT AVEC PRISE EN CONSIDERATION DE L'OPTIQUE FEMININE

La discussion sur l'aménagement en Turquie a montré qu'il était insuffisant de se contenter d'intégrer les femmes au système actuel de l'aménagement et qu'il était nécessaire de modifier l'approche actuelle de l'aménagement, qui ne correspond pas aux besoins de la majorité de la population et des femmes en particulier.

1. Programme

Tout d'abord, il est nécessaire de modifier le contenu de l'aménagement en élargissant l'aspect territorial à une vue plus globale du développement, de façon à répondre aux besoins fondamentaux de l'ensemble de la société. Par besoins fondamentaux, nous entendons les besoins de la société qui rentrent dans les quatre catégories décrites par Halla (1985, p. 37), à savoir la préservation de l'environnement physique et écologique; la croissance du bien-être économique, la distribution ou le partage des revenus et des richesses; la participation du citoyen au processus politique d'affectation des ressources. Il faut toutefois souligner que l'expansion économique ou la production de biens ne sont pas des fins en soi, mais simplement des moyens d'ouvrir l'accès de la population aux produits de première nécessité.

Dans cette nouvelle approche, le rôle de l'aménagement du territoire et de l'utilisation des sols n'est pas nié. Au contraire, l'aménagement en vue d'un développement durable demande à l'«aménagement régional» de favoriser la qualité de l'environnement et les systèmes écologiques. Toutefois, selon cette nouvelle approche, la planification de l'affectation des sols ne consiste pas simplement en la disposition organisée de constructions sur le sol en l'absence de considération sérieuse des relations fonctionnelles et du contexte de ces constructions (Harris, 1983, p. 10). L'aménagement du territoire doit être considéré comme un élément facilitant la croissance économique, la productivité, les capacités de gain pour tous les secteurs de la société, et en tant qu'outil d'intervention.

Dans le cas de la Turquie, ce changement de contenu de la planification requiert de modifier quelque peu le fondement juridique et organisationnel de celle-ci. Il faut introduire dans la loi de nouvelles notions d'aménagement, avec des instruments de réalisation, comme par exemple la planification structurelle et la planification décisionnelle, qui comporteraient des ensembles intégrés de stratégies sur les questions écologiques, environnementales, économiques et sociales, aux niveaux tant géographique que sectoriel. Inévitablement, le changement ne se fera pas sans mal, car il portera sur différents types d'affectation des ressources. Il est donc probable que l'objectif de la planification et la définition des besoins

fondamentaux changeront en fonction du contexte et du moment. Certaines difficultés techniques apparaîtront dans le domaine des aptitudes professionnelles, de la coordination, du travail en groupe, de l'équipement.

2. Méthodologie

En second lieu, ce nouvel objectif de l'aménagement implique une nouvelle méthodologie, c'est-à-dire un nouveau processus de planification. Selon cette nouvelle approche, la planification est un processus continu et un outil stratégique pour la gestion d'un habitat durable. C'est un processus qui vise à donner une orientation stratégique à la croissance et au changement dans le développement physique, économique et social afin de réaliser des cadres de vie durables.

C'est-à-dire que la planification non seulement définit les problèmes dominants et les besoins prioritaires généraux et présente les propositions les plus appropriées, mais aussi examine dans quelle mesure l'ensemble du système se prête à la réalisation de ces objectifs.

L'élément capital est la «programmation», qui doit être compatible avec les ressources disponibles de tous les acteurs concernés (rapport mondial des Nations Unies, 1987). Toutefois, l'évaluation des ressources n'obéit pas au mode de penser traditionnel et consiste en une nouvelle création, mobilisation et préservation des moyens humains, financiers, physiques et environnementaux, fondées sur des stratégies visant à la libération du potentiel. Ces stratégies que la planification doit comporter sont des types, normes et processus de planification appropriés.

Le suivi et l'évaluation sont un élément essentiel de cette nouvelle approche (Satier 1982, p. 21, UNCHS, 1993, p. 12). La mise en place de mécanismes permettant un suivi systématique des opérations dictera les changements nécessaires dans la stratégie adoptée.

Enfin, la prise en considération des femmes sera partie intégrante de ce processus de planification, en y étant incorporée à tous les stades. D'après le processus décrit plus haut nous pouvons impliquer trois stades connexes dans lesquels l'élément féminin est intégré. (voir Schéma 1)

- . description du système, analyse des contraintes et diagnostics;
- . élaboration de la stratégie ou du concept directeur pour la ville;
- . organisation du développement par des programmes d'action.

La prise en considération des femmes, en tant qu'élément normal de ce processus de planification, sera combinée à tous les stades de celle-ci.

Les premiers stades de l'analyse et de la description du système comporteront également une prise en considération des femmes.

Le cadre élaboré par Marie Anderson et d'autres (1985) pour une analyse tenant compte des femmes et reposant sur trois éléments connexes, peut être utilisé en l'occurrence.

i. Le premier élément est le «profil de l'activité» qui identifie les activités exercées par les hommes et les femmes, et où et quand se déroulent ces activités. Il est basé sur le

concept de la répartition du travail entre les sexes et en donne la description par sexe, puis par classe sociale etc. Il indique également le temps requis par ces activités.

Cette opération révélera les différents besoins pratiques des femmes dans différents contextes. Elle rendra également le travail des femmes plus visible. Dans ce cas, par exemple, elle pourra révéler le besoin des femmes à faible revenu de disposer de moyens de transport efficaces pour gagner les quartiers riches dans lesquelles elles occupent des emplois de service.

Cette visibilité amènera les planificateurs à être plus sensibles aux besoins des femmes. Il faudra également, toutefois, modifier les méthodes de mesure et la définition de l'«activité économique». L'OIT (UN 1991, p. 39) a élaboré une définition internationale type d'après laquelle la population «économiquement active» inclut toutes les personnes, de l'un et de l'autre sexe, qui accomplissent un travail pour la production de biens et de services économiques, notamment la production et le traitement de produits primaires, que ce soit en vue de leur commercialisation, de leur échange ou de leur consommation au foyer. Mais même l'OIT admet l'existence de problèmes méthodologiques pour certains aspects du travail des femmes, comme le travail domestique.

La prise en compte du travail des femmes est importante non seulement pour répondre à leurs besoins réels, mais aussi pour la reconnaissance de la valeur de ce travail, ce qui est en relation avec les besoins stratégiques des femmes. Comme Ware (1981, p. 242) le dit justement, «parce que les femmes sont dévalorisées, on ne leur permet de jouer que des rôles peu importants dans le développement... et le fait qu'elles ne jouent que des rôles peu importants, contribue à les dévaloriser encore davantage».

ii. Le second élément est le «profil de l'accès et du contrôle», qui révèle de quels moyens les individus disposent pour poursuivre leurs activités, quels avantages ils retirent de l'utilisation de ces moyens et quelle différenciation existe, entre les sexes, quant à l'accès aux moyens et à leur contrôle. Au nombre de ces moyens peuvent figurer le temps de travail, le capital, la formation, l'enseignement et les connaissances. L'identification de l'accès et du contrôle des moyens permet celle à la fois des besoins stratégiques et des besoins pratiques.

Parmi les avantages découlant de l'accès à l'usage de ces moyens figurent notamment l'enseignement, le logement, l'alimentation, les services médicaux, etc.

Il paraît utile à ce propos de souligner l'importance de l'enseignement pour répondre aux intérêts tant pratiques que stratégiques des femmes, mais particulièrement à leurs intérêts stratégiques. Il y a une corrélation directe entre l'éducation, la santé, le pouvoir économique et politique. (Women's Education: Key to Empowerment p. 28)

Pour une femme, l'éducation détermine son accès au travail rémunéré, sa capacité de gain, son état de santé général, la maîtrise de sa fécondité, la taille de sa famille, et l'éducation et la santé de celle-ci.

L'éducation aide les femmes à surmonter le préjugé social, à prendre en mains leur vie et à assumer un statut et une identité au-delà de la maternité, ce qui leur permet donc de participer plus pleinement à la vie publique.

Compte tenu de l'écart qui existe entre les sexes dans l'enseignement en Turquie, il faut tout faire pour le réduire, cette réduction étant fondamentale pour qu'il soit répondu aux besoins tant pratiques que stratégiques des femmes.

En outre, la politique de l'éducation doit comporter une stratégie visant à mobiliser le potentiel des femmes pour répondre aux problèmes d'environnement.

iii. Le troisième élément, englobant ceux qui sont mentionnés plus haut, concerne les «déterminants» qui modèlent le contexte dans lequel les activités se déroulent, dans lequel les ressources sont affectées et dans lequel les décisions sont prises. On peut discerner cinq déterminants:

- a. Les facteurs culturels: normes sociales, traditions, religion, structures et institutions;
- b. Les facteurs économiques: niveau général d'indigence, taux d'inflation, organisation de l'économie;
- c. Les facteurs physiques: infrastructures, qualité du terrain, etc;
- d. Les facteurs démographiques: structures des migrations, espérance de vie, mortalité infantile;
- e. Les facteurs politiques: rapports de pouvoir, contrôle, gouvernement, bureaucratie, système juridique, système de prise de décision collective.

Cet élément est celui qui doit être identifié en premier, car il modèle l'environnement.

On le voit, l'analyse avec prise en compte des femmes est très cohérente et compatible avec la description générale du système et avec l'analyse de notre méthodologie en matière de planification.

Toutefois, il convient de noter que ces trois éléments de l'analyse tenant compte des femmes ne doivent pas être traités au même niveau par la même institution. Bien que le «profil de l'activité» et les «facteurs physiques» soient nécessaires dans chaque contexte local, le troisième élément, de caractère plus général, par exemple, peut également être traité par d'autres organismes ou des niveaux d'institutions supérieurs. Le point crucial, en l'occurrence, est que, à quelque niveau et par quelque organisme qu'ils soient traités, il faut intégrer ces éléments dans l'aménagement en assurant leur coordination.

Par exemple, dans le cas de la Turquie, la Direction générale pour les femmes pourrait se charger de cette analyse et fournir des informations générales et des données aux organismes de planification.

L'intégration de cette analyse permettra d'identifier les problèmes dominants et les questions prioritaires du point de vue des femmes, ce qui permettra d'en déduire un principe directeur, une stratégie pour la ville, ainsi qu'un ensemble de stratégies qui porteront sur différents domaines. Bien que les stratégies soient établies de manière différente dans des contextes locaux différents, certaines stratégies communes peuvent provenir de la situation spécifique à la Turquie comme cela est indiqué dans le Schéma 1.

Enfin, des programmes d'action incluant la dimension féminine seront élaborés en détail et porteront sur la distribution des rôles et les ressources.

Participation

Une nouvelle approche de l'aménagement a besoin, enfin, de nouvelles stratégies pour atteindre ses objectifs. Ainsi qu'il a été souligné dès le début, un tel aménagement visant à un développement durable peut être plus aisément réalisé s'il inclut la participation. La participation est la principale stratégie qui puisse garantir la réussite des plans en assurant que les objectifs et stratégies répondent aux besoins et objectifs de la population et en reçoivent un appui général approprié. Ce n'est que par une telle identification que l'on pourra assurer la mobilisation de toutes les ressources humaines nécessaires, tant des hommes que des femmes, et de l'énergie créatrice pour mener à bien les tâches requises pour un développement durable. La planification participative non seulement mobilisera le grand public, mais aussi contribuera à mobiliser directement les hommes politiques et administrateurs concernés (UNCHS 1990, p. 13). A côté de ceux-ci, la participation des femmes, qui est un élément crucial pour renforcer leur rôle, n'est possible qu'au sein d'une structure de type participatif.

La participation des femmes et leur consultation constituent également un instrument effectif de l'analyse, en dehors de l'avantage qu'elles présentent d'associer les femmes à tous les processus de planification. La consultation et la participation active des femmes dans le processus de l'aménagement n'est pas seulement souhaitable en tant que moyen mais aussi en tant que fin en soi. Toutefois, Lévy (1986, p. 27) note que l'aménagement qui tient compte de la participation des femmes doit reconnaître les contraintes que celles-ci doivent affronter en s'acquittant de leur triple rôle et le temps libre très limité que l'analyse révèle. C'est pourquoi la participation doit être conçue compte tenu de cet élément.

Intervention institutionnelle

Changer le contenu et la méthodologie de l'aménagement en passant de la planification traditionnelle du développement à une planification qui tienne compte des femmes exigera également une intervention institutionnelle. L'intervention institutionnelle est d'une importance capitale pour répondre au caractère intersectoriel de cette nouvelle approche. Laissant de côté la complexité inhérente à cette restructuration institutionnelle, nous soulignerons une autre nécessité très importante, celle d'une structure institutionnelle décentralisée. Cette nécessité repose sur une double raison.

L'une est liée aux objectifs de l'aménagement, qui est de répondre aux besoins réels de la société. A cet égard, une approche décentralisée par laquelle les décisions sont prises à un niveau de gouvernement plus proche de celui où le service est fourni semble davantage de nature à refléter les besoins et préoccupations locaux, comme indiqué dans le rapport de l'OCDE. Il semble probable que cela encourage à distribuer et cibler des ressources limitées (OCDE 1987, p. 70).

La seconde a trait à la réalisation des objectifs de l'aménagement. Comme on l'a vu, il est capital de mobiliser et de préserver les maigres ressources disponibles pour un développement durable. Le développement durable a besoin des contributions que les groupes de citoyens, les entreprises et les gouvernements locaux peuvent apporter à des plans de développement réalistes et à la mobilisation et à l'utilisation des ressources locales (UNCHS 1990, p. 9). Comme cela a déjà été indiqué, la participation est un instrument crucial

qui a besoin d'un environnement propice, seulement possible dans un système décentralisé. Une telle structure permettrait de résoudre les conflits et de savoir qui fixe l'utilisation des ressources, et favoriserait l'émergence d'idées pour améliorer la qualité de la vie.

Cela ne signifie pas qu'aucune responsabilité n'incomberait plus au gouvernement central, car le développement durable requiert des décisions à tous les niveaux.

Enfin, si nous devons comprendre le gouvernement local comme devant répondre aux besoins locaux et comme devant faire participer la population au processus de prise de décision, il est alors impératif de tenir compte des femmes. Le gouvernement local a de l'importance pour les femmes, tant pour la satisfaction de leurs besoins pratiques spécifiques que pour transformer les relations entre les sexes, et donc pour donner du pouvoir aux femmes. Les femmes, en tant que mères et que ménagères, ont un lien plus étroit avec leur environnement proche, une meilleure compréhension des besoins du voisinage et intérêt à une amélioration du fonctionnement de services. Les femmes peuvent ainsi définir et défendre leurs besoins pratiques et leurs intérêts stratégiques spécifiques à long terme au niveau qu'elles connaissent le mieux.

Il importe donc que les administrations locales créent des structures politiques et institutionnelles permettant et encourageant ce processus qui fait défaut dans le cas de la décentralisation en Turquie. La Turquie a adopté la décentralisation de l'aménagement en 1985, et les pouvoirs de décision en matière de dégagement et d'affectation des ressources ont été transférés aux autorités locales qui étaient déjà chargées de la fourniture des services urbains. Dans les grandes villes, la décentralisation a été encore plus poussée et des municipalités à deux niveaux ont été créées. Toutefois, il est nécessaire d'accompagner la décentralisation de dispositions législatives et organisationnelles appropriées, qui faciliteraient une approche participative de la prise des décisions en matière d'aménagement et la mobilisation des ressources humaines, tant des femmes que des hommes. Sur ce point il semble qu'une décentralisation vers le quartier s'avère nécessaire surtout dans les grands centres urbains. Ce troisième niveau administratif, à cause de sa taille appropriée, semble créer un environnement plus favorable à la participation. (Voir Schéma 2). Cela ne présente aucune difficulté puisqu'il y a les "muhtars" qui sont élus et les assemblées pour représenter l'autorité au niveau du quartier. Cependant ils n'ont pas de pouvoir dans les affaires urbaines. Par conséquent il est nécessaire de transférer les responsabilités en matière d'urbanisme et de gestion à ce niveau où les femmes peuvent donner leurs appréciations ce qui ne signifie nullement que la femme doit être confinée au niveau local.

Gwagwa (1991, pp. 73, 74) propose de réserver des sièges aux femmes dans les conseils locaux au niveau politique. En Turquie, les partis politiques essaient d'attirer les femmes dans la vie politique. Ainsi, le Parti populiste social-démocrate a adopté le système des quotas pour représenter les femmes dans l'administration du parti et la vie politique locale. Mais il ne faut pas oublier que cette approche ne peut fonctionner que si les autres barrières (socio-économique, culturelle) qui empêchent les femmes de participer à la vie politique et aux mécanismes décisionnels de la société peuvent être supprimées.

La deuxième proposition formulée par Gwagwa (1991, pp. 73, 74) est de créer un comité d'administrateurs ou de bureaucrates femmes. En fait, cette seconde proposition a été mise en œuvre par le GLC en Grande-Bretagne, ce qui a été à l'origine de mesures et projets de grande portée et bien étudiés. Dans le cas de la Turquie, des comités de femmes doivent être créés non seulement dans les structures de gouvernement local, mais aussi à l'Organisme de planification du gouvernement central et dans les autres ministères. Ces comités doivent

travailler en étroite coordination tant à l'échelon horizontal qu'à l'échelon vertical. A cette fin, le Ministère pour les femmes devrait jouer un rôle de catalyseur et intégrer son mandat au travail des autres organes. Ces comités de femmes ne devront pas être considérés comme des groupes marginaux car ils seront également chargés de sensibiliser les institutions à l'importance d'intégrer les préoccupations des femmes dans leur travail.

Assurément, une autre intervention institutionnelle pourrait prendre la forme soit de l'emploi de planificateurs conscients des besoins spécifiques des femmes ou d'agents servant de catalyseurs, ce qui exigera la formation, l'éducation et la sensibilisation des urbanistes et des aménageurs régionaux aux questions intéressant les femmes.

Il est probable qu'en suivant ces stratégies la femme devienne un élément régulier dans un "bon" processus d'aménagement.

BIBLIOGRAPHIE

Anderson MB, Cloud, Austin J. Overholt J (1985) **Gender Roles in Development Projects** West Hartford, Kumarian Press

Citci O. (1992) **Women's Participation in Politics** TODAIE Vol. No. 3

Directorate General Status of Women (1992) **Women and Socio-Economic Development** Ankara

Durak N (1990) **Regional Planning and Women: Taking Stock of Ways in which Women's Interests are represented in Participation by Women in Decisions concerning Regional and Environmental Planning**, Council of Europe

Gwagwa N.N. (1991) "Women in Local Government: Towards a Future in South Africa" in **Environment and Urbanisation** Ed. IIED. UK, Vol. 3 No. 1

Halla F. (1985) **Changing the Theoretical Basis of Urban Planning Practice from "Procedures" to Political Economy** DPU Working Paper No. 16 LONDON

Harris N. (1983) "Spatial Planning and Economic Development" in **Habitat Int.** Vol. 7 No 3/4 p. 67-77

Levy C. Moser, C. (1986) **A Theory and Methodology of Gender Planning: Meeting Women's Practical and Strategic Needs** DPU

Leys C. (1972) "A New Conception of Planning" in **The Crisis in Planning** ed by Faber M. Seers D

Meikle S, Mattingly M. (1991) "A Place for Planning in Urban Management in **DPUNews** London

OECD (1987) **Managing and Financing Urban Services** Paris, OECD

Safier M. (1982) "An Action Planning Approach to Possible Patterns, and Solutions for Accelerated Urbanisation" in **Readings in Action Planning** ed B. Mmtaz

Settlement Planning Act (1985) BB

UNCHS, (1993) Report of the Executive Director "Improvement of Municipal Management" (HS/C/14/6)

UN (1991) "Making Women's Work Count" in **Women Challenges to the Year 2000**, NEW YORK

UNESCO (1991) **Women Population and Development** Bangkok

UN (1987) **Global Report**

UNCHS, (1990) Report of the Intergovernmental Meeting on Human Settlements and Sustainable Development, **People, Settlements, Environment and Development: Improving the Living Environment for a Sustainable Future**

UN (1991) "Women's Education Key to Improvement" in **Women Challenges to the Year 2000** NEW YORK

Ware H (1991) "Women Demography and Development" in **Women Population and Development** ed. UNESCO, Bangkok

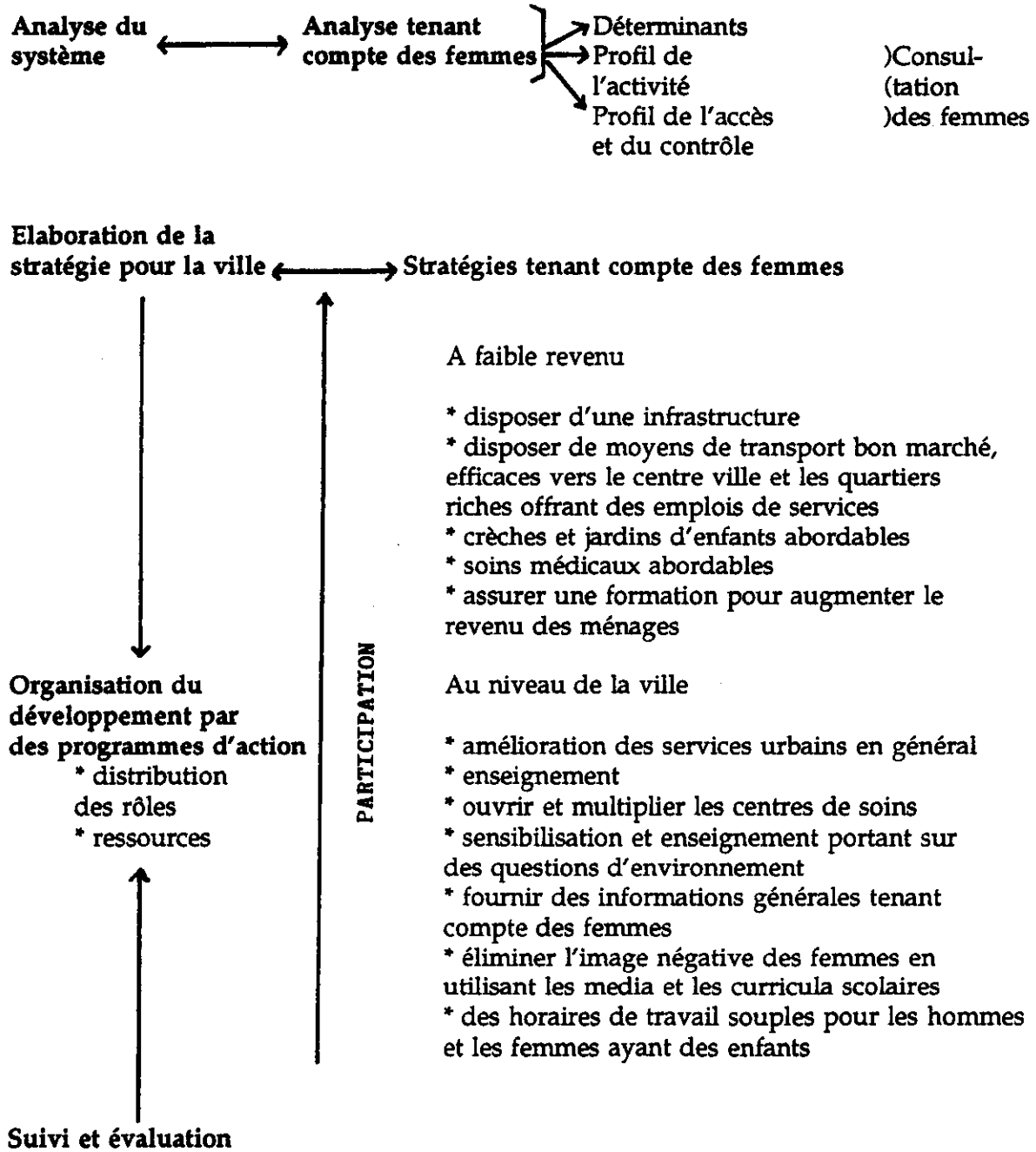
WORLD BANK (1992) **Women in Development**

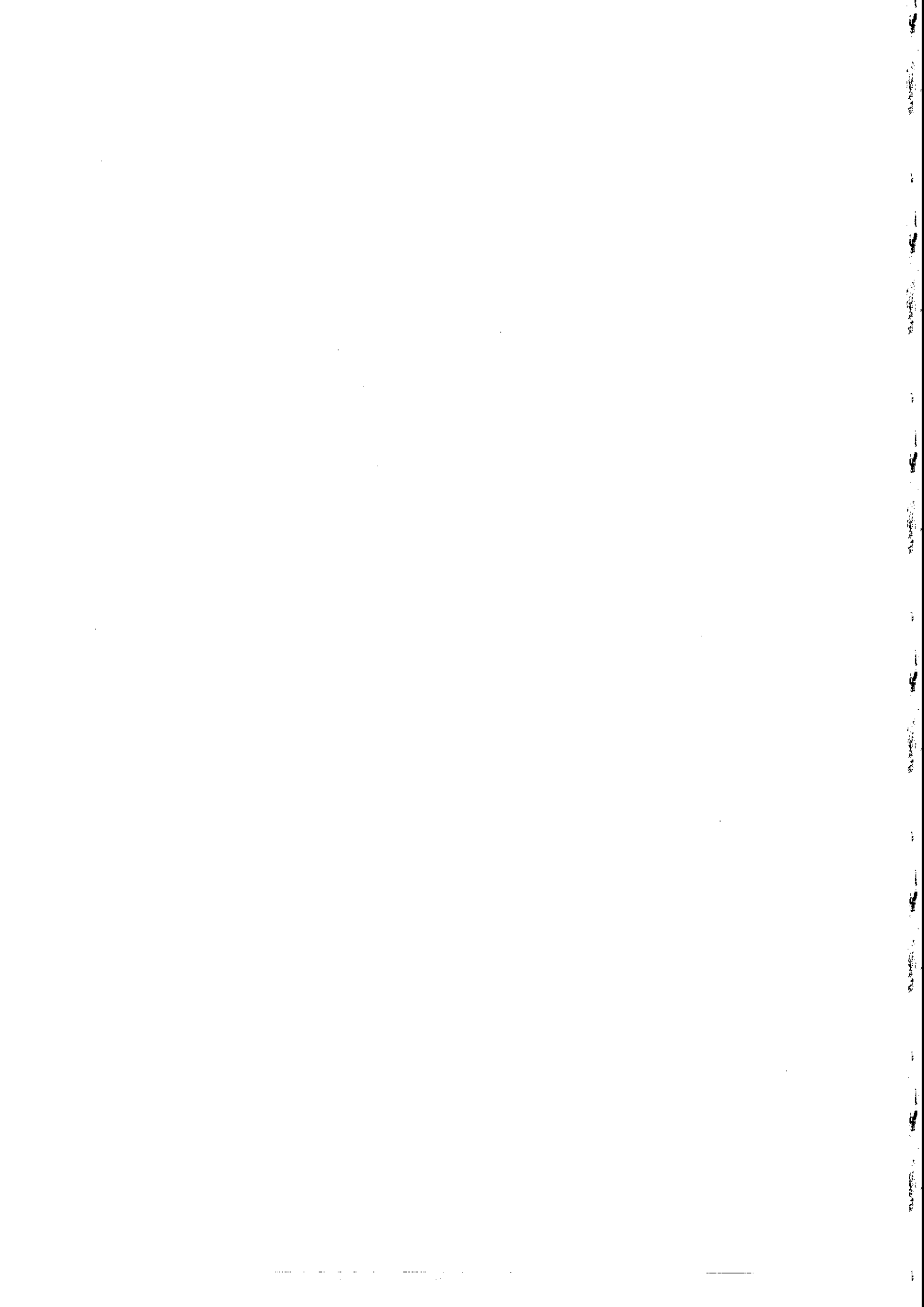
Levy, C. (1992) "Critical Issues in Translating Gender Concerns into Planning Competence" in DPUNews No. 27 LONDON

Ayata, A. (1992) "Politics and Women" in **Women and Socio-Economic Development** ed by the Directorate of General For Women's Status and Problems ANKARA

Schéma 1

METHODOLOGIE





STRATEGIES POUR L'APPLICATION DES CONCEPTIONS FEMININES DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

La participation des femmes aux organes de décision

Mme Joanna REGULSKA
Fondation pour la démocratie locale
Varsovie (Pologne)

INTRODUCTION

En 1989, comme d'autres pays d'Europe centrale et orientale, la Pologne est entrée dans une phase de transformation spectaculaire. La transition a débuté simultanément sur le plan politique, économique et social. Dans la réalité, le plus aisé, du moins en théorie, a été de mettre en place un système démocratique en organisant des élections libres et en créant de nouvelles institutions. En outre, de 1990 à 1993, d'importants progrès ont été accomplis dans la décentralisation politique de l'Etat polonais. Une des réalisations les plus marquantes de cette période est en effet la dévolution des pouvoirs aux autorités locales et la création d'administrations locales autonomes, mesure qui est aujourd'hui reconnue comme l'élément le plus stable d'une situation politique et économique très incertaine.

La transition vers une économie de marché, bien que plus douloureuse et plus discutable, a permis de maîtriser l'hyper inflation, d'éliminer progressivement les obstacles structurels et de libéraliser l'économie, de stabiliser la monnaie polonaise et de lancer un programme de privatisation. C'est sur le plan social que cette politique a finalement coûté le plus cher. Pour les citoyens, les transformations profondes se sont souvent traduites par des sacrifices personnels et la perte de droits et d'avantages. Les femmes font partie des groupes qui ont été obligés de supporter une part disproportionnée du fardeau de la transition.

En revanche, ces mêmes changements offrent aux citoyens de meilleures possibilités de participer à la vie publique à tous les niveaux. Comme l'a appris la population polonaise, toutefois, la mise en place d'un système démocratique profondément enraciné et efficace est beaucoup plus difficile que la simple tenue d'élections législatives, régionales ou municipales.

Jusqu'à présent, la transition vers la démocratie a fait naître des structures doubles dans lesquelles les femmes sont marginalisées et reléguées dans la sphère de la vie privée, tandis que les hommes sont encouragés à jouer des rôles de direction (Regulska 1993a). Des indices alarmants montrent non seulement que les femmes en Pologne ne jouissent pas de certains droits élémentaires, mais aussi, ce qui est plus grave, qu'elles sont rapidement en train de perdre le peu qu'elles avaient sous le régime communiste.

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, malgré un meilleur niveau d'instruction et d'emploi pour les femmes, les Polonaises sont encore mal représentées dans les postes de direction, au gouvernement et au Parlement. Une analyse de la structure de l'emploi aux échelons supérieurs de l'administration a révélé que plus le poste est élevé moins il a de chances d'être occupé par une femme. En 1990, 12,7% de femmes avaient le rang de directeur adjoint d'un département ou un rang supérieur, et 5% seulement se trouvaient au niveau le plus élevé. Numériquement, une femme était ministre (ministre de la Culture), une était secrétaire d'Etat et huit occupaient le poste de sous-secrétaire d'Etat. L'étude menée par le Bureau du plénipotentiaire à la condition féminine a montré que la promotion des femmes au sein des administrations publiques semble s'arrêter au niveau de directeur adjoint d'un département, où l'on trouve plus de 20,7% de femmes (Office of the Plenipotentiary for Women's Affairs, 1990).

Phénomène rare où que ce soit dans le monde, la Pologne a eu une femme Premier Ministre au cours d'une courte période (neuf mois). Bien que cette nomination ait pu avoir une certaine influence positive en amenant les femmes à mieux prendre conscience du rôle qu'elles pourraient jouer en politique, il est paradoxal de constater que ce mandat a en fait eu pour elles un effet global négatif (une des lois les plus restrictives concernant l'avortement a été adoptée au cours de cette période et malgré tous les efforts déployés par les associations de femmes, celles-ci n'ont pas obtenu que soit pourvu le poste de plénipotentiaire à la condition féminine). A la fin de 1993, quatre ans après le début de la transition progressive, on peut à peine parler de progrès en ce qui concerne la participation des femmes à la vie publique.

Il ne fait aucun doute cependant que le débat concernant l'avenir des femmes dans le nouvel Etat démocratique polonais est désormais engagé (Fuszara 1993a; 1993b; Olczyk 1993; Polish Feminist Association 1993; Popowicz 1992; Regulska 1993a; 1993b; Zielinska et Plakwicz 1992; Zmierczak 1993). Au cours des quatre dernières années, le dialogue, qui au départ était exclusivement centré sur les droits en matière de procréation, a pris la forme d'un échange de vues plus ouvert concernant les réalités sociales et économiques. Malgré la marginalisation des femmes sous le régime communiste, toutes ne sont pas conscientes des pratiques discriminatoires actuelles et beaucoup d'entre elles ne savent pas comment aborder cette situation. Pour d'autres, la discrimination se fait sentir le plus profondément dans le domaine de leur bien-être social et économique, plutôt que dans leur participation à la vie politique et publique proprement dite. Un autre groupe, par contre, n'estime pas avoir été ou être actuellement l'objet d'une discrimination.

La présente communication porte sur un des aspects particuliers de la transition actuelle et de la participation des citoyens à ce processus, à savoir la participation des femmes à la planification et aux décisions. Nous nous efforçons de montrer que le processus de planification, tel qu'il se déroule à tous les échelons, offre aux femmes la possibilité d'être présentes aux différents niveaux des structures de décision et, d'influer ainsi bien plus profondément sur leurs conditions de vie. Le cas de la Pologne est particulièrement intéressant, étant donné les transformations profondes que subissent actuellement les pratiques de la planification. Cette possibilité peut-elle être exploitée à l'avantage des femmes? La réponse est oui. Mais sera-t-elle exploitée en fait? Seule la réalité nous le dira.

L'exposé comprend deux parties. La première décrit brièvement le statut et la situation des femmes en Pologne et examine le cadre général de la planification polonaise. Elle analyse quatre dimensions qui sont d'une importance particulière pour l'examen de la question de la participation féminine à la vie publique: (1) les femmes en tant que catégorie d'analyse;

(2) la participation des femmes à la vie publique; (3) le processus de décision en matière de planification; (4) la culture des femmes et la culture interne des planificateurs. La deuxième partie traite des priorités qu'il conviendrait de retenir dans la formulation d'une stratégie de réforme efficace.

LES FEMMES ET LA PLANIFICATION EN POLOGNE

1. Les femmes en tant que catégorie d'analyse

Les Polonaises constituent un groupe de plus en plus diversifié. Bien qu'elles soient encore assez peu séparées par des frontières politiques ou religieuses, les dimensions socio-économiques du groupe deviennent plus apparentes. Parmi elles on trouve des mères sans conjoint, des femmes mariées, des femmes pauvres ou des femmes âgées. Dans bien des cas, les statistiques disponibles ne permettent pas de se faire une idée d'ensemble de ces divers groupes. Par exemple, il n'y a pas de statistiques sur les mères sans conjoint ou les femmes âgées. La question des femmes battues et de la violence familiale est un tabou social. Personne ne sait combien de femmes auraient besoin d'un refuge pour pouvoir échapper à la violence dans leur foyer. Il existe des femmes sans abri, mais on ne sait pas où elles sont, ni quel en est le nombre.

Un examen très large des travaux de recherche publiés par les principales institutions étudiant la question (par exemple l'Institut du logement ou l'Institut de l'infrastructure collective) montre qu'au cours des trois dernières années les femmes en tant que catégorie n'ont pas été soumises à une analyse quelconque. L'on ne trouve qu'une seule publication où le sexe des personnes interrogées a été retenu comme variable pour l'analyse (Zaleska 1992). Aucune autre publication, compte-rendu de recherche ou analyse n'aborde expressément les questions intéressant les femmes ou leurs conditions de vie.

Les principales publications du Bureau central de statistiques ne présentent d'analyse détaillée que pour les couples mariés, mais aucune information considérant isolément les femmes dans la structure des ménages (par exemple femmes célibataires, mères sans conjoint, femmes âgées). En outre, même pour les couples mariés, ces analyses ne décomposent pas les données recueillies de façon à indiquer la situation des femmes. Lorsqu'on présente par exemple des chiffres sur les conditions de vie des ménages, la ventilation s'effectue selon des catégories telles que travailleurs, non-travailleurs et retraités. Les femmes ne semblent pas exister. Ces pratiques révèlent que l'on n'a pas modifié les anciennes façons de recueillir les données, ni pris la peine de mettre au point des méthodes différenciant les sexes.

Ce que nous savons sur la question a été obtenu avec des pratiques de collecte uniformes. En 1993, les Polonaises constituaient plus de 51% de la population. La plupart d'entre elles sont mariées (62,8%). Comparées aux hommes, les femmes sont très rarement célibataires (3,4% contre 27,1% - Rocznik Statystyczny Demografii 1993:84). Parmi les femmes vivant seules, on trouve surtout des femmes divorcées avec des enfants et des femmes âgées. Plusieurs facteurs contribuent à cette situation.

Premièrement, en cas de divorce, les femmes ont généralement la garde des enfants. En 1992, dans 69,1% des 21 991 cas signalés, la garde a été attribuée uniquement à la mère. Avec les chiffres disponibles actuellement il est difficile de déterminer si cette tendance est stable. La proportion des cas de garde conjointe (25,2% en 1992) est encore relativement faible, plus encore dans les cas où c'est le père qui s'occupe principalement des enfants (3,3% en 1992) (Rocznik Statystyczny Demografii 1993:139).

Deuxièmement, les femmes vivent plus longtemps et ont donc plus de chances d'être veuves. Avec une espérance de vie à la naissance de 66,7 ans pour les hommes et de 75,7 ans pour les femmes, la proportion des veuves chez les femmes dépasse 14,7%, mais celle des veufs chez les hommes n'est que de 2,9% (Rocznik Statystyczny Demografii 1993:61).

Troisièmement, bien que la différence ne soit pas très grande, il y a plus de femmes divorcées que d'hommes divorcés (3,4% contre 2,2%).

L'évolution de la situation économique en Pologne a affecté les femmes plus que les hommes. La majorité des chômeurs sont des femmes (52,3% en septembre 1993) et la proportion augmente régulièrement (de 1,2% depuis août 1992). Par contre, le taux de chômage global a diminué au cours de la même période (Rzeczpospolita 1993). La progression du chômage chez les femmes provient du fait que leur situation sur le marché de l'emploi est bien plus mauvaise que celle des hommes. Comme les femmes (avec les jeunes) restent chômeurs plus longtemps, elles sont aussi le groupe le plus affecté par la perte des prestations de chômage. Les statistiques montrent que la situation des chômeurs est bien plus défavorable dans les zones urbaines. Malheureusement, les statistiques ne sont pas décomposées par sexe. Toutefois, comme les femmes ont plus de chances d'habiter les zones urbaines que les zones rurales (66% de toute la population féminine) et qu'elles sont plus touchées par la restructuration économique, elles sont plus susceptibles de se trouver dans les groupes les plus démunis habitant les zones urbaines.

Il ressort des données ci-dessus que le profil de la vie d'une femme n'est pas le même que celui d'un homme, tout comme est différente son expérience de la vie dans un espace urbain. Comment convient-il de tenir compte dans la planification de ces facteurs et d'autres dimensions non encore apparentes, ou de ceux pour lesquels nous ne disposons que d'informations limitées, anecdotiques? Comment la planification influe-t-elle sur les problèmes rencontrés par les femmes dans la recherche d'un emploi?

2. Participation des femmes à la vie publique

L'étude précitée du Bureau du plénipotentiaire à la condition féminine révèle qu'au sein de l'administration centrale les organes où les femmes ont le plus de chances d'occuper un poste de direction (à partir du niveau de directeur adjoint de département) sont le ministère de la Culture et de l'Art (plus de 35%), le ministère de la Santé et des Affaires sociales (35%), le ministère du Travail et de la Politique sociale (30%) et le ministère des Finances et de l'Education (17%) (Office of the Plenipotentiary for Women's Affairs 1990:11). Le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Construction occupe un rang intermédiaire, avec plus de 10% de femmes à des postes de direction générale. Le ministère de la Défense n'avait aucune femme travaillant à ce niveau et le ministère des Affaires étrangères 0,5% seulement.

En 1993, la seule femme occupant un poste de secrétaire d'Etat était au ministère de l'Aménagement du territoire et de la Construction; 23% des directeurs de département dans ce ministère étaient des femmes et dans sept des 14 départements des femmes occupaient le poste de directeur adjoint; 11,1% des conseillers auprès du ministre étaient des femmes. A l'automne de 1993, après la formation du nouveau gouvernement, une femme a été nommée ministre. Il s'agit du ministre de l'Aménagement du territoire et de la Construction.

Au Parlement, si la présence des femmes a été jusqu'à présent peu importante, elle est en augmentation et le taux de réussite des candidates aux élections est supérieur à la moyenne observée dans d'autres pays (Women and Political Power 1992). Aux premières élections législatives semi-démocratiques tenues en 1989, 13% ont été élues à la Chambre (Sejm) et 6% au Sénat. Aux élections suivantes de 1991, les chiffres étaient de 9 et 8% respectivement et à la troisième élection, en 1993, la proportion des femmes à la Chambre et au Sénat a augmenté, passant dans les deux cas à 13% (60 femmes au Sejm et 13 au Sénat). Non seulement les chiffres progressent, mais la création de réseaux et l'effort de mobilisation deviennent plus apparents, même s'ils sont limités. Grâce à l'activité déployée par le Député Barbara Labuda (Union démocratique), une importante initiative a été prise en 1992 avec la formation d'un Cercle parlementaire de femmes députés, qui rassemble des élues sans considération de partis. Bien que toutes les élues n'en soient pas membres, le groupe cherche à jouer le rôle de défenseur des intérêts des femmes dans le processus législatif.

Contrastant avec cette initiative, les femmes sont pratiquement absentes des commissions du Sejm. S'il est évident que le faible nombre de femmes à la Chambre explique en partie ce résultat, la cause essentielle en est l'absence de mécanismes officiels permettant d'engager un dialogue et de réviser la législation de façon à tenir compte de la situation particulière des femmes. Pour les besoins du présent exposé, on notera la présence d'une seule femme parmi les 27 membres de la Commission du Sejm pour l'aménagement du territoire, la construction et le logement.

La représentation des femmes dans les administrations locales (régionales et municipales) est également réduite, étant même inférieure à celle d'époques antérieures où il existait un système de contingents. Aux élections locales de mai 1990, les femmes n'ont obtenu que 10,2% (5 755) des sièges. En outre, dans 2 500 municipalités, 320 femmes seulement occupent des fonctions de direction (par exemple, fonctions de maire, présidence du conseil municipal) (Regulska 1993b).

On peut conclure de cette analyse que si les femmes siègent au Parlement et dans les administrations régionales et municipales, leur représentation est marginale et qu'elles ont plus de chances de se trouver à l'extrémité inférieure de l'échelle des nominations. Phénomène plus important encore, l'incidence de ces nominations est sporadique et assez limitée.

3. Le processus de décision en matière de planification

Le processus de planification en Pologne est actuellement dans une période de transition. Cette transformation est due, entre autres facteurs, à la décentralisation politique et administrative du pays. La mise en place d'administrations locales autonomes vraiment représentatives est très favorable à la conduite des affaires locales et a créé un nouvel échelon de décision. Si le niveau local prend de plus en plus d'ampleur, la planification régionale, en revanche, est pratiquement existante. Le projet de loi sur l'aménagement du territoire, d'une part, confirme le rôle essentiel des institutions au niveau central et des voïvodies dans la définition des objectifs généraux et des grandes orientations de la planification nationale, mais, d'autre part, accorde une importance particulière au rôle des municipalités dans la préparation et l'exécution des plans locaux (Ustawa o Planowaniu Przestrzennym 1993).

Au niveau central, le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Construction est directement responsable des questions relatives à la planification, au logement et à la construction. Ce mécanisme national de planification est supposé s'appuyer sur des études et des analyses effectuées par les organes de planification centraux et au niveau des voïvodies (niveau régional) (Ustawa o Planowaniu, chapitre 6, article 59). La nouvelle loi sur l'aménagement du territoire confèrera aussi à d'autres institutions centrales un rôle de consultation très important auprès du ministère (par exemple, la Commission centrale de l'architecture et de l'urbanisme ou le Bureau central de planification) (Ustawa o Planowaniu 1993, chapitre 1, article 5, et chapitre 6, article 60).

Avant d'être présentés au Conseil des ministres et au Parlement, tous les textes législatifs font l'objet de négociations avec les groupes civiques et sont soumis à l'approbation de certains ministères (par exemple, le ministère de la Politique sociale et du Travail, le ministère de la Protection de l'environnement ou le ministère des Finances); ils sont aussi examinés par la Commission des affaires économiques du Conseil des ministres. Après leur approbation, ils sont soumis au Parlement (Sejm et Sénat). Au sein du Sejm, la Commission de l'aménagement du territoire, de la construction et du logement réexamine et modifie les textes et soumet ses recommandations au Parlement.

La participation au niveau régional (les voïvodies) est extrêmement limitée depuis 1990, date à laquelle a été adoptée en mars la loi sur les administrations locales autonomes. Suite à la refonte des rapports entre les administrations centrale et locales, l'action des voïvodies consiste essentiellement à surveiller l'application de la loi plutôt qu'à exécuter les décisions du pouvoir central (Ustawa p Planowaniu 1993, chapitre 1, article 4). Les voïvodies ne sont plus chargées de mettre au point des plans de développement régionaux, mais chacune d'elles dispose d'une division de la planification et a le pouvoir d'appliquer sur son territoire les politiques jugées utiles. Le gouverneur d'une voïvodie (il n'y a aucune femme occupant ces postes) surveille l'exécution des plans locaux établis par les municipalités. Les voïvodies ont aussi certains pouvoirs dans le domaine financier puisqu'elles sont chargées d'affecter les fonds à l'infrastructure (assainissement, distribution d'eau, etc.), à la remise en état des logements coopératifs et aux subventions encourageant l'efficacité énergétique.

Le niveau local, par contre, au cours des quatre dernières années est devenu un acteur plus puissant dans le processus de planification et de décision. Les administrations locales continuent à établir des plans (à la fois des schémas directeurs et des plans détaillés) pour les municipalités urbaines et rurales. Ces plans sont dressés par les services locaux de planification ou par des sous-traitants. La nouvelle législation proposée envisage un rôle encore plus grand pour les municipalités dans le processus de décision. En premier lieu, toutes les municipalités n'auront pas besoin de plans locaux. Deuxièmement, la nouvelle loi fixe de manière plus précise la procédure de préparation et confère aux fonctionnaires locaux la responsabilité personnelle de la négociation des accords individuels. Troisièmement, elle exige que l'on évalue les conséquences juridiques des plans locaux qui ont été approuvés. Cette dernière modification protège à la fois la population et les municipalités des pertes financières pouvant survenir lorsque les plans adoptés ont pour effet de modifier la valeur de la propriété. La législation exige que les plans locaux comprennent, entre autres informations et données, une analyse des conditions de vie dans la zone visée (Strembicka 1993; Ustawa o Planowaniu 1993, chapitre 2, article 6.6, et chapitre 3).

Bien que l'exposé ci-dessus ne donne qu'une idée approximative du processus de planification en Pologne, il importe, pour les besoins de la présente analyse, de garder à l'esprit que la planification est en pleine évolution et que la structure des institutions

concernées est très complexe et fortement bureaucratisée. Alors que ce dernier facteur contribue à décourager la participation des femmes, le premier devrait être en fait considéré comme une occasion de provoquer des changements et de soulever la question de la différenciation des sexes dans la théorie et dans la pratique de la planification.

4. Culture des femmes et culture interne des planificateurs

Les difficultés que l'on rencontre en voulant inclure les questions féminines et les points de vue de la femme dans la planification sont la conséquence d'au moins deux facteurs: (1) la planification est dominée par les points de vue masculins; (2) malgré une certaine participation des femmes à cette activité (présence d'une forte proportion de femmes dans les services de planification), elles n'apportent pas avec elles une perspective particulière à leur sexe.

De nombreuses femmes travaillent dans les services de planification, mais cette force numérique ne se traduit pas par une très grande influence dans les décisions prises. Il ne faut pas s'en étonner puisque l'exemple des autres pays montre que si l'effectif a son importance, il n'est pas un facteur suffisant pour faire une différence. Les femmes qui travaillent à la planification veulent-elles jouer un rôle passif ou actif? Y soulèvent-elles des questions féminines et si oui, sont-elles entendues ou, au contraire, marginalisées précisément parce qu'elles expriment une opinion? Présentent-elles des solutions de rechange ou de nouveaux programmes d'action qui tiennent compte des besoins des femmes?

Dans l'espace urbain, l'expérience de la vie et du travail n'est pas la même chez les femmes et chez les hommes (Sandercock et Forsyth 1992). Leurs intérêts sont également différents: chez les femmes ils sont liés essentiellement au rôle de la femme comme mère (ce n'est pas surprenant dans le cas de la Pologne où la famille reste très fortement centrée sur l'enfant). Tant que leurs rôles et leurs responsabilités différeront de ceux des hommes, les femmes auront un point de vue différent sur les priorités de la planification. Elles appliqueront un système de valeurs différent qui est le résultat d'une expérience différente. A son tour, cette façon de voir les choses influera sur le processus de décision.

Par exemple, le tissu urbain est souvent formé de telle manière qu'il favorise le déplacement journalier entre le domicile et le lieu de travail mais néglige le double rôle que la femme peut jouer en travaillant à l'extérieur et en remplissant chez elle ses fonctions familiales. Ces tâches différentes accomplies par les femmes, et qui se situent à différents niveaux de la planification, devraient être coordonnées. Les facteurs à considérer sont nombreux: les services de garde pour enfants et leur emplacement par rapport au lieu de travail et au foyer, la sécurité des femmes dans l'espace urbain et les conséquences de cette préoccupation pour l'utilisation des sols ou encore la question des relations entre la politique sociale et la politique des transports, et leur contribution à une plus grande participation des femmes à la vie politique et économique. Un autre domaine important pour les femmes exigeant l'attention des planificateurs, est la relation entre la politique d'occupation des sols et la politique d'implantation. Le lieu d'implantation des industries attirant un sexe plutôt que l'autre impose au déplacement entre le foyer et le travail un profil favorisant soit les hommes soit les femmes, ce qui influe par la suite sur l'emplacement des autres services. Comme les travailleurs n'appartiennent jamais entièrement à un seul groupe (uniquement des hommes ou uniquement des femmes), la minorité qui se retrouvera parmi ceux ou celles qui font la navette sera automatiquement marginalisée en tant que groupe.

Cette présence silencieuse des Polonaises dans le processus de planification s'explique dans une large mesure par la participation marginale des femmes à la vie publique. Les femmes ne s'expriment pas aisément en public et quand elles le font, elles parlent rarement de leurs besoins. La famille et les enfants arrivent toujours en premier. Des enquêtes menées récemment portent à croire qu'en Pologne les femmes s'affirment moins que les hommes, surtout lorsqu'il s'agit de parler au grand public. L'absence évidente d'une tradition permettant aux femmes d'occuper des charges publiques, le faible nombre de femmes à des postes de direction et, sur un plan plus général, le fait que la participation des citoyens est déterminée par le sexe ne sont que quelques unes des raisons que l'on peut invoquer pour expliquer cette attitude. Les femmes se voient rarement aussi dans un rôle de chef. Dans une enquête récemment menée dans 25 petites localités par la Fondation pour l'aide à la démocratie locale, et au cours de laquelle les personnes interrogées ont été priées de désigner un chef de file local, hommes et femmes ont désigné dans la plupart des cas un homme. Le jargon professionnel et, d'une manière générale, la méconnaissance des façons dont les femmes pourraient participer à la planification, ainsi que l'absence d'un réseau de soutien pour la discussion, la formulation et l'expression de leurs points de vue, sont aussi d'importants facteurs dont il faudrait tenir compte.

En général, la prise en compte du sexe n'occupe qu'une petite place dans les programmes à tous les niveaux du système d'éducation. Dans la planification, la situation est pratiquement la même. Les programmes de planification ne comprennent pas de stages destinés plus particulièrement aux femmes habitant un contexte urbain ou rural. Les aspects précités de la planification, tels que les femmes, la criminalité et la sécurité dans les zones urbaines, les femmes au travail et l'emplacement du lieu de travail et du foyer, les femmes et les transports publics, les femmes et les garderies, l'emplacement des magasins, des services médicaux et autres services essentiels, ne sont pas pris en considération. On n'a pas mis au point de programmes modulés selon le critère du sexe. La résistance générale de la société, le rôle dominant du personnel masculin dans les services de planification et l'absence de pressions exercées par les femmes elles-mêmes sont à citer parmi les forces qui modèlent le système d'éducation en Pologne.

Un autre aspect encore de la question exige l'attention des érudits et des pédagogues: celui du processus par lequel nous acquérons des connaissances. Traditionnellement, nous nous fondons sur des données strictement scientifiques pour juger de ce qui est important ou non. Les planificateurs justifient leur perspective en examinant les données recueillies. Mais qu'en est-il si les données sont faussées par la manière dont elles sont recueillies et présentées? Qu'arrive-t-il lorsque certains phénomènes ne sont pas quantifiables ou sont négligés par ceux qui recueillent l'information? En pareil cas, les jugements que nous portons sont-ils corrects? Dans le cas de la Pologne, et dans d'autres pays de l'Europe centrale et orientale qui passent encore par un stade de transition sociale, il y a un énorme travail à faire pour améliorer les méthodes traditionnelles de collecte des données. Pour pouvoir saisir dans son essence ce qu'est la restructuration sociale, un dialogue soutenu avec les citoyens est d'importance capitale. Par exemple, dans une situation de crise, les gens ont tendance à s'organiser eux-mêmes en trouvant toutes sortes de solutions spontanées. Ils sont disposés à s'occuper des autres et à partager ce qu'ils ont. Comment cette nouvelle dynamique sociale est-elle prise en compte dans le processus de planification?

STRATEGIES DE REFORME

Toute stratégie visant à permettre aux femmes d'influer davantage sur le processus de décision devra tenir compte de circonstances particulières, dans le cas présent, de la situation des Polonaises et du cadre général de la planification en Pologne. Dans la section précédente, nous nous sommes efforcés de souligner trois facteurs sur lesquels devrait s'appuyer une stratégie de réforme:

1. Les femmes en tant que groupe sont toutes différentes et ne peuvent être considérées uniformément. Cette diversité doit être prise en compte dans la façon dont on aborde les besoins des femmes dans le processus de planification. Par contre, il est indispensable de se rappeler qu'il y a des questions communes à toutes les femmes, et qui exigent donc aussi toute l'attention des planificateurs.

2. Bien que les femmes soient mal représentées dans les organes de décision, elles sont présentes dans la vie politique et dans les domaines de la gestion et de l'administration en Pologne. Cette présence, toutefois, est souvent limitée, ce qui indique que si la représentation numérique est très importante, les questions liées à la participation exigent un débat national concernant l'accès des femmes aux postes publiques, des stratégies visant à mobiliser les groupes de femmes, et une législation favorable à l'égalité entre les deux sexes.

3. Les transformations actuellement subies par les mécanismes de la planification en Pologne fournissent l'occasion de rompre le silence des femmes et de les faire participer à cette activité au niveau national et local. L'absence de législation sur la planification permet justement de soulever à ce propos la question des sexes. En outre, la complexité institutionnelle du processus de décision montre que l'application effective du principe de l'égalité exige une stratégie qui prenne en compte l'intégralité du système de la planification. Dans la pratique, cela signifie qu'il faut examiner celle-ci au niveau de l'éducation, de la procédure de nomination et des méthodes de collecte des données, et s'efforcer de mieux comprendre à la fois la culture des planificateurs et celle des femmes.

Les discussions et l'examen des données disponibles, des travaux de recherche et de législation polonaise actuelle ont permis de distinguer deux groupes de facteurs, ceux qui favorisent et ceux qui découragent la participation des femmes au processus de décision. Les deux groupes sont les suivants:

A. Facteurs positifs:

1. La tendance générale à décentraliser les pouvoirs et les décisions en matière de planification, ce qui permet une plus grande participation des citoyens;

2. L'absence de textes définitifs sur l'aménagement du territoire et la construction, et dans d'autres domaines législatifs, qui devrait permettre de réviser plus librement la loi et d'y introduire les éléments nouveaux suivants: des termes tenant compte de la différence des sexes, des dispositions exigeant la participation des femmes au processus d'approbation, ou l'inclusion expresse de mesures remédiant à l'absence de dispositions tenant compte de la situation particulière des femmes;

3. La règle selon laquelle toute législation soumise au Sejm doit être débattue avec les organisations civiques, les syndicats, etc, ouvrant la voie, par exemple, à des consultations avec les groupes de femmes;

4. L'obligation, stipulée par le projet de loi sur l'aménagement du territoire, de tenir compte dans les plans locaux des conditions de vie de la population concernée et donc d'entreprendre à l'échelon local des études où intervient la notion de la différenciation des sexes;

5. Le rôle directeur du ministère dans l'établissement des programmes d'analyses et d'études servant à fixer les priorités nationales et les grandes orientations de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, ainsi que son pouvoir d'imposer des normes d'analyse nationales faisant une différenciation entre les sexes.

B. Facteurs négatifs:

1. L'absence d'engagement ferme concernant l'égalité des sexes dans tous les domaines de l'existence, ce dont témoigne l'absence de législation appropriée et de mesures au niveau central favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes;

2. Une représentation insuffisante des femmes à tous les niveaux où il serait possible d'influer sur les programmes de travail et les mesures prioritaires, ainsi que leur mise à exécution;

3. Des méthodes de collecte des données qui faussent la question du rôle des sexes, et l'absence de travaux de recherche et d'études de planification tenant compte de ce facteur;

4. Les programmes et politiques traditionnels sans notion de différenciation entre les sexes, qui servent à la formation et à l'éducation de la nouvelle génération de planificateurs;

5. L'absence de sensibilisation chez les femmes et un faible degré de mobilisation en faveur d'une modification de leur position d'inégalité.

Notre point de vue dans la présente communication est que les facteurs "positifs" énumérés ci-dessus devraient être exploités en premier. En d'autres termes, il faut accorder la priorité à l'inclusion de la question des sexes dans la planification au niveau local, mais aussi la soulever simultanément au niveau central en mettant en marche un processus législatif visant à réexaminer le rôle de la planification dans la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, à la fois en ce qui concerne ses méthodes et ses résultats. Cinq domaines en particulier sont à considérer:

1. L'adoption de méthodes de planification locale différenciant les sexes, grâce aux mesures suivantes:

1.1. mise au point par le ministère de l'Aménagement du territoire et de la construction de méthodes pour la collecte et l'analyse de données de planification locale tenant compte de la question des sexes;

1.2. mise au point de directives précises pour la participation active des femmes au processus de formulation et d'approbation des plans locaux (par exemple, indication claire sur la façon dont la contribution des femmes sera sollicitée et, en général, sur la façon dont les citoyens participeront à ce processus).

2. L'élargissement du rôle, joué par le ministère de l'Aménagement du territoire et de la construction dans la mise au point de normes nationales, qui pourra être réalisé par:

- 2.1. la mise en route d'une évaluation au niveau national des conditions de vie des femmes dans les zones rurales et urbaines, qui pourrait se fonder sur une série de rapports spéciaux au niveau régional et local concernant les besoins des femmes en général et de certains groupes particuliers (par exemple mères sans conjoint, femmes au chômage, femmes handicapées);
- 2.2. l'établissement de priorités permettant d'engager un dialogue sur le rôle que jouent les femmes ou qu'elles devraient jouer dans la formation du cadre de vie, à la fois urbain et rural;
- 2.3. la création d'un groupe d'étude spécial ou d'un bureau spécial chargé de la question des sexes dans la planification et qui encouragerait et surveillerait le respect effectif des directives approuvées.

3. Des initiatives législatives visant:

- 3.1. à faire adopter une loi sur l'égalité de statut, qui, entre autres principes, instituerait la représentation égale des femmes dans les administrations publiques, au Parlement et à d'autres postes de direction générale;
- 3.2. à rétablir le Bureau du plénipotentiaire à la condition féminine au niveau ministériel et à mettre au point une politique active assurant l'égalité entre hommes et femmes;
- 3.3. à créer un bureau de médiateur pour les femmes, qui s'occuperait activement des cas de discrimination.

4. Une mobilisation des femmes centrée sur:

- 4.1. une participation plus active et une meilleure organisation des femmes dans certains domaines particuliers, l'élargissement des réseaux et l'intensification de la coopération entre les différents groupes de femmes et les différentes institutions;
- 4.2. un rôle actif dans le processus de décision (par exemple, consultations officielles et officieuses avec les commissions parlementaires, les ministères, etc, et établissement d'une liste de femmes dans différentes professions qui peuvent servir de point de contact et sont facilement accessibles en cas de besoin);
- 4.3. une sensibilisation accrue vis-à-vis du rôle des femmes et une meilleure compréhension de leur culture politique propre (par exemple, préférences des femmes et avantages découlant d'un travail accompli dans une structure organisationnelle qui leur est mieux adaptée: organisation pyramidale par opposition à une structure non hiérarchisée).

5. Une plus importante représentation des femmes à tous les niveaux, qui serait obtenue:

- 5.1. grâce à la mise au point de stratégies portant sur la représentation des femmes, dans les sphères politiques et administratives, tant pour les postes électifs que pour les nominations: comment encourager les femmes à occuper des postes qui mènent au niveau des organes de décision, et à demeurer actives dans le domaine de la politique, de la domaine de la gestion et de l'administration;
- 5.2. par le moyen de stratégies visant à accroître la présence et la contribution des femmes au niveau des délégations chargées des négociations et des comités internes, et à renforcer leur représentation dans les organes qui préparent les questions en vue de leur résolution, fixent les programmes d'action et établissent des directives générales.

CONCLUSIONS

Le processus déjà entamé de la décentralisation, visant à restructurer le rapport des pouvoirs entre le niveau central et le niveau local, et à encourager une plus grande participation des citoyens, devrait être considéré comme une occasion unique de soulever les questions intéressant les femmes et d'accroître leur participation à la planification. Les municipalités disposent déjà de pouvoirs considérables dans ce domaine, qui vont même s'étendre dans un proche avenir. Les collectivités locales, par exemple, seront chargées d'examiner et d'approuver les plans locaux. Par ailleurs, les élections locales prévues en juin 1994 donneront la possibilité aux femmes d'accroître leur participation aux postes électifs et donc d'influer davantage sur le processus de décision dans leur collectivité particulière. Si l'on exploite bien cette possibilité (élargissement du processus de planification et augmentation du nombre de femmes occupant des postes locaux), un premier pas aura été fait dans la voie des réformes.

Ces modifications ne seront toutefois pas suffisantes et ne doivent pas être dissociées des questions relatives à la représentation des femmes au niveau central, à la planification de l'enseignement, et au traitement égal des femmes et des hommes; il faut aussi s'efforcer de mieux comprendre l'expérience sociale et économique que les hommes et les femmes ont acquises au cours de leur vie. Il est évident que la législation à elle seule ne suffit pas. Les décisions ultérieures concernant un plan d'action et son exécution, le choix et le renforcement des priorités, et le contenu effectif des directives contribuent souvent davantage à accroître la participation des femmes au processus de décision. Enfin, on ne pourra assurer l'égalité des droits que s'ils sont considérés comme un des fondements de la démocratie et sont défendus par l'ensemble de la population. Il ne suffit pas d'inclure ces droits dans les lois, il faut aussi pouvoir les exercer et les protéger d'une manière qui soit acceptable à la société.

Bibliographie

- Andrew, Caroline and Milroy, Beth Moore. 1998.
"Introduction," in Andrew, Caroline and Milroy, Beth Moore, eds., Life Spaces. Gender, Household, Employment, pp.1-12. Vancouver: University of British Columbia Press.
- Fuszara, Małgorzata. 1993a.
"Gender Equality in the Process of Transformation." Warsaw: Institute of Applied Social Sciences, University of Warsaw.
- Fuszara, Małgorzata. 1993b
"O Równości, Państwie Prawa i Demokracji." ("About Equality, Rule of Law and Democracy") Warszawa: Zakład Instytucji Ustrojowych, Instytut Studiów Politycznych PAN.
- Fuszara, Małgorzata and Zielińska, Eleonora. 1993.
"Progi i bariery, czyli o potrzebie Ustawy o Równym Statusie Kobiet i Mężczyzn" (The thresholds and barriers, the need for the Act on Equality between Women and Men). (Forthcoming)
- Olczyk, Eliza. 1993.
"Każda Lista ma Swoją Kobiętę. Nieliczne, ale Znane," ("Every list has a Woman. Few, but Well Known") in Rzeczpospolita 20 VII 1993. No. 167 (3511).
- Office of the Plenipotentiary for Women's Affairs. 1990.
"Aktualne Uwarunkowania Sytuacji Społeczno-Zawodowej Kobiet w Polsce." ("Current Circumstances of Socio-Occupational Status of Women in Poland"). (Manuscript)
- Polish Feminist Association. 1993.
Proceedings "Women's Right's" Conference organized by Polish Feminist Association. Warsaw, May 1993.
- Popowicz, Anna. 1992.
"Eliminacja Dyskryminacji Kobiet - de iure i de facto w Polsce." ("Elimination of Women's Discrimination - de jure and de facto in Poland"). Presented at the XXXVI Session of the Commission on Status of Women. Vienna, March 11-20, 1992.
- Regulska, Joanna. 1993a
"Citizenship in the Democratic State: Do Polish Women have a Chance." Proceedings "From Dictatorship to Democracy: Women in Mediterranean, Central and Eastern Europe." (Forthcoming)
- Regulska, Joanna. 1993b.
"Transition to Local Democracy: Do Polish Women have a Chance?" in M. Rueschemeyer (ed.), Women in the Politics of Post-Communist Eastern Europe, M.B. Sharpe, Armonk, NY.

Rocznik Statystyczny Demografii 1993
(Demographic Statistical Yearbook) Warszawa: Główny Urząd Statystyczny.

Rocznik Statystyczny 1993.
(Statistical Yearbook) Warszawa: Główny Urząd Statystyczny.

Rzeczpospolita, 6-7 XI, 1993. No 260 (3604).

"Statystyka Polski. Sytuacja społeczno-gospodarcza w I-III kwartale 1993 r." ("Statistics of Poland. Socio-Economic Situation in I-III quarter of 1993)

Rzeczpospolita, 12 XI, 1992. No. 266.

"W Nowej Ordynacji. Jak Promować Kobiety." ("In the New Election Law. How to Promote Women.")

Sandercock, Leonie and Forsyth, Ann. 1992.

"A Gender Agenda. New Directions for Planning Theory", in APA Journal, Vol. 58, No 1, pp. 49-59.

Strembicka, D. 1993.

"Kierunki Zmian w Gospodarce Przestrzennej." ("The directions of change in the Physical Planning). (Manuscript)

Ustawa o Planowaniu przestrzennym. 1993.

Projekt. (Proposed Act on Physical PLanning) Warszawa.

Women and Political Power. 1992.

Survey carried out among the 150 national parliaments existing as of 31 October 1991. Series Reports and Documents, No. 19. Geneva: Inter-Parliamentary Union.

Zaleska, Ewa. 1992.

Preferencje Społeczne w Zakresie Przekształceń Własności i Zarządu Czynszowych Zasobów Mieszkaniowych. Warszawa: Instytut Gospodarki Mieszkaniowej.

Zielinska, Eleonora and Plakwicz, Jolanta. 1992.

"Strengthening Human Rights, in Particular the Freedom of Choice for Women and Men in Matters Relating to Sexual Behavior and Reproduction." Report on sub-theme No 3, Conference on Equality between Women and Men in a Changing Europe, Poznań, 31 March - 2 April.

Zmierczak, Maria. 1992.

"The Legal Position of Women in Polish Constitution, Statutory Laws and the Decisions of the Constitutional Tribunal." Conference on Equality between Women and Men in a Changing Europe, Poznań, 31 March - 2 April.

STRATEGIES POUR L'APPLICATION DES CONCEPTIONS FEMININES DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

La participation des femmes aux processus d'aménagement dans six collectivités norvégiennes

**Mme Randi SKJERVEN
Mme Kari HUSABÖ
Ministère de l'Environnement
Oslo (Norvège)**

1. INTRODUCTION - LA SOCIETE D'AUJOURD'HUI SERT DE TOILE DE FOND AU PROJET

Dans un sens, le rapport de la Commission Brundtland a marqué le début d'une ère nouvelle en Norvège. Nous constatons qu'aujourd'hui, la société tout entière connaît de graves problèmes techniques et économiques, qui ne sont pas sans rapport avec la politique suivie en matière de commerce et de sécurité.

La complexité de notre société signifie que nous n'avons désormais plus une idée claire de tout ce qui se passe autour de nous et que l'avenir est imprévisible. La mondialisation, qui a rapproché toutes les parties du globe, est un fait établi. Nous avons cessé de croire que le progrès technologique a des limites. Nous avons ainsi perdu une large part du contrôle que nous devrions avoir sur l'avenir.

En outre, nous commençons à comprendre les graves problèmes structurels auxquels se heurte aujourd'hui la société dans le monde entier. Le monde gaspille ses ressources humaines, économiques et écologiques. Personne n'ignore qu'un changement d'orientation est indispensable, que se soit sur le marché de l'emploi, dans les échanges mondiaux ou au niveau de la politique de l'environnement, alors que les risques de trous dans la couche d'ozone, l'effet de serre et les changements concomitants au niveau du climat, des inondations et des catastrophes n'ont épargné personne. Il n'est pas surprenant dans ces conditions que la question des valeurs ait retrouvé son importance au niveau de la politique de l'aménagement du territoire. Quelles sont les décisions qui s'imposent? quelles sont celles qui sont importantes?

Telle est la situation dans laquelle se trouvent placés les femmes et les hommes d'aujourd'hui et c'est dans cette perspective que nous devons décider quelles sont les valeurs que la société devrait encourager.

L'objectif premier de notre planification ne consiste pas seulement à créer les conditions optimales pour nous-mêmes et pour la nature dont nous sommes tributaires. Il est tout aussi important de planifier pour que les générations futures aient aussi la possibilité de mener une vie agréable.

Nos plans reposent-ils sur un choix approprié de valeurs compte tenu de la société que nous voulons créer? Jusqu'ici, l'orientation suivie a été décidée en fonction de considérations économiques et techniques, en partie parce que ce sont là les valeurs les plus faciles à mesurer.

Des considérations telles que la prise en charge et la responsabilité à l'égard d'autrui, de même que les éléments fondamentaux dont la vie de nous tous dépend, à savoir la terre, l'air et l'eau, sont impossibles à évaluer de manière uniforme et n'entrent donc pas dans le système de comptabilité utilisé dans les différentes régions du monde. Ces cinq facteurs intéressent pourtant beaucoup les femmes. Notre objectif ne devrait pas être d'accélérer le développement, mais plutôt d'en changer l'orientation.

2. L'INITIATIVE DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

C'est pourquoi le ministère de l'environnement a pris l'initiative d'un projet national intitulé "perspectives féminines dans l'aménagement au niveau national - planification des municipalités selon les préférences des femmes".

L'intention était d'utiliser le projet pour encourager un débat sur les valeurs fondamentales qui nous permettraient de retrouver le droit chemin. Quatre autres ministères ainsi que l'Association norvégienne des autorités locales ont été invités à y participer et tous ont accepté. Comme personne ne l'ignore, le système de planification est un instrument décisif pour influencer sur le développement de la société.

Le projet avait pour principal objectif d'incorporer des valeurs spécifiquement féminines dans l'aménagement des municipalités.

La prévision d'une participation du grand public, c'est-à-dire la section 16 de la loi sur la planification et la construction, a aussi joué un rôle décisif. Il est dit dans cette section que tous les résidents d'une collectivité ont le devoir et le droit de participer à l'aménagement de leur propre municipalité et de la société. On avait espéré revoir la teneur de cette section de la loi afin que les municipalités choisies amènent leurs résidents à s'engager personnellement à s'acquitter de ces tâches et à participer activement à l'aménagement. On estimait que cette mobilisation engendrerait de l'enthousiasme, un esprit d'initiative et de créativité et contribuerait à légitimer les décisions des municipalités.

3.a. VIE ET RAPPORTS DE TOUS LES JOURS

On ne saurait nier que jusqu'à présent, la planification a été dominée par des considérations de croissance, de productivité et d'efficacité. Ces termes ne sont pas en eux-mêmes négatifs si le processus s'insère dans une idéologie fondée sur la "durée".

Le processus d'aménagement a été critiqué comme étant un processus autoritaire et dominé par les hommes, caractérisé par des communications à sens unique. Les valeurs dont il n'a pas été tenu compte autant qu'il le fallait concernent l'assistance apportée aux autres, l'étroitesse des liens avec autrui et les rapports entre individus.

Aujourd'hui, notre vie de tous les jours est conditionnée par diverses forces qui sont en partie régies par le marché et en partie par la politique et la planification dans divers secteurs. Les répercussions sur notre vie quotidienne ne sont pas prises en considération. Il n'existe aucune politique coordonnée pour la vie de tous les jours. Il devrait être possible d'orienter le développement de la société à partir d'une conception globale de ce que devrait être la vie de tous les jours d'une famille.

Un aménagement qui tient compte de la manière dont notre vie de tous les jours est organisée, des tâches liées à l'éducation des enfants, de l'environnement dans lequel les enfants grandissent, de la protection de cet environnement et d'une répartition plus équitable de l'emploi - c'est-à-dire un aménagement qui exprime une perspective féminine - n'est pas ce qui a été pratiqué jusqu'ici.

Et pourtant, en optant pour un aménagement qui ne tient pas compte de la population locale, nous renonçons à une précieuse source d'expérience dont dispose la société, par exemple l'expérience que les femmes du monde entier ont acquise en vertu de leurs fonctions de reproduction, de préparation des aliments et d'éducation des nouvelles générations ou encore comme organisatrices de la communauté en prise directe.

3.b. SITUATION DES MUNICIPALITES

En Norvège, les municipalités assument aujourd'hui de multiples fonctions nouvelles tout en ayant à faire face à une dégradation des conditions économiques et à une intensification des exigences d'efficacité et de rendement. Les municipalités s'efforcent d'adopter une perspective plus vaste qui aille au-delà des limites sectorielles. Par conséquent, plus que jamais auparavant, elles vont à la recherche de nouvelles méthodes pour s'acquitter de leurs tâches.

Il a aussi été clairement démontré que lorsqu'il n'est pas suffisamment tenu compte des intérêts et des problèmes propres aux femmes dans les plans d'aménagement des municipalités, cela ne va pas sans conséquence néfaste non seulement pour les femmes, mais pour la société en général. Ce phénomène apparaît clairement dans nos régions périphériques, où l'ensemble de la politique de peuplement se trouve menacée par le départ des femmes jeunes. La population devient alors dominée par les personnes âgées et le nombre des jeunes est insuffisant pour assurer les revenus nécessaires.

3.c. L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Au niveau de la planète, nous sommes en train de réduire les possibilités d'une existence durable sur la terre. Nous ne pouvons observer cela sans rien faire. Un changement d'orientation est absolument indispensable.

Il s'agit pour les couches profondes de la population, à l'échelon local, de servir de contrepoids. De nouvelles valeurs s'imposent aussi bien au niveau des municipalités qu'au niveau national. Cela signifie que les valeurs féminines doivent être placées en tête de l'ordre du jour afin d'arriver à mieux comprendre la nécessité de liens étroits et de stabilité.

En tout état de cause, dans une perspective féminine, tout débat sur le développement et l'environnement ne saurait être limité à des techniques plus propres et à une consommation "écologique", mais doit s'insérer dans un contexte plus vaste.

4. LE PROJET INTITULE "PERSPECTIVES FEMININES DANS L'AMENAGEMENT AU NIVEAU NATIONAL - AMENAGEMENT DES MUNICIPALITES SELON LES PREFERENCES DES FEMMES"

Organisation - Méthodes - Réalisations

Au stade initial du projet, des représentants du ministère de l'agriculture, du ministère de la pêche, du ministère des autorités locales et du travail, du ministère de l'industrie et du ministère de l'environnement (initiateur du projet) ainsi que de l'association norvégienne des autorités locales ont constitué un groupe directeur central. Les organisations participantes ont accordé pour la période visée par le projet des crédits d'un montant total d'environ 7 à 8 millions de couronnes norvégiennes.

On a demandé aux six collectivités qui avaient été choisies si elles souhaitaient participer à l'exécution du projet. Toutes ont répondu par l'affirmative. Chaque municipalité a institué pour se charger du projet un groupe composé d'un animateur et de sept à huit membres. Ces membres représentaient la population en général/les femmes au sein de la collectivité, ainsi que les politiciens et l'administration. Le groupe directeur versait la moitié d'un salaire aux six animateurs du projet. L'autre moitié était à la charge des municipalités elles-mêmes pendant les trois années d'exécution du projet.

La participation active des femmes au processus d'aménagement était l'un des critères retenus. Les six collectivités ont dû s'engager, par une décision politique, à adopter pour l'aménagement de leur municipalité des mesures qui garantiraient le respect de la perspective féminine.

Ainsi donc, le projet présentait la particularité unique de procéder de bas en haut, mais en contact étroit avec l'administration municipale. Dans les municipalités participant à ce projet, toute planification devait se dérouler dans une perspective aussi bien féminine que masculine.

Le projet avait un triple objectif:

- a) Rassembler des données et mettre au point des modèles sur la manière dont les valeurs féminines pourraient être intégrées dans les plans municipaux.
- b) Elaborer des plans municipaux dans lesquels une plus large place serait donnée à la perspective féminine en matière d'environnement résidentiel, de politique économique et de politique de l'emploi, tout comme dans le domaine de la santé et de l'action sociale.
- c) Transmettre les connaissances acquises dans le cadre du projet à d'autres municipalités (A ce jour, la réalisation de ce troisième objectif est confié aux comtés).

Le groupe directeur avait les responsabilités ci-après:

- Responsabilité d'ensemble du projet
- Coordination des intérêts représentés par les différents ministères ainsi que des instruments et des mesures d'encouragement dont ils disposent
- Contrôle de l'état d'avancement du projet
- Diffusion de données d'information
- Gestion de l'économie

Une équipe chargée de l'éducation, de l'orientation et de l'évaluation a été constituée afin d'aider et de conseiller les municipalités concernées pendant la durée d'exécution du projet. Les trois membres qui composaient cette équipe venaient des établissements de recherche ci-après:

- Centre de recherche de More
- Institut norvégien de la recherche sur le bâtiment
- Institut norvégien de la recherche urbaine et régionale

Cette équipe avait les responsabilités et les tâches ci-après:

- Familiariser les participants avec le processus et les thèmes de l'aménagement
- Conseiller les participants sur la manière d'organiser et de mettre en oeuvre les processus et les essais d'aménagement
- Evaluer ces processus et formuler des conseils sur les modifications à apporter aux essais
- Etablir des rapports et évaluer les essais

Les municipalités avaient pour leur part les responsabilités et tâches ci-après:

- Accorder un haut degré de priorité à l'affectation de personnel et de fonds pour le projet
- Organiser et exécuter des essais dans leur propre circonscription en les coordonnant avec l'aménagement
- Adopter un programme municipal qui tienne compte d'une perspective féminine, ainsi qu'un plan d'action connexe, et mettre en oeuvre des mesures spécifiques dans le cadre de ce programme

- Prendre des dispositions pratiques en matière d'éducation, de séminaires, etc, dans leur propre circonscription
- Rendre compte de leur propre expérience sous forme d'un rapport d'évaluation établi en collaboration avec l'équipe chargée de l'éducation, de l'orientation et de l'évaluation

5. RESULTATS: QUELS THEMES ONT ETE RETENUS DANS LES PLANS MUNICIPAUX?

Les thèmes retenus dans les plans des municipalités visées par le projet ont marqué un glissement en faveur de valeurs plus féminines telles que perspective holistique, assistance, protection de l'environnement et écologie, insistance sur la vie de tous les jours, plus large place accordée aux individus et aux groupes démunis, idées nouvelles et créativité (rapport d'évaluation).

Une mobilisation générale des communautés locales a eu lieu au sein des municipalités.

Dans le cadre de ce projet, un certain nombre de mesures nécessitant des ressources économiques supplémentaires ont été prises. Cela a été le premier signe visible que le projet avait eu des répercussions au niveau local ; c'était important car les individus attendaient beaucoup de l'exécution de ce projet.

Les résultats obtenus ont dans l'ensemble mis en lumière un changement d'attitudes et de valeurs. Les "rubriques" ci-après indiquent les domaines auxquels les municipalités ont accordé une priorité spéciale au niveau de la planification, ainsi que les objectifs et les mesures qui revêtent de l'importance à cet égard.

Ramnes:

Environnement social et conditions de vie des enfants et des jeunes en tant qu'éléments permanents des plans municipaux.
Protection de l'environnement, des emplois, assistance, santé, etc.

Programme à l'intention des femmes, activation des groupes locaux, insertion des femmes dans la politique, dans l'administration, dans la gestion, etc. Dans la vie de tous les jours, les femmes acquièrent une expérience particulière de l'organisation au niveau des enfants, de la prise en charge, de la vie pratique. Cette expérience devrait être mise à profit dans le processus d'aménagement.

Sunndal:

Assistance à "Sunndal, une municipalité de pointe pour l'assistance".
Bien-être et sentiment d'appartenir à la communauté locale.
Plan d'action destiné à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes.

Projet de tissage, industries domestiques - organisation du tourisme local: réfugiés, femmes - culture, acquisition de compétences, etc.

Bremanger:

Les femmes dans la vie politique
Les femmes comme source d'assistance

Les femmes comme employées
Les femmes comme individus dans la société

Toutes les initiatives municipales s'inséreront dans l'une de ces rubriques.

Leksvik:

Assistance
Transports
Emploi
Culture/environnement
Education et environnement social

Premier objectif: la perspective des femmes deviendra partie intégrante de toutes les mesures d'aménagement et de toutes les activités municipales.

Gausdal:

Participation des résidents
Emplois réservés aux femmes
Ecologie
Activités de plein air dans le voisinage

Programme à l'intention des femmes, tribune féminine libre - rapport sur le logement - centre d'information, garderie à plein temps. Conseil municipal pour les enfants.

Nesna:

Environnement
Assistance
Culture/loisirs
Transports et communication

"Ecole secondaire pour adultes", magazine d'information, "les personnes âgées s'entraident" et contacts "grand-parents".

L'Institut de la planification urbaine et régionale, qui fait partie de l'Institut norvégien de technologie de l'université de Trondheim, a effectué une évaluation spéciale pour vérifier si les plans des municipalités visées par le projet s'écartaient en quoi que ce soit des plans de six municipalités comparables. On a constaté qu'il existait des différences au niveau de la teneur des plans, dans lesquels l'accent s'était éloigné des valeurs matérielles au profit des valeurs humaines.

6. DOCUMENTS PUBLIES EN RAPPORT AVEC LE PROJET - une publication intitulée "Recettes d'aménagement par les particuliers" a paru avant la mise en oeuvre du projet. Elle s'adresse à toutes les femmes norvégiennes et s'efforce de banaliser la planification en la rendant moins "effrayante". On y montre comment les plans d'aménagement au niveau du comté, de la municipalité et des collectivités locales influent sur notre vie de tous les jours. La partie du plan-cadre municipal qui traite de l'utilisation des terres détermine plus précisément comment nous utiliserons nos ressources naturelles, nos terres et nos zones marines au cours des années à venir.

Cette publication contient des "recettes" sur ce que les femmes et d'autres groupes de la société peuvent faire pour influencer plus fortement sur les décisions dans des cas particuliers d'aménagement. La loi sur la planification et la construction prévoit que quiconque a le droit de se faire entendre et de façonner l'avenir aussi bien de la société dans son ensemble que de sa propre collectivité.

L'expérience a montré que les femmes peuvent insuffler une nouvelle vitalité dans l'aménagement et susciter l'enthousiasme. Les femmes communiquent plus ouvertement et plus directement que ne le font les hommes et elles ont aussi plus de facilité que les hommes à rechercher les solutions appropriées et à les mettre en oeuvre.

La participation des femmes à l'aménagement fournit souvent la clé si l'on veut:

- déclencher des initiatives locales et libérer des ressources locales;
- trouver des solutions qui répondent aux besoins quotidiens des individus;
- renforcer la démocratie à l'échelon local;
- tirer le meilleur parti possible des ressources de la collectivité;
- obtenir un appui plus général pour l'aménagement et la planification.

Cette publication illustre comment les individus devraient s'organiser afin de sauvegarder leurs intérêts dans un cas particulier et à quel niveau des procédures administratives ; il importe réellement de "faire pression".

Cette publication contient aussi des renseignements sur les attributions de chacun au sein de la municipalité et un glossaire pour permettre de mieux comprendre la terminologie spécialisée. Les autorités centrales ne se proposent pas seulement de diffuser cette publication, mais pensent qu'elle devrait remplir une fonction dans la société. Une septième édition est prévue.

UN LIVRE INTITULE "Manuel pour un aménagement alternatif des municipalités" résume l'expérience acquise dans le cadre du projet. Il vise à pousser les municipalités norvégiennes à essayer de s'acquitter de leurs diverses tâches d'une manière différente. Ce livre ne constitue pas une évaluation du projet, mais fournit des conseils sur ce qu'il convient de faire et de ne pas faire pour conférer à la perspective féminine l'importance voulue dans l'aménagement au niveau des municipalités.

Le livre se divise en deux parties:

- première partie: **pourquoi** et
- deuxième partie: **comment**.

La partie intitulée "Pourquoi" définit ce que les six collectivités pilotes entendent par "perspective féminine" et pourquoi il est aussi important d'accorder au niveau de l'aménagement une priorité plus élevée à cette perspective que cela n'a été le cas jusqu'ici.

La partie intitulée "comment" contient un résumé des données d'expérience et des conseils liés à l'aménagement des collectivités dans une perspective féminine. Ces données d'expérience sont subdivisées en chapitres qui portent respectivement sur l'organisation, la mobilisation, les méthodes de travail et le suivi. L'accent est placé sur les différentes stratégies pouvant être utilisées pour atteindre les objectifs recherchés.

7. CONSIDERATIONS GENERALES ET STRATEGIES EXISTANTES

La mise au point d'un processus d'aménagement des collectivités locales en fonction de la situation, des vues et des attentes des femmes constitue le thème principal du projet décrit plus haut. L'objectif était de mieux répondre aux besoins et aux souhaits des individus dans leur vie de tous les jours et d'élargir la base sur laquelle sont définies les priorités politiques afin d'arriver ainsi à des solutions plus durables.

Pour arriver à mieux comprendre le projet et les stratégies, il faut aussi s'attacher à la situation des femmes dans notre société et rappeler les grands principes de la décentralisation et de la démocratisation des processus d'aménagement.

En Norvège, de même que dans les autres pays nordiques, les femmes occupent désormais une position relativement bonne dans les institutions politiques. De 30 à 40 % des postes sont occupés par des femmes. Malgré cela, les femmes sont très nettement sous-représentées dans les activités régionales d'aménagement et de construction et dans les échelons supérieurs de l'administration dans le secteur public.

La position occupée par les femmes résulte en partie du système de quotas pour lequel le mouvement féministe s'est battu et qu'il a finalement obtenu. Progressivement, au cours des vingt dernières années, un plus grand nombre de femmes ont été élues au *Storting* (Assemblée nationale) et sont devenues membres du gouvernement. On observe une évolution analogue également dans les organes chargés de l'administration des comtés et des municipalités. Cela a naturellement beaucoup contribué à faire entrer la perspective féminine dans le champ de la politique.

Malgré cela, nous devons nous demander comment les femmes peuvent influencer sur les tendances politiques et sur la politique en général. Les femmes n'occupent-elles qu'une position officielle dénuée d'influence réelle? Et enfin comment les besoins et les valeurs des femmes influent-ils sur le processus de décision ?

Une autre considération à la base du projet concerne la décentralisation des responsabilités et de l'autorité au profit des organes politiques locaux conformément à notre système d'aménagement du territoire. Les plans directeurs, y compris les programmes pour le développement physique, social, culturel et économique, que toutes les municipalités sont tenues d'élaborer, sont adoptés par le conseil municipal élu. Les individus ont le droit de participer au processus d'aménagement. Les autorités chargées de l'aménagement ont juridiquement aussi le droit de mobiliser les individus pour participer à ce processus, de consulter les membres de la collectivité et de coopérer avec eux et de procéder à des échanges de données d'information. En Norvège, les entités municipales sont assez petites et les municipalités plus importantes sont divisées en unités plus petites, ce qui permet dans une certaine mesure de stimuler les différents groupes qui constituent la collectivité et de tenir compte de leurs points de vue dans le processus d'aménagement. Cela signifie que les femmes peuvent apporter une contribution importante au processus de décision au sein de la municipalité.

Le but recherché consiste à intégrer la perspective féminine à tous les niveaux de l'aménagement. Les efforts déployés sur le plan pratique pour y parvenir doivent être envisagés dans un contexte local.

Nous savons tous que l'aménagement au niveau national s'est profondément transformé au cours des dernières années. Aujourd'hui, l'aménagement continue d'évoluer et n'est plus dominé par les considérations matérielles et économiques traditionnelles en matière d'utilisation des terres, de routes, de logement, etc.. Nous nous intéressons désormais plus à l'éducation, aux activités génératrices d'emplois, à la culture et aux problèmes croissants rencontrés dans le secteur de l'environnement et dans le secteur de la santé et des affaires sociales. Il s'agit souvent là de responsabilités municipales dominées par les considérations budgétaires des autorités locales et l'importance que revêt la mobilisation des femmes au service de l'aménagement national doit être envisagée dans ce contexte. La participation et la contribution des femmes sont en vérité nécessaires et sont tout aussi précieuses que celles des hommes.

Sur la base de l'expérience acquise dans le cadre du projet, nous devons accroître l'influence, les ressources et la formation dont disposent les femmes, afin de leur permettre de résoudre les problèmes complexes qui existent dans nos municipalités. La plupart de ces problèmes doivent être résolus au niveau local.

8. TRANSFERT DE DONNEES D'EXPERIENCE

Nous continuons à encourager les femmes à participer à l'aménagement et au processus de décision au niveau local par le biais de notre programme national d'information. Cette année, cinq comtés ont mis au point leurs propres programmes d'information afin d'encourager les municipalités à tenir compte de la perspective féminine dans l'aménagement du territoire. Du fait que de nombreux comtés connaissent un grave problème d'exode de la population féminine et ont des structures économiques déséquilibrées à forte dominance masculine, bon nombre de leurs plans d'aménagement tiennent désormais compte des problèmes féminins et comportent une perspective féminine. Au niveau de l'approbation des plans d'aménagement des comtés par le roi (représenté par le ministère de l'environnement), le gouvernement propose, par le biais des autres ministères, des stratégies permettant d'incorporer des conceptions féminines dans l'aménagement du territoire au niveau régional et au niveau local. Les ministères qui ont collaboré au projet visé dans le présent document, comme par exemple le ministère de l'agriculture, le ministère de la pêche et le ministère des autorités locales et du travail, ont aussi entrepris d'élaborer leurs propres programmes afin d'intégrer des perspectives féminines dans leurs propres activités et politiques.

9. CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

La volonté que les décisions soient prises au niveau le plus bas possible est à l'origine de la décentralisation de l'autorité. Les individus qui doivent subir les conséquences des décisions devraient aussi être en mesure d'influer sur elles. Ces décisions touchent plus souvent les femmes que les hommes. Les femmes sont tributaires de ces décisions, car ce sont elles qui se chargent de bon nombre des fonctions qui garantissent la bonne marche de la vie quotidienne. Etant donné que les femmes représentent l'élément de la population le plus attaché au foyer, elles se chargent aussi des activités de caractère social. Ce sont en effet les femmes qui assument l'essentiel des activités dans les services sociaux et de santé. Elles reconnaissent l'importance des conditions de vie et de l'environnement au niveau local pour le bien-être général de la population. Il semble que les femmes soient plus réceptives que les hommes aux besoins d'autres groupes plus faibles pendant le processus d'aménagement. Le

projet norvégien a montré que les femmes se préoccupent plus de la situation de l'environnement que ne l'ont fait les hommes. Pour respecter la nécessité d'une gestion durable de la nature et des ressources naturelles, il est capital que les femmes participent à tous les niveaux à l'aménagement et au processus de décision. Il est probable que les femmes représentent un renouveau de dynamisme et d'enthousiasme et amèneront des formes de communication plus ouvertes et plus informelles.

Jusqu'ici, les femmes ont joué un rôle moins visible et moins actif que les hommes dans le processus de décision. Une participation sur un pied d'égalité est une question de démocratie.

a) L'une des principales conclusions est la suivante : la décentralisation et la délégation de pouvoirs aux autorités locales, de même que le droit de tous à la participation, constituent d'importantes conditions préalables à la transformation des structures actuelles et à l'inclusion du point de vue des femmes dans l'aménagement du territoire aux niveaux local et régional. La participation des femmes à l'aménagement du territoire au niveau local aura pour effet de:

- susciter des initiatives locales et libérer un supplément de ressources locales;
- donner confiance en soi aux femmes;
- trouver des solutions qui répondront aux besoins et aux souhaits des individus dans leur vie de tous les jours;
- renforcer la démocratie;
- conférer à l'aménagement et au choix des priorités politiques une plus large base pour parvenir à des solutions plus durables.

b) La deuxième grande conclusion est que les projets ont démontré l'importance qu'il y avait à ce que les femmes aient leur place dans les organes et institutions politiques, de même que dans les autorités locales. Dans les pays nordiques, le système des quotas a donné d'excellents résultats. D'autres pays pourront sans doute adopter d'autres systèmes tout aussi valables.

Quoiqu'il en soit, il est extrêmement urgent d'accorder aux femmes une place plus large, plus démocratique et plus équitable dans la vie politique.

Cet objectif peut être résumé comme suit:

L'influence des femmes dans la vie politique et au niveau pratique du fonctionnement des autorités locales et régionales est liée à la fois à une plus forte représentation au sein des organes politiques et du gouvernement et à la recherche des moyens de tenir compte des perspectives féminines dans le processus pratique de décision au niveau local.

c) La troisième grande conclusion est que quelque chose doit être fait pour atteindre ces objectifs:

Nous recommandons la formule norvégienne, mais d'autres stratégies doivent aussi être envisagées. L'important est de mobiliser les femmes pour qu'elles fassent usage de leur droit d'influencer et de contrôler leur propre existence et les conditions dans lesquelles elles vivent.

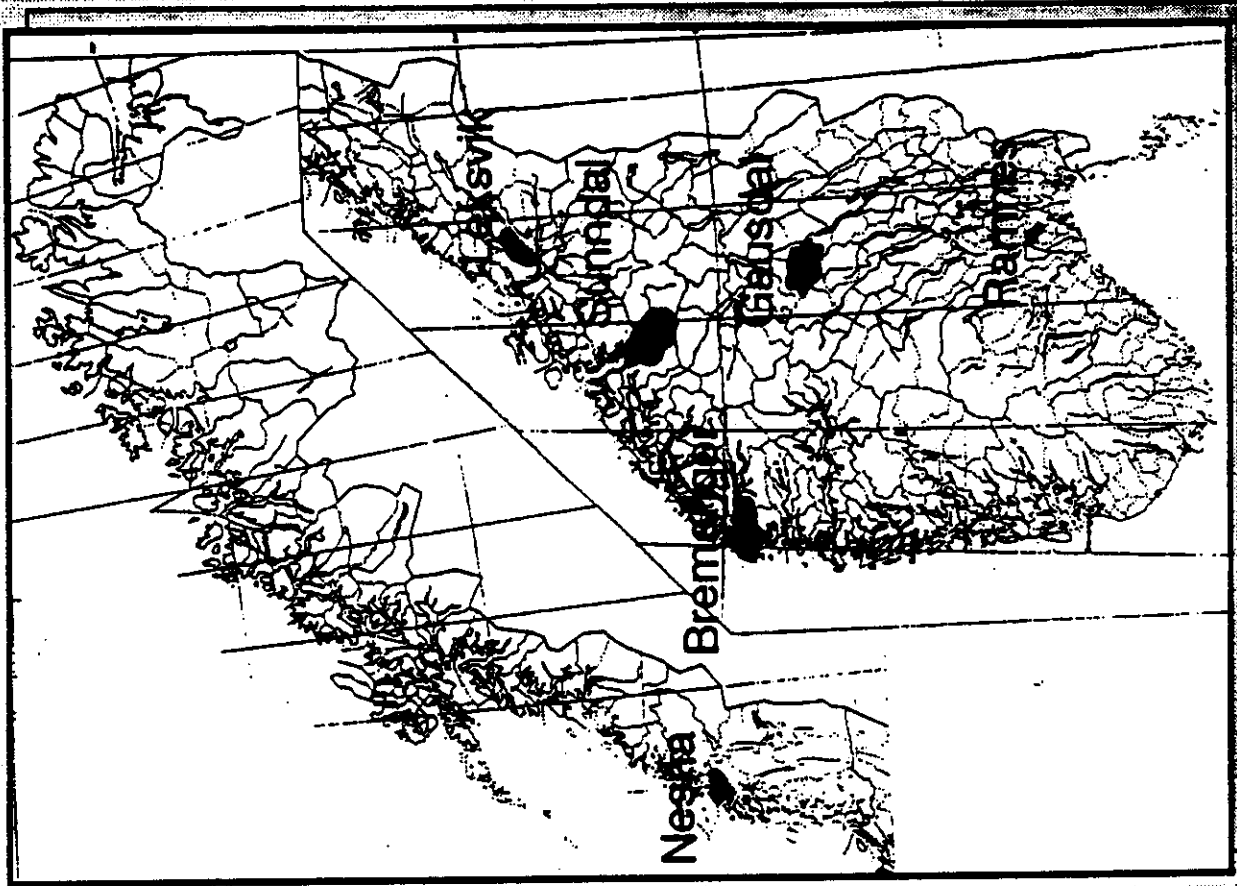
Il s'agit là d'un droit démocratique dont l'exercice est très nécessaire à notre époque. Les femmes peuvent être encouragées par des moyens très divers à participer à l'aménagement du territoire et au processus de décision au niveau local. Attachons-nous à quelques-uns d'entre eux:

- rencontrer les femmes là où elles se trouvent;
- rechercher des animateurs parmi les femmes et les encourager à participer;
- s'attacher d'abord aux questions les plus urgentes et adopter un programme de travail évolutif;
- aborder les questions qui concernent la vie de tous les jours, par exemple enfants, personnes âgées, conditions de logement, soins de santé et services sociaux, emploi, transports scolaires, l'environnement et les services collectifs au niveau des municipalités;
- insister sur le fait que la participation crée la possibilité d'améliorer son propre sort et, par la suite, les conditions de vie de la communauté tout entière. Un élément de persuasion consiste à amener les femmes à prendre conscience de la nécessité de participer et de collaborer pour permettre à la communauté de résoudre ses problèmes de la meilleure façon possible;
- des contacts en tête à tête renforcent la confiance et permettent d'expliquer les raisons pour lesquelles les femmes doivent participer à l'aménagement du territoire au niveau local et le rôle qui leur revient dans ce processus;
- renforcer la confiance que les femmes ont en elles-mêmes par le biais de divers types de formation en matière de communication, d'animation, d'organisation de groupes de discussion, de solution de situations conflictuelles, de planification et de budgétisation.

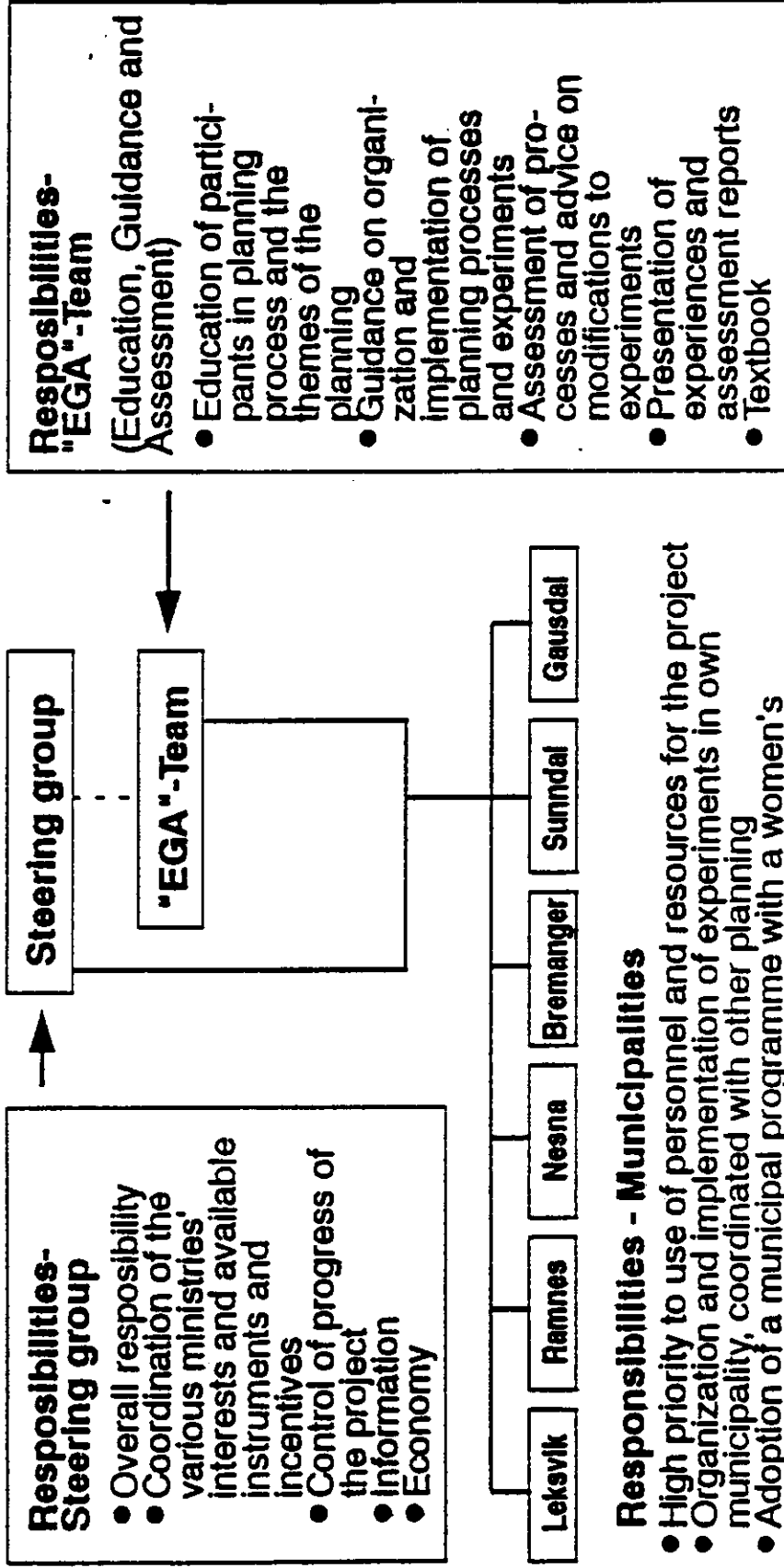
10. TRAVAUX ULTERIEURS

Il est recommandé que les conclusions ci-dessus (points a, b, c) soient examinées lors du colloque et que les résultats de ses discussions soient ensuite soumis au comité.

Geographical Location of the Six Project Municipalities in Norway



Organization of the Experiment - a Woman's Perspective in Public Planning - Municipal Planning on Women's Terms



Responsibilities- Steering group

- Overall responsibility
- Coordination of the various ministries' interests and available instruments and incentives
- Control of progress of the project
- Information
- Economy

Responsibilities- "EGA"-Team

- (Education, Guidance and Assessment)
- Education of participants in planning process and the themes of the planning
 - Guidance on organization and implementation of planning processes and experiments
 - Assessment of processes and advice on modifications to experiments
 - Presentation of experiences and assessment reports
 - Textbook

Responsibilities - Municipalities

- High priority to use of personnel and resources for the project
- Organization and implementation of experiments in own municipality, coordinated with other planning
- Adoption of a municipal programme with a women's perspective, plus an associated plan of action
- Implementation of specific measures as consequence of the municipal programme
- Practical arrangements for educational measures, seminars etc. in own municipality
- Reporting of own experiences in the form of an assessment report in cooperation with the "EGA"-Team

STRATEGIES POUR L'APPLICATION DES CONCEPTIONS FEMININES DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

Développements alternatifs envisagés par les femmes

Mme Liisa HORELLI
Université d'Helsinki (Finlande)

Les développements alternatifs s'inscrivent toujours dans un contexte donné. Dans ce cas il s'agit de la Finlande qui est le quatrième plus grand pays d'Europe par sa superficie, mais un des moins peuplés avec 5 millions d'habitants. Les femmes finlandaises sont les premières en Europe à obtenir le droit de vote en 1906. Actuellement près de 40% des membres du Parlement sont des femmes. Celles-ci constituent près de la moitié (47%) de l'ensemble de la population active et elles sont plus instruites que les hommes. Mais en matière d'urbanisme elles ont du retard. Actuellement, cependant, le Ministère de l'Environnement est dirigé par deux femmes ministres et une femme directeur général. La compétition entre les sexes dans le domaine de la participation au développement à l'échelle locale et à l'aménagement du territoire et de l'urbanisme a donc commencé.

Avant de parler de développements alternatifs il convient de préciser ce qui est "normal" ou traditionnel en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. En Finlande, ainsi que dans d'autres pays nordiques, l'urbanisme se caractérise par une idéologie techno-rationnelle, une organisation hiérarchique, la monopolisation par une poignée de spécialistes et une faible attention accordée aux résultats matériels ou esthétiques. Les nouvelles négociations avec le secteur privé n'ont guère modifié les principes fondamentaux. Quelles sont donc les solutions de remplacement que les femmes peuvent apporter? Les solutions pour lesquelles les femmes se battent sont diamétralement opposées au modèle classique que je viens d'évoquer. Elles se caractérisent par une logique de sérieux et de responsabilité, par l'entrée en jeu de nouveaux groupes dans le processus d'aménagement du territoire, conçu quant à lui dans une optique élargie et organisée en réseaux. Certains de ces aspects sont présentés ici à la lumière d'une expérience finlandaise consistant à faire intervenir des femmes dans l'aménagement des villes. L'exposé s'achèvera par quelques propositions visant à améliorer la situation actuelle.

Les femmes finlandaises et l'urbanisme: une initiative multidimensionnelle

De multiples recherches ont été effectuées sur l'architecture féministe ainsi que sur la conceptualisation de l'espace et la construction des rapports sociaux de sexe. Le projet "Une nouvelle vie quotidienne" dirigé par une femme scandinave a été une source d'inspiration considérable pour l'initiative norvégienne sur le rôle des femmes dans l'aménagement du territoire à l'échelle communale tout comme pour l'initiative analogue lancée en Finlande. En Finlande, c'est le ministre de l'Environnement, Sirpa Pietikäinen, qui a lancé et encouragé l'expérience, dont le point de départ fut la première conférence régionale sur les femmes et l'aménagement du territoire tenue à Helsinki en septembre 1992. Une centaine de femmes ont participé aux débats, permettant ainsi la présentation de multiples projets conçus par des femmes. Il en est résulté diverses initiatives d'aménagement du milieu à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale, qui seront décrites ci-après (voir tableau 1).

Action à l'échelle locale

Nombreux sont les projets à l'échelle locale actuellement mis en oeuvre auxquels des femmes participent activement. La création d'une "salle de séjour" de quartier, d'un groupe de soutien pour les femmes et les enfants battus et d'une association pour la vente d'aliments biologiques en sont des exemples types. Dans leur diversité, ces projets ont pour thème commun la création d'un organe intermédiaire viable entre les ménages et la commune. Le projet intitulé "Le rôle des enfants dans l'aménagement du territoire" est un autre exemple d'action à l'échelle locale. Une petite commune rurale du nord-est de la Finlande décida de "faire quelque chose pour les enfants" lorsque, il y a deux ans, le statut de ville lui a été officiellement accordé. Les responsables des établissements scolaires et des services sociaux proposèrent alors de faire participer les enfants à l'amélioration d'un quartier sensible proche de leur école. Ce projet prit tout d'abord la forme, à l'automne 1992, d'un club dirigé par deux enseignants se réunissant deux fois par semaine après la classe. On fit appel à deux spécialistes de l'urbanisme, un architecte et un psychologue du cadre de vie, pour diriger les activités et évaluer le projet.

Pendant la phase d'élaboration, différentes techniques furent mises en oeuvre pour faire participer les enfants, notamment, au tout début, un "atelier de l'avenir" destiné aux enfants mais aussi aux habitants du quartier. Cet atelier, ainsi qu'une enquête, ont permis de définir les différents objectifs du projet d'aménagement. Les enfants se sont servis de différents modes d'expression pour illustrer leurs conceptions et leurs idées: dessin, rédaction de textes, photographie et construction de maquettes. Au cours du deuxième trimestre de l'année, une vingtaine d'enfants de 8 à 12 ans ont activement participé aux activités du club tandis que les autres élèves participaient à des journées thématiques sur des questions relatives au milieu de vie.

Parallèlement aux activités des enfants, certaines femmes du quartier qui avaient pris part à l'atelier de l'avenir ont continué de mobiliser d'autres habitants du quartier. Cela a donné lieu à une série d'activités locales et, enfin, à la création d'une association de quartier. Le printemps 1993, a été marqué par une exposition haute en couleurs des réalisations des enfants au centre municipal. Les propositions des uns et des autres firent l'objet de débats lors d'une table ronde où étaient représentés les enfants, les personnalités politiques locales, les habitants du quartier et les enseignants.

A l'automne suivant, les idées des enfants furent concrétisées sous forme de projets spécifiques, notamment pour l'amélioration de la cour de l'école, des espaces autour des immeubles, de l'utilisation des rives du lac, et de la sécurité routière dans le quartier. Ce dernier projet fut présenté par les enfants lors de la réunion du conseil municipal et la proposition devint une initiative officielle des citoyens pour laquelle des fonds publics furent alloués.

Ce projet local, qui est encore en cours de réalisation, a permis d'intégrer dans les programmes scolaires et l'aménagement du territoire des questions écologiques et sociales. La toute nouvelle compétence des enfants et la mobilisation des habitants du quartier ont eu des répercussions sur l'organisation hiérarchique des pouvoirs responsables en matière d'urbanisme. Le projet a également ouvert la voie à de nouveaux modes d'interaction et à l'établissement de contacts avec de nouveaux participants dans l'administration locale.

L'action à l'échelle régionale

Les trois conférences régionales sur le rôle des femmes dans l'aménagement du territoire visaient à mobiliser les femmes, à leur donner la parole et à servir de tribunes pour évaluer et encourager des projets locaux. Elles ont débouché sur une série de séminaires offrant aux participants l'occasion d'exposer leurs idées, de s'exercer à mettre en pratique des techniques d'aménagement de l'espace et de règlement des conflits, de diffuser des informations et d'enquêter sur les motivations des femmes en vue de lancer des projets féministes à travers le pays. A l'heure actuelle 150 femmes, dont les opinions diffèrent selon les âges et les classes sociales, se sont mobilisées et ont constitué un réseau. Quelles que soient leurs divergences, ces femmes partagent les mêmes idées fondamentales concernant l'urbanisme, ce qui le caractérise et ce qu'il recouvre. Au terme de l'enquête, il apparaît que l'urbanisme devrait être le reflet des valeurs et des intérêts liés à la vie quotidienne et assurer notamment des infrastructures de solidarité pour la vie quotidienne, une bonne sécurité routière, des moyens de transport sûrs, des services de base intégrés dans la vie des quartiers et un système écologique de traitement des déchets. Les femmes commencent à considérer les questions d'aménagement de l'espace et d'environnement comme des concepts sociaux, ce qui signifie qu'elles doivent être capables de mettre en pratique leurs idées, leurs intérêts et leurs conceptions. L'environnement urbain actuel est le reflet d'une structure et d'une utilisation de l'espace anti-démocratiques. Aujourd'hui, les femmes remettent en question les priorités et les normes fixées par les hommes, qui se traduisent par une omniprésence des autoroutes, des palais des sports monumentaux et des centres d'affaires. Il faudrait étendre la portée des plans d'urbanisme et les compétences des urbanistes. Le processus d'aménagement du territoire dans son ensemble devrait être ouvert aux femmes et aux hommes ordinaires ainsi qu'aux "faibles", c'est-à-dire les enfants, les jeunes, les personnes âgées et les handicapés. Ainsi, quiconque, quelle que soit la tranche d'âge à laquelle il appartient et quel que soit son rôle dans la société, aurait voix au chapitre. Les femmes qui participaient à ce projet voulaient repenser la conception de l'urbanisme pour en faire une stratégie concertée de survie visant à créer une culture de subsistance viable.

L'action à l'échelle nationale

Un comité spécial a été créé à l'automne 1992 pour réviser la loi sur le Bâtiment. Le ministère de l'Environnement a nommé deux représentantes, dont l'une était secondée par un sous-comité nommé "les femmes et l'aménagement du territoire". La révision de la loi visait à déléguer aux collectivités locales certains pouvoirs de l'Etat en matière de plan d'occupation des sols. A l'avenir, le gouvernement se concentrera sur les questions importantes à l'échelle régionale et nationale et publiera des directives en la matière, qui pourront porter sur la qualité de l'environnement ou les priorités nationales en matière d'occupation des sols, concernant les principaux réseaux d'implantation humaine, l'urbanisation, les infrastructures nationales, la protection de la nature et le patrimoine culturel, par exemple. Ce transfert de compétences, de l'Etat aux collectivités locales, peut aller à l'encontre des intérêts du citoyen et de la collectivité locale car il est rare que les nécessités de la vie quotidienne soient prises en compte par les cabinets politiques ou les conseils municipaux.

Le sous-comité des femmes a élaboré un projet de révision structurelle de la loi sur le Bâtiment qui met l'accent sur les aspects écologiques et sociaux de l'aménagement du territoire. L'article concernant la participation est aujourd'hui plus précis et prévoit des études d'impact sur l'environnement. En outre, certaines personnes ont soulevé la question de la lisibilité des documents en matière d'aménagement du territoire. Dans la pratique, ces amendements structurels vont permettre de passer d'une forme d'aménagement axée sur l'utilisateur moyen à un aménagement diversifié en fonction des groupes d'utilisateurs, y compris les enfants, les jeunes, les personnes âgées et les handicapés. Ils permettront également de passer d'un processus où il incombe, en dernier ressort, à un petit nombre d'institutions de prendre des décisions à un processus de communication fondé sur la concertation.

Au terme de longs débats, ces propositions ont été acceptées par la commission chargée de la révision du texte de loi. La révision elle-même sera examinée au parlement au printemps 1994.

L'action à l'échelle internationale

Le séminaire sur la participation des femmes aux décisions en matière d'aménagement du territoire et du cadre de vie, organisé par le Conseil de l'Europe en 1990 à Athènes, a été le point de départ des initiatives finlandaises à l'échelle locale, régionale et nationale. A cette occasion, les représentants des pays nordiques ont spontanément présenté le projet "Une nouvelle vie quotidienne" et ses applications. Ce projet propose une vision, une théorie et un modèle d'action tendant à réorganiser les tâches fondamentales de la vie quotidienne de manière à mieux gérer l'expérience de la réalité tout en lui donnant un sens plus profond. Ce projet, qui pose un regard critique sur la situation actuelle, propose la vision d'une société plus harmonieuse, plus créatrice et plus juste, dans laquelle le renouvellement des êtres humains, de la nature et de la culture n'est pas asservi aux intérêts de l'économie et du rendement. La société y est présentée comme une mosaïque qui se composerait de multiples unités locales autonomes.

Concrètement, il s'agit d'organiser et de construire la vie quotidienne dans les quartiers de façon plus intégrée. C'est ce vers quoi tend le modèle dynamique que nous présentons ci-dessous (figure n°1).

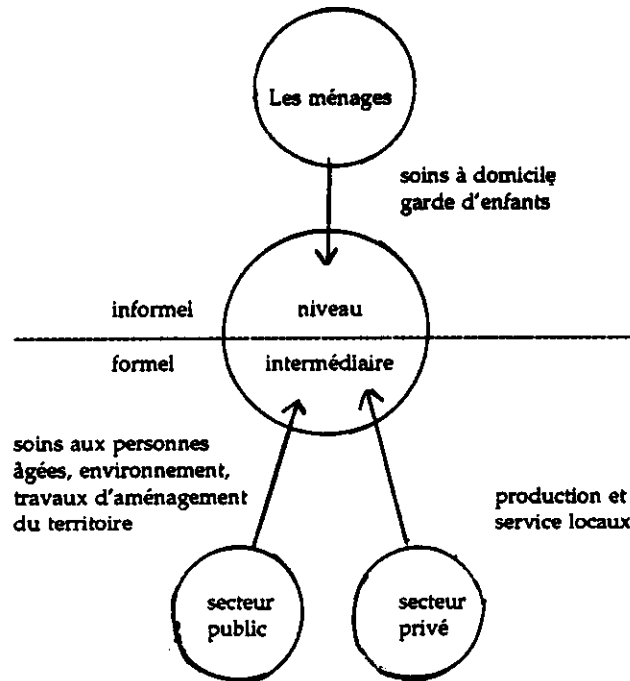


Figure n°1. Projet de mise au point d'un niveau intermédiaire servant de relais aux ménages et aux secteurs public et privé dans leurs activités.

Le **niveau intermédiaire** constitue le concept pivot de ce projet: il s'agit d'une structure reliant l'Etat, le marché et les ménages qui fait défaut dans notre société actuelle. Il fait office de relais entre la sphère publique et la sphère privée, entre la sphère formelle et la sphère informelle. Il permet de renouveler la structure de la reproduction, de la production et aussi des cultures féminine et masculine. La mise en place de cette structure intermédiaire, suppose la création de sa base fonctionnelle, c'est-à-dire l'intégration du logement, des services sociaux et médicaux et du travail dans le temps et l'espace. C'est en rapprochant du lieu de vie certaines des tâches de la vie quotidienne, qui relèvent à l'heure actuelle de différents secteurs, que l'on peut y parvenir. Ainsi, on peut envisager de confier à la collectivité locale les services d'aide ménagère et de garde d'enfants. Quant aux soins aux personnes âgées, l'aménagement du territoire et la gestion de l'environnement, il serait possible de les confier à des organismes locaux alors que ces activités relèvent encore de la compétence des pouvoirs publics. Même le secteur commercial pourra occasionnellement songer à servir la communauté locale. Cette déconcentration aboutit au transfert à la communauté locale des activités telles que les travaux ménagers, les soins, la production, la gestion de l'environnement et l'aménagement du territoire. Ainsi, la structure intermédiaire - au niveau du quartier ou d'une partie de la commune - consistera en une unité intégrée à la fois fonctionnelle, sociale, structurelle, économique, géographique, culturelle et même politique.

Le projet "Une nouvelle vie quotidienne" n'est pas un modèle statique, mais une façon de penser et d'agir qui fait de la réalité ambiante un processus transactionnel lié au milieu dont le bien-fondé et les objectifs sont d'une valeur incontestable. Chaque localité, chaque pays adaptera les applications à ses besoins pour qu'elles soient "sur mesure". Cette nécessité d'adapter est clairement démontrée par les différences qui existent entre les solutions retenues dans les différents pays scandinaves et dans les pays d'Europe centrale.

Au terme du séminaire tenu à Athènes, il a été demandé que l'on étudie plus avant la façon dont les femmes conçoivent l'aménagement du territoire et dont elles peuvent influencer sur le programme officiel de la politique en la matière. Les ministères de l'Environnement suédois et finlandais se sont alliés, donnant ainsi le jour à ce colloque préliminaire organisé en Suède et portant sur les défis que l'Europe doit relever et le rôle des femmes dans la politique d'aménagement du territoire.

Ce n'est qu'un début. Après la réunion à Oslo des Ministres européens responsables de l'Aménagement du territoire en septembre 1994, une conférence des Nations Unies sur la démographie et le développement se tiendra au Caire, puis une conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes aura lieu à Pékin en 1995, et enfin une deuxième conférence de Habitat est prévue à Ankara en 1996. La conférence de Habitat en particulier sera l'occasion d'analyser les problèmes locaux et mondiaux qui revêtent une importance particulière pour les femmes. Ces réunions internationales offriront sans doute aux femmes une tribune leur permettant d'élaborer un projet mondial commun qui sera pris au sérieux et pourra être appliqué dans des communautés locales.

Résultats de l'expérience finlandaise

Les étapes de l'initiative finlandaise sont analysées au tableau n°1 qui décrit les buts, les méthodes, les résultats et les conclusions aux différents niveaux d'action. Les résultats de l'analyse sont les suivants:

- la participation des femmes a ouvert la politique d'aménagement du territoire aux femmes et aux hommes qui s'intéressent à la vie quotidienne ainsi qu'aux groupes sans pouvoir, tels que les enfants, les personnes âgées et les handicapés. Il en est résulté des répercussions sur la réorganisation au niveau des communes et même dans une faible mesure au niveau national.
- de plus en plus nombreuses sont les femmes qui comprennent que l'espace et l'environnement physique ne sont ni statiques ni neutres, mais font partie d'un processus - matériel, écologique, socioculturel et politique - de construction dynamique voire même d'un combat. Selon les structures du cadre de vie et la conscience qu'ont les usagers de leurs droits, l'environnement peut favoriser ou, au contraire, freiner les activités quotidiennes.
- la conception de l'aménagement du territoire mérite d'être entièrement repensée. Une **théorie fondamentale** qui reconnaisse les valeurs et les intérêts de la vie quotidienne des différents groupes d'usagers s'impose en matière d'urbanisme, de même qu'une **théorie opérationnelle** qui conçoit l'urbanisme comme une concertation entre les intéressés. Cette concertation exige une maîtrise des techniques de participation, de créativité, d'expression et de règlement des conflits.

- les femmes sont actives à plusieurs niveaux et appliquent dûment différentes méthodes et stratégies. Cependant il n'est pas évident de faire prendre conscience de la nécessité d'innover simultanément à plusieurs niveaux. En outre les conséquences de l'interconnexion des différents niveaux - local, régional, national et international - demandent une analyse plus approfondie. Il est évident que la participation des femmes aux décisions en matière d'aménagement du territoire nécessite l'appui de **forces politiques**, des alliances entre femmes ministres, par exemple. Cette forme de pouvoir ouvrira sans doute la voie à de nouvelles expériences et à l'apparition de tribunes - nationales ou internationales - dans lesquelles les femmes pourront continuer à élaborer leurs idées et à en débattre.

Il existe de nombreuses différences entre les femmes d'un même pays, et ces différences ne font que s'accroître à l'échelle internationale. Les pays du Nord et les pays en développement ne progressent pas au même rythme. Les problèmes auxquels les pays du Nord apportent des solutions peuvent sembler dérisoires aux pays du tiers monde qui ont avant tout besoin d'eau potable et d'abris. Ainsi, bien qu'elles se préoccupent de développement durable, les femmes finlandaises n'ont pas abordé le problème connexe du surpeuplement, et donc de la surconsommation. Toutefois, il existe des sujets de préoccupation communs et mondiaux que les femmes peuvent traiter localement. Les structures économiques multinationales colossales qui, dans de nombreuses régions du monde, détruisent l'économie locale et nient les compétences traditionnelles des femmes et des enfants, sont un ennemi commun. De même, les femmes revendiquent toute la création d'une infrastructure locale de solidarité. Ainsi, les espaces verts dans les villages, pour lesquels les femmes se battent en Inde parce qu'ils sont un moyen de survie, sont l'équivalent de l'idée nordique de niveau intermédiaire. A une époque de crise économique mondiale, les responsables de la vie quotidienne - que ce soit des hommes ou des femmes - ont besoin de structures locales qui leur assurent sécurité et moyens d'existence. Par conséquent, la véritable tâche, dans le contexte du développement durable, est de continuer à expliquer et à comparer les conditions requises pour créer une culture de subsistance viable, qui peut prendre des formes différentes selon les régions du monde.

Propositions visant à améliorer la situation actuelle

Les propositions qui suivent sont issues du contexte des pays d'Europe du Nord:

1. Les "mécanismes" actuels de la politique d'aménagement du territoire, qui varient d'un pays d'Europe à l'autre, devraient céder la place à un processus de concertation. Une politique d'aménagement du territoire axée sur la concertation devrait s'appuyer sur un nouvel "outillage" qui permette aux participants d'agir sur leur cadre de vie.
2. L'éventail des responsables de la politique d'aménagement du territoire devrait s'élargir pour inclure des groupes concernés actuellement sous-représentés, comme les enfants, les jeunes, les personnes âgées et les handicapés.
3. Les plans d'aménagement du territoire devraient être plus axés sur les aspects écologiques et sociaux et reposer davantage sur le réseau de solidarité susceptible de contribuer à une vie quotidienne viable.

4. La place des femmes dans la politique d'aménagement du territoire est un thème qui devrait continuer à figurer à l'ordre du jour des activités du Conseil de l'Europe puisqu'il garantit une évaluation permanente des effets des cadres de vie quotidiens. En outre, étudier le rôle des femmes dans la politique d'aménagement du territoire c'est se pencher sur un mouvement dynamique générateur de solutions créatrices dont les tribunes internationales devraient se faire l'écho.

Tableau n° 1. Buts, méthodes, résultats et conclusions à différents niveaux d'action

Niveau d'action	Buts	Méthodes	Résultats	Conclusions
local	améliorer les projets locaux en matière d'urbanisme	ateliers futurs, construction de maquettes, expositions, tables rondes	redéfinition du contenu de l'aménagement du territoire. Nouvelles méthodes de travail en concertation	De nouveaux groupes, parmi lesquels des enfants, interviennent pour réorganiser les ressources communes
régional	mobiliser les femmes dans le domaine de l'aménagement du territoire	trois séminaires régionaux pour permettre d'établir des contacts	nouvelle conception de la politique d'aménagement du territoire	l'aménagement du territoire en tant que stratégie concertée de survie
national	exprimer le point de vue des femmes sur la révision de la loi sur le bâtiment	un sous-comité de femmes pour les travaux de révision	une solution structurelle fondée sur la qualité et la participation	la légitimation de la participation peut donner la parole à de nouveaux groupes
international/ mondial	donner à la vision des femmes une dimension mondiale	participer à des réunions internationales	émergence d'un point de vue multidimensionnel chez les femmes	points communs: prise en compte d'une culture de subsistance

Références

Argaval, B. (1992) The Gender and environment debate in India: Lessons from India. *Feminist Studies* 18, n° 1.

Brun, E. (1993) The culture of subsistence. A paper given at the workshop Resurshushallnig pa kvinnornas vilkor. Nordplan.

Forskargruppen för det Nya vardagslivet. (1991) *The New Everyday Life - ways and means*. Copenhagen: Nord.

Franck, K.A. (1985) Social construction of the physical environment: The Case of gender. *Sociological Focus*, 2, 143-158.

Horelli, L. (1993) *Lapset ympäristön tutkijoina (Children as environmental researchers)*. Helsinki: Mannerheimin

Horelli, L. - Vepsä, K. (1994) In Search of supportive structures for everyday life. In I. Altman and A. Churchman (eds.) *The women and the Environment*. New York: Plenum Press.

Katz, C. (1991) "Sow what you know: the struggle for social reproduction in rural Sudan". *Annals of the Association of American Geographers* 81 488-514.

Kukhonen, H. (1984) *A Design language for a self-planning system. A procedural development study based on practical experiments with small-group housing*. Helsinki: Helsinki University of Technology.

Saeterdal, A. - Tackle, E.L. (1991) *Mobilizing women in local planning and decision-making. A guide to why and how*. oslo: The Ministry of Foreign Affairs.

STRATEGIES POUR L'APPLICATION DES CONCEPTIONS FEMININES DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

Mme Ilona GRAENITZ

Membre de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe - Linz

I. Introduction

A la Conférence des ministres responsables de l'aménagement du territoire, qui s'est tenue en octobre 1991 à Ankara, lorsque la discussion porta sur les moyens d'intégrer la notion de durabilité dans l'aménagement du territoire, la question de la participation des femmes fut soulevée. Comment les femmes peuvent-elles participer aux procédures de planification? Y participent-elles et dans quelle mesure? Les résultats de l'aménagement de l'espace et du territoire seraient-ils différents si les femmes y étaient intégrées? L'objet de la présente conférence, en Suède, est de répondre à ces questions, et à quelques autres, et d'élaborer des recommandations à l'adresse de la prochaine des ministres qui se tiendra cette année à Oslo.

II. Pourquoi ce thème est-il si important?

L'aménagement du territoire peut être défini comme l'exercice d'une influence volontaire sur le développement spatial de la société, de son économie et de l'environnement naturel et humain dans le but général d'élever le niveau de vie de la population. Celle-ci étant souvent considérée comme un groupe homogène, seulement distinguée par les catégories professionnelles (par exemple les agriculteurs), les styles et contextes de vie souvent très différents des hommes et des femmes et, par suite, leurs différences de besoins et de souhaits ne sont pas pris en considération dans l'élaboration des projets d'aménagement et de développement.

La discussion de la notion de développement durable et la mise en place d'une recherche féministe à l'échelon universitaire, qui permet la mise en avant de concepts féministes, ont ajouté une nouvelle dimension au débat sur l'égalité des chances pour les hommes et les femmes. La discrimination subie en tant que femme se manifeste non seulement par une moindre rémunération ou par des difficultés d'accès à l'enseignement et à la carrière professionnelle, mais aussi, bien davantage, par une privation de mobilité et de capacité décisionnelle du fait de l'éloignement et des contraintes de temps. Les contextes de vie des femmes diffèrent considérablement de ceux des hommes, car la société continue de leur attribuer des fonctions différentes. Que les femmes travaillent ou non, on attend d'elles - au moins - qu'elles coordonnent la tenue du ménage et les soins des enfants, qu'elles s'occupent de leur éducation et, plus tard, qu'elles prennent soin des parents âgés ou malades.

Il en résulte des structures spécifiques en ce qui concerne le temps et l'espace:

Le temps:

La grande différence entre les emplois du temps des hommes et des femmes tient au fait que celui des hommes est surtout influencé par les exigences de leur travail, tandis que les femmes ont une tâche beaucoup plus complexe à maîtriser, à savoir celle de coordonner les exigences de leur travail avec celles de leur famille. Surtout lorsque les enfants sont jeunes et qu'il faut les conduire à la crèche ou à l'école, l'organisation de la journée et l'accomplissement de toutes les tâches en temps voulu deviennent une charge complexe et pénible.

L'espace:

Le budget temps limité des femmes, compte tenu du développement des infrastructures et de l'extension des villes, ainsi que des politiques et de l'organisation des transports, fait qu'il leur est très difficile de gérer leur vie quotidienne. L'unité traditionnellement restreinte constituée par le lieu de travail, le foyer et les services a éclaté et fait place à un système moins intégré qui oblige à de plus longs trajets et qui requiert davantage de temps.

La femme d'aujourd'hui est plus mobile que sa mère, occupe souvent un meilleur emploi et est plus active, mais pourtant l'espace dont elle dispose n'a augmenté que d'une manière insignifiante.

III. La vie quotidienne des femmes est l'indicateur le plus précis pour la commodité pratique des structures urbaines (Petra Rau, scientifique et planificatrice, Berlin)

Les études sur la situation de vie des femmes donnent des résultats très semblables et mentionnent les mêmes domaines (voir ci-après) dans lesquels on décèle des erreurs de planification considérables et par lesquels les femmes expriment des besoins et des demandes. Une large enquête, effectuée à Vienne (Autriche), dans laquelle on a demandé aux femmes comment elles souhaiteraient voir évoluer leur ville peut être prise comme exemple.

- Organisation et infrastructure des transports

- * Dans le trafic quotidien, deux tiers des conducteurs sont des hommes, contre un tiers de femmes.
- * Les utilisateurs types des transports en commun sont des femmes (à Vienne, 59%).
- * Environ la moitié de la population féminine souhaite des trottoirs plus larges, même si cela signifie moins de place pour se garer.

- Habitat et services publics

- * 96 % des femmes considèrent comme lieu de vie idéal des zones résidentielles tranquilles, avec beaucoup de jardins et d'arbres, et bien desservies par les systèmes de transport publics.
- * La principale exigence porte sur les espaces verts et la réduction du trafic.
- * Les parcs sont considérés comme des zones de loisir par les hommes, comme un élément de leur "lieu de travail" par les mères de famille.

- * Les femmes attendent des zones résidentielles qu'elles aient un nombre suffisant de commerces, et considèrent comme important de pouvoir accéder facilement aux crèches, garderies, médecins et centres culturels.

- **Sécurité**

- * Surtout dans les centres villes, l'espace public est lié, chez de nombreuses femmes, à une idée d'insécurité. Celle-ci les amène à s'imposer elles-mêmes des restrictions - voire à renoncer à certaines activités - ce qui aboutit à réduire encore leur zone de vie.

Sont cités comme générateurs d'angoisse les arrêts des transports publics, les passages souterrains, les parkings ainsi que les entrées de maison et les cages d'escalier.

Bien que la participation des femmes à la vie politique soit relativement ancienne en Autriche, l'expression des besoins et des souhaits des femmes dans le domaine de l'urbanisme est relativement nouvelle.

Permettez-moi de décrire deux initiatives qui ont toutes deux vu le jour dans des villes.

Le "**Bureau des femmes de Vienne**", dirigé par une urbaniste, œuvre essentiellement pour la création d'une ville adaptée aux besoins des femmes. Dans ce contexte, un projet social appelé "**Atelier des femmes**" a été lancé, et des spécialistes femmes définissent actuellement les principes d'un urbanisme acceptable par les femmes. Les résultats en seront intégrés dans la planification des nouveaux quartiers de Vienne.

Ce projet a pour but de trouver des solutions féminines aux importantes questions de la planification et de la conception, comme l'indique une brochure d'information de la ville de Vienne: l'objectif est de créer un quartier dans lequel différents styles de vie seront possibles, où l'aménagement permettra d'ouvrir "les yeux sur la société" et ainsi favorisera les rencontres et l'approfondissement des contacts sociaux, d'où une vie quotidienne plus facile et plus agréable pour les femmes.

Les urbanistes femmes se considèrent comme garantes que les détails importants pour le déroulement harmonieux de la vie des hommes et des femmes seront pris en compte dans les projets d'urbanisme.

L'importance de cet accès aux décisions et son acceptation par la population apparaissent dans les résultats d'une enquête réalisée dans le cadre d'un concours "Des chances pour le bassin du Danube" organisé à Vienne. Interrogés sur la manière dont ils voyaient le développement futur de Vienne, et si "le conseil municipal devait encourager l'économie par de gros investissements et de grands projets de construction", les participants ont répondu par l'affirmative à raison de 29% d'hommes, mais seulement 14% de femmes.

A Linz, capitale provinciale industrielle, un projet appelé "**Atelier cadre de vie**" a été lancé. Mis en place et dirigé par une femme, il a pour objet un nouveau quartier et vise à aider les hommes et les femmes qui y habitent à améliorer leur environnement. L'accent est mis sur la réduction du trafic, la prévention des déchets, la promotion de la santé, les activités de loisirs pour les enfants et l'apprentissage actif. Un autre aspect de cette initiative tend à développer et mettre à l'épreuve un modèle de participation du citoyen au travail communautaire.

IV. Expression des points de vues des femmes et prise en compte de leurs intérêts dans l'aménagement

Pour des raisons essentiellement structurelles, les femmes ne sont pas intégrées aux procédures de planification. La discrimination dont elles continuent de souffrir sur le marché du travail et le peu de temps dont elles disposent en raison de leurs responsabilités familiales les empêchent de participer à la vie publique, même au niveau local. L'autodévaluation et la peur de s'exprimer en public font qu'il leur est difficile de défendre leurs intérêts et ceux de leurs enfants.

Nous avons examiné plus haut les différents modes de vie des femmes et nous devons avoir conscience du fait que les besoins des enfants sont encore si imbriqués dans les revendications de leur mère qu'ils sont souvent présentés comme étant des besoins des femmes alors que les véritables intéressés sont en fait les enfants.

La condition la plus importante pour que soient pris en compte les intérêts des femmes dans la planification est l'intégration des femmes dans les divers processus de prise de décision, de planification et de conception. Seule l'intégration peut assurer que les aménageurs disposent de toutes les connaissances nécessaires pour reconnaître les problèmes liés à la situation spécifique des femmes. La prise en compte, au même titre que d'autres, des besoins et intérêts des femmes mènera à des solutions d'aménagement meilleures et plus acceptables.

V. Conclusions politiques

Dans les pays européens connaissant le suffrage universel, les femmes peuvent participer à la vie politique en tant qu'électrices et être élues. Bien que la population féminine dépasse, presque partout, la population masculine, le nombre de femmes politiques correspond rarement à cette situation. En outre, les intéressées s'occupent de domaines traditionnellement féminins, comme par exemple l'éducation ou les services de santé.

Pour stimuler et assurer la participation des femmes, également sur le plan politique, à l'aménagement du territoire et à la planification, diverses mesures sont nécessaires:

Participation des citoyens

Cet instrument doit permettre la participation aux décisions locales, l'élaboration des projets avec prise en compte des besoins de la communauté et l'intégration des intérêts locaux et des conditions de vie.

On peut le rendre plus accessible aux femmes en prévoyant dans les services concernés, des horaires et des heures d'ouverture correspondant à leurs obligations familiales et en instaurant des règles de discussion loyales, exemptes de jargon et non intimidantes.

La représentation au sein d'un groupe de planification des citoyens devra refléter la population réelle en âge et en sexe.

Inclure les organisations féministes et d'autres groupes en tant que sensibilisateurs dans le processus de planification

Il y a souvent lieu d'examiner les intérêts locaux et régionaux dans un cadre plus large (national ou européen) afin de les intégrer et d'assurer l'égalité des chances sur une plus grande échelle, deux impératifs pour arriver à des solutions équitables.

Les groupes féministes des ONG doivent organiser une activité de pression et de représentation aux divers niveaux de la société pour faire progresser les idées féministes.

Planificateurs femmes

Il ne suffit pas d'être femme pour prendre en considération les problèmes qui ont le plus d'importance pour les femmes. Il convient donc de mettre en place et d'utiliser les structures nécessaires pour la coopération et la communication. Cela permettra les échanges d'idées et la mise en place de réseaux pour appuyer les femmes qui sont chargées de la planification et celles qui y participent.

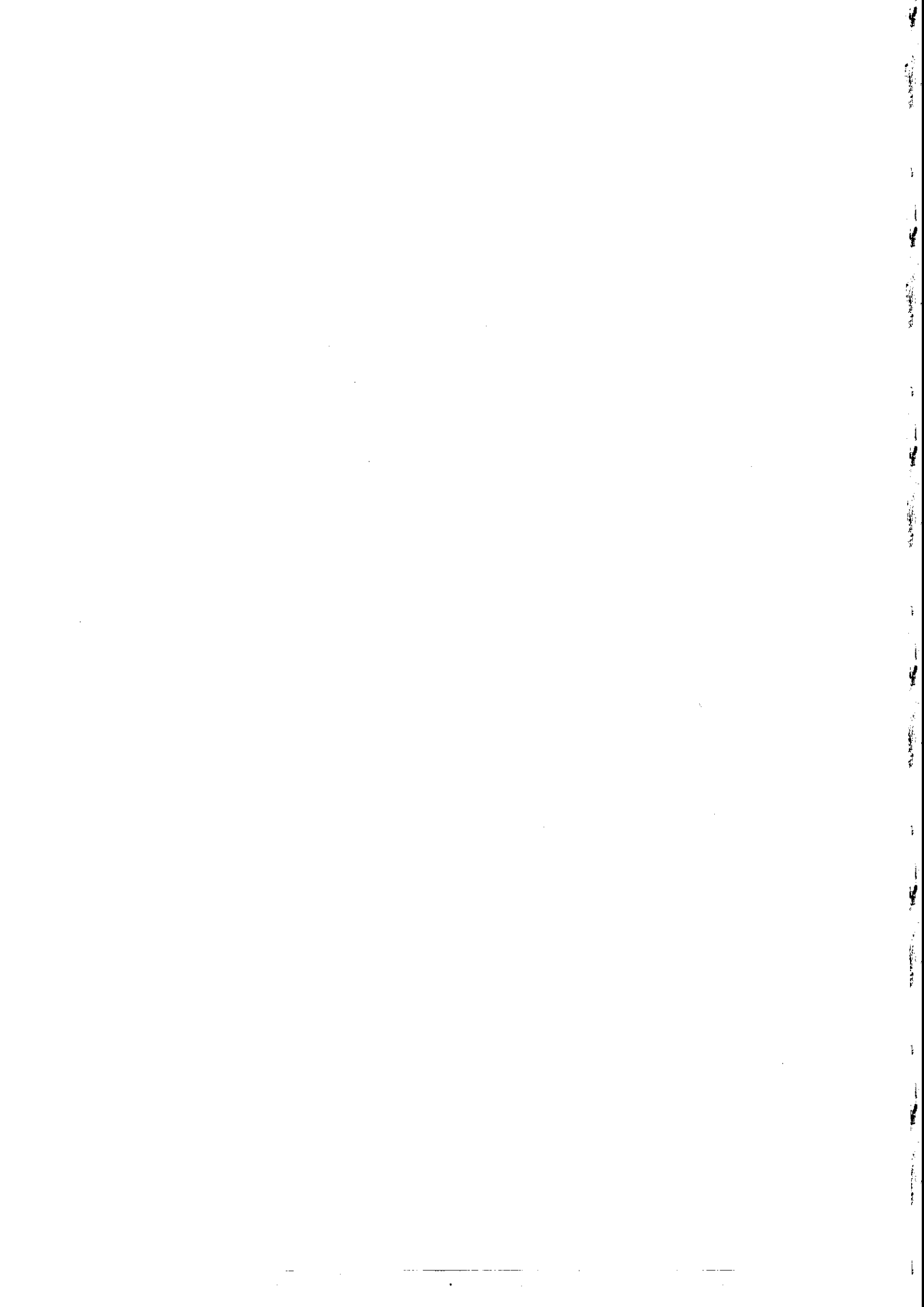
Représentation des femmes dans la prise des décisions

Etant donné que les hommes siégeant dans les comités partagent rarement le contexte de vie réel des femmes et se rendent donc moins compte des effets des décisions d'aménagement sur les femmes que sur les hommes, ils jugent difficile de modifier les structures et ne s'y intéressent que modérément. La composition des organes de prise de décision devrait être paritaire afin de garantir l'impartialité des solutions.

VI. Projet de recommandation

Le Conseil de l'Europe devrait accorder davantage de considération à la question de la participation des femmes:

- i) en élaborant des instruments, dans le cadre juridique, afin d'assurer la participation des femmes à la planification;
- ii) en offrant une formation aux administrateurs des collectivités pour qu'ils instaurent des processus de planification acceptables par les femmes;
- iii) en veillant à promouvoir l'intégration des femmes à la vie politique dans les nouvelles démocraties.



CONCLUSIONS

de Mme Görel THURDIN

Ministre suédois de l'Aménagement du Territoire

1. ROLE ET REPRESENTATION DES FEMMES DANS LA POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE VISANT UN DEVELOPPEMENT DURABLE

LES DROITS DES FEMMES SONT DES DROITS DE L'HOMME. La Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination doit être mise en œuvre dans toutes les parties du monde. Une définition claire de l'occupation et de la propriété des sols est indispensable aux activités d'aménagement et au bon fonctionnement d'une économie de marché.

La tenue du Colloque d'Örnsköldsvik a été décidée à Ankara il y a deux ans et demi. Son idée était née lors du séminaire sur la participation des femmes aux décisions concernant l'aménagement du territoire et de l'environnement, qui avait eu lieu à Athènes en octobre 1990 sous l'égide du Conseil de l'Europe. Je tiens ici à rendre hommage à Gunlaug Östbye, qui a attiré mon attention sur ce séminaire.

Depuis lors, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement nous a fourni l'ordre du jour 21 pour la survie de l'humanité. L'ordre du jour 21 doit être perçu comme un programme de travail intergouvernemental pour les années à venir. C'est un instrument destiné à favoriser la participation de chacun.

Le développement durable nécessite de nouveaux modes de pensée et d'action de la part de tous les intéressés, et ce à tous les niveaux. Les hommes et les femmes doivent relever là un défi exigeant un changement d'attitude et une prise de conscience des questions liées aux sexes. En particulier, les pays en transition ou en voie de développement qui sont tous les jours aux prises avec des problèmes épineux et qui disposent de ressources insuffisantes doivent s'assurer que leurs intérêts à court terme ne s'opposent pas à un travail visionnaire pouvant être bénéfique pour nous tous à long terme.

Au cours de ce séminaire, on a souligné l'importance des politiques d'aménagement du territoire pour l'évolution de la société, de l'économie et de l'environnement. L'aménagement du territoire est un processus politique. Pour atteindre à la durabilité, nous dépendons des activités et décisions de chaque être humain. C'est pourquoi le processus d'aménagement doit tenir compte de la participation des femmes et des hommes, des jeunes, des personnes âgées et des enfants. La classe politique doit être à l'écoute de tous. La durabilité exige la participation de chacun. En matière de prise de décision, tout le monde doit avoir le même droit d'information et de participation.

Les femmes, mais aussi les hommes, ont des besoins, des centres d'intérêt et un vécu dont il faut tenir compte pour promouvoir le développement humain durable dans toutes les sociétés. Le souhait de sauvegarder et de ne pas gaspiller fait partie intégrante du savoir-faire et de la vie quotidienne de bien des femmes. Il est donc nécessaire d'intégrer le point de vue de celles-ci dans le processus d'aménagement.

Le Colloque d'Örnsköldsvik a rassemblé plus de cent femmes et hommes venant de trente pays, issus de plusieurs horizons, possédant des traditions diverses et ayant besoin de solutions différentes.

Compte tenu de nos discussions et des exposés faits aujourd'hui, il semble que nous soyons en mesure de dégager les conclusions communes que voici :

2. IL FAUT ASSURER ET ACCROITRE LA PARTICIPATION ET L'HABILITATION DES FEMMES A CHAQUE PHASE DU PROCESSUS DE PRISE DE DECISION

Il convient de reconnaître la nécessité d'une analyse fondée sur le sexe dans le domaine de l'aménagement et du développement.

Il faut encourager les femmes à assumer davantage de responsabilités en leur permettant d'occuper des postes de responsabilité dans les organes politiques par des procédures de nomination et autres moyens.

Les femmes sont capables d'améliorer la qualité de la vie en participant au processus d'aménagement, à la définition des structures et politiques économiques et à la production.

Il y a lieu aussi d'encourager les femmes à présenter des propositions originales et à mettre au point des processus politiques nouveaux, aussi bien comme experts que comme usagers. La communication par les réseaux est importante et doit être soutenue à tous les niveaux de la société. Il faut soutenir également l'action locale et l'harmoniser avec les objectifs nationaux et mondiaux.

3. EN MATIERE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, IL CONVIENT DE PROMOUVOIR LES IDEES NOVATRICES ET LES DEMARCHES NOUVELLES RECONNAISSANT L'EXISTENCE D'UNE SOCIETE PLURALISTE, EMANCIPEE ET DURABLE

Les politiques d'aménagement du territoire doivent promouvoir une vision exhaustive des fonctions, la localisation intégrée des emplois, le rapprochement géographique des services et des installations de loisirs, des systèmes de transport public axés sur l'accessibilité, l'amélioration des régimes de sécurité sociale ainsi que la création, dans les villes, d'espaces verts sûrs pour les loisirs et la convivialité.

Il faut intégrer les idées des femmes dans les nouvelles politiques élaborées en ce qui concerne l'avenir des campagnes. Les femmes peuvent pratiquer l'auto-assistance dans un nouveau contexte fait de petites entreprises et d'emplois originaux, avec l'aide de techniques nouvelles et de nouveaux modèles de communication.

Il faut voir dans les femmes un atout pour le lancement d'idées nouvelles en matière de développement durable. Il convient de s'attacher aux cycles écologiques, et non pas à la

Il faut voir dans les femmes un atout pour le lancement d'idées nouvelles en matière de développement durable. Il convient de s'attacher aux cycles écologiques, et non pas à la recherche de solutions linéaires. Les intérêts à court terme risquent d'être une menace pour les femmes lorsque le développement durable exige une plus faible consommation de ressources naturelles.

4. IL FAUT PERCEVOIR LES TRANSPORTS SOUS UN ANGLE NOUVEAU, NON SEULEMENT DANS L'INTERET DES FEMMES, MAIS AUSSI DANS CELUI DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Il importe de mettre au point de nouveaux systèmes de transport public qui soient adaptés au parc de logements, en fonction d'une part des besoins propres à chaque catégorie de la population, d'autre part de la nécessité d'une mobilité durable. Les femmes ont un rôle à jouer dans le remaniement du système des transports publics, car la qualité de la vie urbaine les intéresse davantage que la vitesse.

Les études relatives aux transports ne sont pas particulièrement axées sur les besoins des femmes en matière de déplacements, bien qu'en règle générale, il existe à cet égard des méthodes et des données pertinentes. On ne sait pas au juste dans quelle mesure les comportements observés sur le plan des transports sont le reflet de besoins réels. En ce qui concerne les transports, il existe des schémas masculins et des schémas féminins. Le comportement et les besoins des femmes en matière de mobilité doivent faire l'objet d'études plus approfondies si l'on veut vraiment améliorer le système local de transports publics sur le plan économique comme sur le plan écologique. Les recherches et connaissances relatives aux différences d'un sexe à l'autre doivent être intégrées dans tous les secteurs de la société au lieu de rester du domaine des affaires féminines.

5. LES FEMMES PARTICIPENT A LA RECHERCHE D'UN EQUILIBRE ENTRE LA VILLE ET LA CAMPAGNE

La société doit soutenir les centres régionaux pour le développement des compétences des femmes, notamment dans le domaine des affaires. Les réseaux de compétence locaux et régionaux doivent être reliés à des réseaux nationaux et internationaux.

Le meilleur moyen de sauvegarder l'équilibre écologique est peut-être de reconsidérer l'importance de la campagne. Il faut s'efforcer de remplacer la stricte division des rôles entre les femmes et les hommes en accordant la même valeur aux activités publiques et aux activités privées.

6. IL FAUT INTENSIFIER L'EDUCATION ET LA RECHERCHE SUR LE ROLE ET LA REPRESENTATION DES FEMMES DANS LA POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Jusqu'à présent, c'étaient des hommes qui fixaient les normes relatives aux thèmes et domaines dans lesquels la recherche devait être axée. Or, il faut essayer d'en apprendre d'avantage sur les réalités quotidiennes des autres membres des ménages.

Il importe d'entreprendre la réalisation de projets de recherche fondamentale et appliquée sur les possibilités qu'ont les femmes de pratiquer l'auto-assistance dans différentes régions eu égard au développement durable.

D'autre part, il faut intensifier l'éducation et la formation afin d'assurer une meilleure participation des femmes au processus d'aménagement et de prise de décision.

7. NECESSITE D'UNE CONNAISSANCE ET D'UNE INTEGRATION ACCRUES DE L'OPTIQUE SEXUEE

L'aménagement du territoire doit être axé sur les besoins de chacun. Les hommes doivent adopter une optique plus sexuée. Le ménage et la famille, les soins aux enfants et aux personnes âgées sont des responsabilités qui incombent aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

La «population» n'est pas un être neutre. La population se compose d'hommes et de femmes ayant des centres d'intérêt différents. Tous les secteurs de la société doivent envisager l'aménagement du territoire et la prise de décision dans une optique sexuée. Femmes et hommes doivent être encouragés à travailler en commun aux fins de l'égalité et du développement durable.

8. L'égalité entre les femmes et les hommes et le développement durable exigent que les hommes aussi bien que les femmes assument **PLEINEMENT LA RESPONSABILITE EN MATIERE DE PROCREATION**. Cette responsabilité doit se refléter dans l'aménagement du territoire, y compris dans les systèmes et décisions ayant trait à l'existence quotidienne, à la production et aux transports.

Il sera rendu compte des conclusions de ce séminaire lors de la prochaine réunion des Ministres responsables de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, qui se tiendra à Oslo.

Comme nous le savons, la Conférence des Nations-Unies sur la population s'intéressera cet automne, au Caire, aux questions soulevées par la démographie et le développement. L'an prochain, il se tiendra un sommet social consacré à l'étude des questions ayant trait à la protection sociale et au développement, et il sera ensuite question, à Pékin, de la situation des femmes. Les Nations-Unies ont décidé d'organiser en 1996 une nouvelle conférence relative au droit d'avoir un foyer et aux conséquences de l'urbanisation.

Deux autres colloques auront lieu cette année: l'un aux Pays-Bas, en septembre, sur le thème «Emancipation, logement, aménagement et transports dans l'Europe à venir», l'autre à l'OCDE (Paris), en octobre, sur le thème «Les femmes dans la ville»; en outre, le Forum nordique des femmes se tiendra en Finlande, à l'automne également. Toutes ces conférences présentent un intérêt particulier pour les femmes. Les résultats du Colloque d'Ornsköldsvik seront communiqués aux organes chargés d'organiser les conférences en question.

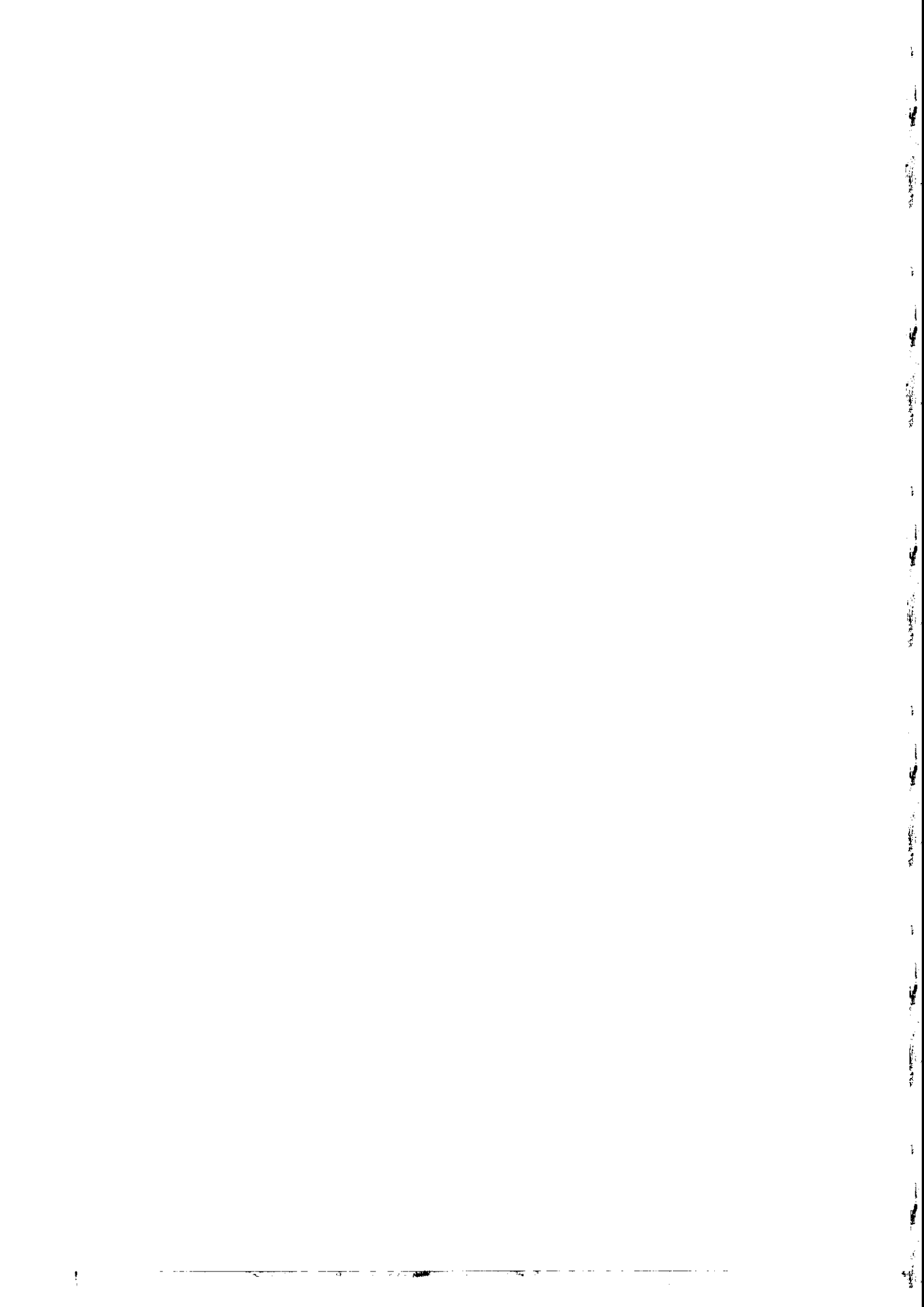
Je voudrais conclure brièvement.

Il nous faut croire au changement. Dans mon utopie à moi, les hommes et les femmes intègrent leurs perspectives dans le cadre d'un processus d'aménagement axé sur le développement durable. Ensemble, nous représentons l'humanité. Grâce à un aménagement démocratique du territoire, nous serons tous gagnants, car nous aurons alors une meilleure chance d'assurer un développement durable de l'être humain.

Nous attendons beaucoup des travaux qui seront entrepris sur ce thème par le Conseil de

l'Europe et en son sein, de même qu'au sein de la Commission de l'Union européenne, de la Commission économique des Nations-Unies pour l'Europe, de l'OCDE, d'HABITAT (Nations Unies), du Conseil nordique et d'autres organismes internationaux cherchant à promouvoir le rôle des femmes dans l'aménagement du territoire.

Je suis fier de votre travail et de la manière dont vous avez participé à cette réunion.



Sales agents for publications of the Council of Europe
Agents de vente des publications du Conseil de l'Europe

AUSTRALIA/AUSTRALIE

Hunter Publications, 58A, Gipps Street
AUS-3066 COLLINGWOOD, Victoria

AUSTRIA/AUTRICHE

Gerold und Co., Graben 31
A-1011 WIEN 1

BELGIUM/BELGIQUE

La Librairie européenne SA
50, avenue A. Jonnart
B-1200 BRUXELLES 20

Jean de Lannoy
202, avenue du Roi
B-1060 BRUXELLES

CANADA

Renouf Publishing Company Limited
1294 Algoma Road
CDN-OTTAWA ONT K1B 3W8

CYPRUS/CHYPRE

MAM
The House of the Cyprus Book
PO Box 1722, CY-NICOSIA

DENMARK/DANEMARK

Munksgaard
Book and Subscription Service
PO Box 2148
DK-1016 KØBENHAVN K

FINLAND/FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa
Keskuskatu 1, PO Box 218
SF-00381 HELSINKI

GERMANY/ALLEMAGNE

UNO Verlag
Poppelsdorfer Allee 55
D-53115 BONN

GREECE/GRÈCE

Librairie Kauffmann
Mavrokordatou 9, GR-ATHINAI 106 78

IRELAND/IRLANDE

Government Stationery Office
Publications Section
Bishop Street, IRL-DUBLIN 8

ISRAEL/ISRAËL

ROY International
PO Box 13056
IL-61130 TEL AVIV

ITALY/ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni
Via Duca di Calabria, 1/1
Casella Postale 552, I-50125 FIRENZE

LUXEMBOURG

Librairie Bourbon
(Imprimerie Saint-Paul)
11, rue Bourbon
L-1249 LUXEMBOURG

NETHERLANDS/PAYS-BAS

InOr-publikaties, PO Box 202
NL-7480 AE HAAKSBERGEN

SDU Staatsdrukkerij/Uitgeverij
Christoffel Plantijnstraat 2 Postbus 20014
NL-2500 EA DEN HAAG

NORWAY/NORVÈGE

Akademika, A/S Universitetsbokhandel
PO Box 84, Blindern
N-0314 OSLO

PORTUGAL

Livraria Portugal, Rua do Carmo, 70
P-1200 LISBOA

SPAIN/ ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros SA
Castelló 37, E-28001 MADRID

Librería Internacional Aedos
Consejo de Ciento, 391
E-08009 BARCELONA

Llibreria de la Generalitat
Rambla dels Estudis, 118
E-08002 BARCELONA

Llibreria de la Generalitat de Catalunya
Gran Via Jaume I, 38, E-17001 GIRONA

SWEDEN/SUÈDE

Aktiebolaget CE Fritzes
Regeringsgatan 12, Box 163 56
S-10327 STOCKHOLM

SWITZERLAND/SUISSE

Buchhandlung Heinemann & Co.
Kirchgasse 17, CH-8001 ZÜRICH

BERSY
Route du Manège 60
CP 4040
CH-1950 SION 4

TURKEY/TURQUIE

Pres Gazette Kitap
Nailibahce Sokak 15
Cagaloglu, TR-ISTANBUL

Yab-Yay Yayıncılık Sanayi Dagitim Tic Ltd
Barbaros Bulvari 61 Kat 3 Daire 3
Besiktas, TR-ISTANBUL

UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI

HMSO, Agency Section
51 Nine Elms Lane
GB-LONDON SW8 5DR

**UNITED STATES and CANADA/
ÉTATS-UNIS et CANADA**

Manhattan Publishing Company
1 Croton Point Avenue, PO Box 650
CROTON, NY 10520

STRASBOURG

Librairie internationale Kléber
1, rue des Francs-Bourgeois
F-67000 STRASBOURG

Librairie des Facultés
2-12, rue de Rome
F-67000 STRASBOURG

Librairie Kléber
Palais de l'Europe
F-67075 STRASBOURG Cedex